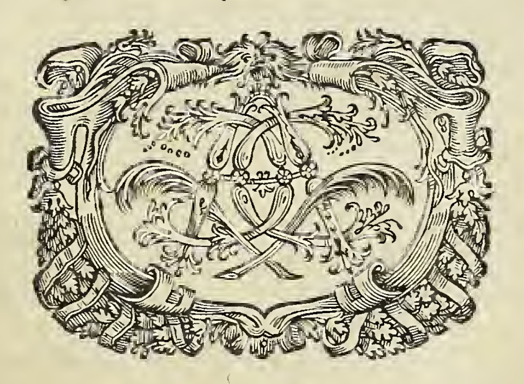


RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES FRANÇOIS AUX ROYAUMES DE SIAM, de la Cochinchine, de Camboye, & du Tonquin, &c.

DIVISÉE EN QUATRE PARTIES.



A PARIS,
Chez CHARLES ANGOT ruë Saint Jacques, au Lion d'Or.

M. DC. LXXXIV.
Avec Privilege du Roy, & Approbation.



A

SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BOUILLON, GRAND AUMOSNIER DE FRANCE.



ONSEIGNEVR,

Nous n'aurions jamais osé prendre la liberté de senter à VOSTRE ALTESSE *la Relation e nous donnons au jour, si elle mesme ne nous oit fait l'honneur de nous assurer de l'estime ticuliere qu'elle fait des emplois des Evesques ançois qui travaillent en Orient pour la Pro-*

pagation de l'Evangile, dont cette relation re[nd] un compte fidel au public.

Nous l'exposons d'autant plus volontiers a[ux] yeux de V. A que nous sçavons à quel poi[nt] son zele s'interesse en tout ce qui regarde le prog[res] de la Religion & l'honneur de la France: [&] nous n'avons point douté qu'elle ne vist avec [sa]tisfaction le cours des choses qui s'executent [en] ces Pays éloignez à l'avantage de l'un & de l'a[u]tre par ces hommes Apostoliques, qui sont é[ga]lement Ministres du S. Siege Apostolique, & [su]jets de cette Couronne.

La Mission de ces Evesques est aujourd'[hui] considerée comme une des plus importantes [en]treprises, qui se soit formée de nos jours pou[r le] solide établissement de la Foy en cette partie [de] l'Asie Orientale, qui comprend les Royaumes [de] la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine & [au]tres Pays. Et le S. Siege auquel il appartient [de] pourvoir à toutes les Eglises du monde princ[ipa]lement à celles qui ont esté formées de nouv[eau] par sa Mission particuliere, a si fort à cœur [de] maintenir celle de ces Evesques, qu'il semble [que] ce soit principalement de leur ministere qu'il [at]tend l'affermissement & l'augmentation des no[u]velles Eglises de ces grands Royaumes.

L'experience a fait voir la grande difficu[lté] qu'il y avoit à maintenir long temps la Relig[ion] au milieu des Gentils, sans l'entremise des P[ré]tres Originaires du pays mesme, & sans l'introd[uc]-

tion de la diſcipline, & de la ſubordination Eccleſiaſtique; ce qui ne ſe peut faire avec ſuccés, que par le miniſtere Epiſcopal. C'eſt pourquoy la ſacrée Congregation de Noſſeigneurs les Cardinaux qui preſident avec tant de ſageſſe à la Propagation de la Foy, receurent avec une merveilleuſe ſatisfaction l'inſtance qui leur fut fait en 1658 de la part de quelques perſonnes de grande pieté de ce Royaume, de donner aux Egliſes de cet Orient des Paſteurs & des Chefs, qui en priſſent la conduite ſous la direction immediate du S. Siege Apoſtolique & de leurs Eminences. Et depuis ce temps elles ont toûjours continué de favoriſer cette entrepriſe, par tout ce qui dépend de leur autorité. VOSTRE ALTESSE eſtant informée, comme Elle l'eſt, de la verité de ces choſes, nous ne devons pas eſtre ſurpris, que de ſon coſté elle donne des marques ſi publiques & ſi conſtantes du zele qu'elle a pour cette Miſſion, & qu'elle entre dans les ſentimens du S. Siege en ſa faveur, non moins par l'effet de cette haute pieté, dont Elle a toûjours fait profeſſion, & dont Elle donne par tout de ſi beaux exemples, que par une ſuite neceſſaire du rang eminent qu'elle tient dans l'Egliſe, & qui l'engage étroitement à tout ce qui en peut avancer la gloire & le progrés.

Mais, MONSEIGNEUR, quand V. A. ne ſe trouveroit pas portée par les motifs de ſa pieté pour cette Miſſion; Elle s'y trouveroit puiſſamment animée par la ſeule conſideration de la gloi-

re qui en revient à la France, comme sans dou la Mission de ces Evesques soûtenuë depuis qu torze ans en ces pays éloignez avec nombre d'E clesiastiques par les bien faits du Roy, & par contributions charitables des personnes Zelée ne contribuë pas peu à relever avec éclat, da les pays éloignez, la pieté & le zele de nostre N tion.

Il ne nous reste, MONSEIGNEUR, *qu supplier tres-humblement V. A. de ne se pas r buter du peu d'ornement qu'elle trouvera en c Ouvrage, qui n'est qu'un Recit fidel, & sans a tiré des lettres originales de ces Ouvriers Eva geliques, desquelles la pluspart ont esté adresse à la S. Congregation de la Propagation de la Foy & en ont receu une approbation particuliere & a thentique; comme aussi de ce qu'elle y rencon trera plusieurs choses qui luy paroistront de peu c consequence.* VOSTRE ALTESSE *sçait que les pl grands evenemens du monde & de l'Eglise mesm ont eû de foibles commencemens; & que ce qui n semble presque rien dans son origine, devient p la suite des temps & par l'assistance de Dieu tres considerable en son progrez. C'est pourquoy l'on n' pas jugé à propos de retrancher ces choses, quoy qu petites, qu'on expose exprés pour faire voir l conformité qu'il y a entre l'establissement de l'E glise primitive, & celles de nos jours, puisqu'on y peut observer les mesmes conduites de Dieu, le mêmes évenemens, les mesmes persecutions, & le*

meſmes traverſes, & ſur tout cette diſtinction ſi ſurprenante des uns, qui ſcellent leur Foy de leur ſang, avec un courage heroïque; & des autres qui l'abandonnent lâchement au premier effort de la tentation.

Sur tout VOSTRE ALTESSE *y verra avec un ſenſible plaiſir la grande eſtime & la ſinguliere veneration qu'on a pour la Loy du vray Dieu en ces pays Orientaux & les loüanges immortelles qu'on fait aux dignes Ouvriers qui les premiers y en ont porté la connoiſſance avec des travaux & des peines qui ne ſe peuvent exprimer.*

Noſtre ſainte Foy paroiſt aujourd'huy ſi accreditée dans le ſeul Royaume du Tonquin, que quoy que la perſecution y ſoit grande, preſque tous les gens d'entendement ſont deſabuſez des ſuperſtitions & de l'impieté de l'Idolatrie, & témoignent un grand deſir de mourir dans la profeſſion du culte d'un ſeul Dieu Createur du monde. De ſorte qu'il y auroit lieu d'eſperer la converſion entiere de ce Royaume, ſi la Miſſion de ces Evêques eſtoit fortement ſouſtenuë, & que pluſieurs grands Ouvriers fuſſent inſpirez de les aller ſecourir dans cet eſprit de charité & de deſintereſſement qui eſt ſi neceſſaire à ces emplois Apoſtoliques.

Pour nous, MONSEIGNEUR, *qui avons l'avantage de participer, quoy que de loin & foiblement aux travaux de ces Evêques, par la direction du Seminaire particulier étably à Paris pour le ſecours de leur Miſſion, nous ſerions in-*

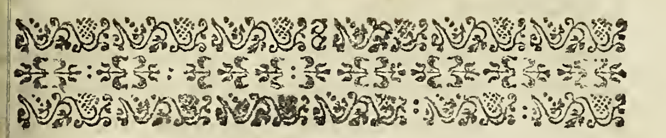
grats envers Vostre Altesse, si nous manquion de publier à toute la France les grandes obliga tions que nous luy avons de la protection dont ell veut bien nous honorer en qualité d'associez à cet te sainte Entreprise.

Nous remarquons tous les jours les grand. avantages que nous recevons, & nous ne pou vons douter que la consideration de vostre faveu ne persuade plus efficacement â plusieurs l'importance de l'œuvre que nous avons à soûtenir, qu. tout ce que nous pourrions publier pour en fair. connoistre le merite. Comme elle sert extrêmement à réveiller nostre attention pour y donne: tous les soins dont nous sommes capables: Nou. osons la supplier tres-instamment de nous la continuer & de recevoir l'humble aveu que nous faisons d'estre avec un profond respect,

MONSEIGNEVR,

DE VOSTRE ALTESSE,

Les tres-humbles & tres-obeïssans serviteurs, Les Superieur & Directeurs du Seminaire pour les Missions Estrangeres.



PREFACE.

IL n'eſt pas neceſſaire d'informer le Lecteur des progrès qu'a fait en Orient noſtre ſainte Foy depuis un ſiecle, par divers Ouvriers Evangeliques, mais principalement par les Peres de la Compagnie de JESUS. Pluſieurs Relations en ont eſté données au public : Il eſt ſeulement à propos de l'avertir des motifs qu'on a eu en publiant celle-cy.

Il y a vingt-cinq ans que le Pere, Alexandre de Rhodes Jeſuite & Miſſionnaire Apoſtolique fut deputé en Europe de la part des Egliſes du Tonquin, de la Cochinchine, & de la Chine, pour venir ſoliciter le Pape d'y envoyer des Eveſques. Ce Pere vint à Rome ſous le Pontificat d'Innocent X. & ayant expoſé à ce Pontife la neceſſité qu'il y avoit de pourvoir au plûtoſt d'Eveſques ces Egliſes chancelantes, pour les affermir contre les efforts de la perſecution ; la propoſition qu'il en fit fut renvoyée à l'examen de la ſacree Congregation de la Propagation de la Foy, qui l'approuva entierement, & donna un decret qui por-

toit que le Pape seroit supplié d'envoyer à cet Orient un Patriarche avec nombre d'Evesques, & dés-lors on eut la pensée de pourvoir de cette dignité le Pere Alexandre de Rhodes, qui s'en excusa neanmoins par l'effet de cette modestie, & de cette humilité dont les Religieux de son Ordre font profession.

Divers changemens survenus, & la mort d'Innocent X. empécherent l'effet de cette resolution; & cependant le Pere Alexandre de Rhodes estoit venu à Paris pour y chercher des sujets capables de remplir ces dignitez, & des fonds pour leur subsistance. Il avança beaucoup ce dessein, qui n'eut neanmoins son accomplissement que sous le Pontificat d'Alexandre VII. qui crut n'en pouvoir rendre les commencemens plus glorieux qu'en favorisant ce que la Congregation de la Propagation de la Foy, avoit jugé de plus avantageux pour le progrés de l'Evangile. Il se contenta toutefois sur l'instance qui luy en fut faite, de deputer en 1658 trois Evêques avec qualité de Vicaires Apostoliques pour regir les Eglises de cette partie de l'Orient la plus éloignée.

Ces Evêques furent pris du nombre de ceux qui du temps de la negociation du Pere de Rhodes s'estoient offerts pour cette Mission. Ils partirent successivement de Paris en 1660. 1661. & 1662. Un d'eux mourut en che-

min estant déja fort avant dans les Indes, & le mesme Pape envoya aussi tost un pouvoir & un ordre particulier aux deux autres Evêques, pour consacrer un successeur en sa place, qui seroit pris à leur choix parmy les Ecclesiastiques qui les accompagnoient.

Ces deux Evêques qui restoient s'avancerent cependant vers leurs Missions, & estant arrivez à Siam, ville Capitale du Royaume de mesme nom, ils en trouverent le sejour si commode, qu'ils prirent resolution d'y établir une de leurs principales residences & d'y jetter les fondemens d'un Seminaire general pour ces Eglises.

La persecution s'estant allumée de toutes parts, ils furent contraints de differer d'entrer en personne dans les lieux de leurs Missions; & cependant ils firent passer secretement leurs Ecclesiastiques au Tonquin, à la Cochinchine, à Camboye, & ailleurs, où ils se sont appliquez à cultiver les Eglises nouvelles qu'ils y ont trouvées établies par les Peres Jesuites, qui en sont les veritables Fondateurs; mais qui pour lors en avoient esté bannis par de rigoureux Edits: & la suite des emplois de ces Ecclesiastiques est la principale matiere de cette Relation qu'on donne au jour pour faire connoistre de plus en plus ces importantes Missions, pour détromper ceux qui en parlent comme d'entreprises vaines &

chimeriques, ou qui pensent que les Ecclesiastiques ne sont pas propres à ces fonctions, & n'y peuvent reüssir, ou que le Ministere Episcopal n'y est pas si necessaire.

Il est vray qu'en publiant cette Relation on fait connoistre la difficulté de ces emplois Apostoliques, mais aussi l'on n'a pas dessein de la cacher; au contraire Messieurs les Evêques qui en ont à present la principale direction, desirent qu'elle soit connuë & considerée attentivement de ceux qui ressentiroient quelque attrait pour y consacrer leurs jours.

Ces Evesques ayant reconnu sur les lieux, divers obstacles qui se rencontrent en ces emplois, ont sur tout desiré qu'on ne leur envoyast aucun Missionnaire, qui n'eut éprouvé sa vocation pendant quelque temps: & dés lors ils donnerent ordre à leurs Correspondans en France de procurer l'établissement d'un Seminaire particulier pour preparer à ces grandes fonctions ceux de ce Royaume qui voudroient les suivre; ce qui fut executé à Paris dés l'année 1663. Et comme on espere que plusieurs bons sujets auront mouvemens de s'offrir pour ces Missions, on juge à propos de leur donner quelques avis.

Ils ne doivent pas ordinairement avoir passé quarante ans, parce que la memoire qui est si necessaire, pour apprendre les langues

Orientales commence à s'affoiblir à cet âge. Cette regle neanmoins peut recevoir quelque exception. Saint Xavier avoit passé cet âge quand il partit d'Europe pour les Indes Orientales, & nous en connoissons qui de nostre temps ayant plus de quarante ans sont allez en ces Missions, & y rendent encore de grands services.

Il faut qu'ils ayent au moins achevé leur Philosophie, & deux années de Theologie, laquelle ils pourront continuer au Seminaire de Paris, ou dans celuy de Siam.

Les Ecclesiastiques qui auront attrait de Dieu pour ces Missions doivent durant quelque temps exposer leurs pensées à un sage Directeur, & sur tout examiner les motifs qui les y portent, qui ne doivent estre qu'une pure charité pour le salut des ames, & une courageuse disposition de souffrir de grands travaux pour l'honneur de Nostre Seigneur.

Il n'est pas necessaire qu'ils ayent de si grandes forces de corps: le principal est qu'ils soient constans dans leurs entreprises, & qu'ils portent une disposition pour agir en toutes choses en esprit d'humilité, de charité & de concorde avec ceux que la Divine Providence associe à ce grand Oeuvre.

Ceux dont la vocation aura esté approuvée par un sage Directeur, pourront s'adresser par lettres au Superieur du Seminaire établi

à Paris, ruë du Bac faux bourg S. Germain, & l'informer de leurs diſpoſitions particulieres, de leurs emplois, de leurs études de leur âge, & du nom de celuy par l'avis duquel ils ſe ſeront conduits en cet Examen. Cet avis regarde ceux qui ſont dans les Provinces les plus éloignées de Paris.

Enfin, on avertit que les perſonnes Laïques doüées de grande vertu peuvent eſtre utiles à ces emplois.



TABLE
DES CHAPITRES
contenus en ce Livre.

PREMIERE PARTIE.
du Royaume de Siam.

SECONDE PARTIE.

Du Royaume de la Cochinchine.

TROISIE'ME PARTIE.

Du Royaume de Camboye.

QUATRIE'ME PARTIE.



RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES FRANCOIS

Au Royaume de Siam.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Religion Chrestienne à Siam, jusques vers la fin de l'anné 1666.

IL est à propos de commencer par ce Royaume, dautant que c'est celuy, où les Evesques François ont eu jusqu'à present leur principale residence, & d'où ils peuvent aisément se répandre dans tous les lieux de leurs Missions.

Il est situé dans l'Asie Orientale, entre le 10. & le 1 degré de latitude, & entre le 140. & 145. de longitude, dans la partie Meridionale de l'Inde, au delà

du Golfe de Bengale, & de la mer du Gange, dont i
est limité du costé de l'Occident ; ayant une autre me
en forme de Golfe du costé de l'Orient, qui le bor
ne en partie avec les montagnes du Royaume de Cam
boye. Il y a au Nord le Royaume de Pegu; & au mi
dy l'Estat de Malaque, & sa longueur qui s'estend d
l'un à l'autre, est de prés de trois cens lieuës ; Mai
il est bien plus estroit du Couchant au Levant, parc
que de ce costé-là il est serré entre deux mers qui l
font paroistre Peninsule, dont les costes ayans cinq
six cens lieuës de tour, luy ouvrent le passage dan
tous les Païs voisins, qui sont en grand nombre, &
les invitent aussi à venir trafiquer de toutes parts dan
ses Ports à cause de ses grandes richesses.

Il est divisé en onze Provinces, qui estoient autre
fois autant de Royaumes, & dont la principale s'ap
pelle Siam du nom de sa ville Capitale, que l'on nom
me aussi Juthia ou Odia ; mais elles sont toutes aujour
d'huy sous un mesme Roy, qui leur donne des Gouver
neurs comme il luy plaist, & qui estant Payen, souf
fre dans ses Estats le libre exercice de toutes sorte
de Religions ; si bien que l'on voit dans sa Ville roya
le une grande diversité de Nations, qui y exercen
toutes sans trouble leur Culte particulier, & l'on
parle plus de vingt langues differentes.

Les raisons qu'on a eues de s'y établir (aprés y avo
esté conduits sans y penser par la Providence) ont es
touchées fort au long par Mr de Bourges dans sa R
lation ; C'est pourquoy il seroit inutile de les repeter e
détail ; il suffira d'ajoûter que le saint Siege en ayan
esté informé, a donné son approbation à l'établiss
ment qu'on y projettoit, en estendant la Jurisdictio
des Evesques François, ses Vicaires Apostoliques, s
ce Royaume, & voulant que l'un d'eux y fist ordina
rement sa residence.

Ils ont cette obligation à nostre saint Pere le Pa

Clement IX. d'heureuſe memoire, qui voyant que la Chine, la Cochinchine & le Tonquin eſtoient fermez aux Vicaires Apoſtoliques par la perſecution, lors qu'ils arriverent aux Indes, & ſçachant d'ailleurs le bon accüeil que le Roy de Siam leur avoit fait ſur ſes terres, la ſituation avantageuſe de ſa Ville capitale, qui donne le nom à tout ſon Royaume, la commodité d'y apprendre les langues Orientales, & la facilité d'y entretenir commerce de lettres avec l'Europe, jugea qu'on ne pouvoit choiſir aucun lieu plus propre à eſtre le centre general de toutes les Miſſions d'Orient, où l'on pût perfectionner les Ouvriers Evangeliques qui ſeroient envoyez de France, former ceux qui viendroient des autres Royaumes des Indes, pour y prendre les premieres teintures de la vie Apoſtolique, & recevoir les uns & les autres comme dans un azile; lors qu'ayans eſté appliquez a quelque Miſſion, ils ſeroient obligez de ſe retirer dans le temps des perſecutions, ou bien appellez par leurs Superieurs dans les autres conjonctures.

Mr de Beryte eſtant arrivé à Siam en 1662. il y trouva deux Egliſes, dont l'une eſtoit gouvernée par les Peres de S. Dominique, & l'autre par les Peres Jeſuites: Elles contenoient en tout quinze cens Chreſtiens ramaſſez de differentes Nations. Il y avoit meſme quelques Japonois qui s'eſtoient refugiez dans ce païs, parce que la Foy eſtoit perſecutée dans le leur. Ils dirent à Mr de Beryte, que trois cens ſoixante & dix perſonnes de l'un & de l'autre ſexe y avoient eſté martyriſez l'année precedente, & que la ferveur des fideles y eſtoit toûjours tres-grande, bien qu'elle ne fuſt plus ſoûtenuë par l'uſage des Sacremens, ayans perdu tous leurs Preſtres. Mr de Beryte ſe ſentit vivement touché de cette nouvelle; & dans l'impuiſſance où il eſtoit d'aller ſecourir cette Egliſe ſouffrante, il pria ces bons Japonois d'écrire à leurs compatriotes,

pour leur témoigner la part qu'il prenoit à leurs combats, & le soin qu'il avoit eu d'informer le saint Siege & la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, de leur extréme besoin, & en mesme temps il leur fit donner avis, que s'ils avoient parmy eux quelques personnes capables du Sacerdoce, ils les luy envoyassent au plûtost pour les disposer aux saints Ordres.

Il seroit à souhaiter qu'ils se fussent prevalus de cette offre, mais il est à présumer que Mr de Beryte n'en a pas eu la consolation, puis qu'il n'en a rien mandé; il s'est vû obligé durant quelque temps de borner son zele dans l'estenduë de Siam, sans pouvoir vacquer à autre chose qu'à s'établit peu à peu, & à disposer ses Missionnaires par l'étude des langues, & par la retraite, aux Missions ausquelles il les destinoit.

Cette double application ne les a pas empesché tout à fait de traiter avec le prochain, soit pour entretenir ceux qui estoient déja Chrestiens, soit pour en convertir quelques autres qui ne l'estoient pas. On peut marquer icy en passant un trait de Providence dans le baptesme d'un jeune enfant, qui estant griévement malade, fut visité par les Missionnaires. Ils se sentirent inspirez de demander à Dieu sa guerison, sur la parole que ses parens leur donnerent de le faire baptiser, s'ils en obtenoient la santé par leurs prieres; Ils prononcerent donc sur luy l'Evangile de S. Jean, & Dieu ayant tiré ce malade du péril où il estoit, son pere & sa mere consentirent qu'on le baptisât; & peu de temps aprés s'estant presentez eux mesmes pour estre instruits, ils receurent le saint Baptesme avec quatre ou cinq autres personnes; ils voulurent mesme par reconnoissance faire present de ce cher fils à Nostre Seigneur, pour estre élevé dans le Séminaire de Siam, en compagnie de deux autres jeunes Neophytes âgez de treize ans, dont l'un ayant un beau naturel & un rare esprit,

paroissoit avoir de grandes dispositions à l'estat Ecclesiastique, & l'on apprenoit à tous les deux à lire, écrire, & parler le Portugais, qui est presque la seule langue Europeane, dont l'usage s'est repandu dans l'Orient.

Cependant Messieurs Hainques, Chevreüil & Deydier, s'estans disposez à entrer dans les Païs, où Mr de Beryte jugeroit à propos de les envoyer, il donna Mission aux deux premiers pour la Cochinchine, & au troisiéme pour le Tonquin, & ne reserva auprés de sa personne que Mr Laneau Missionnaire François, qui en écrit de la sorte dans une lettre du quatriéme Octobre 1666 Mr Deydier nous ayant quitté depuis quelques mois pour se rendre au Tonquin, je suis demeuré seul avec Mr de Beryte, & comme nous estions assez occupez, estans deux, je le suis à present si fort, que je ne m'acquite presque pas de la moitié de mon obligation, & je suis assuré qu'une bonne troupe d'ouvriers auroit de la peine à suffire; C'est ce qui me donne une extréme douleur.

De toutes ses occupations il n'en marque qu'une, qui consistoit à apprendre le Latin à une petite troupe d'Ecoliers; Mais Mr de Beryte les ramasse toutes ensemble en peu de mots dans sa lettre de la mesme année 1666. Nous avons, dit-il, à Siam quelques jeunes Siamois que le Roy nous a donné à instruire, des petites Ecoles pour nos Chrestiens, le soin de quelques Catechumenes, & la conduite d'une Paroisse; outre le détail de plusieurs autres affaires qui nous emportent beaucoup de temps, & qui nous font soûpirer aprés l'arrivée de ceux qui nous viennent trouver d'Europe; nous avons un extréme besoin qu'ils soient icy bien-tost, & en bon nombre; Car nous ne pouvons remplir les devoirs de tous nos emplois, qui demandent une grande application.

Bien que cette lettre soit imprimée tout au long dans

la relation de Mr d'Heliopolis, on a jugé necessaire d'en mettre ce petit extrait dans celle-cy, afin de faire voir la suite des choses, & de passer insensiblement à celles dont le public n'est pas encore informé, parce qu'on ne les a apprises que par les lettres qui ont esté receuës depuis ce temps-là.

CHAPITRE II.

Suite de l'estat de la Religion Chrestienne à Siam en 1667.

LA Lettre de Monsieur de Beryte en 1667. contient des choses assez belles pour estre transcrites: En voicy les termes. [Nostre Seigneur convertit toûjours à Siam quelques Gentils, & il y a quelque apparence d'une ample moisson, il semble que la grace veüille operer quelque chose dans l'esprit du Roy de Siam : Car il a voulu depuis peu voir à fond ce que la Religion Chrestienne enseigne ; Ce qui nous ayant esté rapporté, nous crûmes luy devoir faire present d'un recüeil d'Images en taille-douce, qui contient tous les Mysteres de la Vie & de la Passion de Nostre Seigneur, les douze Apostres, les quatre Evangelistes, les Fondateurs des principaux Ordres de Religieux, deux des plus illustres Saints de chaque Ordre, & les quatre fins dernieres ; Nous avions fait relier ce recüeil en France avec des feüillets blancs entre chaque Image, pour y pouvoir écrire en temps & lieu ce qu'elles signifient, & nous le donnâmes au Roy, dans le dessein d'exciter sa curiosité, esperans qu'il en demanderoit l'explication : Nous ne fûmes point trompez dans nôtre attente ; deux ou trois jours aprés qu'il l'eût reçeu, il envoya dire qu'il desiroit extrémement de sçavoir ce que signifioient ces portraits, & qu'on luy feroit plai-

ir d'en écrire l'explication dans les feüillets blancs en angues de Siam. Cet ouvrage a occupé environ deux nois Mr Laneau, qui ſçait lire, écrire, & parler cette angue. Il a eu l'avantage de ſe faire bien entendre dans es choſes de la Religion, en ayant appris les termes pendant le temps qu'il a demeuré avec les Preſtres des Idoles.

Si-toſt que cette piece fut en ſa perfection, elle fut preſentée au Roy, qui la communiqua aux plus conſiderables Docteurs de ſa Cour, & aprés l'avoir leuë & examinée, ils luy en firent leur rapport, & luy dirent que la Religion Chrêtienne eſtoit bonne, qu'elle enſeignoit des choſes fort relevées; mais que neanmoins celle dont ſa Majeſté faiſoit profeſſion eſtoit auſſi bonne. On a ſceu depuis que le Roy a dit en quelques rencontres qu'elle luy plaiſoit, & c'eſt aſſurément pour cette raiſon qu'il nous favoriſe encore plus qu'il n'a fait; de ſorte que s'eſtant ſouvenu de l'ordre qu'il avoit donné, qu'on nous envoyât des materiaux pour le baſtiment de noſtre Egliſe, il donna un nouveau commandement d'y ſatisfaire; enſuite dequoy l'on nous a livré le bois neceſſaire; & l'on a averty noſtre Interprete de ſe faire livrer les briques, & toutes les autres choſes dont nous aurions beſoin. Le Miniſtre d'Eſtat avoit tellement à cœur l'execution de ce que le Roy avoit ordonné, & il a d'ailleurs tant d'eſtime pour nous, qu'ayant rencontré noſtre Interprete dans une ſalle du Palais, où il avoit aſſemblé quelques Portugais avec le Commiſſaire du ſaint Office, pour des affaires temporelles, il luy demanda en leur preſence, ſi les Officiers du Roy avoient fourny ce que ſa Majeſté avoit commandé pour le baſtiment des Miſſionnaires François; & ayant répondu que cela ſeroit bien toſt fait, il dit: Hé bien voila le preſent du Roy accomply, mais je n'ay pas encore fait le mien; dites de ma part à Mr l'Eveſque, que je veux auſſi contribuer à baſtir ſon Egliſe.

Toutes ces belles dispositions estoient bien capable de donner de la joye aux Missionnaires, dans l'esperance de voir quelque coup de grace pour la conversion de cet Estat par celle du Roy : Mais ils ont eu sujet de craindre que les faveurs qu'ils reçoivent de ce Prince, ne procedent de la facilité dangereuse avec laquelle il écoute volontiers toutes les autres propositions qu'on luy fait d'ailleurs de changer de Religion. Il n'y a pas long temps qu'il fut sollicité d'embrasser l'Alcoran par une Ambassade magnifique de la Reine d'Achen, qui gouverne le plus considerable Royaume de l'Isle de Sumatra en la place de son frere, qui a embrassé la Religion de Mahomet. Il receut tres-bien son Ambassadeur, & l'on a remarqué depuis qu'il traite tres-favorablement ceux de cette malheureuse secte ; de sorte que Mr de Beryte dans une autre lettre de 1668. marquoit avec douleur son apprehension en ces termes ; Le plus grand empeschement que nous ayons à la Propagation de la Foy en ce Royaume, est le grand credit que les Mahometans y ont, le zele incroyable avec laquelle ils tâchent d'y établir leur fausse loy, les Charges qu'ils y possedent, le grand Commerce qu'ils y exercent, les intrigues qu'ils ont à la Cour, & les mesures qu'ils y ont prises de longue main, pour persuader au Roy de s'attacher à leur Religion, à l'exemple de plusieurs Princes Idolatres ses voisins. Et ce qui augmente encore de beaucoup nostre frayeur, c'est que depuis peu il est arrivé deux Ambassadeurs ; l'un d'Achen, l'autre de Golconde, avec quelques uns de leurs Docteurs pour faire de nouvelles instances sur ce sujet. On dit mesme que ce dernier Ambassadeur a obtenu une Permission de bâtir une Mosquée & des bains publics à Siam. Tout cela joint aux grands services que les Mahometans rendent aux Siamois, fait apprehender avec raison que le Mahometisme ne s'introduise enfin dans ce Royaume ; il n'y a point de bon

Chreſtien qui ne doive s'intereſſer auprés de Dieu pour détourner ce funeſte coup.

La conſolation qu'on peut avoir eſt, que toutes les Lettres des années ſuivantes ne diſent point que la choſe ait eſté faite, & celle de 1668. qui vient de nous apprendre les tentatives que l'on a faites auprés du Roy, nous apprend auſſi en meſme temps le Bapteſme d'un Mandarin, & la Conference d'un des Eccleſiaſtiques François avec le ſecond frere de ce Prince ſur la Religion Chreſtienne.

A l'égard du Mandarin l'on mande qu'étant amy intime du Miniſtre d'Eſtat, & ayant oüy parler de nôtre ſainte Foy, il envoya dire à Mr de Beryte qu'il auroit bien de la joye d'en entendre diſcourir. On y alla auſſi-toſt pour luy expoſer nos Myſteres qu'il écouta avec beaucoup d'attention, ne pouvant aſſez admirer la grandeur de la miſericorde de Dieu qui agiſſoit ſi puiſſamment ſur ſon ame, ce qui l'obligeoit de repeter ſouvent qu'il eſtoit charmé de la beauté & convaincu de la verité de noſtre Religion, ſuppliant inſtamment qu'on ne differât pas de le recevoir, puis qu'il eſtoit entierement reſolu à faire tout ce que l'on luy diroit pour meriter ce bon-heur.

Cette vocation parut ſi forte, & ſi divine qu'on le baptiſa dans ſa maiſon le 30. Janvier 1668. à cauſe d'une indiſpoſition qui le tenoit au lit depuis quelque mois. En ſuite dequoy on le diſpoſa aux Sacremens de Confirmation, d'Euchariſtie & d'Extreme-Onction, qu'il receut tous ſucceſſivement en cinquante jours qu'il vécut depuis le Bapteſme; ſa femme qui eſt auprés de la Reyne, en qualité de femme de Chambre, fut baptiſée treize jours aprés luy dans l'Egliſe des Miſſionnaires François, où elle euſt fait enterrer, ſi elle euſt pû, le corps de ſon mary aprés ſa mort, ainſi qu'il l'avoit deſiré durant ſa maladie, mais la prudence l'obligea de ceder au temps, & de ſouffrir qu'il fuſt

inhumé à la façon du païs, pour ne pas choquer ses Parens & le Ministre mesme, qui voulant honorer le Convoy de sa presence voulut aussi que la Ceremonie se fist à la maniere accoustumée dans ce Royaume.

Quant au second frere du Roy, il est fort probable qu'il auroit achevé sa Conversion, si sa naissance & son rang luy en eussent donné la liberté; mais souvent les Princes sont les victimes des raisons d'Estat. Celuy-cy ayant eu la curiosité de parcourir le Recüeil qu'on avoit presenté au Roy, & de lire l'explication qu'on y avoit inserée en langue du païs, aprés avoir demandé & obtenu permission d'en conferer avec les Missionnaires, il envoya un Mandarin pour convier Monsieur Laneau de l'aller trouver au Palais; & si-tost qu'il l'apperceut il le pressa de s'asseoir auprés de luy, en luy disant qu'il desiroit d'estre eclaircy sur nostre Religion, parce qu'il la trouvoit belle, & qu'il esperoit que le Dieu des Missionnaires estant tout Puissant comme ils le disoient, le pourroit guerir d'une Paralysie qui luy ostoit l'usage des pieds & des mains, depuis plus de douze ans. Mr Laneau prenant pour lors la parole commença à l'entretenir sur nos Mysteres, comme on a coûtume de le faire quand on traite avec ceux qui n'en ont jamais rien sceu, & qui veulent se faire instruire pour recevoir le Baptesme: Ce Prince y prit tant de goût, qu'il le pria de revenir plusieurs fois & aprés diverses Conversations durant trois Semaines, il confessa hautement qu'il n'y avoit qu'un seul vray Dieu, à qui il rendroit desormais ses adorations. En effet, quelques mois s'estans écoulez, & ayant fait prier Mr de Beryte de se rendre à deux journées de la ville de Siam, où la Cour estoit allée prendre le divertissement de la Chasse des Tigres, il luy declara le premier jour de Decembre 1667. qu'il ne reconnoissoit plus qu'un Dieu, Createur du Ciel & de la Terre, & qu'il l'adoroit plusieurs fois pendant le

our ; Il luy reïtera la mesme protestation le 6. de Janvier de l'année suivante 1668. dans une seconde visite que ce Prelat luy rendit à Siam au Palais du Roy.

Voila le moyen dont il a plû à Dieu de se servir pour ouvrir aux Missionnaires François la porte de ce Louvre, afin d'y prescher les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation. Mais comme c'est de luy que dépend la Conversion parfaite des Infideles, il n'y a que luy seul aussi qui connoisse quel sera le succés de cette belle ouverture à la Religion Chrestienne, que quelques Gentils embrassent toûjours de temps en temps, & peut estre que tout le Royaume l'embrasseroit aisément, si quelque Prince Chrestien en pressoit le Roy avec autant d'instance, que les Mahomettans le sollicitent de leur part pour prendre la leur.

Mr de Beryte passe ensuite dans la mesme lettre à l'état de son Seminaire, & il dit que le bâtiment est achevé aussi bien que son Cimetiere qu'il a fait élever de six pieds de terre & appuyer d'une muraille de briques, pour y pouvoir enterrer les corps dans le temps du débordement des eaux. Il avoit mandé la qualité de ce bâtiment par sa precedente de 1667. dont le cours ayant esté interrompu il est raisonnable d'en reprendre la suite.

Nous avons, dit-il, fait bâtir un assez grand corps de logis sur la place qui nous fut donnée l'an passé ; le premier estage est de briques, & le second de bois, où l'on a fait une Chapelle assez ample, sous laquelle pourront loger plusieurs Missionnaires. Comme il y a differentes Nations au tour de la ville de Siam dispersées en des villages separez, que les Portugais appellent Camps ; nous avons donné au nostre le nom de Camp de S. Joseph pour reconnoistre les faveurs receües par l'intercession de ce glorieux Patron de nos Missions ; & depuis cet établissement nous avons ressenti de nouveaux effets des graces du Ciel par la Conversion de

quelques Idolatres, qui est assez frequente, & par la vocation de plusieurs jeunes gens de divers Païs, qui estans entrez dans nostre petit Seminaire nous promettent de grands fruits.

Au reste il paroît bien que ce Seminaire est l'ouvrage de Dieu, puisqu'il y répand des benedictions si visibles, il commence fort à se peupler, & il y a apparence que dans peu nous y aurons plus de sujets que nous ne voudrons, à cause du peu d'ouvriers qui sont icy pour les instruire ; n'ayant auprés de moy que Mr Laneau qui y travaille avec une application & une fatigue incroyable. Plût à Dieu que j'eusse icy trente Missionnaires, je trouverois bien à les employer ; mais que peut-on faire avec un seul ? Nous y avons des Enfans qui nous sont donnez par leurs Parents. Les Japonois de cette residence nous prient qu'on leur fasse une Chapelle, & qu'on leur donne un Prestre pour la deservir. Nous travaillons avec bien de la consolation auprés de quelques Laos Captifs de guerre, qui sont dans un petit Village, assez éloigné de cette Ville, où l'on va tous les Dimanches leur dire la Messe ; leur simplicité, leur innocence, & leur pauvreté, jointe au peu d'inclination qu'ils ont d'estre plus à leur aise, sont admirables ; un peu de ris avec quelques herbes & quelques petits Poissons mal assaisonnez fait leur nourriture ordinaire ; ils sont contens quand ils ont quelques vieux morceaux de toile pour se couvrir, souvent on ne trouve pas dans leurs Confessions matiere d'absolution. Si les autres Laos sont d'un naturel aussi bon, il seroit bien facile d'y faire Mission avec grand succés ; mais bien loin de les pouvoir aller chercher dans leur païs, nous ne pouvons pas mesme vacquer à tous ceux qui sont auprés de nous. Des Ouvriers au nom de Dieu, des Ouvriers ; car il y a bien à travailler de tous côtez. Jusques icy ce sont ses paroles.

Il est aisé de croire que tous ceux qui les liront se-

ont attendris, & qu'ils se sentiront tout au moins obligez de prier le Maistre de la Moisson, d'envoyer des Moissonneurs dans son Champ, pour soulager ceux qui y sont déja Il est vray qu'on leur en a envoyé de temps en temps quelques-uns pour les secourir, mais leur nombre est si peu considerable en comparaison du besoin; qu'il n'y a pas dequoy satisfaire pleinement le zele des Personnes qui connoissent l'étenduë de leurs Missions. On croit neanmoins que le public sera bien-aise d'apprendre tous les noms de ceux qui se sont consacrez jusqu'à present à l'œuvre de ces Missions éloignées, & de voir en mesme temps par occasion les principales circonstances de leurs Voyages.

CHAPITRE III.

Premier Embarquement des Ecclesiastiques François pour les Indes Orientales.

Messieurs de Bourges, Deydier, Chevreüil, Hainques, Laneau, Brunel, Danville, Chereau, Perigaud & Brindeau furent les premiers, qui accompagnerent les trois Evesques François dans leur Voyage par terre les deux premiers se joignirent à Mr de Beryte, les deux suivans à Mr de Metellopolis, & les six autres à Mr d'Heliopolis dans son premier départ; il y a eu depuis quatorze Prestres qui sont partis en trois années differentes, & quelques autres se preparent de les suivre.

Ces derniers n'ont pas pris comme les precedens la route de terre, mais se sont tous embarquez sur les vaisseaux de la Compagnie Royale de France pour les Indes Orientales, à qui non seulement le Seminaire des Missions Etrangeres établi à Paris, mais aussi toutes les Missions d'Orient sont infiniment redevables.

On ne peut donner de plus grands témoignages de zele pour la Propagation de la Foy, que ceux que l'on a receus de tout le Corps en general & de tous Mrs les Directeurs en particulier. Ces Mrs animez par l'exemple du Roy, font gloire de joindre leurs bons offices à la protection que sa Majesté a toûjours donnée aux Evesques François, Vicaires Apostoliques des Indes avec une pieté & une magnificence digne du fils aîné de l'Eglise, qui se porte à étendre par tout les conquêtes de JESUS-CHRIST, & à soûtenir les hommes Apostoliques par son autorité & ses largesses. Messieurs de la Compagnie Royale secondent en ce poinct les intentions de sa Majesté, & comme ils reçoivent leurs plus nobles mouvemens de l'impression de Monsieur Colbert, à qui sa Majesté à confié le principal soin de l'entreprise du Commerce, ils entrent volontiers dans les sentimens de bonté que ce Ministre à témoigné en toutes rencontres aux Ecclesiastiques François qui sont sortis du Seminaire des Missions Estrangeres pour aller travailler aux Indes en qualité de Missionnaires Apostoliques. Le bon traitement qu'on leur a fait durant le cours de leurs Navigations par l'ordre ces Mrs, & la liberalité avec laquelle ils les ont défrayez dans leurs Vaisseaux & rafraîchis dans leurs Ports de correspondance, sont des preuves éclatantes de leur generosité ; & il y a lieu d'esperer que la Providence se servant d'eux pour faire passer en Orient des Ouvriers Evangeliques, elle benira leur Commerce d'une riche abondance, afin de mettre le comble à la felicité du Royaume.

Les premiers Ecclesiastiques partirent de Paris en Novembre 1665. & s'embarquerent à la Rochelle au mois de Mars de l'année suivante. Mr de Bourges, qui estoit revenu de Siam, & qui retournoit sur ses pas, fut le conducteur de la troupe, & il mena avec luy Mrs Lambert, Bouchard, Mahot, Guiard, & Sava-

y, ausquels il joignit au Madagascar Mr Frachey. Celuy cy estoit un homme de merite & d'experience, qui s'étoit disposé à suivre Mr d'Heliopolis dés son premier Voyage, mais une longue maladie le retint en France, & aprés sa guerison il étoit parti seul dans le dessein d'aller attendre dans l'Isle Dauphine la premiere occasion qui se presenteroit pour aller joindre les Evêques François. Durant le sejour qu'il y fit, il donna des marques de son zele, en joignant ses travaux à ceux de Mrs de la Mission de saint Lazare, qui le traiterent avec beaucoup de charité; & lors que Monsieur de Bourges passa, il prit parti avec luy, mais il n'alla pas jusqu'au terme, car estant tombé malade, il mourut tres-saintement au Royaume de Golconde.

Monsieur Lambert n'alla pas si loin, il fut attaqué d'une fiévre continuë qui l'emporta en peu de jours. Mr de Bourges qui étoit sur un autre vaisseau fut averti de l'extremité de son mal vers les costes de Guinée où une partie de la flotte rejoignit l'autre, aprés plus de quinze jours de separation; il trouva ce malade à l'agonie, hors de toute esperance, & le lendemain jour du tres-saint Sacrement il mourut, laissant tous ceux de la flotte & principalement Mr de Bourges & les autres Prestres François, dans une extrême douleur de sa perte. Il estoit frere de Mr de Beryte, & l'un des premiers Directeurs du Seminaire des Missions Etrangeres établi à Paris. Ce pieux Ecclesiastique avoit signalé son zele par tous les emplois de sa Profession, sur tout aux Missions de la Campagne, qui luy ont servi de disposition pour former le dessein de se consacrer au salut des Infidelles.

Cependant le vent estant contraire pour aller à l'Isle de S. Thomas, on resolut de relâcher au Bresil, où l'on arriva le 20. de Juillet en douze jours de Navigation. L'endroit où l'on moüilla estoit au 8. degré de latitude Meridionale, à la rade d'un lieu qui porte

deux noms, & qui s'appelle le Recif & Pernembourg. Le premier est le nom d'un Rocher qui donne commencement à une chaîne de montagnes qui continuë six ou sept cens lieuës le long de la coste de l'Amerique Meridionale, qui s'entrouvrent d'espace en espace. Et recevant les eaux de la Mer, forment des Ports, pour contenir les vaisseaux, & leur donner le moyen d'aller se mettre à couvert des vagues qui sont souvent furieuses en cette Coste. Le second est le nom d'un autre roche attachée à la terre-ferme & assez proche de la ville d'Olinde, qui estoit autrefois tres-considerable; mais les Holandois la ruinerent il y a quelques années, & les Portugais qui occupent toutes ces costes du Bresil la retablissent tous les jours.

Comme le Gouverneur de la Province avoit quelque défiance de la flotte Françoise, il se montra difficile en plusieurs choses. M[r] de Bourges fut prié de descendre à terre pour traiter avec luy, & il disposa si bien son esprit qu'il l'obligea d'abord à promettre tous les rafraîchissemens necessaires, mais il ne put obtenir de luy que nos vaisseaux entrassent dans ses Ports. Dieu y pourvû neanmoins par un evenement imprevû, car ce mesme Gouverneur ayant donné sujet au Roy son Maistre d'estre mal satisfait de sa conduite fut pris prisonnier sans qu'il se défiast de rien; mis aux fers dans la maison de Ville qui s'appelle Camera, & embarqué sur la flotte Portugaise qui retourna de la Baye de tous les Saints à Lisbonne; & dés qu'il fut arresté ceux qui avoient conduit cette affaire, offrirent & donnerent de bonne grace aux François tout ce qu'ils leur demanderent. Ainsi M[r] de Bourges reprit bien-tost la route des Indes & il arriva à Siam au mois de Février 1669. aprés plus de trois ans de fatigues.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Second embarquement des Ecclesiastiques François.

LA seconde troupe partit de Paris au mesme mois de la mesme année 1669. Elle n'étoit pas si nom-reuse que la premiere; car il n'y avoit que M s Lan-lois & Vachet accompagnez de Mr de Chamesson Gentil-homme François, qui ayant déja l'experience e cette longue navigation voulut bien tenir compa-nie à ces deux Missionnaires qu'il pouvoit beaucoup ervir par ses conseils, pendant le cours du Voyage. Ils rent voiles du Port-Louis au mois de Mars suivant, ır un vaisseau de la Compagnie Royale, qui les por-. d'abord au Cap-Verd où ils moüillerent pour se ra-aîchir. Ils avoient dessein d'entrer dans une Baye ccupée par les Holandois, mais le vent leur estant con-aire, ils entrerent dans l'Ance de Rufesque, qui est un ros village dont l'abord est plus difficile, & dont ils toient éloignez d'une lieuë. Le mesme soir que le aisseau fut ancré, quatre Neigres de ce Village vin-nt à leur bord sur un Canot tout d'une piece pour ffrir au Capitaine du vaisseau de la part de leur Gou-erneur tout ce qui dépendoit de luy. Ils apporterent our present une grosse Callebasse pleine de vin de Pal-ier, qui est une liqueur fort desagreable, & qu'ils esenterent dans un vaisseau fort dégoûtant. Le len-emain matin les quatre Personnes les plus considera-es du vaisseau allerent rendre visite à ce Gouverneur ui les avoit prevenus si obligeamment : la Chaloupe ui les portoit ne pût échoüer à cause que les vagues toient trop hautes; ainsi il falut que les matelots les ortassent sur leurs épaules jusques sur le sable, où ayant

mis pied à terre, ils furent conduits à la maison d
Gouverneur, que l'on nomme l'Alquier, c'est-à-dire
le maistre du Village. Ils passerent par une espece d
labyrinthe de plusieurs ruës bordées d'une muraille d
Joncs de la hauteur d'un homme & aprés quantité d
détours ils entrerent dans une court ronde enfermée d
mesmes murailles, où ils apperceurent deux Cases
dont la figure represente celle des ruches de nos mo
ches à miel, excepté qu'elles estoient plus hautes, pl
spacieuses & mieux fabriquées, mais non pas plus pro
pres au dedans; car il n'y a rien de plus sale que l
Afriquains. L'une de ces Cases estoit pour les femm
de l'Alquier & l'autre pour luy. Il s'estoit disposé à r
cevoir la députation, en se tenant assis sur une natte da
sa court, il avoit à ses côtez dix ou douze Courtisa
noirs, dont trois ou quatre étoient armez d'une S
gaye, d'un Arc & d'un Carquois, sans autre habit qu'
morceau de toile qui est la seule marque de leur p
deur, si on peut dire neanmoins qu'il leur reste quelq
chose de ce sentiment d'honnesteté naturelle, puisqu'
se font un honneur d'exposer celuy de leurs propres f
les & de leurs plus proches Parentes à tous les Eur
peans qui passent, comme l'un d'eux le fit pour lo
à l'égard d'un Gentil-homme François qui ayant reç
cette civilité pretenduë comme une injure effectiv
dît à cet Idolatre qu'il luy faisoit un affront sign
de luy faire une proposition si brutale, que Dieu d
fendoit à tous les hommes ces sortes de commer
sous peine de brûler eternellement dans l'Enfer; que
juste Dieu sçauroit bien se vanger quelque jour de to
ceux qui estoient assez malheureux pour inviter les a
tres à contrevenir à ses Loix dans cette matiere, &
qu'enfin il falloit quitter absolument cette infame co
tume du Païs, qui entraînoit aprés soy la perte de l'a
me, & de tous les plaisirs eternels du Paradis, qui n
se donnoient qu'aux personnes chastes.

L'Alquier est vêtu d'une maniere qui le distingue du commun : car au lieu que les autres sont presque tout nuds, il porte une chemise assez large de toile bleuë qui luy descend jusqu'aux genoux, & quand il paroist en Ceremonie comme il fit en cette occasion, il met sur sa teste une espece de coëffe de nuit ; car on remarqua à sa contenance que cet ornement l'embarassoit, & qu'il n'y estoit pas accoûtumé. Il portoit aussi pour marque de sa Noblesse une épée sans autre baudrier que sa main dont il se servoit pour la tenir : encore le faisoit-il de si mauvaise grace & d'une maniere si ridicule, qu'il étoit aisé de voir qu'il n'étoit pas fort experimenté dans l'usage que l'on fait de cet instrument. Aussi n'est-ce pas celuy auquel il se fie le plus pour sa défense, mais il attache à ses bras, à sa teste, à son col, & à quelques autres endroits du corps, des Holets, qui sont des billets superstitieux, qui sont écrits en Caracteres Arabiques & couverts d'un morceau de cuir que les Habitans de cette côte achetent fort cher de leurs Devins ; dont toute la science consiste à sçavoir quelques mots d'Arabe qu'ils mettent sur du papier pour les vendre comme des preservatifs ; car le mot de Holet signe conservateur de la personne.

Quand on aborda le Gouverneur, au lieu de compliment, & de harangue, on luy presenta une bouteille d'eau de vie, & on luy en bailla en suite plusieurs autres, pour l'eau & le bois que l'on prit sur ses terres : puis on prit congé de luy pour aller se pourvoir des choses dont on étoit convenu. Au sortir de sa maison, les François allerent à la faiturie des Portugais, où l'Alquier les accompagna sans ceremonie. Ils furent tres bien receus & on leur donna un repas fort propre, quoy qu'il n'y eût ny pain de bled, ny vin de vigne, à cause qu'il y avoit long-temps qu'aucun vaisseau de Lisbonne n'avoit moüillé à cette rade, & ce qui consola le plus les Ecclesiastiques Missionnai-

res fut l'occasion que ces Mrs les Portugais leur donnerent de faire presque toutes leurs fonctions Apostoliques en un mesme jour ; car ils firent baptiser six de leurs enfans, & ils se confesserent à Mr Langlois qui sçavoit assez leur langue pour les entendre, & ensuite ils communierent avec beaucoup de pieté à la sainte Messe qu'on leur dit dans leur Chapelle.

Cinq jours s'estant écoulez à faire toutes les provisions necessaires, on leva les ancres le 13. jour de May pour aller droit à l'Isle de Bourbon, où l'on arriva vers la fin d'Aoust, & où l'on fit assez de sejour pour y remarquer les beautez que la nature y a rassemblées. Voicy en peu de paroles la description que Monsieur Vachet en envoya.

CHAPITRE V.

Description de l'Isle de Bourbon.

CEtte Isle meriteroit, dit-il, d'estre peuplée comme la France : il semble que la terre, l'air, les rivieres & la mer disputent à l'envie à qui la rendra plus agreable.

La terre n'a pas besoin d'estre cultivée, quoy qu'elle rapporte deux & trois fois l'an, il suffit de semer pour receüillir au centuple : le bled qu'on y receüille est beaucoup plus beau que la semence qu'on y porte de France ou des Indes ; les fruits y ont un goust admirables ; les legumes y poussent dans toutes les saisons & toutes les plantes, mesme celles qu'on y a transplantées des autres Païs ; le Tabac, les Ananas, les Bannannes, qu'on appelle autrement figues d'Adam, la vigne, les dates y croissent avec une merveilleuse fecondité, le sucre mesme qui demande tant de soin dans les autres Isles, y vient si abondamment & si facile-

ment de luy-mesme, qu'il n'y a point d'autre travail que celuy de la recolte.

Les differentes découvertes de quelques métaux que l'on y a fait par hazard dans quelques-unes de ses campagnes & de ses collines, fait croire qu'on y trouveroit peut-estre aisément des mines de fer, d'étain, de plomb, d'argent & d'or, si on en faisoit la recherche avec soin.

Les bois y sont si pleins de chévres, de cabrils & d'autres bestes, que sans poudre, ny plomb, on fait tous les jours une chasse suffisante pour nourrir les Habitans de l'Isle, & pour rafraîchir les vaisseaux qui sont quelquefois à la rade. Le plaisir de la promenade est grand, car outre que les arbres sont beaux, on y rencontre toute sorte de gibier, & particulierement des tortuës qui pesent sept & huit cens livres, aussi sont-elles d'une prodigieuse grosseur. Il n'y a aucun animal carnassier dont on doive craindre l'attaque, il n'y a ny serpens, ni viperes, ni scorpions, & on peut marcher & reposer par tout sur l'herbe en asseurance.

L'air y est si pur & si sain, que dés qu'on le peut respirer on est guery quelque malade qu'on soit. Nous avions dans nostre vaisseau des Matelots moribonds, qui estant descendus à terre furent en peu de jours parfaitement remis. On y void voltiger incessamment un si grand nombre d'oiseaux de toutes sortes d'especes, qu'un homme en se promenant peut sans peine avec une seule baguette à la main sans arme à feu, en tuër autant qu'il luy en faut pour luy, & pour une compagnie assez nombreuse. Ceux qu'on y voit plus frequemment sont les pigeons ramiers, cailles, merles, grives, huppes, perdrix qui ne sont pas plus grosses que les cailles: & la chasse de ces dernieres; est fort divertissante, parce qu'on les prend à force de les lasser en les poursuivant.

Il y a outre cela un certain oiseau qui a quelque rap-

port avec le faucon, & qui donne souvent de l'exercice aux nouveaux venus dans l'Isle. Il aime naturellement si fort le rouge, que quand il apperçoit un Matelot coëffé de cette couleur, il fond avec autant d'impetuosité que d'adresse sur sa teste ; & sans le blesser emporte son bonnet sur le haut d'un arbre où il s'en joüe de la maniere du monde la plus agreable.

Les eaux y sont si bien-faisantes qu'elles ne cedent en rien à celles qui sont les plus fameuses en France par leurs effets salutaires. Les rivieres fournissent tant de poissons differens, que l'on est surpris de la multitude de ceux qu'on y pesche, & la mer nourrit sur la coste des tortuës si grosses que quatre Matelots ont souvent assez de peine à en tourner une seule sur le dos; car c'est ainsi qu'on les prend durant la nuit, lorsqu'elles vont terrir sur le sable ; & quarante personnes y trouvent dequoy faire un bon repas. Enfin, je n'ay jamais veu un si beau Païs, & il me semble que c'est un vray Paradis-terrestre où la nature a reüny tous ses charmes.

Voilà ce qu'en dit cet Ecclesiastique, qui ajoûte ensuite qu'aprés qu'on eut pris toute sorte de rafraîchissemens, l'équipage ayant recouvré la santé & les forces, il se remit en mer pour reprendre la route de Madagascar & aller droit au fort Dauphin, où il fut receu avec Mr Langlois son cher Confrere dans la maison de Mrs de S. Lazare, qui voulurent les loger durant leur sejour & qui les traiterent avec toute la Charité & la cordialité ordinaire, qui est le propre caractere de la Congregation de la Mission.

CHAPITRE VI.

Sejour de Messieurs Vachet & Langlois au Madagascar & à Surate.

IL estoit bien juste que ces deux passans soulageassent leurs hostes dans l'administration de leur Eglise; c'est-pourquoy dés que Mr Langlois qui estoit arrivé malade fut rétably, Mr Vachet & luy partagerent entr'eux tout le travail, principalement aprés la mort d'un de Mrs de S. Lazare & durant la maladie, & la convalescence des deux autres qui estoient les deux seuls Ouvriers Evangeliques de cette Isle, & qui furent reduits en mesme temps à l'extrémité. Ainsi Mrs Vachet & Langlois suppléerent à leurs fonctions Curiales: l'un demeuroit au Fort Dauphin les Dimanches & Festes pour y administrer les Sacremens, & pour y faire les Instructions, Prônes & Exhortations ordinaires, pendant que l'autre alloit par la Campagne pour l'utilité des Habitans éloignez du Fort. Ce dernier employ fatigua si fort Mr Langlois qu'il retomba malade & peu s'en falut qu'il ne mourust, mais Dieu le voulut reserver à d'autres travaux dans les Indes, pour lesquelles il s'embarqua avec Mr Vachet & M. de Chamesson le 16. Aoust 1670. & ils n'arriverent à Surate que le 16. d'Octobre de la mesme année; un peu aprés que Syvagi, ennemy du grand Mogol, eut pillé pour la seconde fois cette fameuse Ville où il avoit brûlé plus de quinze cens maisons, & pris, comme on disoit, plus de vingt millions d'argent; sans y comprendre les chevaux de prix, & les étoffes de soye, d'argent & d'or; non plus que les pierres pretieuses, les perles fines dont il fit asseurément un grand butin; car lorsqu'il pilla la premiere fois Sura-

te, on dit qu'il trouva dans une ſeule maiſon vingt-deux livres de perles fines, rondes & percées, d'une valeur ineſtimable. Il n'y eut que les François, les Anglois & les Holandois qui furent à couvert dans leurs magazins : & le General de ces Corſaires eut tant de reſpect pour le R. P. Ambroiſe de Preuilly, Capucin de la Province de Touraine, Superieur de cette Miſſion, qu'il defendit à ſes gens de toucher ny à ſa perſonne, ny à ſa maiſon. De ſorte qu'elle ſervit d'azile à pluſieurs Marchands Chrétiens qui y retirerent la meilleure partie de leurs effets.

Ce digne Religieux a tant de credit, non ſeulement ſur les Catholiques, mais meſme ſur les Heretiques, les Mahometans & les Mores, qu'il eſt l'arbitre general de tous les differends qui naiſſent entre toutes ces diverſes Nations qui trafiquent en ce Païs. Les voleurs meſme ont de la veneration pour luy, & il y parut bien dans une autre rencontre dans laquelle un Corſaire du Malabar ayant ſurpris Surate, commanda que la maiſon de ce Pere fût épargnée, & défendit meſme de toucher à ſes voiſins, ſous peine de la vie. Il s'eſt acquis cette eſtime generale par l'integrité de ſes mœurs, & par la douceur de ſon zele. Il fait tous les Dimanches trois Diſcours, l'un en François, l'autre en Portugais, & le troiſiéme en la langue des Mores, & quoy qu'il ne ſoit ſoulagé que de deux Miſſionnaires de ſon Ordre qui ont chacun leur employ particulier, il fait des fruits conſiderables. Il rendit toute ſorte de bons offices aux Eccleſiaſtiques François dans le ſejour qu'ils firent à Surate, où ils demeurerent plus de cinq mois ſans trouver d'occaſion pour partir : & vers le 20. de May de l'année 1671. ils monterent ſur un vaiſſeau Armenien qui eſtoit fort incommode à cauſe qu'il étoit petit, & que les chaleurs eſtoient grandes, mais l'eſperance qu'ils avoient de n'eſtre que deux mois dans cette navigation, jointe au deſir d'eſtre au plûtoſt

upres de Monſieur de Beryte & de ſouffrir quelque choſe pour Noſtre Seigneur, les fit paſſer pareſſus toutes les difficultez, & ils arriverent heureuſement à Siam dés le commencement de Juillet de la meſme année.

CHAPITRE VII.

Troiſiéme embarquement des Eccleſiaſtiques François.

LA troiſiéme troupe fut celle que Mr d'Heliopolis mena avec luy dans ſon ſecond Voyage en 1670. Ceux qui l'accompagnerent furent Mrs Courtaulin de Maguelonne, Sevin, Forget, Gayme, Chanebois & Loteaux, ſans parler de trois ou quatre Laïques. Ils furent trois ſemaines au Port-Loüis avant que de s'embarquer; & pour employer utilement ce temps-là, ils firent une petite Miſſion dans le Port où ils eſtoient, & ſur la fin M d'Heliopolis donna quatre ou cinq fois la Confirmation à la priere de Monſieur l'Eveſque de Vannes, qui ayant ſçeu le fruit qu'avoient fait ces Miſſionnaires paſſagers, crut que leur Miſſion pouvoit ſuppléer à celle qu'il avoit deſſein d'envoyer exprés en ce lieu-là.

Le jour du départ eſtant venu, ils ſe ſeparerent ſur trois vaiſſeaux de la Compagnie Royale de France, que l'on appelloit le Dauphin, le Phœnix & le Vautour, & ils ſortirent du Port l'11. Avril à la faveur d'un vent de Nord, qui s'eſtant bien-toſt tourné à l'Oüeſt, les obligea de jetter l'encre aprés dix lieües de navigation à la rade de l'Iſle de Groüêz, d'où ils ſe remirent en mer le 16. mais le vent s'eſtant changé tout d'un coup rechaſſa le Dauphin dans le Port. Monſieur d'Heliopolis qui eſtoit monté deſſus ce bord, ob-

tint de Mrs les Directeurs son passage, & celuy de tous ses Ecclesiastiques sur les deux autres, mais auparavant que de partir de Groüêz il y confirma plusieurs Personnes qui prirent cette occasion impreveuë de la main de la Providence.

Si-tost que le vent parut propre, Mr d'Heliopolis s'embarqua avec quatre Missionnaires sur le Phœnix & mit les deux autres sur le Vautour, qui estoit moins grand & moins commode, & ayant mis à la voile le 10. de May, ils allerent moüiller le 18. de Juin à la Baye de Rufisque à quatre ou cinq lieuës de la pointe du Cap-Verd.

CHAPITRE VIII.

Description du Cap-Verd.

ILs demeurerent-là quinze jours, pendant lesquels les Ecclesiastiques François eurent le temps de connoistre le Païs, dont voicy quelques particularitez écrites par un d'eux en ces termes.

La Baye où nous estions est tout proche d'une petite Isle, où les Holandois ont une forteresse, & dont les Habitans sont grands & assez bienfaits, mais fort noirs & fort insolens larrons, quand ils ont quelque avantage sur ceux qu'ils rencontrent. Ils ont un Roy à dix dix journées delà dans les terres, qui est fort absolu & fort severe, & qui non seulement change de temps en temps les Gouverneurs de chaque lieu, mais qui a mesme le pouvoir de vendre ses sujets quand bon luy semble. Leur naturel n'est guere different de celuy des autres Negres d'Afrique; ils n'ont pas encore l'usage des armes à feu, ils se servent seulement de l'Arc & de la Sagaye, & leurs habits consistent en un peu de toile qui les couvre à demy-corps. Nous vîmes

eux de leurs Villages, dont les maiſons ſont faites de
oncs, d'une figure ſemblable à celle de nos ruches à
miel. Toute leur nourriture eſt un peu de miel & quelquefois du poiſſon ſec & puant. Leur breuvage eſt du
vin de Palme ; leur langue eſt particuliere entr'eux,
mais avec les Etrangers, ils ſe ſervent d un certain jargon composé de Holandois & de Portugais, meſlé de
quelque mots de noſtre langue Françoiſe. Leur Religion eſt un libertinage appuyé ſur un reſte de Mahometiſme. Il y a apparence que quelque Cacis ont autrefois paſſé dans ces terres. Ils ont parmy eux des Negres auſſi ignorans qu'eux, qui leur ſervent de Prêtres, & qu'ils nomment Marabous. Enfin, ils ont receu des Mores la Polygamie, l'averſion pour la chair de
Porc, & la maniere de prier. Ils n'ont ny Temple, ny
Sacrifices, & la plus grande marque de leur Religion,
eſt de porter à leur tête & à leur col dans des petits ſacs
des billets qu'ils appellent Grigri, c'eſt-à-dire, Eſcrits,
qu'ils reçoivent de leurs Marabous, & que la ſuperſtition leur fait croire avoir grande vertu contre toutes ſortes de maladies.

S'il ſe trouvoit des Perſonnes qui euſſent aſſez de
zele, de courage, & de patience pour vouloir ſe dévoüer à la converſion de ces Peuples, comme ils auroient beaucoup de ſouffrances à eſſuyer dans la culture de cette vigne entierement abandonnée, je ne doute pas qu'ils n'y receuſſent auſſi bien des graces & des
conſolations de Dieu, pourveu qu'ils y travaillaſſent
en bons Ouvriers, avec perſeverance juſqu'à la fin,
ſans ſe rebuter des difficultez ny des maladies, ny du
peu de progrez qu'ils feroient peut-eſtre au commencement, mais attendant tout le fruit de leur travail au
temps & en la maniere qu'il plairoit à celuy qui peut
tout ſeul luy donner ſon commencement, ſon progrez
& ſa perfection.

La terre eſt ſi ſterile qu'il n'y vient que du mil, du

tabac, quelques Palmiers & quelques méchantes her bes seiches dont se nourrissent les Animaux. L'air estoit si chaud pendant que nous y demeurâmes, qu le Poisson qu'on y peschoit pouvoit à peine estre si heures sans se corrompre. L'eau est tres-rare & mauvaise qu'il n'est pas à propos d'en faire une grar de provision pour les équipages de mer. On y trouv des bœufs, des chévres, des poules, & l'on peut mes me s'y rafraîchir de bon gibier, comme touttres & pin tades, semblables en grosseur à nos faïzans de Frar ce, sans parler de tout le reste qu'on y trouve en abor dance & que l'on prend aisément, pourveu que l'c ait un homme du lieu où on chasse, qui veüille serv. de guide; les forests estant bien fournies de cerfs, bi ches, liévres, qui ne manquent pas aux bons Chasseurs non plus que les singes & les perroquets.

Pendant le temps qu'on y fut, Mr d'Heliopolis ad ministra les Sacremens à quinze ou vingt Chrestiens qui estant ou Portugais ou descendus d'eux par un le gitime mariage avec des femmes Negresses, estoien de couleur olivastre, comme sont la plus part de ceu des Indes.

Il y eut aussi quelques Negres qui s'adresserent à un Ecclesiastique François, & qui luy parurent d'ur naturel assez docile. Je crois, dit-il, que l'on pourroi faire icy du bien pour les Ames, j'ay veu des person nes âgées qui se laissoient instruire sans peine, j'ay in terrogé des plus habiles, & ay fait mesme quelques questions au Gouverneur du Païs; & un soir entr'au tres, disant mon Office sur le bord de la mer, je fus abordé par un venerable Vieillard qui avoit tout l'ai du grand Marabout, c'est-à-dire du grand Prestre. Il me demanda ce que je faisois, je luy dis par mon Inter prete, que je priois mon Dieu, & aussi-tost il se mit à faire plusieurs grimaces, disant qu'il prioit aussi le sien. Je pris occasion de luy demander ce que c'estoit

ue son Dieu, & combien il en reconnoissoit. Il me
pondit des choses si ridicules qu'il me fit pitié ; il
emeura neanmoins d'accord qu'il n'y avoit qu'un
ieu, & qu'il faloit détester Mahomet. Je pris en sui-
la parole, & je dis quelque chose du vray Dieu,
ue nous adorons, qu'il engendroit de toute Eternité
n Fils égal à luy-mesme, qui s'étoit fait homme pour
ous. Il m'interrompit en cet endroit, & me dit, Qui
t donc ce Fils, dont tu me parles? Est-ce toy? Non
ly dis-je, ce n'est pas moy qui suis le Fils de Dieu,
ais je suis envoyé de la part de ce grand Dieu, pour
faire connoître à tous les hommes, & je te l'appren-
ray demain. Il ne manqua pas de me venir voir le
ur suivant dans la Case d'un Portugais chez qui j'e-
ois logé, & aprés que je luy eus expliqué les princi-
aux mysteres de nostre sainte Religion, il me dit
u'il penseroit à tout cela, & me revint voir ensuite
lusieurs fois.

Un autre qui est le premier du lieu où nous estions,
yant appris les principes de nostre Foy dans une pe-
te conversation avec un de nos Confreres que j'ac-
ompagnois, se jetta à nos pieds admirant ce que nous
ly disions, & comme nous voulions voir la disposition
e son cœur, nous luy demandâmes pour le sonder,
'il vouloit qu'on le baptisast, mais il s'en excusa pour
ors sur ce qu'il craignoit que ses Parens, & le Roy
nesme ne fussent irritez de voir un homme de sa qua-
té quitter si promptement la Religion de l'Estat.
Nous luy montrâmes que toutes ces considerations
'estoient rien en comparaison d'une eternité bien-
eureuse ou malheureuse : & comme il se vit pressé, il
e mit à pleurer à chaudes larmes en nous conjurant
le demeurer quelque temps pour l'instruire & qu'au-
si-tost qu'il sçauroit nos Mysteres il se feroit bapti-
ser ; mais luy ayant dit que l'ordre de Dieu nous ap-
pelloit ailleurs, il nous offrit de nous nourrir durant

un an, nous asseurant qu'il avoit du mil, du ris, d
vin de Palme & du Poisson, & qu'il nous prometto
de se presenter luy mesme, & ses femmes au Bapte
me à la fin de l'année. Nous luy fimes entendre qu
s'il recevoit ce Sacrement avec ses femmes, il ne pour
roit retenir que la premiere, il nous promit qu'il ne re
tiendroit que celle-là, & qu'il feroit baptizer tous se
enfans. Toutes ses réponses me gagnerent si fort l
cœur, que j'aurois volontiers consenty à demeure
là, dans l'esperance de convertir avec le temps tout
la ville de Rufisque, qui est fort marchande, à caus
qu'elle est située sur le bord de la mer : mais Mon
sieur d'Hèliopolis me dît quand je luy en fis la pro
position, que ce Païs là n'estoit pas de sa Mission
qu'il ne faloit pas prendre le change, & qu'il y avoi
des millions d'Ames qui nous attendoient plus loin
Voila comme on trouve à travailler par tout, & je n
sçay ce que pourront répondre au jour du Jugemen
tant de Prestres qui ne font rien en Europe, pendan
que les Ames perissent en foule faute d'instruction &
de lumiere. C'est la reflexion que je fais souvent icy
en attendant nostre départ, qui sera comme j'espere
bien-tost; car le vaisseau que nous avions laissé au Port
Loüis nous a rejoint heureusement à cette rade ; &
dés qu'il aura pris des Provisions, nous ferons voile.

Ce vaisseau dont il parle est le Dauphin, qui arriva au Cap-Verd trois jours aprés les autres, quoy qu'ils fussent partis du Port Loüis plus de douze jours avant luy. Ce fut là que ces Missionnaires qui estoient fort incommodez sur le Vautour, entrerent dans le bord du Dauphin, & les trois Navires ayant levé les ancres le 2. jour de Juillet, ils avancerent de compagnie avec assez de bon-heur jusqu'à l'onziéme du mesme mois, que le Dauphin ayant esté démastè de son mast de beaupré & de son mast de mesene, & les autres Vaisseaux s'estant arrestez auprés de luy pour le

écourir jusqu'au dix-huit, il leur donna enfin, la liberté de continuër leur Navigation comme auparavant jusqu'au 30. mais le Vautour estant bien meilleur voilier que les autres, il se separa d'eux ce jour-là pour faire plus de diligence : & en effet il arriva à Surate le 17. Janvier 1671. ainsi que nous l'apprend une lettre de Mr de Chamesson qui n'en estoit pas encore party pour Siam lors qu'il vint moüiller à la rade, les deux autres demeurerent seuls ensemble jusqu'au 16. de Septembre que le Dauphin ennuyé des longueurs du Phœnix fut obligé de le quiter.

Ces deux Vaisseaux prirent une route bien differente. Le Dauphin ayant assemblé son Conseil le 24. du mesme mois, fut obligé de cingler vers le Bresil, & il relascha à la Baye de tous les Saints le 5. Octobre ; c'est-à-dire le mesme jour que le Vautour mouïlla au Cap de bonne Esperance, où le Phœnix n'arriva que l'11. Novembre de la mesme année 1670

CHAPITRE IX.

Description de la Baye de tous les Saints & du Mosambique.

QUoy que la Baye de tous les Saints soit assez connuë, on a crû qu'on pouvoit inserer en cet endroit ce qu'un Missionnaire en écrit. Elle est située, dit-il, à 15. degrez de latitude du costé du midy, & à 340. de longitude, & de variation environ cinq degrés vers le Levant. Elle est une des plus belles, des plus grandes, & des plus seures qui se voyent, ayant environ dix ou douze lieuës de circuit ; car il y peut mouïller mille ou douze cens Vaisseaux à leur aise sans se choquer les uns les autres, & sans craindre aucun coup de vent qui puisse leur nuire, comme le Dauphin l'ex-

perimenta pendant prés de trois mois qu'il y fut. Ell
a ſon entrée au Midy, au Septentrion les montagne
Tapagippes, au Couchant l'Iſle de Taparie, & un pe
plus avant quelques montagnes fort hautes ; & au Le
vant la ville de ſaint Salvador, qu'on appelle indiffe
remment *la Baya de todos los ſanctos,* ou bien *ſan Sal
vador.*

Cette Ville eſt la Capitale de tout le Breſil, le Sie
ge Epiſcopal, le lieu où reſident les principaux Gou-
verneurs du païs, & ſon gouvernement particulier eſ
l'un des plus conſiderables dont le Roy de Portuga
favoriſe ſes meilleurs ſujets dans toute l'étenduë de ſe
Etats. Elle eſt diviſée en haute & baſſe ville par une
montagne aſſez rude, qui rend le chemin de la haute
fort difficile, & elle n'a que deux Portes, l'une au Sep-
tentrion, & l'autre au Midy.

Les bâtimens en ſont aſſez beaux pour le païs, ou-
verts de tous coſtez ſans aucunes vitres, ny chaſſis du-
rant le jour, les dedans ſont ſans tapiſſerie, & ſans au-
cun autre ornement : les Egliſes meſme ne ſont parées
que de quelques papiers aſſez bien peints, qui ne ſont
tendus que les jours de Feſte, mais la dorure & l'ar-
genterie ny manquent pas. Celle des Jeſuites quand
elle ſera achevée ſera tres magnifique, eſtant bâtie tou-
te de marbe apporté d'Europe. Outre cela il y en a
pluſieurs autres fort belles. Sans compter les ſimples
Chapelles, la premiere eſt la Cathedrale, la ſeconde
eſt celle de la Miſericorde, que nous appellerions en
France la Charité ou l'Hoſtel-Dieu, en ſuite celle des
Carmes Déchauſſez, une autre des Mitigez, celle des
Capuches qui ſont une reforme particuliere de l'Or-
dre de ſaint François d'Aſſiſe en Portugal, celles des
Benedictins Reformez qui ont un Abbé Regulier por-
tant Croſſe & Mitre, & deux Paroiſſes pour la baſſe
Ville & les Faux-bourgs.

Il y a cinq a ſix mille Habitans : on y voit beau-
coup

oup de Prêtres & de Religieux & peu de Soldats ; les
sclaves y sont en usage, l'on rend la Justice dans une
urisdiction Royale, mais subalterne, composée de dou-
e ou quinze Officiers, & comme leurs jugemens ne
ont pas en dernier ressort, on en appelle à la Cour
ouveraine de Lisbonne.

La richesse du païs ne consiste qu'en sucre & tabac,
ont quelques-uns font grand trafic, mais les autres ne
en servent que par maniere de commutation pour
voir des vivres, & des étoffes qu'on apporte de Por-
ugal, & dont ils ont besoin pour leur entretien. Les
apuis, qui sont les naturels du païs, empêchent de
enetrer plus avant dans la terre : les Portugais ont
ait tout ce qu'ils ont pû pour les vaincre, mais voyant
u'ils n'en pouvoient venir à bout, à causes des va-
es & épaisses forests où ils se retirent, & que lors
u'ils en tuoient un, il en renaissoit cent autres, ils se
ont contentez du peu de terrein qu'ils avoient, sans rien
ntreprendre davantage sur eux.

Les Tapuis sont presque aussi blancs que les Euro-
eans ; ils ont la Chevelure longue & noire, le visa-
e assez doux, la physionomie si honneste qu'il ny pa-
oist rien de sauvage. C'est peut-estre, pour cette rai-
n que lors que les Portugais en prennent quelques-
ns, ils ne les traittent pas en Esclaves, aussi n'en
nt-il pas l'esprit, mais plûtost il paroît dans leur ge-
e, je ne sçay quoy d'élevé au dessus de tous les Peu-
es de l'Amerique. Les Peres Jesuites qui ont une
pplication particuliere à la conqueste des Ames dans
us les lieux où leur Compagnie les envoye, y ont
n de leurs Peres qui y fait de tres-grands fruits ; il
t Holandois de nation, il s'employe auprés des na-
rels du pays, je l'ay entretenu quelque temps, &
y reconnu en luy les qualitez d'un vray Mission-
aire.

La terre n'est pas fertile, elle ne produit ny blé ny

vin ; mais ſeulement des legumes en petit nombre, des citrons, oranges, melons, & meſmes d'autres fruits inconnus en France.

Il eſt aiſé de voir que l'air en eſt admirable, ſoit par la vieilleſſe des Habitans qui meurent plus par la caducité de l'âge, que par les autres maladies, ſoit par la promptitude avec laquelle l'èquipage le plus affoibli d'un Vaiſſeau y reprend les forces avec la ſanté. L'eau y eſt ſi bonne, que quelque quantité que l'on en boive, elle n'incommode point ; pourveu que d'ailleurs on ſe porte bien ; & la chaleur du Midy n'y eſt guere plus grande que celle de France au mois de Juin & de Juillet.

Le Dauphin ayant donc pris en ce lieu toutes ſortes de rafraîchiſſemens, ſe mit en mer & paſſa par le Mozambique, qui eſt trop connu pour entreprendre d'en faire la deſcription. Il ſuffira de dire que c'eſt une Iſle qui n'a pas plus de trois quarts de lieue de circuit vers la côte de Zanguibar, ou Caffrerie à 15. degrez de latitude. La forteresſe qui la défend eſt à quatre baſtions, aſſez forte & munie de quarante pieces de canon ; mais les Arabes de Maſcale, ville ſituée entre le Cap Rozalgate, & l'embouchure du Golfe de Perſe ayant ſçeu que la Ville n'eſtoit pas bien gardée s'en emparerent au mois de Janvier 1669. avec douze ou quinze cens hommes montez ſur onze petits Vaiſſeaux de guerre, lors qu'il n'y avoit ny Gouverneur ny garniſon, & aprés y avoir mis le feu, ils ſe retirerent avec peu de butin ; car les Habitans s'étoient refugiez avec leurs meilleurs effets dans ce Fort : & l'on dit qu'ayant rencontré proche des Iſles de Querimba en s'en retournant la flotte Portugaiſe qui amenoit de Goa le Gouverneur au Mozambique, ils furent battus & cinq ou ſix de leurs Vaiſſeaux coulez à fond.

De tous les lieux que les Portugais avoient autrefois ſur les côtes de Melinde & de Zanguibar, il ny

a plus que le Scena & le Mozambique qui soient un peu habitez. La forteresse de Soffala est deserte & le Gouverneur de Mozambique se contente d'y entretenir quelques personnes, de mesme qu'au Cap des Couans & à Hiambanche, pour negocier avec les Negres; & le commerce d'or qui se faisoit autrefois à Soffala, se fait presentement à Scena. Les lieux d'où l'on tire ce metal, sont bien avant dans la terre de Monomotapa. On ne le tire pas des mines à la maniere d'Europe; mais les Negres le trouvent en grattant la terre à trois ou quatre pieds de profondeur seulement, & ils l'apportent au Commis du Gouverneur de Mozambique, si ce n'est qu'ils le vendent en cachette aux Habitans du païs. Il n'y a presque pas un de ces Negres qui soit Chrestien, ils s'assemblent tous dans des Mosquées, & suivent publiquement la Loy de Mahomet, mais ils sçavent si peu les principaux poincts de leur pretenduë Religion, qu'ils la quitteroient peut-estre aisément si on achevoit de les instruire de la nostre, dont ils croyent les principaux Articles.

Dés que ce Vaisseau moüilla au Mozambique, il y vint plusieurs Mores de Mombaze ville située sur la coste de Melinde. L'Ecclesiastique François qui leur parla, dit qu'ils estoient tres-bien-faits, & qu'ils luy parurent avoir beaucoup de bon sens. Il en vit un entre les autres qui tenoit une espece de Chapelet; il voulut sçavoir si ç'en estoit un, il prit ce Chapelet, & ayant reconnu qu'au lieu de la Croix, il n'y avoit que le morceau de bois qui en fait la teste & le pied, sans celuy qui forme les deux bras, il demanda à celuy qui le portoit, pourquoy son Chapelet ne finissoit pas par une croix entiere? Je ne suis pas Chrestien, dit-il, je suis More, je ne mets que la moitié de la Croix à mon Chapelet pour reconnoistre un seul Dieu. Si j'y mettois celuy qui croise, j'en reconnoîtrois plusieurs: & l'on ne put rien tirer de luy davantage, parce que quan-

tité d'autres s'approcherent qui rompirent la conversation.

Voilà ce qu'on a crû devoir dire de ce qui se passa au Mozambique pendant que le Dauphin y demeura. Il en partit le premier d'Aoust 1671 & il arriva heureusement à Surate le 3. de Septembre de la mesme année.

Le Phœnix sur lequel estoit Mr d'Heliopolis n'y arriva pas si-tost. Les deux Ecclesiastiques qui étoient sur le Dauphin, n'ayant pû apprendre de ses nouvelles à leur arrivée à Surate, craignirent qu'il ne fust arrivé quelque funeste accident, mais ils furent agreablement surpris lors qu'ils le virent à cette rade avec la flotte de Mr de la Haye, aprés plus d'un an de separation. Ce vaisseau avoit pensé perir au Cap de Bonne-Esperance, où étant arrivé l'onziéme de Novembre 1670. il avoit esté jusqu'au 14. en danger de faire un naufrage inévitable, s'il n'eust esté secouru ; mais la Providence ayant garanty les Missionnaires de ce grand peril, elle leur avoit donné le moyen de quitter ce Cap dés le 2. jour de Janvier de l'année suivante, d'où ils étoient allez en Madagascar en quarante-trois jours. C'est dans cette Isle que M d'Heliopolis ayant perdu un de ses Ouvriers avoit appris en mesme temps par les Officiers d'un vaisseau du Roy nommé le Triomphe, qu'ils avoient veu en bonne santé à la Baye de tous les Saints les deux Ecclesiastiques qui estoient sur le Dauphin qu'il croyoit perdus, & que ce Navire faisoit état de se rendre à Surate à la fin de cette année. En effet Dieu leur donna la joye de s'y revoir tous aprés avoir couru plusieurs fois risque de leur vie. Et parce que la Compagnie Royale de France a son principal établissement à Surate, on croit à propos d'inserer icy ce qu'en a écrit un Ecclesiastique François, dont voicy les termes.

CHAPITRE X.

Description de Surate & du Pays

CEtte Ville est cinq lieuës avant dans une riviere qui la baigne, elle n'est pas bien bâtie, quoy qu'il y ait quelques belles maisons;; on l'a fermée de murailles depuis Octobre 1670. lors qu'elle fut pillée, & en partie brûlée par Sivagi, elle paroît plus grande qu'Orleans, elle est beaucoup plus peuplée: le commerce y attire toutes sortes de Nations, on y souffre le libre exercice de toutes les Religions, & je ne crois pas qu'il y ait aucun lieu dans le monde, où l'on reconnoisse la Divinité par une plus grande multitude de cultes differens.

Le païs est habité de trois principales Nations. La premiere est des anciens Habitans de la terre, qui, si nous les en croyons, en sont en possession avant qu'aucune autre terre ait esté habitée. La seconde est des anciens Habitans des parties Occidentales & Meridionales de la Perse, qui passerent dans ce pays pour éviter l'oppression & la tyrannie des Caliphes de Bagdad, & qu'on appelle Persis: & la troisiéme est celle des Mores qui portent aussi le nom de Mahometans.

Les anciens Habitans de l'Indostan sont partagez en quatre Estats, qui ne s'allient point ensemble & qui sont distinguez par la diversité de Professions, de Coûtumes & de Superstitions, quoy qu'ils s'accordent dans les principaux points de leur pretenduë Religion. Le premier Etat est celuy des Bramenes qui ont l'administration du Spirituel Le second est celuy des gens de guerre, dont les Chefs sont Gentilshommes appellez Rajas. Le troisiéme est celuy des

Banjans qui exercent uniquement la marchandiſe ; & le dernier eſt celuy des Artiſans & des Laboureurs.

Dans Surate il n'y a perſonne de l'Etat des Soldats ou Guerriers, dautant qu'ils ſe retirent tous auprés des Rois de l'Inde de meſme Religion qu'eux, ou avec le Radia Sivagi & les autres Radias qui font la guerre au Mogol, ou qui ſont à la ſolde.

Les Gens qui paſſent pour braves dans l'Indoſtan, ne conſerveroient jamais un poulce de terre en Europe. Ils font la guerre en Barbares, dans une confuſion ſurprenante ; ils ſe ſervent plus de l'arc & de la fléche que d'armes à feu, qui ſont aſſez rares chez-eux, & neanmoins deux ou trois mille hommes de ces gens-là preſque tout nuds, ne laiſſerent pas de prendre Surate, & de la piller en Octobre 1670. bien qu'on y compte plus de deux cens mille Habitans, Sivagi étant à leur tête, ou du moins quelqu'autre Capitaine qui repreſentoit ſa perſonne.

Ce Radia qui eſt à preſent maître de Rajapour ſur la côte de Malabar, où la Compagnie a un Comptoir, a pris pour pretexte de ſes armes quelque point de Religion. Il pretend tirer ſes ſujets de l'oppreſſion du Mogol, qui ayant fait quelque innovation, choque le libre exercice de leur culte ſuperſtitieux, & qui meſme a démoly pluſieurs de leurs Pagodes ou Temples. C'eſt un genie adroit & politique, qui témoigne de l'amitié à nôtre Nation, mais qui ſçait bien ménager ſes intereſts. Pendant le ſejour que je fis à Surate, un Camp volant de cinq ou ſix mille hommes commandez par Cotebkam Gouverneur d'Orongab & alloit donner du ſecours à deux Generaux au ſiege d'une Forteresſe nommée Saler appartenante à Sivagi, ſituée entre Daman & Baſſim, un peu avant dans les terres.

Les Banjans qui habitent Surate, ſont la plus habile Nation de tout l'Univers pour le commerce : il .

n'y en a gueres entr'eux qui ne ſçache celuy des Indes dans la derniere perfection. Ce ſont des gens qui ſe laiſſeroient tuer ſans preſque ſe plaindre ; & la maniere ſervile dont ils ſont traitez par les Mores qui les regardent comme des Eſclaves, les ayant abatardis, a étouffé en eux les ſentimens de generoſité dont ils ſont neanmoins auſſi capables que tous les Peuples d'Europe.

Les Perſis qui adorent encore le Soleil & le feu comme leurs anceſtres, ne ſont pas plus guerriers que les Banjans , & ſi les ſujets de Darius n'avoient pas plus de bravoure que leurs deſcendans, il ne faut pas s'étonner des conqueſtes d'Alexandre.

Les Mahometans ſont ou Mores ou Mogols. Les Mores ſont venus de la côte de Malabar , ils ſont à demy noirs , ils font le métier de Mazuris , c'eſt-à-dire de portefais ou crocheteurs, de matelots, de ſoldats & de pions ou valets. C'eſt une vraye canaille , inſolente ; mais lâche , qui ſe laiſſe traiter en eſclave par les Mogols.

Les Mogols ſont les maîtres du Païs, ils ſont blancs preſque comme nous , grands , gros, & fort bien proportionnez dans leur taille. Il faut que leur politique ſoit bonne pour tenir comme ils font, le Peuple dans le reſpect & dans le devoir. Tous ceux qui demeurent á Surate ne ſçavent ce que c'eſt que l'art militaire, ils ſe donnent tout-à fait au negoce & à l'uſure. C'eſt de ces gens-là & des Perſiens qui ſont au ſervice du grand Mogol , que l'on choiſit les Magiſtrats & les Gouverneurs. Ils paroiſſent ſages , prudens & modeſtes, ils ont pour maxime qu'un homme doit toûjours eſtre maître de luy-meſme , quelque choſe qui arrive; ils ne ſe pardonnent point une boutade , ny un emportement ; ils feront donner mille coups de bâton à un eſclave ſans s'émouvoir : ils ont beaucoup d'honneſteté pour les Etrangers , mais au lieu que les Perſiens les pre-

viennent par leurs civilitez, les Mogols se contentent de répondre de bonne grace à celles qu'on leur fait: ils sont sensibles au mépris & alterez de l'honneur, autant que le peuvent estre des Personnes qui en naissant sont accoûtumez à l'encens, & qui ont beaucoup d'estime d'eux-mesmes.

Voilà tout ce que ce Missionnaire nous apprend de la ville de Surate, & des mœurs des habitans du païs. On peut juger aisément de la satisfaction que receurent les Ecclesiastiques François qui estoient partis de Paris avec Mr d'Heliopolis, lors qu'aprés avoir esté si long-temps separez de luy, ils se trouverent reünis auprés de sa personne dans une si belle Ville, d'où ils pouvoient se rendre à Siam dans l'espace de quelques mois.

Au reste avant que de passer outre, il est bien juste de remarquer les traits de la bonté de Dieu sur leurs personnes. Pendant que la maladie reduisit à l'extremité un grand nombre de matelots, comme il est ordinaire dans ces longues navigations, pas un des Missionnaires n'en fut attaqué, non plus que les autres Laïques de leur troupe, quoy qu'un de ces Laïques avec deux Prêtres rendissent aux malades tous les services les plus capables d'alterer leur santé. Il est vray qu'ils ne les servirent pas dés le commencement, parce que les Peres Capucins qui étoient les Aumosniers des Vaisseaux, & à qui l'équipage doit aprés Dieu sa conservation, par les soins infatigables qu'ils apportoient jour & nuit à soulager les corps & les ames, ne voulurent partager leurs peines avec les autres Prêtres, que lorsque la durée du travail les ayant trop épuisez, ils furent contraints d'accepter l'offre qu'on leur en avoit fait tres-souvent: mais bien que les Ecclesiastiques François vinssent les derniers à cet employ, ils eurent encore assez de temps pour s'exposer à un mal qui se peut communiquer, & il ne faut pas douter qu'il ne

eur ait falu une protection speciale du Ciel pour en garantir leurs personnes, & un courage extraordinaire pour en entreprendre la guerison dans les autres.

Cette premiere grace fut accompagnée d'une seconde. Ceux qui paroissoient les plus foibles & d'une complexion plus delicate, sont ceux qui ont resisté davantage à la fatigue, & qui se sont mieux soûtenus dans la crainte des dangers les plus pressans. Ils ont senti redoubler leurs forces à veuë d'œil dans les occasions, où il a falu mettre la main à l'œuvre ; ils ont fait la fonction des matelots, & estant joints à un petit nombre d'autres hommes, ils ont fait des choses qui ne paroissoient pas possibles, & qui autoient demandé dans un autre temps le double & le triple de monde pour y reüssir ; & pendant que leur corps étoit ainsi élevé au dessus de sa vigueur naturelle, l'ame demeuroit attachée au bon-plaisir de Dieu dans les plus rudes tempestes & dans les approches les plus terribles de la mort.

Ce sont les témoignages qu'ils ont rendus eux-mesmes par leurs lettres de leurs plus intimes dispositions, & qui devroient bien encourager les personnes de France, qui sentant quelques attraits pour les Missions Estrangeres, en sont principalement rebutez par la veuë de ce grand trajet qu'il faut faire en mer, avec des incommoditez qui paroissent de loin insuportables, mais qui deviennent si douces lors qu'on les sent, & si bien assaisonnées des consolations celestes, qu'elles obligent ceux qui en ont l'experience, d'avoüer que les consolations divines réjoüissent les ames selon la mesure & la multitude de leurs peines. Outre que quand elles sont passées, elles laissent la joye du merite & celle de se voir au terme de ses desirs dans un lieu où l'on espere consommer son sacrifice, par une vie consacrée aux emplois Apostoliques,

& au salut des ames les plus abandonnées de toutes bién qu'elles ayent esté rachetées comme les autres pa le Sang de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE XI.

Suite de l'estat de la Religion Chrestienne à Siam dans l'année 1667. & les suivantes.

APrés cette longue digression où l'on est tomb insensiblement par le recit des trois Voyages de Missionnaires François, il faut retourner aux chos qui regardent l'avancement de la Religion au Royau me de Siam, où Mr de Beryte trouva tant de di position pour y faire de grands biens, qu'il en écr vit ainsi à Mr d'Heliopolis par cette lettre de 166 que nous avons interrompuë & dont il faut répren dre la suite en cet endroit.

Il y a quelque temps que j'ay fort en veuë de vo écrire touchant trois grands services que l'on pe rendre à Nostre-Seigneur en ce Royaume, & qui seroient fort bien receus. Le premier est d'y établ un Seminaire, ou un College perpetuel, pour tou tes sortes de Nations, qui pust contenir au moi cent personnes. Nous en avons déja jetté des fo demens assez heureux par la misericorde de Dieu dans l'esperance qu'il y donnera avec le temps d progrez considerables. Le second seroit d'institu une Communauté de plusieurs vierges, qui pourr estre encore plus nombreuse que celle des Semina stes: mais il ne suffit pas qu'il se trouve icy des e prits bien disposez à ce grand dessein, il faut out cela le concours de plusieurs choses que nous atte

ons de la Providence. Le troisiéme qui édifieroit avantage cette Cour, seroit l'erection d'un Hôpital pour les pauvres malades, pour le gouvernement duquel on auroit besoin de deux personnes zelées qui sceussent quelque chose de la Chirurgie & de la Medecine. Quand ils n'y seroient pas tout-à-fait consommez, ils ne laisseroient pas de passer icy pour habiles, & d'y rendre des services considerables au public.

Ce Prelat repete les mesmes choses dans ses lettres de 1668. & l'on peut inserer en cet endroit ce qu'il y mande par occasion de l'état du Christianisme dans les Royaumes d'Ava & de Pegu, voisins de celuy de Siam au Septentrion, comme il l'avoit appris en partie d'un Marchand François qui y a demeuré prés de deux ans, & en partie par une lettre de Masulipatan, qui portoit que le nombre des Chrêtiens dans ces deux Royaumes n'est pas de plus de mille personnes; que dans plusieurs Villes il y a de belles Eglises, sans autre Pasteur que celuy qui reside en la ville d'Ava, & qui n'a permission d'aller visiter ses brebis dispersées dans les autres lieux que deux fois l'an, le Roy ayant défendu qu'on souffrist aucun autre Prestre que luy, ce qui fait que ces pauvres Chrestiens sont fort peu instruits. Ces Peuples sont d'assez bon naturel, mais ils ont si haute estime de leur Nation, qu'ils regardent toutes les autres avec mépris. Ces deux Royaumes sont remplis de forests où l'on voit quantité de Tygres & d'Elephans; mais la terre ne laisseroit pas d'y estre fertile s'il y avoit du monde qui la cultivast. Il y a plusieurs rivieres navigables, dont la principale est celle que l'on monte en deux mois du Pegu en Ava, qui peut porter bâteaux jusqu'à Beaumen forteresse de ce dernier Royaume, distante de cent lieuës de la ville Capitale. Comme elle est frontiere des Chinois, ceux-cy, y appor-

tent leurs marchandises sans qu'on les laisse passer pl avant, de peur qu'ils n'y vinssent à reconnoistre la f cilité qu'il y auroit de s'emparer des Estats du R d'Ava ; car comme ils sont tres-peu peuplez de c costez-là, une armée de dix mille hommes suffir pour en faire la conqueste.

Mais pour revenir à Siam, Mr de Beryte fit 1668. deux Ordinations. L'on ordonna dans la pr miere deux Seminaristes, qui aprés une longue épre ve dans le Seminaire, furent faits Prestres sous le tre des Missions. L'un estoit âgé de 28. ans, & av eu l'honneur de recevoir des bastonades dans les p sons de la Cochinchine pour y avoir assisté les fidel qui furent depuis condamnez à la mort en haine nostre sainte Foy. L'on ne marque pas l'âge de l'a tre, on dit seulement qu'il estoit de Negapatan, f d'un Portugais, de l'Esvêché de Meliapor, & qu dît sa premiere Messe le jour de Pasques avec une d votion des plus exemplaires. Ces deux subjets ont u pieté & un dégagement admirable, & l'on ne pe assez benir Dieu de les avoir donnez au Seminaire Siam, pour estre un jour de grands Missionnair Dans la seconde Ordination l'on confera aussi le S cerdoce à deux Tonquinois, dont l'un estoit âgé 52. ans, & l'autre de 43. On remarqua en eux ta de capacité & de vertu pendant les deux mois qu s demeurerent à Siam, que bien qu'ils desirassent fo d'y passer un an pour se perfectionner dans les exer ces de la pieté, M de Beryte preferant le bien g neral des Missions à leur avancement particulier, s appliqua sans delay aux travaux de leur professior

M. Laneau ajoûte qu'il y avoit cinq ou six S minaristes qui devoient estre tonsurez le jour de a Nativité de Nostre-Dame de la mesme année, & pa lant des deux Tonquinois qui avoient receu l'Ord de la Prestrise ; il dit qu'ils preschoient avec tant

gace en leur langue, qu'ils raviſſoient tous ceux qui pouvoient les entendre; que leur mortification, leur humilité, & leur ſimplicité eſtoient rares, & que leur modeſtie avoit quelque choſe de ſi charmant, qu'on ne pouvoit les regarder ſans eſtre rempli de reſpect & de retenuë: d'où il croit qu'il eſt aiſé de juger ſi l'on ne peut pas avec beaucoup de raiſon donner les Ordres ſacrez à quelques naturels du pays, puis qu'il s'en trouve qui ont de ſi belles qualitez.

Il reſte peu de choſe à dire ſur ce qui s'eſt fait à Siam en 1669. 1670 & 1671. On remarque neantmoins dans les lettres envoyées de ce Pays là, que Mr de Beryte partit en 1669. pour faire un voyage au Tonquin, comme on le dira dans la quatriéme partie de cette Relation, & que durant ſon abſence les Miſſionnaires qu'il avoit laiſſez à Siam, s'occuperent principalement auprés des Priſonniers qui ſont ſi rigoureuſement traitez dans ce Royaume, qu'ils meurent pour la pluſpart de miſere. On s'attacha donc à eux avec une grande application, & on en baptiſa plus de quarante, qui moururent incontinent aprés leur Bapteſme; car on ne leur conferoit ce Sacrement que lors qu'ils eſtoient dans la derniere extremité. On voit auſſi par les meſmes lettres, que le Seminaire de Siam, bien loin de diminuer, augmentoit tous les jours comme Mr de Beryte l'écrivit en 1670. à Mr d'Heliopolis en ces termes.

Nous avons tous les jours à Siam plus de quarante perſonnes à entretenir, Monſieur Hainques dans la Cochinchine & cinq autres Perſonnes qu'il éleve pour eſtre Cathechiſtes, & qu'il deſtine à la Clericature, Mr Deydier eſt obligé auſſi de faire quelque dépenſe au Tonquin dans les commencemens de ſa Miſſion: il y a plus de deux ans que je n'ay rien fait tenir à Mr Chevreüil à Camboye, mais il vit aſſeu-

rément ſur ſon credit, & il faudra le dégager toſt ou tard. Outre ces dépenſes ordinaires, les corre pondances que j'entretiens dans les lieux de nos Mi ſions coûtent quelque choſe. Je fais ce détail à V G. ſans que cela luy doive faire la moindre peine pourquoy je ſuis aſſeuré que ſi nous ſommes fideles noſtre vocation, nous ne manquerons jamais du ne ceſſaire.

On ne peut douter que cette confiance ne ſoit he roïque dans un Pays où l'on ne doit rien attendre d coſté des hommes, auprés de qui l'on travaille ſan aucun avantage temporel ; & qui ſe laiſſent gagne par le deſintereſſement qu'ils voyent dans les Ouvrier Apoſtoliques, dont la conſolation eſt de ſouffri quelque choſe pour l'amour de JESUS-CHRIST outre les ſouffrances volontaires qu'ils embraſſen dans la vie mortifiée dont ils font profeſſion. Die ne manque pas de leur en procurer d'autres dont le gens-debien ſont toûjours pourveus en ce monde Car les lettres de l'année 1671. portent que vers le 15 de Janvier de cette année là, M. de Beryte fut atta qué d'une fiévre ſi vehemente, qu'en peu de jour on perdit toute eſperance de ſa gueriſon. Si cette ma ladie fut pour luy une tres-peſante croix à cauſe de la violence des accés, elle n'en fut pas une moindre pour tous ſes Miſſionnaires par la crainte de le perdre ; mais Noſtre-Seigneur ne voulut pas les affliger juſqu'à ce poinct, & il ſemble qu'il n'ait permis ce danger que pour preſenter au Roy de Siam une nouvelle occaſion de leur donner des marques de la continuation de ſa bienveillance. Ce Prince qui avoit offert depuis peu ſa protection à M. de Beryte dans une autre rencontre, où la Charité ne permettoit pas à ce Prelat de ſe défendre, ayant appris la nouvelle de ſon mal, eſtant pour lors à deux journées de Siam, commanda auſſi-toſt au meilleur de ces Medecins Chi-

ois, de se rendre en diligence auprés de cet Evêque, & de ne le point quitter sans son ordre, jusqu'à ce qu'il l'eût mis sur pied. Cette grace qui auroit pû servir d'un grand lenitif à un homme du monde, fut receuë avec tout le respect & toute la reconnoissance qu'elle demandoit, mais elle ne fut pas la plus puissante consolation que ressentit Mr de Beryte. La joye d'estre semblable à JESUS-CHRIST crucifié, & le desir de mourir firent une impression bien plus douce sur son cœur; & bien que le zele du prochain l'obligeât à se soûmettre à la volonté de Dieu, en cas qu'il voulût le laisser encore sur la terre pour travailler au salut des ames; neantmoins l'extremité où il fut reduit luy ayant persuadé qu'il iroit bien-tost joüir de luy, il tourna toutes ses pensées à se preparer à la mort en se mettant dans les dernieres dispositions où un homme Apostolique doit estre pour la recevoir dignement. Il receut donc tous les Sacremens de l'Eglise avec une resignation & une satisfaction incroyable; mais Dieu qui se sert quelquefois de ces remedes spirituels pour guerir les corps, aussi bien que pour sanctifier les ames, le tira de ce grand peril par sa toute-puissante bonté, au grand contentement de tous les Missionnaires qui tâcherent de détourner ce coup par leurs sacrifices & leurs prieres, quoy qu'ils l'attendissent avec une parfaite soûmission.

Cette joye fut bien-tost suivie d'une autre par l'heureuse arrivée de Mrs Langlois & Vachet Prestres Missionnaires avec Mr Chamesson, qui se rendirent à Siam au commencement de Juillet de cette mesme année, & par les nouvelles qu'on receut en mesme temps de l'embarquement de Mr d'Heliopolis & de sa nombreuse troupe. Si-tost qu'on eut ouvert les Pacquets & qu'on y eut trouvé des marques si sensibles de la protection du S. Siege pour toutes les Missions de ces Pays éloignez, on s'appliqua à fai-

re plusieurs Conferences sur quelques poincts tres importans pour la conduite des Missionnaires ; & aprés avoir long-temps deliberé s'il estoit à propos que Mr de Beryte allast à la Cochinchine, l'on conclut que ce Voyage estoit necessaire; si bien qu'il partit sans delay, ne laissant à Siam que Messieurs Laneau, Bouchard & Langlois & de Chamesson. Le premier de ces trois Prestres voyant que Nostre saint Pere Clement IX. leur accordoit par un Bref exprés la Mission de Siam, se sentit animé à faire de nouveaux efforts pour y travailler plus fortement que jamais ; & pour cet effet il continua depuis à prescher avec une nouvelle ferveur en Siamois & en Portugais, & à confesser en Cochinchinois dont il avoit appris la langue depuis peu ; les deux autres Ecclesiastiques commencerent dés-lors à le soulager autant qu'ils pûrent dans la conduite du Seminaire & de l'Eglise, & dans toutes les autres affaires de Charité du dehors, dont le nombre les accabloit ; mais ils esperoient suffire à tout avec la grace de Dieu, jusqu'au nouveau secours que M. d'Heliopolis leur devoit amener bien-tôt.

CHAPITRE XII.

Nouvelles de Jonsalam & Bengarin receuës à Siam en 1671.

ON receut en ce mesme temps une lettre de Mr Perez datée du 2. Avril 1671. Ce Missionnaire est Portugais de nation, mais il s'estoit aggregé aux Ecclesiastiques François pour travailler avec eux sous les ordres des Vicaires Apostoliques. Il y avoit trois ans qu'il estoit Prestre, lors qu'on jetta les yeux sur luy pour l'envoyer seul en Mission. On l'avoit donc envoyé à Bengarin & à Jonsalam, qui sont à l'extremité

temité de Siam, entre Tennasserim & Malaque, pour enter si l'on pourroit y gagner quelques ames à Jesus-Christ. Il écrivit de Bengarin à Mr de Beryte qu'il stoit arrivé à Jonsalam sur la fin de Janvier de la mêne année 1671. & qu'il l'avoit trouvée infecte du Mahometisme, que quantité de gens avoient embrassé ussi bien qu'à Bengarin, par la sollicitation des Moes, dont le faux zele s'occupe à établir cette maleureuse Secte, non seulement dans ces quartiers-là, nais aussi en plusieurs Estats voisins.

Outre cet empêchement qui s'oppose à la publiation de l'Evangile, il semble que les Voleurs qui ont de toutes parts sur les grands chemins, soient des Ministres que le Demon a établis pour détourner les Missionnaires de parcourir le Pays ; car personne ne eut faire une demy-lieuë sans se mettre en danger de erdre la vie, ou tout au moins d'estre volé & maltraié par ces miserables.

La terre y est si sterile qu'on y manque souvent des hoses necessaires au soûtien du corps, & cette disette use de certaines pestes ordinaires qui emportent bien u monde. Mais comme on y trouve des mines d'Etain, interest fait que les Habitans ferment les yeux à tou's autres miseres ; & il ne faut pas s'étonner si ce Missonnaire y demeure par l'esperance d'y gagner des mes, puisque tant d'autres s'y sont habituez par le esir d'un gain temporel.

Il y trouva un petit nombre de Chrestiens que ce ommerce y avoit attirez depuis long-temps de la côte de Coromandel, & qui se sont alliez aux gens du ays; de sorte qu'il resolut en leur faveur d'y bâtir une hapelle, où il baptisa bien-tost plusieurs personnes, : il forma mesme le dessein de passer une année tant à engarin, qu'à Jonsalam, pour éprouver si les Peuples porteroient à recevoir l'Evangile; & au cas qu'il les vist disposez il promettoit d'en donner avis à Siam,

afin de suivre les ordres qu'on luy prescriroit.

Il a receu des marques tres-sensibles de la protection de Dieu, qui ne manque jamais à tous ceux qui marchent dans la pureté de leur vocation. Il fut averti par une personne, que l'on avoit fait complot de le tuer sur le chemin de Merigny à Jonsalam avec quatre ou cinq Chrestiens qui le devoient accompagner, & ayant donné par reconnoissance la moitié de son Viatique à celuy qui luy avoit rendu ce bon office, la Providence permit pour le purifier davantage par un dépoüillement entier, qu'on luy dérobast bien-tost aprés ce qui luy restoit.

Il eut joye de se voir reduit à attendre tout son secours de Dieu seul, au milieu d'un Pays, où il n'y a quasi point de charité & tres-peu de gens qui soient en état de la faire, & Nostre Seigneur s'estant fait son charitable pourvoyeur, il ne manquoit ny de ris, ny de figues, ny de jacques; qui sont les deux seuls fruits du Pays : il en faisoit sa nourriture ordinaire, & quand il n'en avoit plus, il faisoit cuire des feüilles d'arbre avec de l'eau, & du sel, ou bien il prenoit un peu de poisson que quelque serviteur pêchoit, mais cela arrivoit tres-rarement.

Cette maniere de vivre n'alteroit point sa santé; & bien qu'il soit d'un temperament fort delicat, il ne laissoit pas de se bien porter & d'avoir assez de force pour faire toutes les fonctions Apostoliques, d'un zele toûjours en action : de sorte que cet exemple fait voir d'un costé que la grace & la vertu soûtiennent les Missionnaires, & de l'autre que ceux qui ont peur de s'engager dans leurs emplois à cause des souffrances qu'on y trouve, n'ont qu'à se confier en Dieu, dans l'asseurance qu'ils doivent avoir, que quiconque se consacre à luy pour cooperer au salut des ames abandonnées, a dans ses travaux des ressources que l'on trouve quand on est dans l'occasion.



RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES FRANCOIS, Du Royaume de la Cochinchine

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Premier Voyage de Mr Chevreüil Ecclesiastique, & Missionnaire François, à la Cochinchine.

LA Cochinchine est située entre le cent quarante, & le cent quarante-cinq degré de longitude & entre le douziéme & le seiziéme de latitude. Elle a pour limites du côté de l'Orient la Mer de la Chine, du côté de l'Occident le Royaume de Läos; du costé du Midy celuy de Champa ou de Tsiampa, & du costé du Septentrion le Tonquin, dont elle estoit une Province il n'y a pas

long-temps ; mais un beau-frere du Roy de Tonquin que l'on avoit envoyé à la Cochinchine en qualité de Gouverneur, s'en rendit le maiſtre, & ſes deſcendans s'y ſont maintenus depuis contre les attaques des Tonquinois, qui n'ont quaſi plus d'eſperance de la reünir à leur Couronne, bien qu'ils luy faſſent une guerre continuelle.

Ce Royaume n'eſt pas de ſi grande étenduë que ceux qui l'environnent ; mais il ſurpaſſe tous ceux de l'Orient par la gloire des Armes. Il eſt proche de celuy de Siam, & l'on peut aller de l'un à l'autre en quinze jours ou trois ſemaines. Ses Subjets pour la pluſpart ne ſont pas riches, ſoit à cauſe qu'il ne leur eſt pas permis de trafiquer ailleurs, ſont auſſi parce qu'ils ſont ſurchargez d'impoſts, & ces deux raiſons les obligent à faire peu de dépenſe. Ils ont beaucoup de talent & d'inclination pour les lettres, qui leur ſervent de chemin pour arriver aux premieres Charges de judicature, & ils ſont d'autant plus eſtimez des ſçavans hommes qu'ils paroiſſent deſintereſſez. Comme ils ont l'eſprit penetrant, ils cedent volontiers au poids des raiſons, d''où il arrive que la Morale Chréſtienne eſtant tres-conforme à la raiſon, ils ont aſſez de penchant à la ſuivre, & ils ſe ſentent meſme portez à embraſſer tout à-fait la Religion dans ſes dogmes auſſi bien que dans ſes mœurs ; parce qu'ils deſirent ardemment de ſe délivrer de la tyrannie du Demon dont ils ont tant de fois experimenté la fureur ; ainſi l'épreuve qu'ils en font, tourne au deſavantage de celuy qui les tourmente. Car plus ils les maltraite, plus il aide, ſans y penſer. le zele des Miſſionnaires en diſpoſant ce Peuple à ſe convertir ; & les Infideles diſent eux mêmes, que ſi le Roy ne s'y oppoſoit par la rigueur de ſes Edits, tout le Royaume ſe feroit bien-toſt Chrétien. Voila ce qu'en écrit un Eccleſiaſtique François, qui dit en ſuite, qu'il a découvert tout proche

le ce Royaume, une autre Nation qu'on appelle Moi-Ro, dont le teint est assez noir. Si elle n'est pas entierement civilisée, elle a du moins le naturel simple & doux, elle habite les forests & les montagnes, & elle est presque toute sous la domination de la Cochinchine. On n'y voit aucuns Temples d'Idoles, & comme elle ignore le Dieu du Ciel; elle adore le Ciel mesme & luy presente des sacrifices. Il seroit à souhaiter que quelqu'un luy portast la lumiere de l'Evangile; car ce Missionnaire ayant baptisé quelques Infideles originaires de ce Païs, il crût que si on travailloit à les instruire tous, on en convertiroit beaucoup: & il marque mesme dans sa Relation, qu'il espere que quelqu'un d'Europe en lisant cecy, sera touché de la perte de tant d'ames qui tombent tous les jours dans les Enfers, faute d'un homme qui leur enseigne la verité. On trouveroit neanmoins parmy cens gens-là un obstacle qui seroit difficile à vaincre, & qui paroist avoir pris sa source dans le Judaisme. Car c'est une Loy parmy eux, que lors qu'un homme marié vient à mourir, son frere ou son néveu, s'il n'a point de frere, épouse sa veuve, & si l'un & l'autre refusent absolument cette alliance, ils se soûmettent à porter une certaine marque d'infamie: mais la grace de Dieu est assez puissante pour venir à bout de cette difficulté, & il faut tout esperer d'elle dans la conversion des Idolâtres, en attendant qu'elle inspire à quelques Missionnaires zelez le dessein d'aller secourir cette Nation. Monsieur Chevreüil crût estre obligé de se borner à la Cochinchine suivant les ordre precis qu'il avoit receus d'y travailler.

Monsieur de Beryte, que le saint Siege a nommé Vicaire Apostolique de ce Royaume, avoit toûjours eu un ardent desir d'y passer depuis son arrivée à Siam, & il l'auroit fait dés l'année 1663. s'il n'en eût esté empesché par de grandes considerations, dont la prin-

cipale fut la juste crainte que les plus sages & les plus zelés eurent, que la personne d'un Evêque ne fist trop d'éclat parmy les Chrestiens, pour pouvoir demeurer secrete dans un temps où la persecution n'étant pas tout-à fait éteinte, pouvoit se rallumer tout de nouveau avec plus de fureur qu'auparavant.

Cependant pour ne pas laisser entierement sans secours cette Eglise si désolée, il resolut d'y envoyer en sa place Mr Chevreüil, en qualité de son grand Vicaire, & luy donna mesme quelque argent pour soulager plusieurs Confesseurs de Jesus-Christ, qui avoient esté privez de leurs biens, & reduits à une extrême necessité.

Ce Missionnaire s'ètant embarqué le 18. Juin 1664. dans un vaisseau de la Reine de Siam, les Matelots Chinois qui le conduisoient ètant Gentils, donnerent bien de l'exercice à son zele par des sacrifices superstitieux à leurs Idoles, qui sont toûjours exposez à la poupe du Vaisseau sur une forme d'Autel, sur lequel ils brûlent nuit & jour des bois odoriferans, afin de se les rendre favorables. Ces pauvres aveugles s'étant adressez à Mr Chevreüil pour l'obliger comme les autres Passagers à contribuër aux frais d'un sacrifice extraordinaire qu'ils vouloient faire pour obtenir une heureuse navigation, il refusa hardiment de rien donner de la taxe qu'on luy imposoit, & qui étoit d'une somme considerable. Il leur dit qu'étant Chrestien, il ne reconnoissoit point d'autre Dieu, que le Createur du Ciel & de la terre, & qu'il luy étoit défendu de demander protection à d'autres qu'à luy seul, de sorte qu'ayant attiré leur indignation par son refus, ils luy imputerent le malheur du vent contraire qui s'éleva, & ils l'auroient peut-estre immolé luy-mesme, s'ils n'avoient eu respect pour la Reine, qui luy avoit donné place dans ce Vaisseau. Ils se contenterent donc de luy interdire le tillac, où il n'osoit paroître pour pren-

dre un peu d'air, ſans ſe voir auſſi-toſt attaqué de mille injures, mais la Patience qu'il fit paroître, jointe au beau-temps qui ſucceda, changea leurs cœurs d'une maniere ſi merveilleuſe, qu'aprés l'avoir conduit à un Port de la Cochinchine ; ceux qui l'avoient plus maltraité, devinrent ſes meilleurs amis, luy firent cent civilitez, & luy rendirent de tres-bons offices

---

CHAPITRE II.

Les premiers Emplois de Monſieur Chevreüil à la Cochinchine.

MONSIEUR Chevreüil avoit moüillé à la rade de Faifo dés le 24. Juillet, mais il ne deſcendit à terre que le jour de ſaint Ignace, dont il paſſa la fête chez les PP. Jeſuites ; de maniere neanmoins qu'il retourna au Vaiſſeau, aprés le dîner pour eſtre preſent à la viſite qu'un Mandarin devoit faire de tout ce que l'on portoit. Cet Officier s'étant perſuadé qu'il étoit Portugais, & qu'il auroit des diamans & des perles, dont on eſt paſſionné en ce païs-là ; fit une recherche tres-exacte, mais inutile, & deux ou trois écus qu'on luy mit dans la main luy arracherent la permiſſion d'enlever le coffre du Miſſionnaire, qui deux jours aprés par un ordre des Gouverneurs de la Province fut porté chez le grand Mandarin des Chinois, que l'on appelle Caipha, pour y eſtre viſité de nouveau. On y prit une partie des Images, & on y laiſſa l'autre par mégarde, avec ordre au Mandarin de le rendre à cet Etranger quand il ſortiroit du Royaume.

Monſieur Chevreüil étant heureuſement ſorty de ce premier embaras, & ſe conſolant de pluſieurs autres que la Providence avoit permis pour l'exercer, en luy oſtant tout l'appuy qu'il pouvoit avoir aux hom-

mes, prit la resolution d'aller à la Cour par terre, ce qu'il fit à pied, avec toute sorte de diligence & de secret.

Ce fut-là qu'ayant esté invité de prescher & d'officier le jour de l'Assomption, il prit occasion de se faire reconnoître grand Vicaire de Monsieur de Beryte, par le P. Fucity Superieur de cette Eglise, & par son peuple. Comme il fit quelque temps aprés à Faifo, & en cette qualité de grand Vicaire, il appliqua à cette Eglise une Indulgence pleniere que le S. Siege avoit accordée aux trois Evesques pour cette grande feste de la sainte Vierge, dont ils tâchent de répandre la devotion par tout avec la connoissance de son Fils, & plusieurs personnes se servirent de cette Indulgence pour approcher avec plus de ferveur des Sacremens, en se confessant à celuy qui la leur apportoit, & en communiant de sa main à l'issuë de la grand' Messe.

Il sejourna huit jours à la Cour, pendant lesquels on luy fit voir dans la cave d'une Chapelle, quatre ou cinq corps des premiers Chrestiens, que l'on fit mourir il y a prés de quarante ans pour la Foy, & qui sont déposez dans des coffres de bois assez propres, & s'étant suffisamment informé de l'état du Christianisme, il monta sur une petite Barque pour retourner à Faifo; sans avoir salüé le Roy, parce qu'on ne le jugea pas à propos, pour des raisons qui seroient trop longues à deduire. Le temps de cette navigation fut assez long pour luy donner lieu de parler de nostre Foy au Capitaine de la Barque, qui ayant esté instruit durant quelques jours par le moyen d'un Interprete, se trouva assez disposé pour recevoir le Baptesme à Touran, qui est une autre residence où les PP. Jesuites ont une petite Eglise. Il y demeura tout le jour pour la consolation de deux cens Chrestiens qui s'étoient assemblez pour le voir, & il y baptisa trois ou quatre femmes que les Catechistes luy amenerent, & qui étoient déja

uffiſamment inſtruites, obſervant en l'adminiſtratio
le ce Sacrement les Ceremonies ordonnées par le Ri-
uel, dont les perſonnes preſentes furent fort edifiées.

Eſtant donc arrivé à Faifo, il y employa trois mois
ı ſe perfectionner dans la langue, ce qui ne l'empeſ-
ha pas d'apprendre à lire en Latin à quelques enfans
Cochinchinois, à conſoler les pauvres Chreſtiens qui
venoient luy demander l'aumône, & à catechiſer les
Gentils qui ſe preſentoient parmy-eux. Entre ces der-
niers il ſe trouva une femme, avec deux ou trois en-
fans, dont l'un étant encore à la mammelle paroiſſoit
ſi languiſſant, qu'à le voir il n'avoit pas plus de deux
ou trois jours de vie. Cette femme ayant entendu par-
ler de Dieu, & du Paradis des Chreſtiens, comme on
luy eut demandé, ſi elle ne vouloit pas que l'on pro-
curaſt ce bon-heur à ſon enfant, elle conſentit qu'on
le baptiſaſt, ce qui fut fait à l'inſtant, & l'ayant rap-
porté mort le lendemain, elle fut ſi reconnoiſſante du
ſoin que le Miſſionnaire prit de l'enſevelir, & de le
faire inhumer dans le Cimetiere, & ſi touchée du S.
Eſprit qu'elle voulut auſſi ſe faire Chreſtienne avec ſes
deux autres enfans; le premier ayant aſſeurément at-
tiré cette benediction ſur cette heureuſe famille.

Cependant le bruit s'étant répandu, que la perſecu-
tion recommençoit à la Cour, on tâcha de perſuader
à ce Miſſionnaire qu'il devoit ſe retirer, & que com-
me on le croyoit riche, les ſoldats du Roy viendroient
peut-eſtre bien-toſt piller ſa maiſon, mais il répondit
qu'il n'y avoit pas d'apparence de fuïr dans un temps
où ſa preſence étoit plus neceſſaire à ſes oüailles; qu'il
n'étoit pas ſi riche qu'on le diſoit, que le peu qu'il
avoit étoit conſacré au ſervice de cette Chreſtienté,
qu'il ne le gardoit que pour cette fin; & que ſi Nôtre
Seigneur permettoit qu'on le prît, il étoit le Maî-
tre; mais que s'il vouloit s'en ſervir pour le ſoûtien
des Pauvres, il pouvoit le garantir des mains des ſol-

dats ; enfin, il declara que quelque chose qui arrivast il perdroit la vie plûtost que de quitter son troupeau à la veille d'une pressante necessité.

CHAPITRE III.

Commencement de la Persecution rapportée par Monsieur Chévreüil.

CEtte Persecution est trop remarquable pour n'être pas déduite tout au long. Voicy le détail qu cet Ouvrier Evangelique en envoya quelques année aprés. La persecution s'étant augmentée, & étendu jusqu'à Faifo où j'estois, le Roy y envoya des soldat prendre les Chrestiens, & pour leur oster leurs Chapelets, Images & autres choses de devotion. Ils visiterent deux jours durant la maison des PP. Jesuites : dessein de trouver le roolle des noms des Chrestiens en suite de cette visite dont ma maison fut exempt par la misericorde divine, les Gouverneurs de la Province de Cacham envoyerent deux Mandarins qui m firent arrester chez les PP. Jesuites avec eux & deu Peres Capuches, qui passant de Siam à Macao vinrent tomber à la Cochinchine, il nous mirent tous ensemble, & ils firent amener au mesme lieu le Pere Fucity qui residoit à la Cour, & le Pere Baudet auss Jesuite qui demeuroit à Touran, nous donnant de Gardes dans la maison, qui nous veilloient jour & nuit, sans compter les six qui faisoient sentinelle : la porte de dehors.

Le jour suivant une troupe de soldats estant ven dans l'Eglise par ordre des Mandarins pour enlever u tableau de la sainte Vierge, qu'ils vouloient faire fou ler aux pieds des Renegats, nous nous mîmes tou ensemble pour empescher cet outrage, mais s'étan

ettez ſur nous comme des loups enragez, & nous
renant par les cheveux que nous portions aſſez longs
elon l'uſage du païs, ils nous renverſerent par terre,
& ſe ſaiſirent à vive force de ce Tableau.

Les Paſteurs & les Preſtres étant donc hors d'état
l'animer les Chreſtiens, on les attaqua avec plus de
age & de facilité pour les porter à l'apoſtaſie. Les
premiers qu'on attaqua à Faifo furent les Japonois
qui eſtoient riches, & qui paroiſſoient eſtre les co-
omnes de l'Egliſe; les menaces qu'on leur fit de leur
enlever tous leurs biens & leurs maiſons, les intimi-
derent ſi fort qu'ils renierent honteuſement la Foy,
& pour marque de leur renonciation, on les contrai-
gnit de fouler aux pieds l'Image de Nôtre-Seigneur,
ce qui ſe pratiquoit à l'égard des hommes; car pour
les femmes au lieu de les fouler, on les faiſoit aſſeoir
deſſus.

Cette chûte cauſa un tres-grand ſcandale, leur mau-
vais Exemple étant ſuivy d'un grand nombre des plus
riches & des plus conſiderables Cochinchinois de la
ville de Cacham: Mais ce qui fit paroître davantage
leur infame lâcheté, & en meſme temps la force de
nôtre ſainte Foy, fut le courage d'une jeune femme
âgée de quinze ans, fort bonne Chreſtienne, qui ſe
trouvant preſente à l'apoſtaſie de cent-vingt perſon-
nes ſans eſtre connuë, ſe ſentit ſi fort touchée d'une
part de voir la chûte de tant de Chreſtiens; & de l'au-
tre ſi fortement animée du S. Eſprit, qu'elle fendit la
preſſe, & fit hautement profeſſion du Chriſtianiſme.
Les Gouverneurs irritez de l'aſſeurance de cette fem-
me la firent prendre ſur l'heure, & la mettre à la Can-
gue, qui eſt une eſpece d'entrave de bois. Elle ſouffrit
cela ſi Chreſtiennement qu'elle anima pluſieurs Chre-
ſtiens à mépriſer la perte des biens & de la vie meſ-
me. J'eus la conſolation de la voir, étant venuë nous
chercher avec quatre ou cinq autres Confeſſeurs de

JESUS-CHRIST, qui se confesserent tous aussi bie[n] qu'elle ; pendant que l'on amusoit par quelques pre[-] sens, les soldats qui les accompagnoient & qui e[n] étoient chargez.

Entre ces Confesseurs il y avoit un Vieillard qu[i] avoit le soin du jardin des Peres Jesuites. Il fut pri[s] en y travaillant avec un Catechiste Tonquinois, ha[-] bitué depuis peu dans la Cochinchine. Il y avoit auss[i] une Dame venerable qui s'appelloit Ba-Maria, veuv[e] d'un grand Mandarin, qui quelque temps auparavan[t] avoit gouverné cette Province, & avoit esté fort esti[-] mé du Roy. Cette femme étoit l'appuy des Eglises d[e] cette Province, tant par sa naissance que par la libe[-] ralité avec laquelle elle pourvoyoit aux ornemens de[s] Autels, & aux necessitez des Peres & des pauvres. O[n] l'avoit déja dépoüillée dés l'année precedente 1663. d'une grande partie de ses biens, & l'on avoit fai[t] abattre & brûler une belle Eglise qu'elle avoit fai[t] bâtir à demi lieuë de Faifo, avec sa maison, qui n'e[n] étoit pas éloignée, de sorte qu'elle étoit reduite à de[-] meurer dans une petite chaumine, où je l'étois allé voi[r] à mon arrivée pour la saluër de la part de Monsieu[r] de Beryte, & où je la trouvay tres-contente de so[n] état dans la veuë de Nôtre Seigneur, qu'elle aimoi[t] tres-tendrement.

Le Roy l'envoya prendre dans cette chaumine, mais la consideration qu'on avoit pour la memoire d[e] son mari avoit empesché qu'on ne luy mît la Cangu[e] au col, qui est la derniere marque d'ignominie.

Ces genereuses Victimes ayant esté reconduites à Cacham, aprés s'estre munies du Sacrement de Peni[-] tence, furent condamnées à mort. La jeune femme fut exposée aux Elephans avec le Catechiste Tonqui[-] nois, & les autres furent condamnez à perdre la tête: mais pour Ba-Maria elle fut par ordre exprés de la Cour enfermée entre quatre murailles que l'on fi[t]

ever à ce deſſein, & environner de ſoldats pour la fai-
e mourir de faim. Elle y demeura cinq jours avec con-
ance ; mais enfin, ne pouvant plus ſupporter la ſoif,
omme elle nous l'a dit depuis. Dieu permit pour ſon
umiliation qu'elle demanda à ſortir, & qu'elle alla
u tribunal des Gouverneurs renier la Foy comme les
utres.

Si les Gentils triompherent de ſa chûte, les Chre-
tiens en furent ſenſiblement affligez, & elle meſme
a pleuroit ſans ceſſe à chaudes larmes. Sa douleur
'augmenta de beaucoup, lors qu'ayant pû venir de
uit à l'Egliſe où j'étois encore aprés l'expulſion des
PP. Jeſuites, & demandant miſericorde avec des ſan-
glots qui étoient capables d'attendrir des cœurs de ro-
cher, en preſence de pluſieurs Chreſtiens, je la receu
à Confeſſe, mais je luy differay pour quelque temps la
Communion, pour l'obliger par ce delay à reconnoî-
tre de plus en plus la grandeur de ſa faute, & inſtruire
en ſa perſonne les autres qui étoient coupables de la
meſme apoſtaſie.

Quelques jours avant mon départ quand on me
vint inſinuer les ordres de mon exil, je la confeſſay une
ſeconde fois, & je la communiay avec tous ceux à qui
j'avois refuſé, ou pour mieux dire, differé la parti-
cipation de cet adorable Sacrement pour la meſme
faute.

C'étoit en verité un ſpectacle pitoyable de voir d'un
côté la contrition de ces pauvres Chreſtiens tombez
par foibleſſe ; & de l'autre la continuation des rigueurs
que l'on exerçoit ſur quantité de genereux Confeſſeurs
qui alloient la Cangue au col par les rues demander
l'aumoſne, eux qui s'étoient veus peu de jours aupara-
vant dans l'abondance de toutes choſes : & ce qui leur
étoit plus ſenſible étoit de voir leurs femmes & leurs
enfans reduits à la derniere mendicité. Pluſieurs crai-
gnant pour lors leur foibleſſe ſe retirerent dans les

foreſts, abandonnans leur temporel pour aſſeurer leu
ſalut, au milieu des incommoditez du froid & de l
faim.

Je crû qu'il étoit temps de me ſervir de l'argent qu
j'avois mis en dépoſt entre les mains d'un Japonoi
Chreſtien qui me le garda. Je luy envoyay donc d
ma priſon quelques billets portant ordre de donne
une partie de la ſomme qu'il avoit entre les mains, à ur
Chreſtien Cochinchinois qui s'étoit caché exprés
pour pouvoir ſecourir les Priſonniers, & qui porta ce
ſecours à la ville Royale où pluſieurs ſcellerent leur
Foy par l'effuſion de leur ſang. Une femme âgée de
plus de cinquante ans, s'y ſignala pardeſſus les autres:
elle s'appelloit Ba-Anna, elle avoit grace & benediction pour gagner les Ames dans la fonction de Catechiſte qu'elle exerçoit auprés des perſonnes de ſon ſexe, & qui luy avoit acquis depuis long-temps l'eſtime de tous les Chreſtiens, & la haine de tous les Gentils, qui voyoient avec grand dépit quantité de leurs gens embraſſer nôtre ſainte Foy par les perſuaſions de cette Chreſtienne.

Ainſi pour ſe vanger des injures que leurs Pagodes avoient reçeuës d'elle, ils l'accuſerent pardevant les Mandarins commis par le Roy, qui aprés l'avoir fait cruellement foüetter, la condamnerent à eſtre brûlée à petit feu, avec des plaques de fer embraſées qu'on luy appliqua ſur le viſage, au deſſous des oreilles, ſur la poitrine, ſur les côtez & ailleurs. On luy mit auſſi des méches allumées dans les yeux, dans les oreilles & dans les narines, & elle ſouffrit ces épouventables ſupplices avec tant de patience & de generoſité, qu'elle donna de l'admiration à tous ceux qui en furent témoins, & remplit de confuſion ſes Boureaux & ſes Juges, qui vaincus par ſa conſtance la mirent en liberté le corps tout roſty, aprés avoir confiſqué le peu de bien qu'elle avoit.

CHAPITRE IV.

Suite de la mesme persecution rapportée par Monsieur Chevreüil.

LA persecution s'étendit en suite dans la Province de Quanquia, où l'on comptoit environ quatre mille Chrestiens, dont plusieurs ayant manqué de cœur, il y en eut quatre qui reparerent par leur courage le scandale que la pusillanimité des autres Chrétiens avoit fait, & dont l'un étoit un venerable Vieillard de quatre-vingt ans, homme de qualité, qui ayant servy depuis long-temps de Catechiste dans la Province, avoit en quelque façon merité la couronne du Martyre par son zele, & sa fidelité dans ce digne employ.

Ces quatre Confesseurs arrivant à Faifo, avec les marques de Prisonniers, furent rencontrez dans les ruës par trois jeunes enfans de quatorze à quinze ans, deux garçons & une fille nommée Lucie, qui étoient partis de la ville Royale à dessein de venir chercher une glorieuse mort pour nôtre Foy; & un de leurs motifs étoit que leurs Parens l'ayant reniée, ils ne pouvoient plus demeurer avec des Renegats, mais qu'ils vouloient aller vivre eternellement avec leur Pere Celeste. Ces trois Enfans s'approcherent du Vieillard & luy communiquerent leur dessein, le priant de les recevoir en sa compagnie, ce qui luy fournit une matiere d'une profonde admiration, ne pouvant assez adorer la bonté de Dieu, & le pouvoir de sa grace sur un âge si foible; mais aprés estre revenu de ce retour vers Dieu, il leur promit de leur servir de Parain, & de Pere en ce combat.

Avant que d'aller à Cacham ils obtinrent de leurs Gardes la permission de nous venir voir pour prendre

congé de nous. Il ſeroit difficile d'exprimer la cōſolatio[n] que nous reſſentîmes, il nous ſembla voir en ces ſaint[s] Athletes une Image de la primitive Egliſe, & revivr[e] les premiers ſiecles qui ont peuplé le Ciel d'un ſi gran[d] nombre de Martyrs, arroſant la terre d'un ſang qui a produit dans la ſuite une ſi nombreuſe poſterité d'au- tres Saints. Aprés nous avoir rendu compte de l'éta[t] déplorable où ils avoient laiſſé leurs Egliſes, ils ſe con- feſſerent adroitement pour ſe preparer au combat, ſan[s] que les ſoldats s'en apperçûſſent, ils auroient deſiré communier auſſi, mais la choſe fut impoſſible, parce que nous ne gardions pour lors aucune Hoſtie conſa- crée de peur qu'on ne vinſt la profaner, lors que nous n'y penſerions pas : & d'ailleurs nous avions tous dit la ſainte Meſſe dés les trois heures du matin ſelon nô- tre coûtume.

Les trois Enfans accompagnoient les quatres hom- mes ſans eſtre liez ni mis à la Cangue, & les Gardes les laiſſoient entrer & ſortir de la maiſon à leur volonté, admirant la fermeté de ces petites Victimes, qui de leur mouvement cherchoient la mort, que cette Nation craint pardeſſus tous les autres Peuples du monde. Ils ſe confeſſerent comme les autres; puis ſe tournant vers nous avec un viſage gay, ils nous dirent pour adieu ces belles paroles, qui partoient d'un grand fonds de Foy, Que vos Reverences, mes Peres, demeurent en terre; pour nous, nous allons au Ciel. Ils avoient rai- ſon de parler ainſi, puis qu'ils étoient ſi proches de la grace du Martyre, qu'ils receurent avec les autres : Car ayant veu que ces quatre Confeſſeurs qu'ils accompa- gnoient étoient condamnez à eſtre décollez, ils ſe pre- ſenterent devant les Gouverneurs avec des habits de ſoye, que les Chreſtiens de Cacham leur avoient don- nez à deſſein de reparer en quelque maniere la honte de leur cheute par la charité de ce preſent, & leur dirent qu'ils étoient coupables du meſme crime, puiſqu'ils profeſſoient

rofeſſoient la meſme Religion, qui étoit ſeule la ve-
table ſans laquelle il n'y a point de ſalut, & qu'ainſi
faloit les délivrer, ou les punir tous enſemble.

Cette hardieſſe étonna ces Juges & les irrita ſi fort,
u'ils les condamnerent ſur le champ à eſtre expoſez
ous trois aux Elephans, & comme pluſieurs Gentils
ouchez d'une tendreſſe naturelle pour eux, leur re-
reſentoient qu'ils étoient bien fols de vouloir mou-
r ſi jeunes, qu'ils devoient laiſſer mourir les Vieil-
rds qui étoient arrivez à peu prés au terme de leur
ie, mais que pour eux étant encore dans la fleur de
ur âge, ils devoient penſer à joüir des douceurs d'u-
e vie, qu'ils n'avoient preſque pas encore goûtée;
petite Lucie prenant icy la parole avec un feu de Se-
phique, & une modeſtie d'Ange leur repartit: Qui
nt les plus fols de vous, ou de nous? Les diables
endront à vôtre mort ſe ſaiſir de vos Ames pour les
orter dans les Enfers, à cauſe que vous les avez ado-
z & ſervis dans vos Pagodes, au prejudice du culte
ue vous devez au ſeul Dieu, Createur du ciel, & de
terre, que les Chreſtiens adorent & ſervent, & vô-
e corps ne ſera peut-eſtre accompagné de perſonne
la ſepulture; mais pour nous, ſçachez que ſi nous
ourons jeunes cette mort ſera bien-toſt changée en
ne vie eternelle que nous eſperons, & les Anges vien-
ont recevoir nos Ames à la ſortie de nos corps, qui
e peuvent pas avoir de plus glorieuſe compagnie que
elle des perſonnes qui doivent mourir aprés nous.

Cette réponſe animée d'une ardente charité picqua
les Gouverneurs juſqu'au vif, & voulant voir ſi cette
enerosité ſe ſoûtiendroit juſqu'au bout, ils allerent
etre témoins de la victoire avec les autres Mandarins,
ſuivis d'une foule de Gentils & de Chreſtiens. Si-toſt
ue ces trois innocentes Victimes apperceurent les
lephans dans le lieu de leur ſupplice, élevant les yeux
u Ciel, ils s'armerent du ſigne de la Croix, & incon-

tinent ils furent attaquez par ces animaux, qui les pre-nant avec leurs Trompes, & les jettant en l'air les re-ceurent ſur leurs défenſes, & les écraſerent ſous leurs pieds à terre.

Les Chreſtiens qui aſſiſtoient à cet illuſtre ſpecta-cle eurent ſoin de receüillir les pretieuſes Reliques de ces ſaints Martyrs. Les Peres Jeſuites eurent les corps des deux garçons, & moy j'eu le bon-heur d'avoir la teſte de la petite vierge & martyre Lucie, que Mon-ſieur de Beryte fit dépoſer quelque temps apres ſous l'Autel de l'Egliſe qu'il a fait bâtir à Siam.

Son exemple anima ſi fort une autre jeune fille, qu'el-le s'alla declarer Chreſtienne devant les meſmes Juges mais Dieu qui diſtribuë comme il luy plaiſt, ces ſorte de graces, ne luy accorda que la moitié de la couron-ne; car les Juges l'ayant condamnée au foüet, & voyan qu'elle perſiſtoit en ſa genereuſe reſolution, ils la chaſ-ſerent de devant leur tribunal, confus d'eſtre vaincu par une perſonne de ſon ſexe.

CHAPITRE V.

Dernieres circonſtances de la perſecution & retour de Monſieur Chevreüil à Siam.

EN ce meſme temps le Roy ordonna, que le ſain Crucifix fuſt expoſé publiquement dans la ruë d Faifo, & l'on fit publier à ſon de trompette que tou les Habitans de cette ville ſans en excepter aucun Co chinchinois, ou Chinois vinſſent le fouler aux pie pour inſpirer par ce moyen à tous ſes ſujets un pl grand mépris de nôtre ſainte Religion. On fit do peindre un Crucifix ſur une toile, & on le porta p moquerie par toutes les ruës, juſques ſur les onze he-res du matin, que toute la ville s'eſtant renduë au li

qu'on avoit marqué ; ceux qui refuſerent de le fouler aux pieds, furent reconnus, & punis comme Chreſtiens.

Je m'informay aſſez exactement des motifs que le Roy avoit eus d'en venir à cette extrémité qui n'a jamais eſté pratiquée par aucun Tyran, & qui me ſurprenoit d'autant plus que ce Roy honore le Dieu du Ciel ; & il me fut répondu par quelques-uns qu'il en avoit ainſi uſé par de pures raiſons d'Etat, craignant que la Religion qu'on introduiſoit en ſon Royaume, ne fuſt un pretexte pour y introduire peu à peu un autre gouvernement, & un autre Prince dont il croyoit que le Crucifix eſtoit l'image.

Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs qui ſont répandus en grand nombre parmy cette nation, eſtoient les principaux auteurs de cette jalouſie que le Roy avoit conçûë, & qu'eſtant envieux des progrés que noſtre Religion avoit fait depuis plus de quarante ans dans ce païs, ils craignoient qu'ils n'augmentaſſent à veuë d'œil par la Miſſion des Eveſques François. De ſorte qu'ils voulurent en arreſter le cours par les calomnies, & les ſoupçons qu'ils firent couler dans l'eſprit du Roy. Et ce qui me confirme dans cette conjecture, eſt qu'ils ſemerent dans la Chine en meſme temps les meſmes impoſtures qui ont eſté la cauſe du plus abominable, & du plus injurieux Arreſt que l'on y ait jamais publié contre la Foy.

J'ay tâché de ſçavoir au vray le nombre de tous les Martyrs qui donnerent leur vie cette année, tant à la Cour qu'en la Province de Cacham & ailleurs, & j'ay trouvé qu'il y en a eû quarante-trois, dont j'eſpere que la protection benira du ciel nos travaux ſur terre.

On ne ſe contenta pas d'égorger les brebis, on jugea qu'il faloit chaſſer les Paſteurs, & Dieu ne nous ayant pas trouvé dignes de rien ſouffrir avec nos oüailles, deux Mandarins vinrent à Faifo nous prononcer

l'Arreſt de noſtre banniſſement, & en conſequence ils ordonnerent que les trois Peres Jeſuites fuſſent les premiers embarquez ſur le vaiſſeau d'un Capitaine Japonnois qui fut chargé de les mener à Siam. Pour moy, j'avois eſté averty de bonne-part, que je n'avois pas eſté compris dans l'Arreſt, & qu'on avoit dit en Cour que n'eſtant pas Portugais, & étant venu de nouveau, le Roy avoit deſſein de me laiſſer en repos, mais quelques perſonnes mal intentionnées firent tant d'inſtances auprés des Gouverneurs de la Province où j'eſtois, que l'on me chaſſa trois ou quatre ſemaines aprés. Durant le temps que je demeuray à la Cochinchine avec les PP. Capuches; depuis le départ des PP. Jeſuites, on nous donna plus de liberté, & on nous retira les Gardes qui eſtoient dans noſtre maiſon. Cela facilita l'entrée à pluſieurs Chreſtiens, qui eſtant tombez par pure foibleſſe, venoient ſe reconcilier avec un empreſſement admirable. Au commencement je les allois trouver le ſoir dans leurs Barques, & j'y paſſois une bonne partie de la nuit: ſur les deux ou trois heures aprés minuit je retournois à l'Egliſe celebrer le tres-ſaint ſacrifice de la Meſſe, où je communiois ceux qui s'y eſtoient diſpoſez aprés avoir fait une veritable penitence; mais ſur la fin ils venoient me trouver eux-meſmes, & j'avouë que ſi leur chûte m'affligea pour la perte de leurs ames, je fus encore plus réjoüy de voir la contrition de leurs cœurs par l'abondance de leurs larmes: & il s'en eſt trouvé un qui m'a aſſeuré avoir eſté ſi touché qu'il en avoit ſué du ſang, & demeuré une ſemaine entiere en langueur par la vehemence du regret qu'il avoit conceu. De ſorte qu'il eſtoit bien moins neceſſaire de les y exciter par des reproches, que de les conſoler par la veuë de la bonté divine, & ils avoient bien plus beſoin d'eſtre animez par cette confiance, que preſſez par les ſentimens de crainte.

Les Japonnois qui avoient esté les premiers dans la foiblesse ne furent pas les derniers dans le repentir; ils me prierent tres-instamment que n'osant aller à l'Eglise, & ne pouvant quitter leurs familles, je prisse la peine d'aller dans une maison particuliere de leur Nation pour leur faire la grace de les reconcilier à leur chere Mere la sainte Eglise, qu'ils confessoient avoir abandonnée trop lâchement. Je leur fis acheter cette misericorde par plusieurs demandes reiterées, afin de leur faire reconnoître l'enormité de leur faute & de satisfaire parlà au scandale qu'ils avoient donné: Mais je me rendis enfin aux prieres également pressantes, & continuelles qu'ils me firent, s'offrant à faire de bon cœur toute la satisfaction qu'il me plairoit leur ordonner, & j'allay au rendez-vous qu'ils m'avoient marqué, où aprés leur avoir fait une severe, mais charitable correction, à laquelle ils ne répondirent que par leurs sanglots; enfin, j'en confessay une partie avec leurs enfans, & comme j'estois sur le point de mon départ sans sçavoir quand ils pourroient avoir des Prestres qui leur administrassent le tres-saint Sacrement de l'Autel, je le leur donnay moy-mesme pour les fortifier dans les bonnes dispositions où je les laissois d'être penitens tout le reste de leur vie.

Il ne faut pas oublier en finissant une chose qui prouve evidemment que le sang des Martyrs est la semence des Chrestiens; car non seulement ceux qui estoient tombez & ceux qui s'estoient cachez dans les bois venoient la nuit dans nostre Eglise pour y participer aux saints Mysteres, mais encore il se presenta à nous dix Idolâtres pour estre instruits, entre lesquels il y en eut un qui ayant une femme paralytique, l'apporta luy seul sur ses épaules avec deux petits enfans pour recevoir le Baptesme. Comme je voulois éprouver leur Foy, je leur demanday comment ils osoient embrasser une Religion qui estoit si persecutée, & dont la seule

Profeſſion paſſoit pour un crime digne de mort, ils me répondirent que c'étoit pour cela meſme qu'ils avoient voulu ſe faire Chreſtiens, & qu'ils s'eſtimeroient tres-heureux de donner leur ſang pour une ſi juſte cauſe.

J'aurois bien ſouhaité continuer à leur rendre mes ſervices, mais comme l'on me preſſa de ſortir du Royaume, je ſongeay ſerieuſement devant Dieu, ce qui ſeroit le plus expedient pour les aſſiſter. J'avois grand deſir de m'enfuir ſecretement par le moyen de quelque Barque, par la riviere, & de revenir ſur mes pas me cacher en quelque endroit. Mais je crûs que le Roy, & les Gouverneurs feroient des perquiſitions ſi exactes, que je tomberois infailliblement entre leurs mains, & que je me mettrois dans l'impuiſſance entiere de ſervir les Ames, de ſorte que je jugeay que pour ſatisfaire aux ordre du Roy, je devois m'embarquer ſur un vaiſſeau, dont le Capitaine, & les principaux Officiers eſtant Chreſtiens, je pourrois obtenir d'eux qu'ils me miſſent de nuit à terre dans quelques jours: & pour cet effet aprês avoir diſtribué la meilleure partie de ce qui me reſtoit d'argent entre les Chreſtiens de Cacham & ceux de Faifo, j'achetay une Barque qui me coûta vingt écus, & je la laiſſay avec mes ornemens d'Egliſe, & le reſte de mon petit équipage, à un homme que je croyois aſſez de mes amis, pour vouloir bien me venir prendre au vaiſſeau, au jour & à l'heure dont nous eſtions convenus. Mais par un ſecret jugement de Dieu qui voulut punir mes infidelitez paſſées, cet Amy manqua de parole, & je me vis obligé de retourner à Siam, où j'arrivay en vingt-huit jours de navigation, aprés avoir demeuré huit mois à la Cochinchine où j'eſperois revenir bien-toſt, lors que j'aurois rendu à Monſieur de Beryte un compte exact de cette Chreſtienté perſecutée. C'eſt icy que finit la Relation de Monſieur Chevreüil, qui s'eſtant rendu auprés de ſon Prelat environ vers la fin d'Avril de l'an-

née 1665. & l'ayant excité à compassion pour ses pauvres oüailles de la Cochinchine, il luy fit prendre resolution d'y aller en personne, ce qui auroit esté executé sur le champ si la chose eust esté pour lors possible; mais il falut se contenter d'y renvoyer Monsieur Chevreüil qui ne faisoit que d'arriver avec Monsieur Hainques, qui n'avoit pas encore esté à la Cochinchine, & qui y a toûjours demeuré depuis jusqu'à sa mort. C'est de luy que nous avons appris tout ce qui s'y est passé jusqu'au mois de Février 1670.

CHAPITRE VI.

Second Voyage de Monsieur Chrevreüil pour aller à la Cochinchine avec Monsieur Hainques, qui arrive seul à la Capitale de ce Royaume.

CEs deux Messieurs partirent ensemble vers le mois d'Aoust, & aprés avoir costoyé prés de deux mois les Royaumes de Siam & de Camboye navigeant au travers de plusieurs Isles, ils débarquerent enfin sur les costes de Champa, où les Matelots refuserent de les passer jusqu'à la Cochinchine, tant à cause du vent contraire que par la crainte d'avoir la teste tranchée, s'ils estoient pris en amenant des Peres, contre les expresses défenses si recemment publiées.

C'est-là que Monsieur Chevreüil qui estoit party tout languissant de Siam tomba tout-à-fait malade; mais il voulut bien que Monsieur Hainques le laissast à la garde de la Providence, & qu'il continuast tout seul son Voyage. Celuy-cy se sentit assez de vigueur pour entreprendre le reste du chemin à pied, quoy qu'il faille pour le moins un mois à ceux qui marchent

le mieux pour aller jusqu'au premier Bourg de la Cochinchine, depuis la frontiere qui separe le Royaume de Camboye d'avec celuy de Champa.

Ce Royaume de Champa est reduit depuis quelques années sous la puissance du Roy de la Cochinchine dont il est demeuré tributaire. Monsieur Hainques ne fit qu'y passer, mais autant qu'il en pût juger, il luy parut assez capable des veritez Evangeliques. Il est vray que la plusparT des sujets naturels du païs ausquels il parla, estoient infectez des erreurs des Sarazins ; mais neanmoins il ne remarqua dans les Villes qui se trouverent sur sa route aucune Mosquée, & il remarqua que ceux principalement qui demeurent à la campagne sont si ignorans sur la secte dont ils font profession, qu'il y a beaucoup d'apparence que l'on pourroit aisément avec la grace de Dieu les faire passer à nostre sainte Religion, si on leur en exposoit les Veritez & la Morale. En effet, dans le peu de sejour qu'il y fit, il eut la consolation d'y baptiser trente Infideles adultes. Le Vice-Roy gouvernant pour lors en l'absence du Roy, qui estoit allé luy-mesme en personne payer son tribut à celuy de la Cochinchine, luy fit tout le bon acceüil imaginable.

Il seroit difficile d'ajoûter quelque chose à la maniere obligeante avec laquelle ce Gouverneur traita Monsieur Hainques : car luy ayant entendu dire quelque chose en passant de la nature de nostre Ame & du bonheur eternel des gens de bien aprés cette vie, il y prit tant de goust, qu'il témoigna estre marry de ce qu'il n'estoit pas assez bien versé dans la langue des Annamites que le Missionnaire parloit, & de ce que ce Missionnaire n'estoit pas assez instruit en celle du païs, pour pouvoir s'entretenir à fonds avec luy sans Interprete sur des matieres qu'il jugeoit si importantes : De sorte qu'il le pria, en cas qu'il repassast quelque jour dans ce Royaume, de venir loger chez luy,

& ne le pouvant arrester pour lors, il le fit condui-re seurement avec honneur jusqu'à la ville de Nha-Rou, qui est le commencement du Royaume de la Cochinchine.

Il fut tres-bien receu par le Gouverneur de la Province, & quoy qu'il eust destiné les trois jours qu'il y demeura à se delasser un peu des fatigues du chemin, neanmoins la Providence l'ayant conduit dans la maison d'un Chrestien, les autres en ayant esté avertis le vinrent trouver en secret pour se confesser & se communier, & luy amenerent mesme quelques Infideles qu'il baptisa. Passant la nuit & le jour dans ce travail Apostolique qui luy servit de repos, & ayant ensuite poussé jusqu'à la Ville Capitale de la Province de Phuan, il essuya la mesme fatigue, ou pour mieux dire il eut la mesme consolation, autant que la longueur d'une nuit le peut permettre.

Il y eut en cet endroit deux personnes qui étoient preposées à cette Province, qui voulurent l'accompagner, & qui luy servirent de guides jusques dans une autre que l'on appelle Quining ou Pulocamby. Leur compagnie fut cause que les Fideles dont le nombre est tres-grand n'oserent l'aborder, de peur de se découvrir : ils estoient neanmoins si transportez de joye de le voir, nonobstant la douleur qu'ils avoient de ne pouvoir luy parler à cœur ouvert, que l'un de ceux qui le vinrent saluër, luy donna sans y penser le titre de Pere en presence d'un des principaux Magistrats, bien qu'il fust vestu à la Japonoise, & qu'il voulust passer pour une personne inconnuë; ce qui l'auroit exposé à un extreme danger, si Dieu n'avoit pris soin de luy dans cette occasion en permettant que ce Magistrat ne l'apperceut pas, ou du moins qu'il fut assez bien intentionné pour faire semblant de ne l'avoir pas apperceû.

Enfin aprés avoir traversé trois ou quatre autre Provinces & connu dans cette traverse quelque chose de la grandeur de l'Estat aussi bien que des mœur & du naturel des Peuples, il se trouva à la Capitale d Royaume qu'on appelle en langage du Pays Diuh-hac Mais ayant veu que l'on veilloit trop sur les Chrétiens pour les pouvoir assembler sans qu'on le sçeust il crût qu'il faloit retourner dans les Villes les plu éloignées de la Cour, & il choisit celle de Faifo cause du grand concours des Estrangers qui s'y rencontrent.

Il écrivit delà une lettre Circulaire à tous les Chrétiens pour consoler les affligez, confirmer les chancelans, relever ceux qui estoient tombez durant la persecution, & les exhorter à abattre genereusement l petit Autel qu'ils avoient élevé dans leurs maison par le commandement du Roy, & qui estoit une marque d'Idolatrie, par laquelle on distinguoit ceux qu avoient foulé les saintes Images d'avec les autres qu estoient demeurez fermes; & pour leur donner plu d'horreur d'une si grande impieté, il resolut de n point dire la Messe dans la maison d'aucun qui s'e trouveroit coupable, de ne le point recevoir pou Parain sur les sacrez Fonts, & de suspendre mesme d leurs fonctions les Catechistes qui seroient enveloppez dans ce malheur, jusqu'à ce qu'ils eussent effac la honte de leur crime, par la gloire de quelque genereuse action & d'une penitence exemplaire.

Cette conduite eut tout le succez que le saint Esprit donne aux desseins dont il est l'auteur; ces Peuples qui sont naturellement passionnez pour l'honneur, furent piquez d'un saint desir de reparer celu qu'ils avoient perdu; la lettre qu'ils reçeurent leu ayant appris le retour d'un Missionnaire, les enflamma d'un zele tout divin contre eux-mêmes, ils s'exhorterent les uns les autres à pleurer amerement leu

ifere, & ils se soumirent à tout ce qui leur fut or-
onné pour se remettre bien avec Dieu.

CHAPITRE VII.

Employ de Mr Hainques dans les Provinces ; & renouvellement de persecution.

MOnsieur Hainques ayant mis toutes choses en bon estat en cet endroit, les Chrestiens luy reparerent une Barque pour le mener dans la Provin-e de Quining, qu'il trouva si bien disposée par le oin qu'il avoit eu d'envoyer devant luy des Precur-eurs Evangeliques, qu'il y fut occupé sans cesse pen-ant quatre mois, tant au rétablissement des fideles, u'à la conversion des Gentils.

Ce terme estant écoulé, il retourna à Faifo vers le nois de Juin 1666. où les Habitans de la Province 'Huë vinrent le trouver en foule, se plaignant à luy omme leur Pere, de ce qu'ayant esté plus exposez au eril que tous les autres à cause de la proximité de la Cour, cette même raison les avoit privez de sa presen-e. Il prit donc tous les moyens les plus prudens pour es secourir, se tenant quelquefois dans les Barques ur le bord du fleuve, pour y recevoir les malades & eur y conferer les Sacremens, & donnant rendez-vous à ceux qui se portoient bien dans la maison où il avoit une Chapelle, & où il passa plusieurs nuits sans dor-mir, tant à confesser & communier les Chrestiens, qu'à instruire & baptiser les Catechumenes.

Pendant que la richesse de la Moisson répondoit à la ferveur du travail, le demon jaloux d'un si grand succez poussa quelques gens à deferer aux Ma-gistrats quatorze personnes, dont les maisons furent démolies sur le champ, les meubles pillez par les sol-

dats & mis en ſuite en priſon, où on les chargea de fers, avec ſix autres, entre leſquels il y avoit trois hommes nez à la campagne, nommez, Lin, Pierre & André, un ſoldat Gentil-homme appellé Barthelemy, un autre qui portoit le nom de Raphaël & qui avoit auſſi de la naiſſance, & une femme qui avoit eſté autrefois fort riche. Les quatre premiers ayant appris par le bruit commun la priſe des quatorze eſtoient accourus pour les joindre & avoient fait Profeſſion de leur Foy devant les Soldats, le cinquiéme ayant eſté accuſé par ſes compagnons de milice auprés du ſecond fils du Roy; & ce Prince qui l'aimoit, n'ayant pû l'ébranler dans ſa reſolution, il fut baſtonné par ſon ordre, & mis en liberté par grace, de peur que le Roy venant à ſçavoir ſa fermeté ne le fiſt mourir, s'il eſtoit encore en priſon. Enfin cette femme que l'on a marquée la derniere, ayant trouvé ſa maiſon entierement abatuë, lors qu'elle y retourna aprés avoir receu les Sacremens dans la Chapelle du Miſſionnaire, où elle eſtoit pendant que l'on faiſoit cette execution, elle alla de ſon propre mouvement chez le Commandant des Soldats qui la cherchoient de tous coſtez, pour luy dire qu'elle eſtoit preſte de mourir.

Quelques jours aprés une jeune Demoiſelle de fort grande qualité s'eſtant coupé les cheveux à la maniere des hommes, & ayant achevé de déguiſer ſon ſexe & ſa naiſſance en changeant d'habit, animée d'un ardent deſir de ſouffrir pour JESUS-CHRIST, ſe jetta elle même en priſon, où ayant dit aux Soldats qu'elle venoit donner ſa vie pour ſa Foy, ellè fut arreſtée, juſqu'à ce que le Roy en ayant eſté informé la fit remettre entre les mains de ſon frere pour la garder étroitement & donna en cette occaſion une marque de l'eſtat qu'il faiſoit de ſa famille & du ſouvenir des ſervices que ſes Parens, & ſes anceſtres avoient rendus à l'Eſtat.

Les trois Païſans dont on a déja parlé, Lin, Pierre, : André furent plus heureux qu'elle ; car ayant eu d'a- ord les bras coupez ils moururent avec tant de coura- e, que le Roy & tous les Seigneurs ne purent aſſez admirer, quand ils en apprirent la nouvelle : & les Chreſtiens bien loin d'eſtre intimidez par cette ſan- lante tragedie, allerent en foule plus que jamais vi- ter les Priſonniers, tant pour s'encourager avec eux, ue pour leur porter les choſes neceſſaires à la vie. luſieurs qui avoient manqué de cœur dans l'autre erſecution, publioient hautement qu'ils eſtoient Chré- ens : interrogez par les Soldats s'ils avoient envie e mourir, ils répondoient qu'ils n'avoient point de lus grande paſſion. Leur multitude eſtonna ſi fort les Magiſtrats, qu'ils furent contraints de défendre qu'on niſt en priſon tous ceux qui ſe preſentoient, & 'ordonner qu'on ſe contentaſt de les repouſſer à coups e bâton.

Cependant un certain Sorcier nommé Thayon fort ameux s'eſtant converty, & le Roy ayant appris vec étonnement, que cet homme aprés avoir renon- é au demon, s'eſtoit mis dans les fers avec les Chré- iens, le bruit courut que le Prince vouloit aſſembler es plus ſçavans des Gentils pour diſputer avec eux ; c pour connoiſtre par ce moyen quelle Religion ſe- oit la meilleure, & la plus conforme à la raiſon. Ce ruit porta quelques Chreſtiens à vouloir écrire à tous es autres pour leur donner avis de ſe rendre à la ville Capitale ; mais Monſieur Hainques n'approuva pas ntierement ce deſſein, ſoit parce que l'Evangile qui ious ordonne de fuir de ville en ville dans le temps des erſecutions, ne nous conſeille en aucun endroit de ious expoſer de nous-mêmes à la fureur des Tyrans, oit à cauſe qu'il ſe doutoit bien que ce bruit que l'on épandoit pouvoit eſtre un piege dont on ſe ſervoit our amaſſer ſes oüailles, & les conduire ſans peine à

la boucherie. Ils ne laisserent pas neantmoins d'écri en son nom sans luy communiquer leur lettre, & qu que sur l'avis qu'on luy donna de leur resolution, leur eust envoyé des personnes affidées, pour leur d mander à la voir avant qu'on la cachetast ; cette pr caution fut inutile, car la lettre estoit déja entre l mains de celuy qui la devoit porter, & il ne voul jamais donner le temps de la lire avant son départ.

Comme elle estoit conceuë en des termes fort pre sans, & que le naturel boüillant de la Nation, join au zele de la Foy, y avoit laissé couler plusieurs cho ses, tres-engageantes & tres-fortes, quantité de Chré tiens partirent à la haste pour se rendre en diligence la Cour, où les Soldats ayant marqué par fraude l jour de la dispute, & prenant tous les jours les nom des hommes & des femmes qui arrrivoient à la prisor le Missionnaire convaincu de leur mauvais dessein qu'il avoit si bien pressenty, écrivit à tous les fidele pour leur défendre d'aller donner leurs nóms ; & au Principaux d'entr'eux, pour les prier d'arrester au tant qu'ils pourroient les autres, mais cela n'empesch pas que plusieurs, mesme celuy qui portoit la lettre ne se trouvassent au lieu marqué pour la dispute, ave un zele beaucoup plus fervent que discret Car on s servit de cette occasion pour les saisir tous au nom bre de quarante, que l'on enferma dans une étroite prison, à dessein de les faire mourir de faim avec le autres, ou du moins de leur faire perdre courage pa la rigueur d'une mort si lente.

Quelques uns aprés avoir esté affamez plusieurs jours trouverent moyen d'évader, entre lesquels une jeune fille de dix-huit ans, qui s'appelloit Toy, & qu avoit eu l'honneur d'estre bastonnée dans la preceden-te persecution, ayant esté rencontrée dans sa fuite pai les Soldats, fut ramenée en prison où elle consomma son sacrifice par la faim.

Ils traiterent plus cruellement un Catechiste nommé Benoist d'un âge assez avancé, qui ayant d'abord souffert le supplice du feu, tomba miserablement dans l'Idolatrie quelques jours aprés, avec seize autres personnes qui avoient marqué un peu auparavant une fort grande constance, & qui apprirent à tous les Fideles par leur chute, combien il est dangereux de se presenter de soy même à ces sortes de combats par une resolution qui paroist soûtenuë d'une confiance divine & qui ne l'est en effet, que par une presomption humaine.

Une femme nommée Monique detestant la violence avec laquelle on contraignoit les Soldats de JESUS-CHRIST de fouler aux pieds les saintes Images, alla declarer hautement qu'elle estoit Chrestienne, & fit bien voir que l'Esprit de Dieu l'avoit portée à ce dessein, puis qu'ayant esté brûlée & rostie à petit feu, elle fut jettée en prison où elle mourut en triomphant de la faim & de la douleur.

Barthelemy dont nous avons parlé cy-dessus, aprés avoir esté long-temps prisonnier fut chargé de bastonnades; on luy raza la teste & on effaça son nom du rôlle de la Compagnie des Gardes, en suite dequoy on le mit en liberté. On en usa de même à l'égard de quelques autres qui ayant le corps couvert d'ulceres furent envoyez en leurs maisons & persevererent jusqu'à la mort dans la Foy.

Le reste estant appuyé sur le secours de la grace souffrit encore long-temps, & ne fut délivré que vers le commencement de l'année 1667. ayant surmonté les travaux & les souffrances des cachots, & de la faim sans en mourir, Dieu voulant les conserver comme des exemples de la force qu'il donne à ceux qui ne l'abandonnent pas.

Il n'y eut qu'un nommé Simon qui fut retenu le dernier, parce qu'ayant esté Catechiste, le Roy vouloit le distinguer du commun par la durée de son supplice;

ainsi il eut le temps de reparer sa premiere cheute pa
sa constance, & il fut enfin délivré aprés une anné
entiere, lors que la fille du Roy estant à l'extremit
on vuida toutes les prisons.

Quand on eut dans les Provinces la nouvelle de l
délivrance des Prisonniers, les fideles reprirent u
nouveau courage, & les Payens commencerent d
tous costez à se faire instruire, sans qu'ils y fussen
attirez par aucune exhortation. Dieu agissoit luy seu
si fortement dans les cœurs, que ce Missionnaire ne
faisant que se presenter dans un certain Pays plein de
montagnes que l'on appelle Phaon Thay, il baptiza
en un mois un Bourg entier; pendant que les autres
Catechistes ne manquoient pas d'employ dans toutes
les autres Provinces.

CHAPITRE VIII.

Retour de Monsieur Hainques à la Capitale & à Faifo, avec l'arrivée de Monsieur Brindeau Ecclesiastique François dans la Cochinchine.

CE digne Ouvrier ayant passé la feste de Noë l la campagne avec bien de la joye spirituelle, & avec plus de liberté qu'il ne l'auroit pû faire dans les Villes, il descendit à Faifo, où Nostre-Seigneur l'occupa tres-utilement pour son troupeau depuis le mois de Janvier 1668. jusqu'à la Semain e sainte, mais ayant receu pour lors des lettres tres-pressantes de la part d'un illustre Chrestien, qui le prioit instamment de venir assister à la mort de sa belle-mere qui avoit déja perdu la parole, il partit sur l'heure pour se rendre à la Capitale.

Ce voyage pensa luy coûter la vie, car le Vaisseau

ır lequel il s'eſtoit embarqué aprés avoir fait heu-
ːuſement le trajet de mer, fit naufrage ſur la riviere
ar une tempeſte qui s'éleva tout d'un coup, & qui
auroit ſubmergé ſans une protection toute particulie-
ː de Dieu. Dans cet accident il eut aſſez de preſen-
ː d'eſprit pour dégager promptement ſon corps d'u-
e petite chambre fabriquée de cannes d'Inde, &
yant mis adroitement le pied ſur le mas que la Pro-
idence luy preſenta, il tint toûjours ſa teſte élevée
ı deſſus des vagues, juſq'uà ce qu'un matelot eſtant
ːcouru à ſon ſecours, on le conduiſit à terre.

Eſtant donc ſorty de ce peril il arriva encore aſſez
ɔſt pour donner les derniers Sacremens à la malade
u'il trouva mourante, & il connut que Dieu ne l'a-
oit conſervé que pour le bien de pluſieurs autres
hrétiens qui exercerent ſon zele jour & nuit durant
eſpace d'un mois avec un extrême conſolation de
ɔn Ame, & une pareille fatique de ſon corps.

Il apprit en ſuite qu'un vaiſſeau Portugais avoit ra-
ené à Faifo les Peres Jeſuites, & cela le détermina
y retourner, tant pour avoir la ſatisfaction de les
ɔir, que pour recevoir le Sacrement de Penitence
ɔnt il avoit eſté privé depuis ſi long-temps.

S'il eut bien de la joye de leur Compagnie, il tom-
ı bien-toſt avec eux dans la crainte, par l'avis que
ur donna un Vieillard qui vint les avertir que les
ɔldats preparez à veiller ſur les Chreſtiens pour les
npeſcher d'avoir communication avec les Peres, a-
ɔient trouvé un billet remply d'injures contre eux,
ıi contenoit les noms de quelques Chreſtiens, & où
ɔn dépeignoit le Miſſionnaire François comme un
ſtranger, qui ayant changé d'habit & de nom ad-
iniſtroit les Sacremens aux naturels du Pays, de ſor-
que le Capitaine Japonois qui commandoit dans la
ille & qui eſtoit Gentil, en eſtant bien informé, il
avoit tout à craindre de la part de la Cour.

Il délibera quelque temps s'il s'enfuiroit, mais apprehendant que sa fuite ne parust un adveu des crimes pretendus dont on l'accusoit, il mit ses interests entre les mains de Dieu, & il éprouva combien il est bon de se confier en luy seul. Car le Roy bien loin d'appuyer le dessein du Capitaine Japonois, receut en colere celuy qui luy parloit de sa part, & ainsi Dieu mit à couvert son serviteur sans qu'aucun homme s'en mélast.

Le Roy ne traita pas si favorablement les PP. Jesuites, qui malgré toutes les instances que leur zele leur fit faire pour obtenir de luy qu'ils demeurassent dans son Royaume, ne pûtent jamais le fléchir, & furent obligez de retourner à Macao au grand regret des Chrestiens. La consolation qu'ils eurent dans le départ de ces Peres, fut qu'il leur restoit un Prestre qui pouvoit prendre soin de leur Eglise cachée, & qui pour se donner plus d'autorité parmy-eux, les assembla pour leur faire publiquement lecture des Patentes que Monsieur de Beryte luy avoit envoyées depuis peu, par lesquelles il le faisoit son Vicaire general dans la Cochinchine. Il leur leût aussi le Bref du Pape qui établissoit respectivement Messieurs les Evêques d'Heliopolis, de Beryte & de Metellopolis Vicaires Apostoliques du Tonquin, de la Cochinchine & de la Chine. Sur quoy ayant pris occasion de leur parler du saint Siege Apostolique, il leur en fit connoistre le pouvoir & la grandeur, ce qui les porta à se soûmettre avec respect à ceux qui leur estoient envoyez de sa part, pour procurer leur salut, & l'on jugea même à propos de dresser un acte de tout ce qui s'est passé.

Monsieur Hainques avoit envoyé dés l'année precedente une Barque à Monsieur de Beryte pour le mener à la Cochinchine, & voyant à peu prés le temps du retour de cette Barque, il partit pour la P-

ince de Quining, autrement Pulocambi où il preten-loit l'attendre ; mais avant que de quitter Faifo, il iomma des Catechiſtes pour baptiſer les enfans & les dultes en cas de neceſſité durant ſon abſence, & pour rendre garde que les Chreſtiens ne contractaſſent au-un mariage contre les regles de l'Egliſe : enſuite de-uoy il ſe mit en chemin à pied, & Dieu luy fit la race de baptizer en paſſant par la Province de Quang-Jhgiam trois cens Catechumenes, & de faire les Ce-emonies Eccleſiaſtiques du bapteſme ſur ceux qui voient déja eſté ondoyez.

Il arriva enfin à Pulocambi, & il y avoit déja paſſé uatre ou cinq mois de l'année 1669. en procurant ſalut de pluſieurs Ames, lors que la Barque vint noüiller au Port, & luy amena au lieu de Monſieur e Beryte, Monſieur Brindeau Miſſionnaire Fran-ois accompagné de deux Prêtres Cochinchinois qui voient eſté ordonnez depuis peu à Siam par Monſieur e Beryte. Aprés avoir remercié Noſtre-Seigneur nſemble de la grace qu'il leur faiſoit de les reünir dans travail de la même Vigne; ils confererent du deſſein ue Monſieur de Beryte avoit d'envoyer Monſieur rindeau à la Cour, pour y eſtre porteur d'une let-e qu'il écrivoit au Roy de la Cochinchine, afin de éſſentir ſon eſprit, & de ſçavoir s'il trouveroit bon u'il vinſt faire un tour dans ſon Royaume ; mais par-que cette lettre ne pouvoit eſtre renduë au Roy, ns expoſer à la mort les Matelots qui avoient ame-la Barque contre les déſenſes publiques, ils ne ju-rent pas à propos d'aller à la Cour cette année.

Ce delay fut un coup de Providence, qui retenant onſieur Brindeau en Province, luy donna lieu de nſtruire aſſez en peu de temps pour pouvoir ſoula-r celuy qui travailloit depuis ſi long-temps tout ſeul, partager avec luy les veilles de la nuit, & le poids jour.

Mais auparavant que de mettre la main à l'œuvre il crut absolument necessaire de se retirer dans la Province de Quang-Nhgia avec les deux Prestres Cochinchinois, tant pour achever de les former dans la fonction de leur Ministere qu'ils exercent avec benediction auprés de plusieurs Chrestiens, que pour se perfectionner dans la langue du Pays, pendant que Monsieur Hainques alla seul secourir un nombre de Pauvres gens qui habitent les montagnes de Bar-Nghé & qui ne pouvant aller chercher ce secours eux-mêmes à cause de leur grande pauvreté, l'avoient envoyé prier par quelques-uns de leur Nation, de vouloir bien les prevenir. Il y reconcilia un Bourg presque tout entier, qui avoit manqué à la Foy durant la persecution. Il y baptiza aussi pendant quatre mois plus de cinq-cens Idolatres ; puis estant allé joindre Monsieur Brindeau dans la Province de Quang-Nghia vers le commencement de l'année 1670. il apprit qu'il y avoit déja donné le Baptesme à cent-trente personnes de l'un & de l'autre sexe, & composé un petit Livre où il avoit ramassé en abregé tout ce que les Prêtres doivent sçavoir pour bien bien discerner l'espece & la malice des pechez. Car pour ce qui regarde la maniere de conferer les Sacremens, il y avoit déja long-temps qu'on l'avoit mise par écrit en langue Annamitique suivant l'usage & la discipline de l'Eglise.

Au reste Monsieur Hainques estime qu'il est si necessaire de mettre tous ses soins à faire de bons Prêtres du Pays, qu'il finit sa Relation par ces paroles: J'ay connu, dit-il, par experience de quelle importance il est d'establir dans cette Mission des Ministres de Jesus-Christ, qui estant naturels du Pays ayent la science & les vertus necessaires pour l'assister en secret dans le temps des tempestes qui s'y élevent si souvent : car depuis que j'y ay mis le pied, j'y a

eu trois ou quatre perſecutions, dans leſquelles outre les perſonnes dont j'ay fait mention, qui y ont donné leur vie pour leur Foy, il y en a eu quelques autres dont voicy les noms.

Simon Dal homme de qualité ayant eſté accuſé comme Chreſtien vers la fin de Juillet 1668. dans la ville de Cacciam, ou plûtoſt de Cham, fut pris avec ſon fils âgé de ſeize ans, & le plus jeune de ſes freres, qui aprés avoir eſté cruellement baſtonnez tous deux, ſans ſe départir de la fidelité qu'ils devoient à Dieu, furent mis en liberté ; mais le chef de cette glorieuſe troupe couronna ſa vie par un glorieux martyre.

On ſe ſaiſit de cinq autres perſonnes au mois de Decembre vers la feſte de Noël, dont trois furent aſſez malheureux pour tomber dans l'Idolatrie. De maniere neantmoins que l'un d'eux appellé Philippe, ayant eſté condamné à mort aprés ſa cheute, donna de grandes marques de penitence, lors qu'on le menoit au ſupplice, & eut la teſte tranchée au mois de Janvier 1669. Les deux qui demeurerent fermes étoient un nommé Michel On & ſa femme, qui eſtant preſſez par les Soldats de renoncer à la Foy, répondirent qu'ils eſtoient preſts de mourir plûtoſt que de commettre une ſi grande lâcheté. De ſorte que le mary fut mis à mort & la femme en fut quitte pour plusieurs coups de bâton.

Enfin, quelques autres fideles Habitans dans les montagnes de la Province de Quining ayant eſté déferez par un Gentil tres animé contre noſtre ſainte Foy, furent dépoüillez de leurs biens, & quatre d'entr'eux furent conduits à la ville Royale, d'où le Roy les renvoya dans leurs maiſons, par les bons offices que leur rendit un ſouverain Magiſtrat, qui eſtant bien intentionné pour les Chreſtiens les ſervit avec adreſſe auprés de ſon Prince.

Il faut ajoûter à cela le dénombrement que Mon-

ſieur Hainques fait des Fideles dans toute la Cochinchine. Il dit qu'il en a trouvé ſur les Regiſtres mil trois cens quatre-vingt-trois dans la Province d'Hüe; ſept-cens dans les montagnes de la Province de Cham, & dans les Bourgs & Villages circonvoiſins, & cent vingt dans quelques endroits de la même Province; quatorze cens dans celle de Quining; ſept-cens dix-ſept dans celle de Diengning, ou Nha-Trang: & pour ce qui regarde les autres Provinces qu'il a toutes parcouruës, excepté une, il marque que les perſecutions continuelles l'ont empeſché d'en ſçavoir exactement le nombre; il croit neantmoins qu'il y a bien trois mille quatre cens Chreſtiens, ſans compter les deux mille cinq cens cinquante qu'il a baptiſez luy-même depuis ſon arrivée dans ce Royaume, non plus que les trois mille neuf-cens vingt qui ont receu le Baptême par les Catechiſtes, dont il dit que le nombre eſt trop petit pour pouvoir ſuffire au grand beſoin d'un Royaume ſi étendu.

Il ne comprend pas auſſi les autres nouveaux Chrétiens à qui les PP. Jeſuites avoient conferé ce Sacrement pendant les deux dernieres années, parce qu'il n'a pû en faire une enqueſte aſſez exacte. Mais il aſſeure en finiſſant, que la moiſſon ſe preſente abondamment de tous coſtez, & qu'il ne faut pour la receüillir que des hommes Apoſtoliques, qui cherchant les intereſts de JESUS-CHRIST, non pas les leurs, s'oublient d'eux-mêmes pour ne penſer qu'à Dieu ſeul, mettant toute leur confiance en luy, s'arment de zele, d'oraiſon & de toutes ſortes de vertus pour attaquer l'Idolatrie & pour arracher des cœurs des Payens le culte du demon, en établiſſant ſur ſes ruines l'empire de JESUS-CHRIST. Ce ſont ſes propres paroles traduites avec fidelité de Latin en noſtre langue.

CHAPITRE IX.

La maladie & la mort de Messieurs Hainques & Brindeau.

VOilà quel estoit l'état de la Religon dans la Cochinchine vers la fin de Février 1670. & il y a toutes les apparences du monde qu'elle y auroit fait des progrez tres-considerables dans toutes les années suivantes, si ces deux braves Ouvriers d'Europe avoient pû continuer leurs travaux avec les deux autres du Pays. Mais Dieu qui ne veut pas qu'on s'appuye trop sur le zele des hommes, pour vertueux qu'ils puissent estre, a voulu affliger cette pauvre Eglise par la mort de ces deux Missionnaires, dont la nouvelle fut apportée à Monsieur de Beryte par le retour d'un vaisseau du Roy de Siam qui revint de la Cochinchine en l'année 1671.

Ils furent frappez tous deux en mesme temps & en mesme lieu d'une maladie si violente, qu'ils ne pûrent se donner aucun secours l'un à l'autre; mais les deux Prestres Cochinchinois suppléerent à leur défaut, & aprés leur avoir administré les Sacremens, ils rendirent l'Ame entre leurs mains, l'un au mois de Decembre 1670. & l'autre au mois de Janvier suivant. Monsieur Hainques fut celuy qui mourut le premier, & Monsieur Brindeau le suivit de prés. On ne nous mande pas precisément le nombre des jours qui s'écoulerent entre la mort du premier & celle du second, non plus que la qualité & la durée de leur mal; mais il est constant qu'ils ont esté emportez assez promptemẽt lors qu'on y pensoit le moins: & la consternation des Chrétiens a esté d'autant plus grande qu'ils ne s'attendoient pas à une perte si prompte ny si sensible.

Ils differerent autant qu'ils pûrent la Ceremonie d leurs funerailles, afin d'avoir plus de temps à les voi & à les pleurer. Le corps de Monsieur Brindeau fu exposé deux jours sans estre ensevely & vingt jours sans estre enterré, ensuite dequoy on le porta cinq ou six lieuës pour en faire l'inhumation, elle se fit avec toute la pompe possible par rapport au lieu & au Pays. On put y compter six à sept cens hommes tant Chrétiens que Payens, qui voulurent y assister, & qui y contribuerent à l'envie à la rendre plus celebre & plus magnifique, de sorte que l'on craignoit avec raison qu'un si grand concours que l'on n'avoit pû empescher, n'éclatast jusqu'à la Cour, & n'exposâst les Fideles à quelque nouvelle persecution; mais la Providence divine ne permit pas qu'un devoir si saint & si justement rendu à ses serviteurs attirast aucune disgrace sur cette Eglise.

La sepulture de Monsieur Hainques ne se fit pas avec tant de bruit, mais elle fut precedée & suivie de quelques circonstances qui ne sont pas moins remarquables. Son corps demeura exposé quatre jours, & Dieu le défendit de corruption contre les chaleurs excessives du climat par une grace extraordinaire. Le cinquiéme aprés sa mort on le revestit de ses habits Sacerdotaux, & on l'enferma dans un cerceüil commun, où l'on mit de la chaux vive, puis aprés l'avoir laissé en dépost durant trois mois pour satisfaire à la devotion & au desir des Chrestiens du lieu, on se mit en devoir de l'enlever pour le porter auprés de celuy de son cher Collegue, mais le Seigneur du Village tout Payen qu'il estoit s'opposa à cette translation, & protesta hautement, qu'il ne laisseroit point emporter le corps d'une personne qu'il honoroit comme un saint, & que si l'on persistoit à luy faire violence il se pourvoiroit auprés du Roy par une Requeste qu'il iroit luy presenter luy-même en personne. Il falut donc

ɜder en cette occaſion au zele de ce Gentil, & en-
ɜrrer ces pretieuſes dépoüilles ſur ſes terres, dans
n endroit que les Fideles ont marqué depuis par une
etite Chapelle où ils alloient ſouvent prier ſur le
ɔmbeau de leur Pere; & ce qui eſt plus admirable: c'eſt
ue les Idolatres meſmes y faiſoient la meſme choſe
our témoigner la veneration qu'ils conſervoient pour
ı vertu.

C'eſt ainſi que Dieu à voulu honorer ſur la terre le
ıetite de ces deux Ouvriers Evangeliques, en mê-
ıe temps qu'il les reccompenſe dans le Ciel. Ils ont
êcu dans ce Royaume, & ils y ſont morts en telle
ɜputation, que les Chreſtiens eſtoient perſuadez,
u'aprés les avoir perdus il ne faloit pas en eſperer
'autres qui les égalaſſent, ainſi qu'ils le manderent
ıx-mémes à Monſieur de Beryte, & on peut dire
u'ils ſont payez au centuple, & en ce monde & en
ıutre des avantages qu'ils ont quitté en Europe.

Monſieur Hainques avoit déja fait de ſi grands fruits
ès l'année 1667. que Monſieur de Beryte écrivant
ɜ la conſolation que Dieu luy donnoit dés ce temps-
., marque qu'il n'avoit pas lieu de ſe repentir d'avoir
ɜnoncé aux bonnes eſperances que ſes bonnes qua-
tez & la faveur de ſes Amis luy pouvoient promet-
e à Paris. Et ce même Prelat parlant de Monſieur
rindeau, dit de luy, que par tout où il a porté la
onne odeur de l'Evangile, il y a laiſſé celle des ver-
ıs & de la capacité qu'il avoit acquiſe en Sorbon-
ɜ, où il eſtoit ſur le point de prendre le bonnet,
rs qu'il partit pour les Indes; de ſorte qu'il a eu
ıonneur d'eſtre le premier de cette celebre Faculté,
ıi a pris party dans les Miſſions Orientales, & qui
ouvert par ſon exemple le chemin à tous ceux du
ême Corps qui auront le courage de le ſuivre.

Il a plû à Dieu par une pure miſericorde de ſe ſer-
r de Monſieur Hainques pour faire des choſes ex-

traordinaires dans la converſion des Peuples, puis qu'il eſt vray que durant l'eſpace de cinq ans, il a fait deux fois plus de Chreſtiens dans le lieu de ſa Miſſion, qu'il n'y en avoit trouvé lors qu'il y entra, & qu'il a plus augmenté le Chriſtianiſme pendant ce peu de temps; nonobſtant les perſecutions, qu'on ne l'avoit pû faire en pluſieurs années, quoy qu'il ait preſque toûjours travaillé ſeul avant l'arrivée de Monſieur Brindeau.

Leur merite auprés le Dieu dans le Ciel, joint au credit qu'ils avoient acquis auprés des hommes par leur ſainte Vie, fit une telle impreſſion ſur les Payens immediatement aprés leur mort qu'ils venoient en troupes ſe faire inſtruire & baptiſer par les Preſtres Cochinchinois, dont l'un en baptiſa pour ſa part deux cens vingt en moins d'un mois, ſans compter ceux à qui l'autre confera le même Sacrement, dont on ne ſçait pas le nombre. Et la multitude en fut ſi grande que l'on jugea à propos d'aller chercher du ſecours à Siam auprés de Monſieur de Beryte leur legitime Paſteur.

CHAPITRE X.

Deputation des Chreſtiens Cochinchinois, vers Monſieur de Beryte à Siam, & ſon arrivée à la Cochinchine.

LA reſolution d'aller à Siam fut priſe dans une aſſemblée des principaux Chreſtiens de la Cochinchine, où les deux Preſtres ſe chargerent volontiers de la deputation & s'embarquerent avec deux Catechiſtes dans une Barque fort petite, qui les rendit heureuſement à Siam le 8. May 1670. Dés qu'ils furent déchargez ils allerent deſcendre droi

a Seminaire des François, & aprés s'estre jettez aux
ieds de Monsieur de Beryte pour recevoir sa bene-
iction, ils luy dirent les larmes aux yeux qu'ayant
erdu leurs Peres ils venoient chercher leur Prelat,
our sçavoir de luy ce qu'ils avoient á faire à l'ave-
ir, & pour luy reïterer les tres-humbles prieres que
ous les Chrestiens luy avoient déja faites dans la
ettre qu'ils avoient eu l'honneur de luy écrire quel-
ques mois auparavant, dans laquelle ils luy expo-
oient qu'estans demeurez orphelins, sans pere & sans
mere, ce sont les propres termes dont ils usent, ils
ne voyoient pas que personne pust reparer leur perte
moins qu'il ne voulust luy-même leur faire la grace
e les venir soûtenir dans leur extrême douleur: qu'au
este il y avoit tres long-temps qu'il y estoit attendu
& desiré de tout son peuple; mais que si les affaires
generales des Missions qui l'en avoient empesché jus-
qu'alors l'arrestoient encore, ils le conjuroient au
Nom de Nostre-Seigneur Jesus-Christ de leur
envoyer du moins quelques Missionnaires capables
e suppléer à son défaut & de remplir dignement la
lace de ceux dont ils pleureroient la perte jusqu'à la
in de leur vie.

On mit donc en deliberation le depart de Monsieur
le Beryte, & aprés avoir examiné toutes choses, on
lemeura d'accord que sa presence estoit necessaire à la
Cochinchine, ce qui luy causa beaucoup de joye; & il
ne pensa plus qu'à partir. Il prit donc avec luy Mes-
ieurs Mahot & Vachet, & se joignant aux quatre
Deputez de sa chere Eglise, il entra dans leur Barque
e 20. Juillet sans en dire mot à personne. Cepen-
dant un Ecclesiastique du camp des Portugais, luy
ayant ouy dire quatre jours auparavant qu'il projettoit
de faire un tour à la Cochinchine, & l'ayant veu pas-
ser devant sa porte, il se douta bien de l'affaire, & le
conduisit une lieuë jusqu'à la mer, où aprés avoir re-

receu ſa benediction il le vit monter ſur ſa Barque Mais comme elle luy parut ſi petite, qu'à peine Monſieur de Beryte pouvoit s'y tenir debout, & que d'ailleurs il n'avoit point de Pilote, il prit la liberté de luy repreſenter le peril evident où il ſe mettoit avec ſa troupe, & la réponſe qu'il tira de luy. *Hi in curribus & hi in equis, nos autem in nomine Domini.* les hommes s'appuyent ſur leur équipage, & nous ſur le nom de noſtre Maiſtre. A quoy il ajoûta, que ſur la confiance de ce Seigneur tout-puiſſant, il portoit ſans crainte avec luy une marchandiſe de contrebande, qui eſtoit la publication de la Religion Chrétienne, ſi rigoureuſement défenduë dans ce Royaume, & ayant ainſi répondu avec un viſage riant à celuy qui luy expoſoit le danger de ſa navigation, il ſe ſepara de luy, & fut ſuivy quatre jours aprés de Monſieur Guyart, qui s'embarqua ſur un autre vaiſſeau ſelon les ordres que Monſieur de Beryte luy en avoit donnez avant ſon départ.

On n'a eu juſqu'icy aucunes nouvelles de leur arrivée ; mais on eſpere l'apprendre par les premieres lettres qui viendront de Siam. L'on ſçaura aſſeurément pour lors une infinité de circonſtances que l'on ignore, ſoit à l'égard de la mort de Meſſieurs Hainques & Brindeau, ſoit à l'égard de l'eſtat veritable du Chriſtianiſme dans cette vaſte Miſſion, qui aura pris ſans doute une nouvelle vigueur par la preſence d'un Vicaire Apoſtolique, accompagné de ſi bons Ouvriers.





RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES FRANCOIS

; Du Royaume de Camboye.

TROISIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Pays, & des Mœurs de ce Royaume par Monsieur Chevreüil.

ON a veu dans le Chapitre precedent que Messieurs Brindeau & Chevreüil s'estant embarquez à Siam en 1665. pour porter du secours à Monsieur Hainques à la Cochinchine ; le premier avoit esté obligé de laisser le second tout seul au Royaume de Ciampa à cause d'une fiévre continuë qui le tint au lict durant trois semaines.

Ce Febricitant voyant bien que sa foiblesse ne luy

permettoit pas de passer jusques au lieu de sa Missio
resolut d'aller du moins jusques à Camboye : mais le
Mariniers qui l'avoient amené de Siam, n'ayant os
entrer dans ce Royaume par je ne sçay quelle crain
te mal fondée, ils le laisserent seul sans serviteur à
la Barre. Dieu ne l'oublia pas dans cet abandon, &
il disposa si bien toutes choses en sa faveur qu'il trouva à l'embouchure de la mer une petite Barque de Cochinchinois, dont il fut tres-bien receu, le maistre & la maîtresse estant Chrestiens qui luy firent mille caresses dés qu'il leur fit connoistre ce qu'il estoit.

Il receut d'eux tout le secours qu'on pourroit attendre d'un frere ou d'une sœur, mesme d'un pere & d'une mere, comme il le mande luy-mesme. Leur pauvreté ne les empescha pas de luy fournir avec charité tout ce qu'ils crurent pouvoir contribuer à sa prompte guerison, & Nostre-Seigneur donna tant de benedictions à leurs soins, & à leurs aumônes, que la fiévre le quitta, mais estant delivré d'une peine il tomba incontinent dans une autre, qu'il trouva plus rude & moins supportable que la premiere; & il advouë mesme que c'est la plus douloureuse qu'il eust sentie depuis son depart de France.

Une foule de moucherons semblables à ceux que nous appellons Cousins, commença à le persecuter cruellement sans luy donner aucun repos ny jour ny nuict, quelque soin qu'il eust de se bien couvrir. Car comme ils ont la langue longue & affilee en forme de lancette fort delicate, ils penetrent toutes sortes d'habits sans peine, & ils attaquent un homme en si grande troupe, qu'il sembla à ce Missionnaire que tous les moucherons d'Egypte estoient venus se retirer dans les forests de Camboye.

Ce Royaume luy parut beau ; & voicy à peu prés la description qu'il en a envoyée, à quoy on ajoûtera quelque chose que les Livres en apprennent. Cam-

oye eſt un Royaume aſſez étendu, ſitué entre le dix
 le quatorze degrez de latitude: Il confine d'une
art à celuy de Siam, dont il eſt ſi proche, que s'il y
voit paix entre les deux Roys, on pourroit recevoir
ar terre en quinze jours des nouvelles de la ville
Royale de l'un, à la ville Royale de l'autre. Il confi-
ne d'autre part au Royaume de Laos, d'où il tire tout
e benajoin; à celuy de la Cochinchine, dont il eſt
preſentement tributaire, & à la mer qui forme quelques Ports tres-commodes & tres-frequens ſur ſes cô-
tes. il eſt preſque tout remply de vaſtes foreſts où
l'on voit quantité d'Elephans, de Tygres & d'autres animaux farouches. Il s'y trouve pourtant quelques plaines agreables & fecondes en Rys; & il eſt arroſé d'un fleuve tres-celebre qui ſe décharge dans la mer par quatre embouchures, dont il y en a deux qui luy ſont naturelles & deux autres faites par art. Il coule cent cinquante lieuës dans le Royaume de Camboye, & il eſt ſi large & ſi profond, qu'il paſſe pour un des plus grands de toute l'Aſie; & Mr Chevreüil aſſure qu'il eſt le plus grand de tous ceux qu'il ait veus en tout ſon Voyage depuis la France juſques aux Indes. Auſſi on l'appelle Menan, qui veut dire la mere des eaux, & un ſeul de ſes canaux ſeroit en quelque façon comparable au Nil. Il arrive ordinairement chaque année que la riviere de Laos vient ſe décharger en celle-cy par un débordement ſi impetueux, qu'elle la fait remonter environ quatre-vingt lieuës contre ſon cours naturel; & les eaux de ces deux fleuves jointes enſemble cauſent une inondation generale dans tout le Royaume, qui le couvre & le noye entierement de ſept ou huict palmes de haut.

Ceux qui ont écrit du Royaume de Camboye diſent, que quoy qu'il ne ſoit pas des plus peuplez de l'Orient; il eſt neanmoins des plus conſiderables & des plus fameux à cauſe de la commodité du commerce.

Il appartenoit autrefois au Roy de Siam, qui en con
serve toûjours la juste pretention, & qui entretien
guerre contre ceux qui le possedent par usurpation
Celuy qui s'en est emparé le premier s'appelloit Nac.
Ciam, & il arracha cette Couronne à son propre fre-
re en luy ôtant la vie de sa propre main. La Rein
femme legitime de celuy que l'on fit mourir & belle
sœur du meurtrier fut complice de ce crime, & ado-
pta un des fils des Concubines de son mary, dont ell
n'avoit point eu d'enfans; le nouveau Tyran donna à
ce petit Prince deux Provinces, qu'il détacha de tou
le Royaume pour recompenser la Reine de son infam
trahison. Il connut bien-tost qu'il n'estoit pas si chery
de son Peuple, que l'estoit son frere, & ne croyan
pas pouvoir se fier à personne de ses subjets, il ap-
pella des Estrangers d'un Royaume voisin qu'on ap-
pelle Malac, dont les Peuples ont la reputation d'ê-
tre les plus superbes, les plus fourbes & les plu
débauchez de tous les Orientaux. Il leur donna le
premieres Charges du Royaume, & ils se rendirent s
fort les maîtres de son esprit, qu'estans Mahometan
ils luy persuaderent d'embrasser l'Alcoran, & de s
soûmettre pour cet effet à la ceremonie de la Circon-
cision. Ce changement eut des suites fort remarqua-
bles, mais elles sont de trop longue discussion pou
entreprendre de les deduire icy en détail. Celuy qu
regnoit lors que Monsieur Chrevreüil y fut, estoit s
clement, qu'il avoit de la peine à punir de mort les cri-
mes les plus énormes. Il étendoit cette douceur jus-
ques sur les animaux. Car dans les joustes des Cocqs
où il se plaisoit extrêmement, il vouloit qu'on leur
coupast les éperons de crainte qu'ils ne se blessas-
sent, tant il avoit le naturel éloigné de tous les specta-
cles sanglans. Il faisoit grand cas de la Prediction cer-
taine des Eclypses, & il seroit à propos que tous ceux
qui veulent se mettre en credit dans ce Pays, sçeussent
bien

ien les Ephemerides pour ne se tromper jamais dans
e qu'ils prédisent, autrement les Gentils les tourne-
oient en ridicules, principalement les Chinois qui s'y
ouvent en grand nombre, & qui entendent pour la
luspart cette science.

Il respectoit si fort les Talapoins qui sont les Do-
teurs de la Loy, que non seulement il se gouvernoit
olontiers par leurs conseils; mais on disoit aussi qu'il
estoit fait recevoir parmy-eux, & qu'il observoit tou-
es leurs manieres de vie à la reserve du Celibat, dont
s l'avoient dispensé, bien qu'ils le gardent tous selon
urs Regles avec tant d'exactitude, que si quelqu'un
omboit dans un adultere ou simple fornication, il se-
oit condamné sans misericorde à estre brûlé tout vif.
On punit du mesme supplice tous ceux que l'on peut
onvaincre d'estre Sorciers, & la maniere de les dé-
ouvrir, est de les plonger dans la riviere, & s'ils
rnagent ils sont convaincus & condamnez. On croit
u'il y a beaucoup de ces sortes de gens dans tous ces
ays & il ne faut pas s'en étonner puis que le demon
regne si absolument par une Idolatrie generale.

Les Peuples y sont doux, charitables, temperans
sobres, & les femmes y sont si modestes & si cha-
es, qu'elles n'ont point du tout de ressemblance dans
s mœurs avec les Payennes de la Cochinchine, bien
ue les deux Pays soient limitrophes.

On y compte les années par le cours de la Lune à
façon des Chinois, & ils ont la mesme superstition
u'eux à l'égard de cette Planette: car quand elle
éclypse ils tirent plusieurs coups d'artillerie en l'air
our épouvanter, comme ils disent, le dragon qui la
ut devorer.

Les vivres y sont en abondance & à grand mar-
é, de sorte qu'il n'y a point de Pays en toute l'Inde
ù l'on vive à meilleur compte; car les plus belles
ches n'y coûtent qun écu piece; la volaille & le

porc n'y ſont pas plus chers à proportion ; les bois y ſont pleins de venaiſon ; & la peſche y peut eſtre auſſi heureuſe que la chaſſe.

Voilà à peu prés ce que Monſieur Chevreüil marque du temporel de ce Royaume. Mais ce qu'il di de la Religion qu'on y profeſſe paroiſt plus curieux que tout le reſte, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût plu deſcendu dans le détail de leur creance.

CHAPITRE II.

Deſcription de la Religion des naturels de Camboye par Monſieur Chevreüil.

IL y a un tres-ancien & tres-celebre Temple éloi gné environ de huit journées de la peuplade où demeure, & j'eſpere y faire bien-toſt un petit voyag ſi Noſtre-Seigneur m'en donne l'occaſion & le loiſi Ce Temple s'appelle Onco, & il eſt preſque auſſi fa meux entre les Gentils de cinq ou ſix grands Royau mes, que S. Pierre de Rome l'eſt parmy les Chrétien C'eſt-là qu'ils ont leurs principaux Docteurs, ils conſultent leurs doutes & ils en reçoivent les Dec ſions avec autant de reſpect, que les Catholiques r çoivent les Oracles du ſaint Siege. Siam, Pegu, Läo, Ternacerim & quelques autres Royaumes vienne y faire des Pelerinages nonobſtant qu'ils ſoient e guerre, & le Roy de Siam quoy qu'il ſoit ennemy d claré de ce Royaume depuis ſa revolte, ne laiſſe p de mander tous les ans à ce Temple le nom de ſes Am baſſadeurs, par une religieuſe obſervance.

Leurs Docteurs portent le nom de Talapoin, dont la langue eſt auſſi differente de la vulgaire, q la Latine l'eſt des autres langues d'Europe. Leur

ſt ſi pauvre & ſi auſtere, que pour l'exterieur elle ne
ede en rien à l'auſterité, & à la pauvreté des Reli-
ieux les plus reformez de l'Egliſe. Ils vivent tous
'aumônes, ne pouvans rien avoir en propre, ny exer-
er aucun commerce : Ils ne mangent jamais de chair,
c le ſoir ils ne prennent rien de cuit; mais ils ſe con-
entent de quelques fruits cruds qui leur ſervent de
ollation, ſi bien qu'on peut dire qu'ils gardent exacte-
ent un jeûne perpetuel.
Il n'eſt pas beſoin de grande ſcience pour converſer
vec eux ; il faudroit ſeulement ſçavoir l'Aſtrologie
la Phyſique, c'eſt-à-dire la connoiſſance des choſes
aturelles, d'autant qu'ils s'en piquent ; & ſi l'on pou-
oit eſtre aſſez heureux pour détromper ces Docteurs
ompez & trompeurs, on détruiroit aiſément l'Ido-
trie dans tous les Peuples voiſins.
Ceux du Pays diſent ordinairement que noſtre Dieu
le leur ſont freres ; mais que le noſtre eſt le plus
and. Ils ont beaucoup de reſpect pour nos Egliſes
nos Images, & ils paroiſſent ſi dociles & ſi peu opi-
iâtres à défendre les maximes de leur Loy, dont ils
ſont peut-eſtre pas bien inſtruits, qu'il ſemble qu'on
ourroit aiſément les convaincre de leur erreur & les
rer de leur ſuperſtition.
Cependant voicy la troiſiéme année que je paſſe
y, ſans avoir converty un ſeul Payen ; parce que
ielque recherche que j'aye pû faire, il ne m'a pas
té poſſible de trouver un Interprete qui ſçeuſt aſſez
en les termes de la Religion pour me mettre en é-
t d'expliquer la noſtre d'une maniere intelligible. Il
t vray que quelques-uns penſent que c'eſt peine
rduë de travailler à convertir cette Nation, à cau-
qu'elle n'a pas profité juſques à preſent des inſtru-
ions qu'on luy a données depuis plus de cinquante
s. Mais quand je conſidere qu'elle reüſſit ſi bien
ns les affaires temporelles, & ſur tout dans les in-

trigues du Commerce: je ne puis me persuader que la grace du Redempteur ne la rendist capable de l'affaire du salut, s'il y avoit assez d'Ouvriers qui s'y attachassent avec tout le soin que l'amour de Dieu leur inspireroit. D'ailleurs tous ceux que j'ay veus ont le naturel doux & traittable, & ils ont tant de simplicité & de charité naturelle, que l'on doit regarder ces dispositions comme un riche fonds, sur lequel la Providence pretend que l'on établisse nostre sainte Religion. Ils pratiquent l'hospitalité avec tant de perfection, qu'elle feroit honte aux Chrestiens, & en quelques villages qu'on se trouve dans les plus épaisses forests, ils reçoivent volontiers tous les passans, les logent, les nourrissent, & leur donnent gratuitement tout ce qui leur est necessaire.

J'avouë neanmoins que cette Mission seroit une des plus difficiles des Indes, tant à cause qu'il faudroit les aller chercher dans le fond des bois, comme les Peres Jesuites font en Canada avec tant de benediction, sans attendre qu'on les vienne chercher, que par ce qu'il faudroit que les Missionnaires qui voudroient travailler avec succez auprés d'eux, fissent état de mener une vie aussi austere que celle de leurs Talapoins; & c'est une étrange nourriture pour un homme qui court les forests depuis le matin jusques au soir, qu'un peu de ris, & un peu de poisson salé, encore le faut-il porter avec soy; car on n'y trouve ny poisson, ny viande, & il faut s'abstenir de vin: mais l'amour de Dieu est un grand remede à tout cela, & je puis dire avec saint Bernard, que si les croix sont si visibles, les douceurs n'y manquent pas *Videmus cruces, non videmus unctiones.*

Si je n'estois point icy par emprunt & comme en passant dans l'attente continuelle d'entrer à la Cochinchine; j'aurois tenté cette maniere de vie, & je me serois enfoncé dans ces vastes solitudes, pourvû que

'eussepû trouver quelqu'un qui eust voulu m'aider à porter avec moy ce qui me seroit necessaire. Mais que faire estant seul ? J'espere pour me consoler que quelques autres viendront aprés moy receüillir cette grande moisson, & qu'ils gagneront ces pauvres Payens, en soûtenant leurs Instructions par l'Oraison, le bon Exemple & la Patience : Car bien qu'ils ne se rendent peut-estre pas si-tost que les Tonquinois & les Cochinchinois, la perseverance & la sainteté d'une conversation Apostolique emportera tout avec le temps.

J'ay cru devoir vous marquer briévement toutes ces choses, pour vous donner une idée grossiere de ce Royaume. Je les écris si à la haste que je n'ay presque pas le temps de les relire, &c.

CHAPITRE III.

Emplois de Monsieur Chevreüil à Camboye.

QUoyque Monsieur Chevreüil declare qu'il n'a presque point converti de Payens, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'il y soit inutile. La providence le conduisit d'abord à une peuplade de Chrestiens composée de Portugais, Chinois, Melayois, Indiens, & autres qui faisoient en tout quatre cens ames. Cette peuplade est une espece d'habitation qu'on appelle le Camp des Portugais ; la situation en est si avantageuse, que bien que le reste du Royaume soit inondé une fois par an comme nous l'avons dit, neanmoins l'eau ne vient jamais jusques à l'Eglise, quoy qu'elle soit posée à plate terre sans aucune élevation. Cette Eglise est petite & nouvellement bâtie ; mais elle est fort propre, & elle contient sans peine le nombre des Communians qui monte à trois cens personnes.

Dés que Monsieur Chevreüil fut arrivé, il alla ren-

dre ſes devoirs au Gouverneur de l'Evêché de Malaque, qui s'eſtoit retiré en ce Pays avec quelques-unes de ſes oüailles depuis la déroute de Macaſſar, d'où les Hollandois les avoient chaſſez. Ce bon Gouverneur le receut comme un Ange du Ciel qui venoit le ſecourir dans ſon extréme beſoin. Il eſtoit ſexagenaire, & ſi languiſſant d'une longue maladie, qu'il ne pouvoit plus dire la Meſſe depuis un an, & ſon compagnon plus âgé que luy ne pouvant plus ſuffire à ſon Egliſe, il avoit eſté contraint malgré luy de ne faire ny Predication, ny Catechiſme depuis plus de quatre années.

Cette miſere s'étendoit ſur deux autres peuplades de Cochinchinois, dont quelques-uns eſtoient Chrétiens, & les autres avoient aſſez de diſpoſition à le devenir, mais faute d'avoir quelqu'un qui entendiſt leur langue pour les confeſſer & les catechiſer, ils ſe refroidiſſoient de jour en jour. Il eſt vray que les Peres Jeſuites ont une reſidence à quatre ou cinq lieuës delà; mais ils n'y peuvent entretenir qu'un ſeul Miſſionnaire qui eſt aſſez occupé de ſa petite Egliſe ſans pouvoir prendre d'autres emplois.

Dés que Mr Chevreüil apprit ces mauvaiſes nouvelles, il ne douta point que la Providence qui ne fait rien ſans deſſein, n'eût ordonné ſon Voyage exprés pour ſecourir ces pauvres Ames: Il ſe mit donc incontinent à preſcher & à expliquer la Doctrine Chrétienne, & Noſtre-Seigneur y donna tant de benediction qu'il en vit les fruits en peu de jours, & il dit que ce Peuple recevoit les paroles de la vie eternelle, avec autant d'avidité que la terre reçoit la pluye aprés une longue ſechereſſe durant les plus fortes ardeurs de la Canicule, de ſorte qu'il paſſa pluſieurs mois à entendre inceſſamment des confeſſions generales, avec une extrême conſolation.

Dans le fort de ſon travail le Gouverneur de l'Evê-

hé de Malaque ayant appris qu'un vaisseau estoit sur le point de faire voile à Goa, se resolut de prendre cette occasion, ne pouvant plus esperer la guerison de ses infirmitez dans le triste sejour de ces forests. Mais avant que de determiner entierement son départ, il fit toutes les instances imaginables auprés de ce digne Missionnaire, pour le prier de se charger de ses oüailles en recevant tous ses pouvoirs. Il resista d'abord à cette proposition, sur ce que estant Missionnaire Apostolique il ne pouvoit se lier à cet employ de Curé qui demandoit residence, & qui par consequent ne paroissoit pas compatible avec l'obligation qu'il avoit de courir de tous les côtez où la plus grande gloire de Dieu l'appelleroit : outre qu'il ne pouvoit rien entreprendre sans l'ordre de Monsieur de Beryte qui residoit à Siam. Mais les poursuites du Gouverneur furent si pressantes, & la necessité de cette Eglise luy parut si grande, qu'il se rendit. Enfin il promit que tant que Dieu permettroit qu'il demeurast sur les lieux ; il y donneroit volontiers tous ses soins, en attendant que le Gouverneur estant arrivé à Goa y pourveust par d'autres voyes.

Outre ces deux motifs qui le determinerent à cette resolution, il y en eut un troisiéme qui fit beaucoup d'impression sur son esprit. Il espera que durant son sejour il auroit quelque favorable ouverture pour consommer la conversion de six ou sept cens Cochinchinois voisins de la peuplade où il estoit, & qu'il pourroit même ménager de là plusieurs entrées pour luy, ou pour d'autres Ouvriers auprès d'un tres-grand nombre d'ames dont ces vastes forests sont remplies.

Mais afin d'édifier davantage Monsieur le Gouverneur en acceptant cet employ, il y mit deux conditions, comme nous l'apprenons d'une lettre de Monsieur de Beryte écrite au mois d'Octobre 1667. dont voicy les termes. Monsieur Chevreüil n'a accepté de

demeurer à Camboye qu'à deux conditions. La premiere est, que je donnerois mon agreément; & la seconde que ce seroit sans recevoir aucun émolument de toutes les fonctions Ecclesiastiques, non pas même la retribution des Messes, bien que cela puisse aller tous les ans à huit ou neuf cens livres, qu'il consentoit neanmoins qu'on établist un Receveur pour recevoir les reconnoissances des Fideles qui seroient employées aux necessitez des pauvres, ce qui a esté ainsi arresté.

Cette action, qui doit estre ordinaire à un Missionnaire Apostolique, a beaucoup edifié les Chrétiens, & les Gentils qui se gagnent entierement par le desinteressement : & ce doit estre toûjours nostre grande pratique de faire autant que nous le pourrons toutes nos fonctions gratuitement. Ne craignons point que les fonds nous manquent, nous en avons un infaillible dans la divine Providence, mettons-nous seulement en état de faire connoître à nos Gentils, que nous leurs pouvons dire avec S. Paul, *Non quaro quæ vestra sunt, sed vos.* Et puis quand nous en serions reduits à cette extremité de demander l'aumône au Nom de Dieu, il n'y auroit rien en cela qui repugnât à de veritables Disciples de Jesus-Christ, qui ne doivent jamais rougir de la pauvreté où l'Evangile les met.

Ce petit Extraict de lettre fait bien voir de quel esprit est animé cet Evêque & avec quelle pureté d'intention les Missionnaires travaillent sous luy.

Comme Monsieur le Gouverneur avoit veu que Mr Chevreüil ne vouloit rien accepter sans l'aggréement de ce Prelat, il luy avoit écrit le 24. Decembre 1665. en faisant réponse à la lettre qu'il avoit receuë de luy par Monsieur Chevreüil, & cette réponse nous a esté envoyée de Siam, aprés avoir esté tournée ainsi de Portugais en nostre langue.

Monseigneur, Vostre lettre m'a esté renduë par Monsieur Chevreüil, je l'ay receuë avec un respect tout

particulier & beaucoup de joye, apprenant par elle que vostre Grandeur est en bonne santé, je prie Dieu de la luy conserver long-temps pour sa gloire & pour les grandes faveurs que j'espere recevoir de vostre Grandeur. Pour ce qui regarde la mienne, elle ne peut estre bonne estant âgé de soixante-trois ans, & attaqué de plusieurs infirmitez qui m'obligent de passer cette année à Goa, & de renoncer à ma Charge de Gouverneur de Malaque m'en reconnoissant incapable & ne desirant plus penser qu'à me preparer à la mort. Je vous supplie pour l'amour de JESUS-CHRIST de vous servir de tous mes pouvoirs, & je donne permission à tous les Ecclesiastiques qui accompagnent Vôtre Grandeur, d'administrer les Sacremens. J'ay arresté icy Monsieur Chevreüil pour la grande necessité que j'ay de Prestres, n'en laissant qu'un seul âgé de soixante-six ans. Ledit sieur Chevreüil est un sujet d'une rare vertu qui a déja fait du fruit depuis son arrivée, & qui en fera comme j'espere de plus considerables dans la suite des temps. Il m'a donné les saintes Huiles que Vostre Grandeur m'a envoyées, dont je luy suis tres-obligé, elles sont venuës fort à propos à cause du besoin que nous en avions. Je supplie Nostre-Seigneur qu'il conserve Vostre Grandeur pour le bien de ces quartiers & pour son honneur & pour sa gloire.

De Vostre Grandeur le tres-humble serviteur Paul Acosta Gouverneur.

Pour l'intelligence de cette qualité de Gouverneur, il est à propos de sçavoir que dans ces Pays Orientaux, aprés la mort des Evêques le Chapitre de la Metropole, qui est Goa élit un Vicaire General qui administre l'Evêché vaquant jusques à la promotion d'un nouvel Evêque, & ce Vicaire General s'appelle Gouverneur de l'Evêché, & il a le pouvoir d'établir des Grands-Vicaires particuliers dans les lieux éloignez;

comme le Gouverneur de l'Evêché de Malaque fait à Macassar, à Camboye & à Siam, où il a sa jurisdiction sur quelques Portugais, & où il avoit autrefois nommé un Grand-Vicaire, qui ayant esté tué par un miserable Chrestien, avoit laissé cette Eglise depuis dix ans, sans ce secours ordinaire que l'on y jugeoit si important.

CHAPITRE IV.

Suite des Emplois de Monsieur Chevreüil à Camboye.

LE Respect que Monsieur Chevreüil eut pour l'authorité de ce Gouverneur de l'Evêché de Malaca, l'empescha comme il écrit luy-même, de rien faire sans son ordre. Comme il estoit arrivé dés le 22. Novembre jour de la Presentation de Nostre-Dame; il avoit eu la pensée de prescher & d'instruire durant l'Advent tout languissant qu'il estoit, mais en ayant fait la proposition au Gouverneur, & demandé son advis, il fut remis au Caresme, crainte d'interesser notablement sa santé qui n'estoit pas encore bien affermie Cependant il fit tant d'instances qu'on luy permit de faire le Catechisme aux enfans deux fois la semaine sans compter le Dimanche, qu'il employa à catechiser les Serviteurs & les Esclaves; & il reserva les Predications, c'est-à-dire des Discours plus forts & plus reguliers pour le temps de la sainte Quarantaine.

Il passoit les autres jours de le semaine à visiter les Chrestiens, qui luy témoignoient desirer ardemment entendre parler de Dieu & qui le suivoient par tout pour profiter des paroles de salut dont il remplissoit ses discours. Ils allerent un jour au devant de luy pour le conduire chez une femme malade qui l'avoit demandé pour se confesser; les ayant tous remar-

quez dans cette maiſon, il prit occaſion de leur dire un mot des obligations du Chriſtianiſme, dont ils furent ſi touchez, & ſi encouragez, qu'ils ſe rendirent depuis bien plus aſſidus au ſaint Sacrifice de la Meſſe. Il y eut meſme pluſieurs Gentils qui luy demanderent le Bapteſme, & qui venoient l'en preſſer juſques dans ſon logis : & s'il euſt eu un Interprete, il auroit pû les mettre en état de recevoir ce Sacrement dés ce temps-là. Il apprit auſſi qu'il y avoit un nombre conſiderable de brebis égarées qu'il eſperoit ramener bien-toſt au bercail ; c'eſt-à-dire des Chreſtiens qui ayant ſuccombé aux dernieres perſecutions avoient diſpoſition de faire une Penitence exemplaire, ſi bien qu'il manda à Monſieur de Beryte que le temps luy manqueroit plûtoſt que l'employ.

Cependant Dieu ne permit pas qu'il eût long-temps cette eſperance : Car environ trois mois aprés l'embarquement du Gouverneur il arriva un ſoûlevement impreveu entre les Chinois, & les Cochinchinois qui ruina tous ſes travaux paſſez, & tous ſes projets pour l'avenir. Les Chinois s'eſtant aſſeurez de l'autorité du Roy donnerent une nuit à l'improviſte ſur les Cochinchinois qui s'étoient appuyez ſur la faveur du Prince: de ſorte que ceux-cy furent tuez pour la pluſpart, & ceux qui échaperent à la mort s'enfuirent en partie à la Cochinchine, & en partie furent faits captifs par les vainqueurs. De ſorte que de ſept à huit cens Cochinchinois, il ne reſta que quatre des oüailles de Monſieur Chevreüil dans ſa peuplade, & il fut ſi affligé de cette ſanglante execution, qu'il eut peine à s'en conſoler ; d'autant plus qu'il n'y voyoit point de remedes, & que le Roy de Camboye s'en ſervit pour ſe revolter ouvertement contre celuy de la Cochinchine en refuſant de luy payer deſormais aucun tribut, en conſequence de quoy tout commerce ceſſa entre ces deux Royaumes, & Monſieur Chevreüil s'eſt veu

plus de trois ans à la porte de ſa Miſſion de la Cochinchine ſans pouvoir y paſſer, à cauſe des expreſſes déſenſes du Roy de Camboye.

Mais Dieu qui ſe plaît à conſoler ſes Serviteurs au milieu de leurs plus grands déplaiſirs, par de ſaintes avantures dignes de leur zele, luy donna une tres-ſenſible conſolation dans un évenement que l'on n'a appris que par Monſieur de Beryte qui l'écrivoit ainſi en Octobre 1667.

Monſieur Chevreüil me mande par une lettre du 14. Mars de l'année preſente une choſe fort conſolante, & qui peut avoir des ſuites tres-avantageuſes pour la Religion dans le Tonquin. C'eſt au ſujet du Bapteſme de la belle-ſœur du Prince du Tonquin, & d'une de ſes Parentes qui furent priſes, on ne dit pas par quel accident, à la barre de ce Royaume, par des Corſaires & amenée à Camboye. Ces deux Princeſſes ayans appris qu'il y avoit des Miſſionnaires trouverent le moyen de ſe rendre chez Monſieur Chevreüil, & luy dirent qu'elles s'eſtimoient les plus heureuſes du monde dans leur captivité, puis qu'elles trouvoient une occaſion ſi favorable de ſe faire Chrêtiennes, qu'au reſte elles connoiſſoient depuis bien du temps la bonté & la verité de noſtre Religion, & qu'elles demandoient inſtamment d'en eſtre ſuffiſamment inſtruites pour pouvoir eſtre baptiſées.

Monſieur Chevreüil prit tous les ſoins poſſibles de ces deux Dames, & il leur fit trouver une maiſon pour pouvoir les inſtruire plus commodement, aprés quoy il les baptiſa, & les mit entre les mains d'un Capitaine de Vaiſſeau de Manille, qui l'aſſeura qu'on les traiteroit avec toutes ſortes de reſpect, & qu'on les renvoyeroit avec beaucoup d'honneur de Manille au Tonquin. La premiere fut nommée ſur les ſacrez Fonds Françoiſe, & l'autre Loüiſe, & ces deux illuſtres Neophytes promirent bien à Monſieur Che-

vreüil en se separant, qu'elles seroient toute leur vie tres-reconnoissantes du grand bon-heur qu'elles avoient receu par son ministere, & que si jamais elles arrivoient en leur Pays, les Missionnaires ressentiroient les effets de leur gratitude.

On n'a point sceu précisement le temps auquel elles arriverent à Camboye, ny combien elles y furent, mais on ne peut pas douter que pour peu qu'elles y ayent esté, elles n'ayent donné une joye extraordinaire à celuy dont il a plû à Dieu se servir pour les catechiser & leur conferer le Baptesme; & cette seule Conversion a pû asseurément le consoler de la sterilité de ses travaux auprés des Peuples de Camboye, depuis le meurtre des Cochinchinois.

Tout le sejour qu'il fit depuis ce temps-là dans ce Royaume luy parut un rude exil; il ne laissa pourtant pas de faire quelques courses de tous costez pour secourir les Brebis qu'il trouveroit dispersées; & dans ces courses, il dit qu'il a découvert une Nation fort nombreuse, dont les Peuples ont les oreilles larges d'une palme. Ils habitent les forests, sans Religion, sans Bonzes & sans Talapoins. On dit qu'il y a plusieurs Sorciers parmy eux; mais cela leur est commun avec tous les Pays voisins, d'où JESUS-CHRIST n'a pas encore chassé le demon.

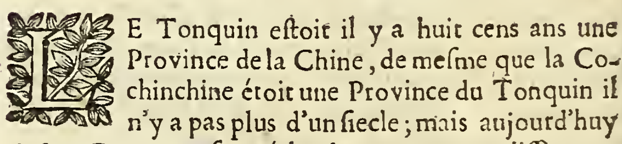
Il marque aussi que l'on peut aller aisément de Camboye au Royaume des Nuns; parce qu'ils y viennent trafiquer, & il conclud que le poste où il demeuroit estoit fort propre à servir de residence à une troupe de Missionnaires qui pourroient se répandre de là dans toutes les autres Missions, où l'on leur porteroit aisément le vin pour la Messe, & les autres choses necessaires pour leur subsistance.



RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES FRANCOIS

QUATRIE'ME PARTIE.

Du Royaume du Tonquin.



LE Tonquin estoit il y a huit cens ans une Province de la Chine, de mesme que la Cochinchine étoit une Province du Tonquin il n'y a pas plus d'un siecle ; mais aujourd'huy c'est un Royaume separé des deux : avec cette difference qu'il paye tribut au premier de trois en trois ans ; & au contraire il tire tribut du second qui est beaucoup moins grand que luy. Il est à peu prés aussi estendu que la France ; il est situé au 20. degré de latitude, & au 145. de longitude, de sorte qu'il est tout entier sous la Zone Torride ; mais il n'en est pas moins fertile, ayant la mer à ses deux costez, & estant entre-coupé de plus de cinquante rivieres, dont les inondations donnent une merveilleuse fecondité aux campagnes.

Bien que le Gouvernement y soit Monarchique, on peut neanmoins y compter deux Rois, dont l'un s'ap-

pelle Büa, qui en porte ſeul le nom; & l'autre Choüa, qui a tout le pouvoir, & toute l'autorité ſur les Provinces, où il diſpoſe abſolument de toutes choſes; pendant que l'autre, dont il eſt comme le Miniſtre ſouverain, demeure enſevely dans un vieil Palais, d'où il ne ſort qu'une fois l'an pour recevoir les hommages publics dans une ceremonie qui ſe fait vers le Printemps.

Les Peuples ont le naturel tres-bon, & la Juſtice s'y adminiſtre avec autant d'ordre & d'équité qu'en aucun Pays de l'Univers; parce que les Magiſtratures n'y ſont ny venales, ny lucratives; le Roy donnant des penſions à tous ceux qui les poſſedent, afin que les Parties plaident ſans frais & ſans dépenſe.

Le Reverend Pere Alexandre de Rhodes de la Compagnie de JESUS, & originaire d'Avignon paſſe pour leur premier Apôtre. Car bien qu'il ait écrit luy meſme, dans le Livre de ſes Voyages en 1653. qu'il eſt probable que la Foy leur avoit eſté preſchée autrefois, à cauſe d'une certaine Coûtume qu'il y trouva encore en uſage de faire le ſigne de la Croix ſur le front des enfans: neanmoins il eſt certain qu'ils le faiſoient ſans ſçavoir pourquoy; & s'ils ont eu quelque connoiſſance de nos Myſteres dans les ſiecles paſſez, ils en avoient entierement perdu la memoire. Ils ſuivoient les trois ſortes de Religions qui ſont en vogue chez les Chinois, lors que ce Grand-homme entreprit leur converſion; & les ſuccez dont Nôtre Seigneur recompenſa ſes travaux, furent ſi merveilleux, qu'il en fit en peu de temps la plus floriſſante Egliſe de tout l'Orient, qui s'eſt toûjours ſoûtenuë avec courage au milieu des plus rigoureuſes perſecutions.

Noſtre ſainte Religion y eſtoit encore défenduë ſous de tres-griéves peines en 1666. Lors que Monſieur Deydier y fut envoyé par Monſieur de Beryte; il partit du Seminaire de Siam le 20. jour de Juin, ſans

que qui que ce ſoit en eût eu le moindre ſoupçon ; & ayant joint un vaiſſeau Chinois, ſur lequel il pretendoit monter inconnu, il quitta le 23. ſon habit Eccleſiaſtique, coupa ſa barbe & s'habilla en Matelot. Eſtant ainſi déguiſé on le receut ſur le bord le lendemain matin jour du tres-ſaint Sacrement. Tout l'equipage eſtoit Chinois à la reſerve de huit ou dix perſonnes qui étoient naturels du Tonquin, mais tous generalement étoient Idolatres, & il y en avoit pluſieurs à qui il avoit ſouvent parlé à Siam, & qui par conſequent pouvoient aiſément le reconnoître ; mais Dieu permit pour ſon bien qu'ils ne le connuſſent pas, & il ajoûta meſme une ſeconde grace à la premiere ; car le Capitaine du vaiſſeau, luy ayant commandé d'ouvrir les trois paniers où il avoit enfermé tout ſon petit meuble, & n'ayant rien trouvé dans les deux premiers qui luy deuſt aucun droit, il le diſpenſa heureuſement d'ouvrir le troiſiéme où l'on auroit veu toutes les choſes neceſſaires à un Miſſionnaire pour adminiſtrer les Sacremens ; ce qui luy auroit aſſeurément fait refuſer le paſſage. Ce fut auſſi un trait de la meſme Providence que l'on ne voulut pas recevoir les Livres qu'il vouloit porter avec luy, dautant que s'il les eût porté, il n'auroit jamais pû les cacher à la viſite que l'on en auroit faite dans la ville Royale du Tonquin.

Sa navigation fut beaucoup plus longue qu'il ne penſoit ; car il ſe paſſa quarante trois jours auparavant que d'arriver à l'embouchure de la grande riviere qui conduit droit à la Capitale. Dés les premiers jours il fit amitié avec les Tonquinois, & trois Marchands Chinois de la ville de Canton, qui étoient logez auprés de luy dans le Vaiſſeau : il ne mangeoit jamais en leur preſence ſans les prier inſtamment de prendre leur part de ce qu'il avoit, & lors qu'il leur entendoit dire quelques paroles de leur langue, il les leur repetoit auſſi-toſt, avec facilité, ce qui leur gagna ſi fort le

cœur

cœur qu'ils ne pouvoient se lasser de dire du bien de luy tant au Capitaine qu'aux autres Officiers, qui commencerent à en concevoir de l'estime.

Mais ce Capitaine le jetta bien-tost sans y penser dans la tristesse & dans la crainte; car voyant que le Navire n'avançoit pas comme il eût desiré, il faisoit quasi tous les jours des sacrifices à ses Idoles ; & parce que le vent bien loin de se rendre favorable devenoit toûjours plus contraire; il s'avisa de jetter en mer par forme de sacrifice quelques chats que l'on avoit pris à Siam; afin, disoit-il, d'appaiser les dieux de ce Royaume en leur faisant restitution de ce larcin. Monsieur Deydier fut sensiblement touché de toutes ces superstitions ; & ayant fait reflexion qu'estant Etranger & d'une Religion inconnuë, on pourroit bien penser à le sacrifier luy mesme, pour obtenir du beautemps ; il se consacra tout de nouveau à celuy qu'il reconnoissoit pour le seul Arbitre de la vie & de la mort.

Cependant il eut occasion d'exercer son zele sur un de ces trois Marchands dont nous avons déja parlé. Cet homme estant Physique fut attaqué d'un redoublement de fiévre qui le jetta dans le delire, & fit croire à tout le monde qu'il mourroit bien-tost: On luy bâtit incontinent une petite hutte de Bambus & Dolles, qu'on attacha au bord du Vaisseau pour l'y loger, d'autant que par une de leurs maximes superstitieuses; c'est un grand malheur pour un Navire que d'y laisser mourir quelqu'un. Dés que le malade fut averty de ce dessein il se mit à battre des pieds, & à appeller Monsieur Deydier par le nom qu'il avoit pris, Ochieo oy. Comme il redoubloit ses cris, les Mariniers accourent, le tirent de sa chambre, & le portent dans sa hutte où le Missionnaire le suivit; mais il ne put approcher de lui jusqu'à ce que tout le monde s'étant retiré, il demeura seul. Ce fut pour lors que le malade luy témoigna la confiance qu'il avoit prise en luy dés qu'il l'avoit

connu, & qui s'étoit beaucoup augmentée depuis qu'il avoit veu que bien loin de le fuir dans sa maladie, comme faisoient les autres voisins, qui en estoient incommodez, il s'attachoit davantage à sa personne pour le servir, & le consoler par des signes des mains & des yeux, ausquels le malade répondoit par de pareils témoignages de reconnoissance, suppleant de part & d'autre au défaut de la parole, par le langage des gestes.

Il y avoit déja long-temps que Monsieur Deydier brûloit du desir de luy parler de Religion, craignant que son mal ne luy permist pas d'aller jusqu'au Tonquin; mais il avoit falu se contenter de recommander l'affaire à Nostre Seigneur, & il le faisoit tous les jours tres ardemment en offrant à sa divine Majesté tous les saints Sacrifices qui luy estoient presentez par toute la terre, avec celuy de Jesus-Christ sur la Croix, pour le prier de ne pas permettre que cette ame se perdît. Le desir de son salut s'enflamma plus que jamais, lors qu'il le vit separé du Vaisseau, & l'ayant trouvé un jour tout seul, il l'appella par son nom avec dessein de luy parler le mieux qu'il pourroit par signes, mais il reconnut qu'il n'entendoit plus. Estant donc fort affligé de le trouver en cet état; il fut merveilleusement réjoüy, quand il luy vit faire plusieurs signes de Croix sur la bouche, & montrer par gestes qu'il vouloit pendre un Chapelet à son col. Il n'en falut pas davantage pour donner lieu de soupçonner qu'il étoit Chrestien, comme son nom sembloit en estre une preuve; car il s'appelloit Giusa, qui est à peu prés la mesme chose que Joseph parmy les Chinois, ou du moins on avoit sujet de conjecturer qu'il avoit autrefois entendu parler de nostre sainte Religion, & qu'il avoit voulu attendre à se faire Chrestien au temps de la mort, selon la coûtume de plusieurs Payens de ces quartiers là, sur tout de Macao, & de Manille qui dis-

ferent leur Baptesme jusqu'à ce qu'ils soient à l'extrémité.

Dans cette pensée le Missionnaire alla moüiller un mouchoir, & l'ayant mis dans la manche de sa casaque, il revint à ce cher Moribond, auquel il inspira la contrition de ses pechez en battant sa poitrine devant luy, & le desir du Baptesme en levant les yeux au Ciel, au mesme temps qu'il luy montroit ce mouchoir moüillé qui dégoûtoit l'eau. Dés que le malade l'apperceut, sans qu'il fust necessaire de luy faire aucun autre signe, il joignit les mains & baissa les yeux avec une modestie angelique, sans rien faire paroistre de l'incommodité qu'il pouvoit souffrir, à cause de quelques goûtes d'eau salées qui estoient entrées dans sa bouche & dans ses narines, lors qu'on la luy versoit sur la teste, & en cet estat il fut baptisé sons condition; parce qu'il se pouvoit faire qu'il eust déja receu ce Sacrement, & cette mesme raison obligea le Missionnaire de luy donner aussi sous condition, l'Absolution Sacramentelle; aprés quoy le malade qui estoit demeuré jusqu'alors immobile comme une statuë, par un sentiment de respect qui inspiroit de la devotion, éleva les mains & les yeux en haut en action de graces, & s'étant tourné vers son bien-facteur avec un visage riant, comme pour le remercier du soin qu'il avoit pris de son salut; il rendit l'ame à quelques heures de là entre ses mains, le laissant dans une parfaite joye d'avoir pourveu à son ame.

Il y avoit bien un mois qu'on estoit en mer, lors que les Matelos apperceurent les costes de la Cochinchine, qui faisoit autrefois partie du Royaume d'Annam, c'est-à-dire du Tonquin, & selon la coûtume qu'ils observent quand ils découvrent le commencement des terres de leur Roy, ils s'occuperent à bâtir en diligence un petit vaisseau d'ais fort minces & de bambus, qui sont de grosses cannes d'Inde, équipé de

toutes choſes, meſme de proviſions de bouche à proportion comme les plus grands Navires; ils mirent meſme des lettres écrites en caractères d'or, & aprés avoir achevé l'ouvrage, le Contre-Maiſtre du grand Navire ſa Maſſe en main fit de grands cris pour inviter l'Idole du païs à venir prendre poſſeſſion de ce petit bâtiment; en ſuite le Capitaine & le Pilote offrirent un ſacrifice de la chair de pluſieurs animaux avec leurs reverences accoûtumées. Enfin, on mit ce petit bâtiment en mer avec quantité de Ceremonies, dont la principale fut, que le Contre-Maiſtre avec un autre des plus entendus Matelots, l'un à la Poupe, & l'autre à la Prouë du grand Vaiſſeau, tous deux revêtus de leurs habits à manches pendantes, & tenant de certains bâtons des deux mains, firent d'abord pluſieurs geſtes comme pour donner du vent au petit Navire, & puis pluſieurs autres comme pour appeller la terre vers le grand Vaiſſeau à force de bras, & avec tant de violence qu'on pouvoit les prendre pour des gens deſeſperez ou extravagans; Monſieur Deydier les trouva ſi ridicules qu'il euſt eu de la peine à s'empeſcher de rire, s'il n'euſt eſté frappé en meſme temps d'une extrême compaſſion pour un ſi grand aveuglement.

Cinq jours s'écoulerent à coſtoyer la Cochinchine, dont on ne pût voir les montagnes qui l'environnent, ſur leſquelles on remarquoit avec plaiſir tous les ſoirs un tres-grand nombre de feux, qui ſervent comme de phare à la mer, & qui ſont allumez par tous ceux qui travaillent à la coupe de bois. Enfin, le premier jour d'Aouſt on arriva à l'embouchure de la riviere du Tonquin, & le troiſiéme on avança juſqu'à un village où le Capitaine s'arreſta trois jours, afin que tout l'équipage pût aller au Temple rendre ſes vœux à l'Idole.

Pendant ce ſejour Monſieur Deydier écrivit au ſieur Raphaël Rhodes originaire de la Cochinchine,

qui demeuroit en la ville Royale du Tonquin en qualité de truchement des Hollandois, & à qui on avoit adressé de Siam le Viatique de ce Missionnaire. Il le prioit par sa lettre de luy envoyer au plûtost quelque Catechiste qui sçeust la langue Portuguaise, & quelque petit bâteau pour le porter promptement.

Un certain Tonquinois écrivain du Vaisseau avec qui il avoit fait grande amitié durant le Voyage, se chargea de rendre sa lettre en main propre, avec un pacquet bien cacheté où estoit tout le meuble d'Autel, sans que le porteur en sçeust rien. Monsieur Deydier aima mieux luy confier ce pacquet comme à son amy, sans luy dire ce que c'estoit, que de le reserver avec luy sans esperance de le pouvoir cacher à la visite que l'on en feroit exactement dés que le Vaisseau moüilleroit à la Capitale ; & ainsi afin d'éviter d'estre connu pour Prestre & d'estre chassé dés son arrivée : Il jugea qu'il étoit à propos d'hazarder ses Ornemens par une voye qui d'ailleurs luy paroissoit seure.

Dés que ce Tonquinois fut party, Monsieur Deydier se fit porter à terre sous pretexte d'acheter quelques provisions, en mesme temps que des Matelots alloient se pourvoir de ce qui leur estoit necessaire pour leur sacrifice ; mais son veritable dessein estoit de voir s'il ne rencontreroit point quelque Chrestien dans le Village composé d'environ cinq cens personnes. Il ne trouva qu'un jeune homme qui ne faisoit que passer, & qui arrivant dans la ville Royale, luy dit que le sieur Raphael avoit esté mis aux fers par ordre du Roy, à cause que les Portuguais estoient venus en ses Ports contre sa défense. Il ajoûta aussi deux autres motifs de sa prise que quelques-uns publioient, dont l'un estoit, qu'estant estimé fort riche, on avoit dessein de tirer de luy quelque argent, & l'autre qu'étant connu pour Chrestien, on vouloit persecuter sa Religion dans sa personne.

Cette nouvelle l'affligea, & luy fit craindre pour sa lettre, & le pacquet dont l'Ecrivain du Vaisseau s'estoit chargé, mais il remit tout l'évenement au bon plaisir de Dieu. Et quelques jours aprés le Vaisseau estant entré dans la grande riviere, il apprit par le Pere du Capitaine qui estoit venu avec le Nhamon, c'est-à-dire avec les Gardes des Officiers du Roy qui visitent les Navires, que le sieur Raphaël estoit sorty de prison. Cela luy fut bien-tost confirmé par un billet de réponse que le sieur Raphaël luy fit luy-mesme, par lequel il luy témoignoit la joye de son arrivée, & l'empressement qu'il avoit d'aller se jetter à ses pieds, Et en effet, il vint le trouver le jour de l'Assomption dans le bâteau d'un Capitaine European, où il avoit fait mettre toute sorte de rafraîchissemens, & où le Missionnaire descendit, aprés que le sieur Raphaël eût donné une collation fort honneste aux deux Capitaines du vaisseau qui le portoit. Ils passerent donc le reste du jour ensemble; & aprés le souper ils se separerent; le sieur Raphaël ayant pris de Monsieur Deydier les saintes Huiles, & quelques habits Sacerdotaux, qu'il luy promit de garder avec le reste de ses petits meubles.

Ils ne furent pas long-temps sans se réjoindre, car le Vaisseau estant allé moüiller auprés de la Ville le 18. Aoust Monsieur Deydier n'ayant pû encore obtenir la liberté de descendre à terre, à cause de quelques difficultez que l'on faisoit aux Marchands pour le commerce; il alla en secret chez le sieur Raphael dés le 20. & revint dés le soir mesme coucher sur son bord, aprés avoir remarqué tres-peu de chose de la ville Capitale. Voicy neanmoins ce qu'il en écrivit dés-lors dans son Journal à Monsieur de Beryte.

Cette Ville, dit-il, est d'une effroyable longueur, & sans enceinte de murailles. On y voit d'espace en espace de grands lacs, & on y rencontre par tout tant de

monde, que quoy que les ruës soient tres-larges, on a neanmoins beaucoup de peine à passer en plusieurs endroits : Les maisons sont bâties de Bambus, enduites d'argille, & couvertes de paille pour l'ordinaire. Il y en a neanmoins quelques-unes bâties de briques, enduites d'un peu de chaux & couvertes de thuiles. C'est tout ce qu'il en dit en passant, puis retournant à ce qui regarde sa personne, il ajoûte qu'estant dans le Vaisseau le 22. du mois d'Aoust, & faisant Oraison dans sa chambre, la teste appuyée sur le bois du grand mas, le tonnerre tomba dessus, coupa environ deux brasses de la pointe, brisa en mille pieces quatorze ou quinze Cercles de fer, dont il estoit lié d'espace en espace, mit tout le bois des extrémitez en morceaux, & entr'ouvrit tout le reste jusqu'à l'endroit où il appuyoit son front sans passer plus outre : en sorte que les Matelots publierent hautement qu'ils luy estoient redevables de la conservation de leurs Marchandises, & de leur Vaisseau ; parce que sa teste avoit arresté la foudre qui auroit indubitablement percé jusqu'au fond de calle, si elle n'avoit trouvé cet obstacle.

Ce qui acheve de rendre cet évenement merveilleux, est que le tonnerre alla prendre à deux pas du Missionnaire un ais qu'il porta justement au dessus de sa teste, comme pour le parer de la cheute du grand voile, des deux antennes, des pieces de fer, & des éclats de bois qui l'auroient asseurément blessé. Cela n'empescha pas neanmoins qu'il ne fut abbatu sur le Pont, soit à cause de la frayeur qui le saisit, soit à cause de la pesanteur de l'ais qui le couvroit ; mais il ne sentit pas la moindre douleur, & on ne trouva aucune contusion sur son corps ; il s'écria seulement à haute voix se voyant environné d'une fumée fort épaisse, qui fit craindre d'abord le feu ; mais elle se dissipa bien-tost, & luy donna lieu de sortir pour la seconde fois du Vaisseau, sans que l'on prist garde à luy.

parce que tout le monde eſtoit encore étourdy du bruit & épouvanté de frayeur. Il prit donc cette occaſion d'enlever adroitement le reſte de ſes Ornemens d'Egliſe, à deſſein de les porter chez le ſieur Raphael.

Comme il eſtoit prés de la Ville il fut ſurpris d'une groſſe pluye, qui l'obligea de s'arreſter à la premiere maiſon; mais s'eſtant apperceu de quelques pieges que le demon tendoit à ſa chaſteté dans ce mauvais poſte, où il avoit trouvé trois femmes qui le receurent avec des civilitez trop affectées, il jugea que ce peril de terre eſtoit plus grand que celuy dont il venoit d'échaper ſur la riviere, de ſorte qu'il ſe remit en chemin nonobſtant la pluye, qui devoit le percer en peu de temps, & meſme l'empeſcher de marcher dans les ruës, dautant que la Ville n'eſt pas pavée, de ſorte qu'il eſtoit nuit quand il arriva chez ſon hoſte, & quoy qu'il fuſt extrêmement moüillé & fort fatigué, il employa neanmoins la meilleure partie de ſon repos à faire des Hoſties pour le ſaint Sacrifice, à dreſſer un Autel, & à diſpoſer toutes choſes pour pouvoir dire la ſainte Meſſe avant le jour, ſe ſentant preſſé d'un ardent deſir de recevoir le Corps adorable de ſon cher Maiſtre, dont il eſtoit privé depuis plus de deux mois; & c'eſt icy que commencent ſes emplois Apoſtoliques dans le Tonquin, dont on diviſera le narré ſuivant la ſuite des années.

Année 1666.

MOnſieur Deydier demeura pluſieurs jours caché dans la maiſon du ſieur Raphaël, pendant leſquels il écrivit ſous ſon nom à tous les Chreſtiens diſperſez dans les Villages pour les prier de s'aſſembler au plûtoſt chez luy, afin d'y deliberer d'affaires d'importance. Il traduiſit en langue du Tonquin ſes

lettres de grand Vicaire, & une lettre de Monſieur de Beryte adreſſée aux Tonquinois, avec l'aide d'un Catechiſte du païs, & d'un certain Chinois, qui ayant eſté fait Chreſtien à Macao, s'eſtoit marié dans ce Royaume où il avoit étably ſa demeure. Il s'informa du nombre des Chreſtiens de la Ville, & on luy dît qu'il y en avoit en tout quatre cens; il apprit auſſi que de cinquante Catechiſtes qui avoient travaillé avec benediction ſous les ordres des Peres Jeſuites lors qu'ils eſtoient au Tonquin, il n'en reſtoit plus que quinze qui en fiſſent la fonction, & à qui le ſieur Raphaël avoit preſté ſans intereſt deux ou trois cent écus pour acheter un bâteau pour ſubſiſter, & qui perſeveroient dans la pratique inviolable des Vertus qu'on leur avoit inſpirées, gardans le vœu qu'ils avoient fait de ne ſe point marier, & de ne rien poſſeder en propre. Il baptiza le ſecond jour de Septembre un petit enfant, qui fut le premier à qui il appliqua les merites du Sang de Jesus-Christ, & il envoya preſque en meſme temps un Catechiſte à un Vieillard qui ayant refuſé de ſe faire Chreſtien au commencement de ſa maladie, & ſe ſentant preſſé du mal, demanda d'eſtre inſtruit & baptizé; & ayant receu le Bapteſme on l'aſſiſta la nuit ſuivante à la mort.

Le lendemain les difficultez que l'on faiſoit aux Marchands de ſon Vaiſſeau ayant eſté levées; luy & tous les autres eurent pleine liberté de deſcendre à terre, & ſuivant cette permiſſion, il tira du Navire le reſte de ſes hardes & demeura en aſſeurance dans le logis où il eſtoit déja, & où les Chreſtiens vinrent le trouver les uns aprés les autres. Il s'en trouva un aſſez bon nombre le jour de la Nativité de Noſtre-Dame, entre leſquels il y avoit cinq ou ſix autres Catechiſtes, qui avoient fait d'abord quelque difficulté de reconnoître les pouvoirs de ce nouveau Prêtre, mais aprés leur avoir fait une exhortation ſur la Féte, & leur

avoir leu la lettre de Monsieur de Beryte, ils se confesserent, & communierent avec de grands sentimens d'amour de Dieu.

Ils ne furent pas plûtost partis pour retourner chez-eux, que le bâteau des jeunes Catechistes arriva; ils vinrent aussi-tost se jetter aux pieds de Monsieur Deydier, & luy protester qu'ils le reconnoissoient, & le prenoient bien volontiers pour leur Pere, ne voulant rien faire à l'avenir que sous sa conduite. Il les receut avec beaucoup de cordialité, & leur dît qu'il remettroit à les entretenir plus au long, lors qu'il auroit veu tous leurs anciens.

Depuis ce temps-là, il ne se passa presque point de jour qu'il ne confessast tantost dix, tantost quinze, & quelquefois jusqu'à vingt personnes, selon que les Confessions étoient plus ou moins longues; car il y en avoit quelques-unes de trente & de quarante ans, & pour l'ordinaire, elles estoient de huit ou dix années, ou tout au moins de trois ou quatre ans.

Il y venoit de pauvres gens de douze à quinze journées, qui aprés avoir receu les Sacremens s'en retournoient bien satisfaits, & nonobstant leur pauvreté, ils laissoient quelques aumônes que l'on appliquoit aux plus pressantes necessitez des Chrestiens.

Il eut la consolation d'estre appellé par la femme d'un Marchand d'Europe, qui estant accouchée d'une fille, le pria de la baptiser avec deux autres: ce qu'il fit tres-volontiers dautant qu'elle ne paroissoit pas pouvoir vivre long-temps, & en effet, elle mourut peu de jours aprés avec une des deux qui avoient receu le Baptesme en mesme temps.

Cette consolation fut immediatement suivie d'une autre; car ayant esté convié d'aller dire la sainte Messe dans la Chapelle d'une Dame de grande qualité; il luy administra le Sacrement de l'Eucharistie & celuy de la Penitence, aussi bien qu'à quatorze ou quinze per-

ſonnes qui compoſoient ſa maiſon : Elle avoit eſté premiere femme du frere du Roy, & elle en avoit eu un fils, qui eſtoit pour lors à la teſte de mille hommes de la garde Royale, & qui eſtant Gentil avoit autant de haine pour noſtre ſainte Religion, que ſa mere avoit d'amour pour elle : mais il faut eſperer que ſa grande pieté jointe à la connoiſſance profonde qu'elle a de tous nos Myſteres, luy donnera moyen de gagner avec le temps l'eſprit & le cœur de ſon fils.

Cependant tous les Catechiſtes anciens l'eſtant venus voir enſemble, il prit d'eux le nom des Villages où il y avoit des Egliſes, & des lieux établis pour faire les prieres en commun. Il prit auſſi le nombre des Chreſtiens ; principalement de ceux qui avoient eſté baptiſez depuis le départ des PP. Jeſuites & de ceux qui avoient perverty dans la Foy, ou dans les mœurs, s'informant exactement de ceux qui avoient deux femmes, ou qui avoient rompu leur mariage contre les Loix de l'Egliſe, outre les deſordres generaux qu'ils luy declarerent. Il s'apperceut pendant qu'il les entretenoit qu'ils n'eſtoient pas trop bien unis enſemble, & cela l'obligea de leur ordonner une Aſſemblée pour y traiter au plûtoſt avec eux durant quelques jours de ſuite des moyens de reprendre une nouvelle ferveur, & de la pouvoir inſpirer aux autres oüailles. Il leur donna donc rendez-vous pour l'onziéme d'Octobre dans le grand bâteau des jeunes Catechiſtes, où il croyoit que l'on pouvoit eſtre plus receüilly que par tout ailleurs, & tous s'y eſtant rendus vers le ſoir, aprés une courte Exhortation & quelques Prieres, ils demeurerent d'accord que l'on commenceroit le jour ſuivant cette Aſſemblée par une Meſſe du S. Eſprit, qui ſeroit ſuivie de quelque temps de prieres & de Meditation, & d'un Diſcours inſtructif ſur la maniere de bien faire ce ſaint Exercice tous les jours. Aprés ce premier Diſcours Monſieur Deydier les laiſſa quelque temps

refléchir ſur ce qu'il venoit de leur dire ; puis il ſe leva pour leur en faire un ſecond ſur ces paroles qu'il venoit de lire à l'Autel dans l'Evangile, *Pacem relinquo vobis*, & il les exhorta efficacement à la Paix & à l'union, & Dieu les ayant touché ſur le champ, ils commencerent tous à s'accuſer, & à ſe demander pardon les uns aux autres ; ils voulurent meſme s'embraſſer, & en s'embraſſant ils verſerent tant de larmes & jetterent tant de ſanglots, que Monſieur Deydier à témoigné n'avoir jamais eu de plus grande conſolation ; & il ajoûte qu'ayant conclu cette Ceremonie en leur donnant à tous le baiſer de Paix, leurs larmes & leurs ſanglots s'augmenterent de telle ſorte, que craignant qu'ils ne fuſſent entendus de dehors, il fut obligé de leur impoſer ſilence : enſuite dequoy ils dînerent tous enſemble, pendant que l'un d'eux faiſoit la lecture d'un Livre Spirituel, comme dans une Communauté reglée.

Aprés le dîner ils traiterent de leurs affaires, & ils trouverent à propos de choiſir entr'eux, ceux qui ſeroient capables de catechiſer, pour les joindre aux vieux Catechiſtes qu'ils aideroient dans leurs emplois, & à l'égard des plus jeunes qui eſtoient encore en âge d'apprendre les Lettres, on demeura d'accord qu'on les leur enſeigneroit preferablement à tous autres, parce qu'ils s'eſtoient déja voüez depuis pluſieurs années au ſervice de Dieu & de la Miſſion ; & ainſi l'on reſolut de commencer un Seminaire par ces jeunes Ouvriers déja accoûtumez au joug du Seigneur : Les vieux Catechiſtes ayant promis qu'ils en envoyeroient encore quelques uns au plûtoſt pour faire le nombre de douze en l'honneur des douze Apôtres.

Quant à ceux qui ſe trouverent trop avancez en âge pour s'appliquer à l'Etude, on leur donna pour occupation le ſoin du grand bâteau, où cette Egliſe flotante eſtoit aſſemblée ſous la protection du S. Siege,

comme dans la Naſſelle de S. Pierre : On les chargea auſſi de cultiver les champs qu'ils avoient achetez en commun, & d'aller prendre dans les maiſons les malades chez qui l'on ne pouvoit pas aller pour les apporter ſur leurs épaules dans le bâteau, où Monſieur Deydier leur adminiſtreroit les Sacremens, & où il logeroit avec luy les Seminariſtes, dont il ſe feroit accomgner dans la viſite des Villages circonvoiſins.

Enfin, ayant receu de chacun d'eux un memoire des Chreſtiens qui eſtoient ſous leur conduite, tant dans la ville Royale, où quelques-uns en comptoient juſqu'à huit cent, que dans les autres Provinces, & ayant appris qu'outre ceux-là il y en avoit bien mille ou environ, qui eſtoient diſperſez en pluſieurs endroits écartez, & qui pour cette raiſon n'eſtoient viſitez de perſonne ; il finit cette journée par une Exhortation ſur l'importance de garder les trois Vœux ſimples qu'ils avoient faits, & principalement celuy de la Pauvreté, à l'égard duquel ils promirent de luy declarer le jour ſuivant ce qu'ils poſſedoient en particulier, & ils remirent leur Confeſſion & leur Communion generale au troiſiéme jour.

Cette Retraite en dura cinq ou ſix pendant leſquels on garda le meſme ordre pour les Exercices que dans le premier : De ſorte que le treiziéme du meſme mois on dit la ſainte Meſſe en l'honneur de ſaint Joſeph Protecteur de cette Miſſion : On fit l'Oraiſon, & deux ou trois diſcours moraux, & les Catechiſtes declarerent avec ſimplicité leur petit fonds, puis les plus jeunes s'eſtant confeſſez durant une partie de la nuit juſqu'au nombre de vingt-cinq ; ils aiderent à Monſieur Deydier à compoſer en langue du Tonquin une devote Formule pour le renouvellement de leurs Vœux. Et toutes choſes eſtant ainſi diſpoſées, il monta à l'Autel le quatorziéme dés le grand matin, & au milieu de la ſainte Meſſe il prononça le premier cette Formule, &

fut suivy de huit anciens; aprés lesquels tous les jeunes la prononcerent en presence du saint Sacrement, & le Prestre tenant en main la sainte Hostie, les ayant exhorté à la fidelité & à la perseverance les communia. Le saint Sacrifice estant achevé il leur donna un sujet de Meditation, comme pour servir d'Action de graces pour tant de bien-faits qu'ils venoient de recevoir en mesme temps; & à la fin il leur témoigna qu'ayant sceu le déreglement de certains Confreres de la Confrerie de la Misericorde, qui avoit degeneré en dissolution, il estoit d'avis pour oster toute occasion de débauche, que l'on ne les fist plus avertir de la maladie ny de la mort de personne, ce qui fut approuvé par le consentement general de tous.

Le reste du jour se passa en partie à deliberer avec eux sur quelques charitez pour des pauvres Chrestiens; en partie à leur donner quelques Constitutions pour garder le Vœu de Pauvreté, & en partie à faire la division des Provinces entre les Catechistes, qui se soûmirent avec une obeïssance admirable à tout ce qu'il voulut. Il en retint trois avec luy pour travailler dans la Ville, & disposa les autres selon qu'il le trouva à propos, joignant un jeune avec un ancien, & leur recommandant pardessus tout de disposer les personnes les plus âgées & les plus infirmes à venir au plûtost le trouver pour recevoir les Sacremens. Puis ayant appellé dans le bâteau deux Chrestiens des plus considerables, dont l'un estoit le sieur Raphaël, & l'autre se nommoit Cajo, il leur mit entre les mains la promesse du Capitaine qui l'avoit amené, en vertu de laquelle il les chargeoit de tirer de luy son Viatique, qui luy avoit esté confié à Siam; il en usa, ainsi, afin de donner l'exemple à tous les Catechistes de faire ces deux Messieurs les dépositaires de leurs petits fonds, ce qu'ils firent en mesme temps de tres-bonne grace; afin qu'il fust vray desormais que personne n'avoit plus

rien de propre, & que tout eſtoit en commun ſelon la pratique des premiers Chreſtiens. Quelques-uns avoient preſſé Monſieur Deydier d'en eſtre le Treſorier, mais il s'en excuſa, afin de ne donner aucun ſoupçon d'une conduite intereſſée, & il voulut que ce fonds s'appellaſt le bien de la Providence, & ceux qui le gardoient les Treſoriers des Pauvres. Et parce qu'il ſe pouvoit faire que les Chreſtiens donnaſſent à l'avenir dans les Provinces quelques aumônes & retributions aux Ouvriers Evangeliques, pour prier Dieu pour eux durant leur vie ou aprés leur mort, il ordonna que l'argent en ſeroit diſtribué aux Pauvres du lieu où il auroit eſté donné, & receu, moyennant quoy il acquitteroit fidellement les Meſſes que les Chreſtiens auroient demandées, dés qu'il auroit avis de leurs intentions.

Durant la nuit du quatorziéme au quinziéme il confeſſa dix perſonnes, & le jour eſtant venu aprés les Exercices ordinaires de pieté, il commença à leur donner les inſtructions neceſſaires pour la ſanctification des autres, ſelon l'ordre d'un petit Livre diviſé en quinze Chapitres qu'il avoit composé en langue Portuguaiſe, & qu'il eſperoit bien-toſt tourner en Tonquinoiſe, afin qu'il puſt leur ſervir de guide dans leurs fonctions. Comme il ne put en achever l'explication ce jour-là, il la continua le lendemain, & il eſtoit aux deux derniers Chapitres, lors qu'on vint luy dire qu'un grand Mandarin eſtoit chez le ſieur Raphaël avec quantité de Sergens. Cette nouvelle luy ayant fait craindre qu'on ne vint enſuite les ſurprendre tous dans ſon bateau; il leur ordonna d'entrer dans les leurs, & de s'écarter de luy; mais ils furent delivrez de peur, & ils ſe reünirent tous le dix-ſeptiéme dans la maiſon du ſieur Raphaël, où chacun prit une copie de l'Abregé des avis contenus dans le petit Livre composé par Monſieur Deydier, enſuite dequoy ils écrivirent de concert

une belle lettre à Monsieur de Beryte que l'on inserera icy selon la Traduction qu'on a envoyée de Siam.

MONSEIGNEUR, *Nous tous Catechistes du Tonquin, rendons tres-humbles graces à un seul Dieu en trois Personnes, d'avoir envoyé premierement en ce Royaume le R. Pere Alexandre de Rhodes, & les autres Peres de la Compagnie de* JESUS, *dont nous avons receu de tres-grands biens: Mais le Roy les ayant tous fait sortir de ses Estats, par des motifs que la Providence divine nous rend adorables, nous estions des Enfans sans Pere, & des Disciples sans Maistre; ou pour mieux dire nous estions comme de petits poussins qui avoient perdu leur mere. Il est vray que nous eûmes bien-tost aprés la consolation d'apprendre que le Roy rappelloit en Cour le Pere Onuphre; mais l'esperance que nous avions conceüe de cette nouvelle ne fut pas suivie de l'effet que nous nous estions promis. Depuis ce temps nous attendions de jour en jour quelques lettres de Macao, qui nous donnassent avis du retour de quelque Pere, & pendant que nous esperions du secours de cette part sur la terre, Dieu nous en preparoit un autre dans le Ciel d'une maniere inconnüe. Nous ignorions pour lors ce grand bienfait. nous ne sçavions pas qu'il avoit éclairé l'esprit & touché le cœur de Nostre S. Pere le Pape Alexandre VII. pour envoyer nostre grand Pere l'Evesque en ce Royaume du Tonquin, qui devoit venir exercer sur nous sa charité. Nous avons receu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire,* MONSEIGNEUR, *nostre cœur a esté penetré de joye à cause des paroles de vie que nous y avons leües, & qui sont des preuves certaines de l'amour Paternel que vous nous portez, & de la compassion que vous avez de nostre misere. Quoy que nous n'ayons pas encore veu nostre Pere l'Evesque; nous sommes merveilleusement consolez de voir en sa place le Pere François (c'est ainsi qu'ils appellent M. Deydier) nous le regardons comme la lettre vivante, & comme une personne*

éclairée,

éclairée, qui porte la lumiere de tous costez par des Exhortations pressantes & des Instructions celestes : Il nous ouvre sans cesse le chemin de la vertu; il souffre le travail jusqu'à l'excez, & il sçait condescendre avec tant de bonté à nos foiblesses pour nous procurer l'union & la paix, que nous en sommes charmez, & nous ressentons avec plaisir la joye des Enfans qui ont recouvré leur Mere, & des Disciples qui ont retrouvé leur Maître : en un mot nous sommes dans l'agreable disposition d'une terre, qui aprés avoir souffert une longue secheresse ouvre son sein aux douces impressions d'une douce pluye. Tous ces biens nous viennent par la faveur de nôtre grand Pere l'Evêque, & nous n'avons point de termes pour reconnoître dignement un si grand bien-fait. Tout ce que nous pouvons faire, MONSEIGNEUR, *est de suppléer au défaut de la parole par les sentimens du cœur, & de nous expliquer par écrit, puisqu'il n'est pas possible de le faire de vive voix. Recevez donc,* MONSEIGNEUR, *cette letre en nôtre place, & souffrez que nous remercions encore un coup nôtre grand Pere l'Evesque, & que nous le conjurions de demander à Dieu pour nous le courage dont nous avons besoin pour conserver sa grace & son amitié. Quant à Vous,* MONSEIGNEUR, *nous desirons avec passion que vous soyez un grand Saint dans le Ciel durant tous les siecles. Amen.*

Il faut joindre à cette lettre celle que le sieur Raphael écrivit au même Prelat en ces termes.

MOY *Pecheur, j'adore Dieu, & je le prie de proteger M. l'Evesque & de luy donner la force & la santé necessaire pour gagner plusieurs ames à* JESUS-CHRIST *en procurant sa plus grande gloire. Ie rends graces à ce Seigneur infiniment bon & liberal, qui sans avoir égard à mes pechez m'a fait la grace de participer aux Benedictions qu'il répand sur nous par M. l'Evêque, que nous regardons dans ce Royaume comme la Clef mysterieuse qui nous ouvre la porte du Paradis par le ministere*

du Pere François, dont le zele nous ouvre le chemin de la vertu, afin que nous y entrions & nous ferme celuy du peché, afin que nous nous en ecartions. Si Dieu ne nous avoit donnè ce seccurs par sa grande misericorde, quelle voye avions-nous pour arriver â la vie eternelle? Et si M. l'Evesque n'eust pourvû à temps à nôtre besoin en reconnoissant l'importance de cette affaire, comment pouvions-nous èviter la mort de l'Enfer? Puisque le lieu de nôtre bonheur eternel étoit encore fermé par l'Ange exterminateur, & celuy de nos châtimens ouvert par le demon. I'ay eu joye & frayeur en mesme temps en voyant arriver chez-moy le Pere François, lorsque je ne m'y attendois pas, mais cette frayeur n'estoit que dans la partie inferieure, & elle s'est bien tost dissipée, au contraire ma joye augmente de jour en jour, à cause du grand profit que je retire de la presence d'un si saint homme. Les Apôtres durant l'absence de JESUS-CHRIST aprés son Ascension, attendoient de ses nouvelles en crainte, mais le S. Esprit par sa descente les èclaira & les consola; les apprehensions qu'ils avoient cesserent, & la joye succeda à la tristesse. I'experimente presentement la même disposition, & je mets de bon cœur toute ma confiance en Dieu, en me soûmettant à tous les ordres de sa Providence. Aprés tout, quand je serois le plus grand esprit du monde, je ne pourrois jamais inventer des moyens si admirables que ceux dont il s'est servi pour nous secourir; & je conclus delà, qu'en s'abandonnant à luy il ne faut rien craindre. Ie me confie ensuite en la tres-sainte Vierge mere de mon Sauveur & Avocate de tous les pecheurs. I'avoüe M. que j'ay peu de genie & de talent naturel, & qu'ainsi je ne puis rien écrire digne de vous; neanmoins y estant engagé par toutes sortes de raisons, j'ose prendre la liberté de le faire avec respect, & je vous conjure dans le mesme sentiment de me recommander à Dieu dans vos saints Sacrifices, afin qu'il daigne fortifier mon cœur, mon jugement & ma santé

C'eſt luy aſſeurément qui a inſpiré à M. l'Eveſque de choiſir le Pere François pour nous l'envoyer. Il eſt indubitable que cette élection eſt de luy, & nous ne pouvions en deſirer une plus avantageuſe pour nous. Ie luy en rends tres-humbles graces, & le prie de donner une longue vie à M. l'Eveſque ſur la terre, avec la poſſeſſion eternelle de ſa gloire dans le Ciel.

Année 1667.

TOut ce qu'on a dit juſqu'à preſent des emplois de M. Deydier, eſt tiré d'un Iournal qu'il envoya à M. de Beryte en 1666. & il faudra tirer ce qu'il a fait en 1667. de deux lettres qu'il écrivit cette même année à M. d'Heliopolis dont il eſtoit grand Vicaire, l'une du 4. Avril, & l'autre du 1. Novembre. Voicy l'extrait de la premiere.

M. I'ay fait ſçavoir à Vôtre Grandeur de quelle maniere j'eſtois party de Siam au mois de Iuillet de l'année paſſée déguisé en Matelot, & que m'eſtant abandonné à la conduite de la Providence, je m'étois embarqué ſeul dans un vaiſſeau de Chinois Payens. Ie trouvay à mon arrivée au Tonquin un peu d'oppoſition de la part de quelques Catechiſtes, mais Dieu m'a fait la grace de ſurmonter cet obſtacle par la patience & la douceur. I'ay eſté ſenſiblement conſolé d'apprendre qu'ils conſervent cherement le ſouvenir de leurs Peres ſpirituels, principalement de trois Ieſuites, du Pere Alexandre de Rhodes, qui a eu l'avantage de porter le premier l'Evangile dans ce Royaume; du P. Gaſpard Dalmeras Portuguais, qui a donné aux Catechiſtes des preceptes pour vivre chrêtiennement; & du Pere Hiérôme Majorica Italien, qui ayant fait un tres-long ſejour en ce Royaume, y a composé en langue Tonquinoiſe

plusieurs Livres tres-utiles à cette nouvelle Chrestienté, mais depuis l'éloignement de ces Peres les choses sont bien déchеües. Les besoins que j'y ay trouvez m'ont fait resoudre à faire un petit écrit que j'ay divisé en quatre Parties, dont la premiere contient un Abregé de nôtre sainte Foy : La seconde les choses que chaque Chrêtien doit sçavoir sur les Sacremens : La troisiéme l'explication des Commandemens de Dieu : Et la quatriéme celle des Commandemens de l'Eglise. I'ay mis cet écrit en langue vulguaire le plus nettement & succinctement que j'ay pû; je l'ay envoyé à tous les Catechistes pour le faire lire dans les Assemblées des Chrétiens : Et afin que les choses se fissent avec moins de confusion, nous avons choisi en cette Ville royale cinq principaux lieux comme autant d'Eglises pour assembler les Fideles. On a établi six personnes en chacune, dont trois auront soin du Temporel, & trois autres du Spirituel. Il se forme icy un petit Seminaire où j'éleve quinze Catechistes dans la pieté, & je leur apprends à lire & à écrire les caracteres de nôtre Alphabet : Quelques-uns d'entr'eux apprennent aussi le Latin : Il y en a deux qui sont capables de recevoir les Ordres sacrez, & à mon avis un des plus grands moyens pour conserver & augmenter la Foy dans ce Royaume, est de procurer qu'on fasse des Prestres du Païs. Il n'est pas croyable combien ces commencemens, quoique foibles, ont deja produit de bons effets ; plusieurs ames ont esté tirées du precipice de l'enfer où elles alloient tomber. La ferveur de celles qui s'étoient relâchées s'augmente tous les jours, & il y a sujet d'esperer que Dieu benira mes petits travaux par de grands progrez. C'est à lui seul que toute la gloire en est dûë, c'est lui qui commence, qui continuë, & qui acheve en nous tout le bien que nous faisons avec lui. Il a fait éclater sa Providence sur moi; car depuis que je travaille icy, je n'ay point esté découvert, quoique l'on m'ait deferé deux fois aux Iuges, & qu'ils ayent fait des recherches assez exactes pour me trouver, &c.

Voilà le précis de cette premiere lettre de Monsieur Deydier : voici l'abregé de la seconde.

MONSEIGNEUR, *voyant les choses en assez bon estat dans les cinq Eglises de cette Ville royale, j'ay crû qu'il falloit étendre mes soins sur les autres Chrêtiens des Provinces éloignées, ou l'exercice de la Religion est un peu plus libre. J'ai employé quarante cinq jours à visiter les sept principales Eglises de la Province de Kenam qu'on appelle Meridionale, où plusieurs autres des lieux circonvoisins se sont assemblées ; & estant accompagné de deux Catechistes, deux anciens & trois nouveaux, qui m'aidoient en quelques fonctions, j'ai travaillé jour & nuit à entendre les Confessions de prés de deux mille cinq cens Chrêtiens ; j'ai baptisé plus de six cens personnes de l'un & de l'autre sexe, tant enfans qu'adultes ; j'ai rehabilité plusieurs mariages, & obligé quelques personnes mariées à ne retenir qu'une seule femme de toutes celles qu'ils avoient ; je les ay repris publiquement de ce desordre, je leur ay imposé des Penitences convenables à ce scandale ; j'ai defendu l'entrée de l'Eglise à ceux que je trouvois plus endurcis dans des pechez publics, & Dieu m'a fait la grace de reconcilier ceux qui entretenoient des inimitiez inveterées. Si Vôtre Grandeur veut sçavoir l'ordre que j'ay observé dans tout le temps de ma visite ; je luy diray que nous faisions nos Prieres ordinaires de grand matin, ensuite je disois la sainte Messe, & il ne se passoit point de jour que je ne fisse trois instructions : La premiere quand je sortois de l'Autel : La seconde à trois heures aprés midy : Et la troisiéme vers le soir. Cette derniere estoit suivie de l'examen de conscience ; & tous nos Exercices spirituels se terminoient par la priere. Nous assemblions les Cathecumenes dans les maisons particulieres des Chrestiens ; où on les instruisoit deux fois par jour, & cette explication simple & familiere qu'on leur faisoit de nos Mysteres, servoit merveilleusement à conserver les Fideles dans leur creance,*

à épouvanter les Pecheurs, & à toucher même quelques-uns des Infideles. J'aurois porté mes visites plus loin, mais le Roy estant sur le point de partir avec une Armée de cent cinquante mille hommes pour porter la guerre dans le Royaume de Carbang, qui estoit autrefois une des Provinces du sien, avoit envoyé tant de Gardes en chaque Village, qu'il ne m'eust pas esté possible de voyager sans estre surpris. Outre que plusieurs Chrêtiens allans à cette expedition, j'estois bien-aise de leur administrer les Sacremens avant leur depart; & c'est la principale raison qui m'a obligé de retourner au plûtost à la Ville capitale.

Ce vous doit estre un grand sujet de joye, MONSEIGNEUR, *d'apprendre que depuis mon arrivée jusqu'à present le troupeau de* JESUS-CHRIST *s'est augmenté pour le moins de deux mille ames, en comptant quelques-unes qui aprés le Baptesme sont allez joüir du bon-heur eternel. J'ay baptizé environ mille personnes de mes mains, & il y en a pour le moins autant qui l'ont esté par mon ordre. Nostre petit Seminaire va bien, les Catechistes les plus avancez apprenent par cœur la Messe en Latin pour se disposer au Sacerdoce. Ils me sont soûmis en tout ce que je veux, & je les change d'une Province à une autre, selon que je le juge à propos pour le bien des ames: J'espere les assembler vers la Feste de S. François Xavier, pour faire un peu de retraite avec eux. J'aurois icy besoin de secours, car je suis accablé de toutes parts; j'ay presentement toute la Province du Couchant à Confesser; il faut outre cela faire quelques Reglemens pour des Filles & des Veuves qui soûpirent aprés la vie chrétienne & mesme reguliere, dont on leur a donné une haute idée, je pourrois déja en assembler plus de trente, si je suivois leurs desirs. En verité je ne puis suffire à tout; il faut confesser jour & nuit, instruire, travailler aux reconciliations, répondre à beaucoup de lettres, & vaquer à*

ent autres choses qui demanderoient plusieurs Ouvriers, il ne me faudroit plus que trois jours pour achever un petit Manuël de Meditations que je commençay il y a trois mois pour l'usage des Catechistes en langue du Tonquin ; & neanmoins je ne puis trouver ce peu de temps. Vous pouvez juger par là, Monseigneur, *si j'ay besoin d'estre secouru, ce Royaume est fort peuplé, les Sujets ont le naturel tres-bon, personne n'y soûtient les fausses opinions de l'Idolatrie contre les veritez de nôtre Foy, & quoy qu'on ne Presche point presentement en public nos Saints Mysteres, il y a quantité de Payens dans les Provinces qui demandent le Baptême, à cause qu'ils voyent beaucoup de malades recevoir la guerison par les seules Prieres des Chrêtiens, & que ceux qui sont tourmentez du demon, cessent de l'estre dés qu'on les baptise. Quoy que le Roy ne soit pas soûmis à la Loy du vray Dieu ; il a cependant assez de lumiere pour le craindre, & pour connoistre que si la Loy des Estrangers est difficile à observer, elle ne laisse pas d'estre sainte & raisonnable. Il sera difficile de soûtenir cette Mission, à moins d'envoyer tous les ans quelques Vaisseaux de France au Tonquin, & j'espere que le nouvel establissement de la Compagnie Royale, que j'ay oüy dire qu'on projette en France, nous donnera le moyen de travailler icy avec benediction. Le Catechiste Martin m'écrit que dans la seule Province de Tinkoa il avoit baptizé plus de six cent personnes, & que de dix mille Chrêtiens qui avoient cy-devant embrassé la Foy dans la Province de Nghem, il n'en restoit pas deux mille qui eussent perseveré ; qu'il avoit bien de la douleur de ne pouvoir administrer les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie à ceux qui retournent à la Foy, & aux autres Chrêtiens qui sont privez depuis si long-temps de ces secours faute de Prestres, & je ne puis m'empescher de vous dire par occasion la plainte que le Roy du Tonquin a souvent faite, à ce qu'on dit, de ce que toutes les autres Nations se ser-*

vent des Tonquinois pour en faire des Preſtres de leurs Dieux chacun ſelon ſa Religion, & qu'il n'y a que les ſeuls Portugais qui ne veulent pas les élever à cette dignité dans la leur, &c.

Toutes les particularitez que l'on vient de voir dans cette lettre, marquent la diſpoſition generale du Tonquin à recevoir l'Evangile par l'eſtat où il eſtoit à la fin d'Octobre 1667. & depuis ce jour-là juſqu'à la fin de l'année, l'on trouve dans le Journal de M. Deydier que ne pouvant aller viſiter les Chrétiens de la Province du Couchant dans leurs Egliſes particulieres, à cauſe de la multitude des Corps-de-Gardes poſez par tout le Royaume depuis le départ du Roy, durant l'abſence duquel on en uſe ainſi; il les aſſembla dans un Village appartenant au ſieur Paul Abada Mandarin, converty depuis long temps à nôtre ſainte Foy, & durant l'eſpace de dix jours il y confeſſa trois cent perſonnes; il en baptiza ſoixante, & fit ſept ou huit mariages. Il apprit auſſi dans ce même temps par un nommé Philippes Tralu, qui eſt un des plus fervens Chreſtiens de ſon Pays, & qui vint le trouver exprés, la converſion d'une famille de trente perſonnes que Dieu avoit touchées par la gueriſon ſurprenante d'une femme, qui ne pouvant accoucher depuis trois jours, & ſe voyant reduite à l'extrêmité nonobſtant tous les Sortileges & les Sacrifices des Preſtres des Idoles, s'eſtoit heureuſement delivrée dés qu'elle s'adreſſa aux Chreſtiens.

Aprés avoir receu cette nouvelle, il retourna à la Ville capitale où il paſſa le reſte du mois à adminiſtrer les Sacremens tous les jours, & il écrivit à tous les Catechiſtes pour les convoquer vers la Feſte de Saint François Xavier, à deſſein de leur faire renouveller les vœux ſous la protection de ce grand Apoſtre des Indes, ſelon l'ancienne coûtume que les PP. Jeſuites avoient introduite dans ce Royaume.

Ils se rendirent donc tous auprés de leur cher Pere dés la veille de cette feste, & il leur lava les pieds à tous, avec la Ceremonie que l'on fait le Jeudy-Saint, pendant que l'un d'eux lisoit l Evangile de saint Jean sur ce mystere. Leur retraite dura trois jours, pendant lesquels ils prirent une nouvelle ferveur par l'exercice de l'Oraison & la lecture des bons Livres, à quoy Monsieur Deydier adjoûtoit deux ou trois Discours par jour pour les exhorter à l'observance de leurs vœux. Ils auroient bien voulu continuër plus long-temps ; mais ils en furent empeschez par la crainte qu'ils eurent d'estre découverts à cause d'un Corps-de-Garde posé vis-à-vis de la maison du sieur Raphaël oû ils s'assembloient. Ainsi le quatriéme jour jugeant qu'il faloit se separer, ils donnerent par écrit à Monsieur Deydier le nombre de ceux qu'ils avoient baptizez durant cette année, qui montoit à plus de deux mille cinq cens personnes. Ils luy dirent aussi qu'ils avoient environ quatre-vingt-dix Escoliers dans leurs huit maisons, outre vingt Seminaristes, & quelques autres serviteurs de Dieu, qui les aidoient chacun selon son talent.

Enfin, aprés luy avoir donné un petit memoire des moindres choses qu'ils avoient à leur usage, afin de pratiquer la sainte Pauvreté ; ils se soûmirent avec une parfaite obeissance aux ordres qu'il leur donna pour le changement des lieux de leurs Missions, & deslors ils se disposerent à partir pour se rendre dans leurs postes vers le commencement de l'année 1668.

Cependant, comme il est défendu aux Estrangers d'aller non seulement la nuit, mais mesme le jour d'un quartier de la Ville à l'autre durant l'absence du Roy, Monsieur Deydier fut obligé de demeurer en sa maison, où les Chrétiens vinrent le trouver de toutes parts- Il en confessa jusqu'à Noël environ

trente par jour, & il baptiza quelques Idolâtres qu'on luy amenoit des Villages les plus voisins. Il auroit pourtant souhaité de pouvoir aller jusqu'aux Eglises de la Nativité & de l Assomption, qui sont à l'autre extrémité de la Ville, pour y empescher luy-mesme quelques abus ; mais il falut se contenter d'y envoyer deux Catechistes, qui firent par son ordre, ce qu'il ne pouvoit faire lui-même.

Il s'agissoit d'empescher que les Confreres de la Misericorde ne mangeassent dans l Eglise par un abus introduit depuis long-temps, & lors qu'on voulut les en empescher, ils furent si irritez, qu'ils resolurent de déferer au Roy Monsieur Deydier, comme un Etranger seditieux qui se disoit faussement Pere de la Loi du Dieu du Ciel, & qui se servoit de ce dangereux pretexte pour former une Rebellion secrete contre l'Estat. Leur Parti fut d'autant plus à craindre, qu'il fut appuyé par un homme de credit, Capitaine dans le Regiment du fils aîné du jeune Roy, qui n'ayant pû estre gueri par les Magiciens, ni par les Prestres des Idoles, avoit recouvré la santé en peu de jours par les prieres de ces Confreres, dont Dieu avoit exaucé la Foi, bien qu elle ne fust pas accompagnée de toute la pureté de vie necessaire ; de sorte qu'il s'étoit lié tres-étroitement à eux par un esprit de reconnoissance, qui le porta à suivre les sentimens de leurs passions.

Tous les bons Chrétiens en ayant eu avis, détournerent ce funeste coup par les prieres qu'ils adresserent à la sainte Vierge, & à S. Joseph, & la plupart de ceux qui s'étoient engagez dans cette ligue, vinrent faire excuse à celuy qu'on vouloit perdre. Le Capitaine même vint lui demander le Baptême avec sa femme mais voyant qu'on le differoit jusqu'à ce qu il fust instruit, & que l'on baptisoit en sa presence un pauvre garçon de quinze à seize ans ; il crût qu'on

le méprisoit, puisqu'on preferoit à lui un homme de neant, & sans considerer que dans ces sortes de choses on n'a point d'égard à la qualité des personnes, mais seulement à la disposition des ames, il sortit brusquement de l'Assemblée, menaçant qu'il presenteroit par l'entremise de son Prince, la Requeste qu'il avoit déja projettée contre Monsieur Deydier, & il partit incontinent pour l'Armée, sans vouloir entendre raison.

L'on verra l'Année prochaine ce que produisit sa colere, mais il faut finir cette année par une chose remarquable, qui se passa dans le Royaume de Caobang. Entre les Soldats qui suivirent le Roi du Tonquin en cette expedition, il y eut environ cent Chrétiens qui signalerent leur pieté sur la fin du mois de Decembre. Ces fideles serviteurs de Jesus-Christ se trouvans dans un pays ennemi sans Eglise pour s'assembler, se cottiserent tous pour faire une petite Chapelle dans l'enceinte du Palais que l'on avoit basti pour leur Roy, au mesme endroit où estoit auparavant celui du Roy de Caobang qui s'en estoit retiré. Ce petit bâtiment fut mis si promptement en état qu'ils y passerent la nuit de Noël, & les jours suivans en prieres & lectures spirituelles, & ils distribuerent aux pauvres Soldats l'argent qui leur restoit de la queste qu'ils avoient faite entr'eux, finissant tous leurs Exercices de pieté par la pratique de l'aumône.

Année 1668.

Ce qui se passa durant les trois premiers mois.

Depuis que ce Capitaine irrité, dont on a parlé sur la fin de l'année precedente, fut parti pour se rendre à la Cour, Monsieur Deydier avoit toûjours apprehendé l'effet de ses menaces, & sa crainte s'aug-

menta le 17. Mars par une lettre d'un Chrétien nommé Michel, Soldat de la garde du Roy, qu'il avoit baptizé un peu aprés son arrivée au Tonquin, & qui luy mandoit que ce Capitaine étant arrivé à la Cour avoit fait d'abord grand bruit, que ni luy, ni ses camarades n'avoient pû en aucune maniere l'appaiser; qu'il avoit asseurément fait presenter sa Requeste au Roy par son Prince, contre les Chrétiens en general, nommant en particulier Monsieur Deydier & les Catechistes qui étoient auprés de luy; & qu'enfin on asseuroit que le Roy ayant ordonné à quelques-uns de ses Officiers d'aller disposer toutes choses dans sa ville royale pour son retour, il leur avoit en même temps donné un ordre secret d'informer exactement de la verité de tous ces faits.

Cet avis fut un peu trop precipité; car il se trouva faux par une seconde lettre d'un autre Soldat nommé François, qui benissoit Dieu de ce qu'aprés bien des peines, il avoit enfin persuadé à ce Capitaine, contre l'esperance de tout le monde, de differer l'execution de son dessein jusqu'au retour du Roy. Mais comme il s'étoit passé quatre jours entre le premier avis & le second, Monsieur Deydier avoit déja bien fait des choses pour se précautionner contre la tempeste.

Il n'avoit reservé qu'un seul Seminariste auprés de sa personne, jugeant à propos de se separer de tous les autres. Il avoit aussi dispersé ses Ornemens, ses Images, & tous ses Livres qui traitoient de la Religion en plusieurs maisons, & le sieur N.N. à son exemple avoit caché ses effets chez ses meilleurs amis; il avoit indiqué des Prieres extraordinaires, & aprés avoir mis sa principale confiance en Dieu; il crût qu'il êtoit de la prudence de ne pas negliger l'appuy des hommes qui pouvoient servir d'instrumens à sa sainte Providence.

Il resolut donc de se découvrir entierement à deux

Perſonnes illuſtres, qui luy témoignoient depuis plu-ſieurs mois qu'ils vouloient ſe faire Chrétiens, & qui luy avoient donné depuis peu des marques aſſeurées de leur Foy. Comme ils avoient l'un & l'autre beaucoup de credit en Cour ; il ne doutoit pas que ſçachant la pureté d'intention de tous les Chrétiens, ils ne les protegeaſſent volontiers dans la conjoncture preſente.

L'un étoit un Eunuque âgé de trente-cinq ans, d'un eſprit doux & agreable, que le vieil & le jeune Roy honoroient de leur bienveillance : le premier l'ayant élevé aux plus grandes charges, & le ſecond l'ayant adopté pour fils. Cet homme étant tombé malade n'avoit jamais conſenti à tous les ſacrifices & ſortileges que ſes amis faiſoient pour ſa ſanté ; mais un des Marguilliers de l'Egliſe de S. Joſeph, qui eſtoit Officier du Roy, luy ayant dit qu'il n'y avoit point de meilleur remede que de s'adreſſer au Dieu du Ciel, il acquieſca ſans peine, & s'eſtant recommandé aux Prieres des Chrétiens, il leur attribua ſa gueriſon, & ſe fit inſtruire dans la Foy à deſſein de l'embraſſer.

L'autre étoit une Dame de la Cour âgée de ſoixante & dix ans, fille de la mere nourrice du Roy dernier mort, qui la recommanda tres-particulierement en mourant à ſon fils heritier legitime de la Couronne à preſent regnant, que l'on a appellé juſqu'icy le vieil Roy, parce qu'il a un fils qui ſelon la coûtume du Royaume s'appelle le jeune Roy, même du vivant de ſon pere.

Cette Dame ſe nomme Diez Lao Cou, & le vieil Roy faiſoit tant de cas de ſon bon ſens, qu'il la conſultoit en des affaires tres-importantes & l'avoit enrichie de grands revenus. Son mari étoit un grand lettré de cette Cour, dont elle avoit eu trois enfans qui étoient morts tous à l'âge de vingt-cinq à trente ans, n'ayant pû obtenir leur conſervation par des dépenſes

incroyables en sacrifices aux demons. Il lui restoit neanmoins quelques petits fils & petites filles, dont deux étant attaquées d'une dangereuse maladie à l'âge de 15. à seize ans, elle n'osa plus sacrifier aux Idoles ; mais elle pria le Catechiste Jean de prier pour elles avec les autres Chrétiens & de les baptizer s'il le jugeoit à propos. Sur cette permission il les instruisit, & Dieu ayant exaucé les Prieres que l'on faisoit pour leur guerison elles furent baptizées. De sorte que M. Deydier avoit exhorté plusieurs fois leur Grand-mere par l'entremise d'un Marguillier de l'Eglise du S. Esprit, à suivre l'exemple de ses enfans, & elle avoit deja brisé ses Idoles & fait effacer leurs noms de dessus de gros grains d'Ambre & de Corail. Elle avoit même marqué le signe de la sainte Croix en plus de trente endroits de sa maison, & lorsque ceux qui luy faisoient la Cour, disoient chez-elle, Graces à l'Idole, elle ne pouvoit plus souffrir ces paroles, jusqu'à se mettre quelquefois en colere contre de grands Seigneurs qui parloient de la sorte, & à qui elle disoit avec une genereuse liberté, Gardez-vous bien de parler ainsi : Le Ciel & l'Idole ont ils quelque pouvoir de vous faire du bien ? Dites, Graces au Dieu du Ciel, & ces personnes estans surprises de son zele, luy faisoient souvent excuse, soit par un respect forcé, soit par une complaisance de Cour. M. Deydier voyant tant de bonnes dispositions dans ces deux personnes, ne fit pas de difficulté de leur dire qui il étoit, & de leur exposer que jusqu'alors il ne s'étoit découvert à aucun Grand du Royaume, parce qu'il attendoit de jour en jour quelques vaisseaux François qui luy apporteroient dequoi faire present au Roy ; mais que remarquant en eux tant de foy pour les mysteres de la Religion Chrétienne ; il auroit cru leur faire tort de leur cacher plus long-temps leurs desseins, ou de s'adresser à d'autres. Cette ouverture fut tres bien receuë de tous les deux de la confidence qu'il leur fai-

ſoit, il luy donneroient parole de l'appuyer de tout leur credit, á quoi l'Eunuque adjoûta qu'il ne manqueroit pas de l'aller voir au plûtoſt.

En effet, quatre jours aprés il vint chez le ſieur Raphaël, & ayant demandê Monſieur Deydier, il luy fit mille civilitez, & luy proteſta qu'il avoit le dernier reſpect pour noſtre ſainte Religion. Comme la converſation fut un peu longue, il prit occaſion de faire pluſieurs queſtions, l'une touchant les cauſes d'un Comete qui avoit paru le huit du mois de Mars vers le Couchant, & qui eſtant de la figure d'une longue poutre, finiſſoit par deux extrêmitez fort aiguës. Il paroiſſoit dans la Conſtellation de l'Orion, & prenoit commencement de l'Etoile de ſon pied gauche; mais un grand incendie de maiſons eſtant arrivé ſur les neuf heures, on ne vit plus ce Comete juſqu'au ſeize du mois, que l'obſcurité du Ciel s'eſtant diſſipée, on l'apperceut encore au meſme endroit ayant un peu perdu de ſa premiere clarté. L'autre queſtion fut ſur les accidens du foudre, qui avoit frapé depuis peu quelques enfans & quelques animaux. Et la troiſiéme regardoit les profonds ſecrets de la Predeſtination de Dieu ſur les hommes. Il demandoit donc comment il ſe pouvoit faire que Dieu, dont la bonté eſt infinie, laiſſaſt le Roy ſi long-temps ſans ſe faire connoiſtre à luy par quelque miracle, puis que ce Prince eſtant ſi raiſonnable, il ſe rendroit infailliblement à la verité, s'il la connoiſſoit avec certitude.

Monſieur Deydier répondit avec beaucoup de prudence à toutes ces difficultez. Les deux premieres ne luy donnerent pas tant de peine que la derniere; parce que la Philoſophie luy fourniſſoit aſſez de lumiere pour diſcourir naturellement des Meteores; mais il eut beſoin de l'Eſprit de Dieu pour juſtifier

ſa conduite dans le myſtere du ſalut ; & aprés avoir avoüé que Dieu eſtoit infiniment miſericordieux ; il dît qu'il appartenoit à ſa Sageſſe de marquer les temps & les momens propres à convertir les cœurs. Que ſi celuy du Roy euſt eſté bien diſpoſé à ſe convertir à la veuë des effets miraculeux de ſa Puiſſance, il eſtoit aſſez bon & aſſez puiſſant pour en faire un tres-grand nombre ; qu'il en faiſoit meſme tous les jours de trés ſurprenans parmi les Chrêtiens de ſon Royaume : mais qu'il eſtoit fort à craindre qu'un Prince nourry dans l'Idolatrie & attaché à ſa fauſſe Religion par les liens d'un nombre effroyable de femmes & d'anciennes ſuperſtitions, ne fiſt un auſſi mauvais uſage des Prodiges qu'il verroit que tant d'autres Rois dont nous avons les noms dans l'Ecriture-Sainte & dans l'Hiſtoire, & qu'ainſi il ne faloit pas s'étonner ſi Nôtre-Seigneur differoit ſa converſion à un autre temps, crainte de l'endurcir, plûtoſt que de le toucher dans une conjonćture qu'il ne jugeoit pas favorable.

Enſuite le diſcours étant tombé ſur le Roy de France, & M. Deydier diſant que cet incomparable Monarque envoyoit une flotte conſiderable dans ces Pays Orientaux, aprés avoir fait une glorieuſe Paix avec tous ſes voiſins ; cet Eunuque luy repartit qu'il eſtoit ſurpris que les Rois de l'Europe eſtant tous Chrétiens, & ſçachans parfaitement tous les beaux & ſaints Preceptes de la Loy divine, euſſent encore aſſez d'ambition ou d'injuſtice pour entreprendre quelque choſe contre l'Eſtat de leurs voiſins, ou aſſez de reſſentiment pour ſe vanger des injures qu'on leur faiſoit. Mais ce ſage Miſſionaire étant convenu d'abord avec luy qu'il ſeroit à ſouhaiter, que la charité dont nous faiſons profeſſion empeſchaſt tous ces deſordres, il le pria de faire reflexion ſur la foibleſſe & la miſere de nôtre nature corrompuë par le peché, & de ſe ſouvenir

que Dieu ne défendoit pas abſolument toute ſorte de guerre, qu'il l'avoit autrefois autoriſée dans le Peuple Juif, & qu'il la ſouffroit encore aujourd'huy au milieu du Peuple Chreſtien ſoit pour domter les rebellions particulieres des ſujets, ſoit pour reſiſter aux injuſtes attaques des Eſtrangers ; ou bien enfin, pour punir les pechez publics des uns & des autres Peuples, qui ſont entre les mains de Dieu, comme des inſtrumens de ſa Juſtice pour chaſtier les uns par les autres.

Sur le ſoir de ce meſme jour une jeune Demoiſelle de fort grande qualité, parente aſſez proche du Bua fut obſedée du demon, & ſuſpenduë par les cheveux au ſommet de la maiſon de ſa ſœur aînée chez qui elle demeuroit, & qui ayant épouſé Diez ou An frere du vieil Roy, en avoit eſté repudiée depuis long-temps. Un des Marguilliers de l'Egliſe de ſaint Joſeph appellé Antoine Van An, ayant appris cet accident accourut auſſi-toſt avec quelques Chreſtiens, qui s'eſtant mis en prieres virent remettre fort doucement le corps de cette jeune Demoiſelle ſur ſon lit, ſans qu'il luy demeuraſt aucun mal. Cette merveille obligea ces deux ſœurs de demander avec inſtance la grace d'eſtre inſtruites & baptiſées.

Outre l'Incendie dont nous avons parlé à l'occaſion du Comete, & que l'on peut compter pour le neuviéme ou dixiéme embrazement de cette année, il en eſtoit arrivé un le quatriéme de Mars, c'eſt-à-dire quatre jours auparavant, qui ſelon toutes les apparences devoit cauſer une grande perſecution. L'Idole de Chuà Thép, qui eſt un des principaux Temples de tout le Royaume fut brûlé par hazard tout entier. C'eſtoit une ſtatuë attachée au tour d'une colomne de bois. plantée en terre, elle eſtoit compoſée de brique, & de plaſtre verniſsé & ſur-doré, & ſa hauteur eſtoit ſi prodigieuſe, que bien qu'elle fuſt aſſiſe ſur une eſpece de

pied d'eſtail, ſa teſte touchoit au haut du toict. Le feu s'eſtant donc pris au pied de la colomne, il conſuma la ſtatuë, & la couverture du Temple avec l'étonnement, & la conſternation de tous les Infidelles.

On ne manqua pas de ſoupçonner d'abord les Chreſtiens d'avoir fait le coup ; & neanmoins on ſaiſit le Preſtre du Temple, qui proteſta qu'il n'y laiſſoit jamais entrer perſonne, qu'il avoit bien veu depuis peu un ſerpent, qui s'eſtoit coulé au pied de l'Autel, mais qu'on ne pouvoit pas luy imputer ce malheur. Les autres Preſtres des Idoles s'aſſemblerent pour en porter la nouvelle au Bua & à la Reine, & pour leur dire que les Chreſtiens eſtoient aſſeurément la cauſe de cet accident extraordinaire, qu'ils l'avoient attiré par leurs ſortileges, & par leur deſobeïſſance aux Edits du Roy, par leſquels il leur eſtoit défendu de s'aſſembler pour l'exercice de leur Religion. Sur cette accuſation mal fondée ; la Reine ordonna de veiller ſur eux, & de ſe ſaiſir de tous ceux que l'on trouveroit avec des Chapelets ou des Medailles penduës au col, & l'on mit auſſi-toſt par ſon ordre pluſieurs Ouvriers dans ce Temple pour en reparer les ruïnes, ſans rétablir neanmoins l'Idole ; car la Reine le défendit expreſſément, diſant que cette divinité eſtant allée faire ſa cour au Ciel, que l'on reconnoiſt en ce Royaume pour le principe de toutes choſes ; il n'eſtoit pas de la bien-ſeance de la rappeller ſur la terre.

Monſieur Deydier eſtant bien averty de tout fit fermer toutes les Egliſes bien que ce fuſt le temps du Careſme, & aſſez proche de Paſques ; & parce que les Chrétiens des Villages circonvoiſins venoient le trouver en foule, il leur ecrivit une Lettre Circulaire pour leur donner avis que dans l'état preſent des choſes le precepte de la Communion Paſchale ne les obligeoit pas, qu'il étoit à propos de differer pour ne pas donner lieu à une nouvelle perſecution, qu'ils devoient

ſe contenter de prier en particulier dans leurs maiſons, & de paſſer ainſi les Feſtes ſans bruit. Il leur défendit auſſi par la meſme lettre de boire & de manger doreſnavant dans les Temples; comme on avoit accoûtumé de le faire par réjoüiſſance durant ces feſtes, & d'aller au devant de luy ny d'aucun Catechiſte en quelque lieu qu'ils allaſſent pour les recevoir par honneur à la mode du païs; comme on fait aux grands Seigneurs, crainte que cette ceremonie ne les fît découvrir plus aiſément. Enfin, il declara qu'il étoit reſolu de ne point recevoir à confeſſe ceux qui s'étoient déja confeſſez à luy, & qu'il n'entendroit que ceux qui ne ſe ſeroient pas preſentez au Tribunal depuis le départ des PP. Jeſuites, encore leur enjoignoit-il de le venir trouver bien ſecretement, & les uns aprés les autres ſans confuſion, juſqu'à ce que la tempête fût calmée.

Cependant le Roy, & toute la Cour arriva le Jeudy-ſaint, aprés cinq mois de campagne dans le païs du Roy de Caobang ſon rebelle, qui s'étant refugié dans la Chine avec ſes meilleures troupes, avoit laiſſé brûler tous ſes Villages, car il n'a pas une ſeule Ville dans tout ſon païs, & enlever par ſon Vainqueur ce que l'on put trouver de ſes Parens & Alliez avec les treſors qu'il avoit enfoüy, & quantité de beſtail. Quoy que le Roy du Tonquin n'eût donné aucune bataille, & n'eût point trouvé de reſiſtance, il ne laiſſa pas de perdre dix mille hommes dans cette expedition par les mauvaiſes eaux, & aprés avoir étably de nouveaux Magiſtrats & Officiers de ſa part; il ſe retira laiſſant ſur la frontiere un de ſes Generaux avec un bon corps d'armée.

On apprit au retour de ce Prince le nombre des Chreſtiens qui étoient morts avec leurs noms, & l'on remarqua que tous ceux qui s'étoient munis des Sacremens avant que de partir étoient revenus en par-

faite santé, sans en excepter aucun. L'on se mit aussitost en devoir de prier pour les premiers, & de rendre graces pour les seconds, & Monsieur Deydier ayant fait pressentir l'esprit du Roy dés son arrivée, jugea qu'on pouvoit s'assembler seurement vers le soir pour mediter sur les Mysteres douloureux de la Passion de JESUS-CHRIST.

Les Chrestiens en eurent bien-tost la nouvelle, & ils se rendirent dans l'Eglise du Saint Esprit, où ils passerent la nuit avec une extrême devotion. Monsieur Deydier avoit choisi douze pauvres des plus venerables pour leur âge à dessein de leur laver leurs pieds. Il leur avoit fait acheter à chacun un habit de toile, & il avoit employé à cette aumône un morceau d'argent qui valoit quatorze écus, & qu'un Chrétien luy avoit apporté quelques jours auparavant, afin de faire prier Dieu pour son pere. Toutes choses étant donc bien préparées, ce zelé Missionnaire fit une exhortation fort touchante sur cette Ceremonie, & il attendrit tellement les cœurs que l'on n'entendoit que soûpirs. En suite il confessa quelques personnes vers la fin de la nuit, & il fit un second Discours sur la Croix pour celebrer le Vendredy saint; ce Discours fut suivy de l'Adoration, & le jour commençoit à paroître lors que tout le monde se retira.

La foule ne fut pas moins grande le lendemain jour du Samedy saint, mais on changea d'Eglise pour n'estre pas découverts si aisément. On se trouva dans celle de saint Joseph où l'on benit le Cierge Paschal & les Fonds Baptismaux, & l'on baptisa solemnellement ces deux femmes de qualité que l'on instruisoit depuis le 21. Mars, dont l'une avoit esté repudiée par le frere du vieil Roy, & l'autre estoit cette jeune Demoiselle que le demon avoit obsedée: La premiere fut nommée Helene, & la seconde Agnes, avec la satisfaction generale de tous les Chrestiens.

La nuit du Samedy au Dimanche l'Assemblée se tint dans l'Eglise de la Resurrection, où Monsieur Deydier confessa jusqu'à trois ou quatre heures du matin, puis estant monté à l'Autel il commença un Sermon sur le Mystere au milieu de la sainte Messe ; les forces luy ayant manqué tout d'un coup il tomba en pâmoison, d'où estant revenu assez promptement, il eut assez de vigueur pour achever le saint Sacrifice, & pour communier tous ceux qui avoient purifié leur conscience par la confession; & parce que depuis tres-long-temps, il n'avoit pû visiter les Eglises de l'Assomption & de la Nativité, qui comme nous avons dit, estoient à l'autre extrémité de la Ville, sçachant bien que depuis le retour du Roy l'on avoit abattu tous les Corps de Gardes qui estoient posez durant son absence ; il se rendit le soir de ce mesme jour dans ces deux Eglises, où il passa plusieurs jours, tantost en l'une, tantost en l'autre, confessant incessamment, sans presque discontinüer, les Chrestiens de ces deux Paroisses.

Ce qui se passa en Avril & May.

LEs deux mois suivans furent remarquables par les punitions exemplaires de plusieurs ennemis de la sainte Foy. Le Chef de ceux qui avoient déferé les Chrestiens l'année passée à Ou Gia Doüan, mourut miserablement le 12. Avril, aprés avoir dit à un Chrestien, je vous asseure que le Dieu du Ciel vous a bien protegé. J'ay tenté toutes sortes de voyes pour vous perdre, mais il vous a délivré de tout ; & dans le mesme temps qu'il expiroit, deux Complices de cette accusation estoient malades à l'extrémité. Un autre mourut le 9. du mois de May, pendant que le Gendre de Julia Ba Hien, qui estoit aussi du nombre des Accusateurs fut entierement ruiné, & l'on ne sçait ce que sa femme, & sa belle-mere devinrent. L'Eunuque

qui avoit accuſé les P. P. Jeſuites fut mis aux fers, où il fut long-temps nonobſtant le credit de pluſieurs grands Seigneurs qui demandoient ſa grace à la Cour. Le premier Conſeiller du Roy qui avoit eſté cauſe de l'Edit contre la Loy de Dieu, fut chaſtié dans la perſonne de ſes enfans ; car il eut le déplaiſir de voir que le Roy ayant donné ſa propre fille en mariage à ſon fils aîné, il la luy oſta avec toutes les belles Charges dont il l'avoit honoré, & la mort luy enleva ſon ſecond fils à la fleur de ſon âge, & une de ſes filles preſque en meſme temps. Noſtre Seigneur voulut faire connoître evidemment qu'il a ſoin de proteger ſes ſerviteurs contre tous leurs ennemis.

Il ne s'eſt pas contenté de punir ceux qui avoient excité les perſecutions ; il a voulu meſme châtier auſſi rigoureuſement ceux qui en avoient conceu le deſſein bien qu'ils ne l'euſſent pas executé. Un Mandarin nommè Paul Dabada qui eſtoit Chreſtien, & à qui Monſieur Deydier avoit fait pluſieurs remonſtrances inutiles ſur des deſordres fort ſcandaleux, ne pouvant ſouffrir qu'on le reprît avec tant de fermeté, avoit pris la reſolution de vanger ſa querelle particuliere aux dépens des intereſts publics de l'Egliſe. A peine en eut-il eu la pensée, qu'il envoya un homme exprés à ce vertueux Miſſionnaire pour le menacer qu'il preſenteroit une Requeſte contre luy, & peu de temps aprés l'un fut attaqué d'un chancre à la joüe, & l'autre d'un ulcere au goſier avec tant de violence, qu'ils en perdirent la vie, & toute la famille de ce Mandarin tomba bien-toſt dans une entiere decadence par les meſmes voyes dont ſa fauſſe politique avoit prétendu ſe ſervir pour l'élevation de ſa fortune.

Si les Fideles furent conſolez par les punitions de leurs perſecuteurs, ils furent épouvantez par le châtiment de deux perſonnes Chreſtiennes qui avoient abuſé du Sacrement au commencement du Careſme. Ils

ne furent pas plûtost retournez en leurs maisons, qu'ils tomberent malades, & quoy que le remord de leur conscience leur fît avoüer incontinent le double sacrilege qu'ils avoient commis dans la Confession & la Communion ; la Justice divine les laissa languir plusieurs jours pendant lesquels ils demanderent avec instance qu'on priast pour eux, & dés qu'ils pûrent marcher ils vinrent trouver leur Medecin spirituel, qui pour l'edification de tout le monde souffrit qu'ils s'accusassent en public de leur faute, & leur imposa une penitence proportionnée d'une part à la griéveté de leur crime, & de l'autre à la ferveur de leur contrition. Cet acte de severité se termina par une réjouïssance generale ; car ces deux coupables penitens ayant amené avec eux un Idolâtre qu'ils destioient pour leur gendre, & qu'ils avoient bien instruit de nos Mysteres, il fut baptisé & marié avec toutes les Ceremonies de l'Eglise.

Il ne faut pas oublier de dire ce qui se passa chez une grande Dame appellée Diec Lao Cou, qui estant encore Payenne fit appeller Monsieur Deydier pour benir sa maison, où le demon avoit regné jusqu'alors. Aprés la benediction il confessa deux des niepces de cette Dame, dont l'une se nommoit Luce, qui devoit épouser le Gouverneur de la Province du Midy, & l'autre Agnes qui avoit esté adoptée pour fille par une des principales femmes du Roy, & qui en cette qualité pouvoit aspirer aux plus grandes alliances de la Cour. Ces deux ferventes Chrestiennes eurent la joye d'entendre la sainte Messe, & d'y communier, puis elles virent baptizer deux petites filles de Madame leur Tante ; l'une âgée de quinze ans, qui prit le nom de Catherine, & l'autre âgée seulement de six qui receut celuy de Magdelaine. Aprés quoy Monsieur Deydier prenant congé de la Maîtresse de la maison, elle luy témoigna qu'elle estoit tout-à-fait Chrestienne

dans le cœur, & l'asseura qu'elle apprenoit nostre Créance, & nos Prieres pour se presenter bien-tost au Baptesme, sans se mettre en peine de perdre la faveur du Roy qui la consideroit beaucoup, en embrassant une Religion proscrite par ses Edits.

En effet, estant tombée malade vers la fin du mois de Juin, elle l'envoya prier de choisir un jour pour la baptizer; mais sa maison estant toûjours pleine de gens de Cour, qui venoient sans cesse sçavoir des nouvelles de sa santé de la part des deux Rois & de toutes les Reynes, il ne crût pas pouvoir trouver l'occasion de luy administrer ce Sacrement : de sorte qu'au lieu d'y aller luy-mesme, il y envoya un Catechiste, qui luy ayant mandé que le mal ne pressoit pas le mit en repos, & pendant qu'il temporisoit, Dieu permit qu'il apprist par hazard une chose qui l'auroit obligé de differer, quand bien mesme il auroit eu toute liberté d'agir.

C'est la coûtume des grands du Tonquin de choisir durant leur vie un Village ou une Communauté, qui moyennant une grande somme d'argent s'engage par contract, de leur bâtir un Temple aprés la mort, de leur offrir des sacrifices, & d'établir une feste chaque année pendant quinze ou vingt-jours, où l'on chante en leur honneur, & où on les reconnoît pour les esprits tutelaires par toutes sortes de ceremonies superstitieuses ; & cette qualité d'esprit tutelaire, qui s'appelle en langage du païs Hau Than, s'achete pour l'ordinaire fort cher, si ce n'est que le Roy la donne en consideration des grands services rendus à l'Estat.

Il y avoit déja plusieurs années que DiecLao Cou s'estoit procuré tous ces honneurs sans connoître le mal qu'elle faisoit ; mais Monsieur Deydier l'ayant sceu la fit avertir qu'il ne pouvoit la baptizer à moins qu'elle ne cassast le contract qu'elle avoit fait, parce

qu'elle s'estoit erigée elle-mesme en Idole sans y penser. Elle se rendit tres-volontiers à cette raison, & elle envoya sur le champ un de ses Officiers au Village, avec lequel elle avoit contracté, pour declarer aux Habitans qu'elle renonçoit à sa qualité de Hau Than, reconnoissant que c'estoit empieter sur les droits du Roy du Ciel, elle ne voulut pas pourtant que l'on repetast l'argent qu'ils avoient receu; mais elle leur en fit donation, & commanda seulement que l'on rompist une grande pierre, sur laquelle on avoit gravé l'acte public en caracteres du païs. Cette genereuse action plût si fort à Dieu qu'il la guerit, & son Officier la trouva entierement rétablie à son retour, & plus resoluë que jamais de se faire baptizer. Elle ne le fut neanmoins qu'au mois d'Octobre suivant pour des raisons que nous ne sçavons pas. Monsieur Deydier luy donna le nom d'Ursule, dautant que cette ceremonie écheut justement au jour que l'Eglise fait la feste de cette Sainte, & il avouë qu'il fut extrêmement touché des marques qu'elle luy donna d'une parfaite conversion.

Il avoit évité jusqu'alors la rencontre de son fils, qui estoit un des principaux Eunuques, & un des plus considerables dont le Roy se servoit dans ses plus importantes affaires; mais cet Eunuque estant venu visiter Madame sa mere durant cette nuit, & ayant sçeu qu'il y avoit un Pere, c'est-à-dire un Prestre dans la maison, il n'y eut pas moyen de dissimuler. Monsieur Deydier envoya donc luy faire civilité dans son appartement pour le prévenir, il correspondit fort bien à ce compliment, & en suite il passa dans la chambre de sa mere, qui le mena elle mesme dans celle de ce Missionnaire pour le prier de luy dire quelque chose de nostre sainte Religion.

Il le fit sur le champ & Dieu luy donna tant de grace, que quoy que cet Idolâtre eût l'esprit fort pene-

trant, & qu'il ſceut tres-bien ſoûtenir ſes opinions, il ne pût rien oppoſer aux grandes veritez qu'on luy annonçoit, ſinon que perſonne n'avoit encore veu Dieu non plus que les delices du Paradis, & les ſupplices de l'enfer dont on venoit de luy parler. A quoy Monſieur Deydier repartit que les yeux du corps n'eſtoient pas les ſeuls témoins fidelles de la verité des choſes; que la Religion Chreſtienne eſtant toute ſpirituelle, il faloit s'élever au deſſus des ſens pour en bien juger; & que les caracteres éclatans qu'elle portoit de la divinité de ſon Auteur par les miracles de ſon établiſſement, eſtoient des preuves invincibles qui devoient perſuader à tous les eſprits bien faits la bonté de ſa doctrine & de ſes mœurs; qu'au reſte il ne faloit pas s'eſtonner que Dieu ne publiaſt pas ſa Loy luy-meſme, qu'il n'eſtoit pas neceſſaire de le voir pour eſtre convaincu qu'il avoit parlé, que les Princes n'avoient pas coûtume de porter leurs ordres en perſonne, & que puis que les Rois de la terre avoient le credit de ſe faire obeïr en parlant par leurs Officiers; il eſtoit bien raiſonnable que celuy du Ciel pût auſſi ſe ſervir de quelques perſonnes pour declarer aux hommes ſes volontez. Ces raiſons firent tant d'impreſſion ſur l'eſprit de cet Eunuque, qu'il aſſeura auſſi-toſt qu'il ſe ſentoit convaincu, & qu'il vouloit eſtre Chreſtien; mais il s'excuſa de le faire pour lors, ſur ce que le Roy l'occupoit trop pour vacquer à d'autres affaires qu'à celles de l'Eſtat, dont il eſtoit ſi chargé, qu'il ne pouvoit qu'avec peine venir en huit ou dix jours, une ſeule fois rendre viſite à ſa mere: encore faloit-il prendre le temps du repos de la nuit, & c'eſt ainſi que la converſation ſe termina.

Cette Dame eſtant tout-à-fait guerie, quelque temps aprés alla faire ſa Cour accompagnée de Diez Lao Saula, que l'on nommoit auſſi Con Hao; & Monſieur Deydier la pria de ſonder l'eſprit du Roy ſur noſtre

inte Religion. Elle ne manqua pas de le faire fort
lroitement ; car ce Prince se conjoüissant avec elle sur
guerison, elle repliqua tres-à-propos qu'elle en estoit
devable à la grace de Dieu & aux prieres des Chre-
iens. Cette replique surprit le Roy, & il luy dit en
ûriant ? Vrayment, c'est bien par ce moyen que vous
rez recouvré la santé, dites plûtost que c'est l'effet
1 destin. Mais, SIRE, luy dit-elle, j'avois fait inu-
lement des dépenses excessives en sacrifices pour la
onservation de mes enfans, & les Idoles n'ont pû les
rantir de la mort, au lieu que m'estant mise sous la
otection du vray Dieu, il m'a sauvé la vie, à moy,
à mes deux petites filles ; n'est-il donc pas bien ju-
e que j'honore sa grandeur en publiant son pouvoir
sa bonté ? Le Roy l'interrompit en cet endroit, &
tournant vers ses Courtisans : il dit, C'en est fait,
le est tout-à-fait tournée de ce costé-là : puis reve-
nt à elle avec un visage qui ne marquoit pas d'indi-
nation ? Il faut que je m'en prenne à Con Hao, c'est
le asseurément qui vous a fait changer de Religion;
ais il prononça cette menace d'un air & d'un ton,
ui firent assez connoistre à toute sa Cour qu'il n'e-
oit pas fort animé contre les Chrestiens ; ce qu'il té-
oigna encore avec bien plus d'evidence, lors que
ette Dame ayant pris congé de luy pour se retirer
iez-elle, il luy envoya incontinent aprés un present
dix mille deniers du païs, qui font environ quator-
écus de nostre monnoye de France.

Lors que Monsieur Deydier sçeut la disposition de
n esprit, il eut d'autant plus de joye qu'il avoit
oins sujet de s'y attendre : il ne pouvoit se lasser de
mercier Dieu, de ce que ce Prince s'estoit si-tost
ublié d'une revolte, qui estoit arrivée depuis quel-
ues mois dans la Province du Levant, & qui selon
utes les apparences devoit attirer un nouvel Edit de
ersecution contre les Chrestiens ; parce qu'il y en

avoit quelques-uns qui y trempoient, & qu'il ne dou toit pas que la Cour n'en fust informée.

Le dessein de cette revolte avoit esté conceu de lon gue-main par de certains esprits broüillons, qui vou lant faire un Royaume de leur Province se firent eux mesmes un Büa & un Chüa, comme qui diroit un Roy & un Generalissime; & aprés avoir creé de nouveau Officiers pour ce nouvel Estat, ils leverent tout d'u coup le masque avec une armée considerable.

Le Büa estoit un jeune homme de vingt-six ans, qu n'ayant pas d'experience se laissa aisément tromp par le Chüa. Celuy-cy estoit un Devin qui feigno avoir trouvé dans un Poisson un coûteau, où le no de celuy-là estoit gravé, n'ayant pour fondement cette Fable, que le credit d'une autre qui passoit po verité constante dans le Tonquin, dont on disoit qu le premier Roy fut elevé à la Couronne par des pe sonnes qui avoient trouvé en peschant une lame d' pée; dont la proprieté estoit de faire fuir tous ce qui se rencontroient de quelque costé qu'on la tou nast.

Les deux principaux Chrestiens qui embrassere ce party furent deux freres, dont l'un s'appelloit Li & l'autre Antoine Medecin de Profession, qui l'ann precedente avoit accompagné Monsieur Deydier da sa premiere visite de la Province de Ke Nal, où il av instruit une centaine de Payens, qu'il presenta au B ptesme. On ne sçait pas s'il pensoit dés-lors à se se vir de ces gens-là dans sa rebellion; mais il est asseu qu'il nourrissoit chez luy depuis plus de trois ans le pr tendu Büa, & qu'il mit sur pied un bon nombre Soldats Chrestiens qui peignirent la Croix sur leu Estendarts.

Monsieur Deydier s'estoit retiré le jour de l'Asce sion dans l'Eglise de la Nativité, où il avoit passé l nuits à confesser, & les jours à prier Dieu pour se d-

ɔser à la visite de quelques Eglises de cette Province
u Levant, sans sçavoir ce qui s'y passoit : Mais le Ca-
chiste qui en avoit soin luy envoya deux Exprés pour
y donner avis de toutes choses, & pour luy dire que
Chef d'un Bailliage voisin ayant pris les armes con-
e les rebelles avoit gagné une sanglante bataille, dans
quelle le pretendu Chüa avoit eu la teste coupée avec
ois de ses principaux Officiers, & que l'on avoit fait
risonnier le Büa, avec le malheureux Lin dangereu-
ment blessé, son frere Antoine s'estant échapé tout
ɔuvert de playes. Qu'au reste ces deux miserables
stant les deux principaux Ministres de ce Roy de thea-
re; qu'ils avoient donné lieu à décrier estrangement
ostre sainte Religion, & qu'il seroit difficile de dé-
ɔurner la tempeste dont elle estoit menacée.

Une si funeste nouvelle affligea sensiblement
Monsieur Deydier; mais sans perdre temps il renvoya
es deux Messagers, & ne jugeant pas à propos d'é-
rire, il leur ordonna de vive voix de dire de sa part
ux Cathecistes, qu'ils avertissent tous les Fidelles de
acher leurs Tableaux, Images & Ornemens, de ne
s'assembler en aucun endroit, de faire toutes leurs prie-
es en particulier & en secret, & de desavoüer haute-
nent pour Chrestiens ceux qui s'estoient engagez dans
in si mauvais party; puis que s'estant revoltez contre
eur Roy legitime ils ne pouvoient plus passer pour
es enfans de Dieu, mais pour les Ministres du
liable.

Il mit aussi un pareil ordre dans la ville Royale,
ıfin de ne donner aucun soupçon dans un temps, où il
sembloit que l'on devoit tout apprehender. Sa crainte
s'augmenta le lendemain, lors qu'aprés avoir dit la
sainte Messe avant le jour, on vint luy dire que de cer-
tains Huissiers du Roy visitoient les maisons voisines,
sous pretexte de chercher de grandes briques que l'on
avoit tirées du Palais demoly d'un Büa, & dont quel-

ques-uns s'estoient servis pour paver leurs maisons mais on crut que leur veritable dessein estoit de saisir le Missionnaire Estranger ; de sorte qu'il s'habilla promptement en seculier & quitant la Ville, il se retira dans le bâteau qu'il avoit acheté pour sa visite, comme dans une solitude, où il acheva sa retraite en attendant avec patience ce qu'il plairoit à la Providence d'ordonner de sa personne & de son Eglise.

Le sieur Caio premier Officier d'un des plus grands Eunuques du Roy, & Marguillier de l'Eglise de S. Joseph, luy manda quatre jours aprés qu'on avoit amené à la Cour environ cent dix personnes de ces rebelles mis aux fers, & apporté quatre testes des principaux Officiers, entre lesquelles estoit celle du Büa, que Lin estoit du nombre des prisonniers, qu'Antoine ne paroissoit point, qu'on s'estoit aussi saisi d'une miserable Chrestienne nommée Elizabeth, qui se disant Reine avoit amassé des troupes ; & que neanmoins dans tous les interrogatoires de ces criminels pas un n'avoit fait mention d'aucune chose qui mist en danger nostre sainte Foy, & qui pûst interesser ceux qui la professoient.

Cet avis qu'il receut le 16. May le rasseura un peu; mais un nommé Dominique chez qui estoit l'Eglise de la Resurrection, renouvella ses craintes le 23. estant venu luy mesme l'asseurer qu'il sçavoit de bonne part que le Roy estoit en colere contre les Chrestiens, & qu'il avoit esté animé à cela par son premier Conseiller, à qui un Vieillard avoit porté de grandes plaintes contre Antoine & Lin, sur ce qu'ils avoient voulu le contraindre dés le commencement de la Revolte, à reconnoître leur nouveau Büa, & que trouvant de la resistance en luy, ils avoient abattu sa maison, comme on avoit fait à plusieurs autres.

Toutes ces alarmes n'eurent point de fâcheuses suites; il est vray que l'on trancha la teste à dix-huit per-

onnes le 5. jour de Juin; mais la querelle de la Religion n'y fut point mêlée. Car quoy que Lin fust du nombre de ceux que l'on décola, on ne luy fit pas son procez comme à un Chrestien, non plus qu'à son frere Antoine, dont le Roy mit la teste à prix, promettant à quiconque l'apporteroit la dignité de Thû Yè, comme qui diroit le titre de Baron ou de Comte. Il y a sujet d'esperer que Dieu aura fait misericorde au premier, & qu'il aura eu égard à la Contrition & à la Pieté dont il donna de si grandes marques avant de mourir. On luy vit frapper plusieurs fois son estomach, & on remarqua de plus qu'il ne voulut jamais boire pour s'enyvrer selon la coûtume du pays, où tous les criminels le font, afin de ne pas sentir le coup. Quant à la fausse Reine Elizabeth, on se contenta de luy donner trente bastonnades, & on coupa le nez, & les lévres à vingt autres personnes qui paroissoient les moins coupables.

Ce qui se passa durant le reste de l'année 1669.

PEndant que le Roy laissoit les Chrestiens en repos, un Seigneur particulier s'avisa plus par politique que par haine de les persecuter dans un village, où il avoit une maison. Il fit prendre & lier quarante chefs de famille qu'il menaça d'envoyer à la Cour comme Rebelles, s'ils refusoient d'adorer l'Idole. Ils eurent assez de courage pour resister à cette proposition; mais ils n'en eurent pas assez pour ne pas s'engager par écrit à ne plus faire aucun exercice de leur Religion, & moyennant cette promesse qu'ils signerent tous, on ne les accusa point au tribunal du Prince; mais on les condamna seulement à une amende de quatre livres par teste. François Sinh-Do Ke-Coi, qui avoit été pris le premier, & qui avoit signé comme les autres vint aussi-tost trouver Monsieur Deydier pour luy en

demander l'abſolution ; mais ce genereux Miniſtre de l'Evangile luy reprocha ſa lâcheté, & luy proteſta qu'il ne pouvoit abſoudre aucun de ceux dont le nom ſeroit compris dans cet acte public de renonciation au culte de JESUS-CHRIST, juſqu'à ce qu'ils euſſent tous réparé ce ſcandale de la maniere qu'ils le pourroient. Comme il avoit la conſcience tendre, il fut vivement touché de ſa faute, & partit ſur l'heure à deſſein d'animer tous les complices à retirer leur ſignature à quelque prix que ce fuſt. Il les anima ſi bien qu'ils firent tous leurs efforts pour en venir à bout, & il y eut environ dix familles des plus ferventes, qui deſeſperant de reüſſir dans leurs deſſeins s'eſtoient déja reſoluës d'abandonnner leurs maiſons, & d'aller chercher leur vie ailleurs, où elles pûſſent exercer librement leur Religion, ſi elles n'en euſſent eſté empeſchées par un Chreſtien de credit ; mais aprés cinq mois entiers de perſeverance, on leur rendit à tous l'écrit qu'ils demandoient : ils le jetterent au feu tout auſſi-toſt, & vinrent enſemble demander miſericorde au Miſſionnaire Apoſtolique, qui la leur fit encore acheter par une penitence ſalutaire à laquelle ils ſe ſoûmirent tres-volontiers.

Il ne fut pas moins ſevere dans une autre occaſion à l'égard d'une Dame de la premiere qualité qui avoit receu le nom de Blanche au Bapteſme. Comme elle eſtoit mere d'un General d'armée du Tonquin, qui eſtoit mort glorieuſement pour le ſervice de ſon Prince ; elle avoit aſſiſté à la ceremonie que l'on faiſoit tous les ans pour honorer ſa memoire dans le Village où il avoit gagné la bataille qui luy coûta la vie, & où le Roy avoit donné la qualité de Hau Than. Cette Dame Chreſtienne faiſant reflexion ſur ce qu'elle venoit de faire en aſſiſtant à cette Pompe idolâtre, en conceut tant de regret qu'elle vint ſans delay ſe jetter aux pieds du Miniſtre de JESUS-CHRIST. Il fit bien voir

voir qu'il n'avoit point d'égard au rang, & à la qualité des personnes, quand il s'agissoit d'appliquer le Sang de son divin Maistre. Car bien qu'il la receût avec charité, il luy reprocha fortement sa faute, & la condamna à une aumône considerable, qui fut distribuée selon les besoins de l'Eglise; ensuite dequoy il l'admit au sacrement de Penitence, mais il luy differa celuy de l'Eucharistie pour l'edification & l'instruction de tous les autres Fidelles.

Au reste celuy qui avoit excité la persecution dont on vient de parler dans ce village de la Province du Levant, proche du lieu où la revolte avoit commencé, estoit un homme de marque qui s'appelloit Ou Gia Phu Do An, & que le Roy avoit choisi depuis peu pour l'ambassade de la Chine. Monsieur Deydier ayant appris qu'il se disposoit avant son départ à faire une plus exacte perquisition des Chrestiens, & à renverser toutes les Eglises de cette Province; il pria le sieur Dominique Sinh Dom pour qui ce Seigneur avoit beaucoup de consideration, de faire promptement un voyage pour l'aller détourner d'une si funeste entreprise. Il ne se fit pas beaucoup prier pour rendre ce bon office à ses freres, & il obtint ce qu'il voulut sur l'esprit de la personne avec qui il avoit à traiter; de sorte qu'estant de retour au bout de neuf jours dans la ville Royale, il vint dire l'heureux succez de sa negotiation à celuy qui l'avoit envoyé pour appaiser la tempeste.

Environ vers ce temps-là Monsieur Deydier fut obligé de faire un tour dans la Province du Couchant pour y baptizer cinquante personnes qui le desiroient ardemment. Il leur donna rendez-vous à Nhit Chin, qui est un village appartenant au fils du Mandarin Paul Dabada, où il sejourna cinq jours, pendant lesquels il confessa trente à quarante personnes par jour, sans avoir presque le temps de dormir; & entre les Payens qu'il baptisa, il eut la consolation de trouver un Sorcier

Magicien, qu'on appelle en langue du Pays Tay Phu Thuy. Cet homme n'avoit pû guerir par ses sortileges une de ses filles âgée de vingt-ans, dont le corps estoit si maigre qu'il ressembloit à un squelette, & l'esprit si fort troublé qu'on eust dit qu'elle estoit possedée. Un Neophyte appellé Estienne la guerit par ses prieres, & ouvrit en mesme temps les yeux au pere dont il estoit proche parent. Ce pere fortuné renonça dés lors à son art diabolique; il abatit son Idole, & le Temple qu'il luy avoit bâty; il cassa la cloche dont il se servoit pour appeller le demon, en un mot il brûla tous ses cachets, caracteres, & livres: Et tout cela luy servit de disposition à recevoir le saint Baptesme, vers la feste de saint Pierre & S. Paul; si bien qu'on luy imposa le nom de ce grand Apôtre des Gentils, & celuy de Therese à sa fille.

Il ne fut pas le seul Magicien qui se convertit, il y en eut encore quelques-uns qui renoncerent à leur magie durant le mois d'Aoust, & qui aprés avoir jetté au feu tous les instrumens de leur funeste métier, receurent le saint Baptesme de la main de Monsieur Deydier, lors qu'estant allé visiter la Paroisse de Kè Fò voisine de l'embouchure de la riviere pour y travailler en attendant l'arrivée d'un vaisseau de Siam, il passa en suite à celle de Tring Xuyen, & sejourna trente trois jours partie dans l'une, partie dans l'autre, avec tant de benediction, qu'il confessa plus de deux mille Chrestiens, & baptisa sept cens cinquante huit Infidelles quasi tous adultes. Son zele le porta si loin qu'à force de confesser, baptiser, & disposer les Peuples à recevoir ces deux Sacremens par des discours continuels & animez, il cracha trois jours le sang. Il en passa trois aussi sans avoir le temps de dire d'autres prieres que le Chapelet à la place du Breviaire, & deux jours sans pouvoir reciter ny l'un, ny l'autre.

Pendant qu'il estoit si fort occupé, le Vaisseau qu'il attendoit arriva. Quoy qu'il fust party de Siam le 15.

de Juin, il ne vint moüiller à l'embouchure de la riviere du Tonquin qu'au commencement de Septembre, & Monsieur Deydier ayant sceu que les deux Catechistes ordonnez Prestres par Monsieur de Beryte estoient dedans, il fit tous ses efforts pour leur obtenir permission de débarquer, afin de les faire venir incessamment auprés de luy dans le lieu, où il faisoit une si fervente Mission ; mais on ne leur permit de mettre pied à terre qu'à la fin du mois, encore leur fit-on grace ; car le reste de l'équipage n'eut la mesme liberté qu'à la fin de Novembre. On peut dire en quelque façon qu'ils firent naufrage au Port, puis qu'ayant apporté de la part de Monsieur de Beryte ce qui estoit necessaire pour leur subsistance, & pour celle de Monsieur Deydier avec quantité d'Images, d'*Agnus Dei*, & de Medailles, ils se virent obligez de jetter tout dans l'eau pour se mettre à couvert de la rigueur de la visite ; & il leur falut beaucoup d'adresse pour sauver deux Calices, deux Rituels, une Montre d'or, & quelques autres menuës curiositez.

La perte qu'ils firent ne fut pas le seul déplaisir que Monsieur Deydier ressentit à leur arrivée, il fut bien plus affligé de ce qu'ils n'avoient pas amené l'Evesque que Monsieur de Beryte luy avoit fait esperer cette année, ayant mandé quelque temps auparavant, qu'il faisoit estat de consacrer un des cinq Ecclesiastiques qu'il attendoit d'Europe à la place de Monsieur de Metellopolis ; il se soûmit neanmoins avec un profond respect aux ordres de la divine Sagesse, & quoy qu'il se vît plus pauvre que jamais par la perte de son Viatique, il eut assez de generosité pour pourvoir autant qu'il pût, aux besoins de Monsieur Chevreüil, dont il venoit de recevoir une lettre par un vaisseau de Camboye, qui le prioit de luy faire porter au plûtost du vin pour le saint Sacrifice, avec un peu d'argent pour vivre, parce qu'il ne luy en restoit quasi plus. Il luy envoya

donc du vin pour une année, mais quant à l'argent il luy manda qu'il n'en avoit point du tout, & qu'il faloit ſubſiſter ſur le fonds de la Providence.

C'eſt à peu prés dans ce temps-là que le Catechiſte Martin eſtant de retour de ſa Miſſion, vint luy rendre compte de tout ce qu'il avoit fait. Il eſtoit party l'année precedente au mois de Juillet par ſon ordre, pour faire la viſite de la Province de Nghe An, & de Bô Chîng, qui ſont les plus éloignées de la Cour, & Noſtre Seigneur benit ſi fort ſes travaux durant l'eſpace de douze ou treize mois qu'il ramena à leur devoir tous les Chreſtiens qui s'eſtoient relâchez & pervertis depuis le départ des PP. Jeſuites & baptiza trois mille trois cens Payens, avec le ſecours d'un Catechiſte du ſecond ordre qui luy ſervoit de compagnon, & qui s'appelloit Bento Thai.

Quant aux deux Catechiſtes ordonnez à Siam, & revenus au Tonquin que l'on appellera doreſnavant les Peres Benoiſt & Jean, ils paſſerent tout le mois d'Octobre à s'inſtruire de tout ce qu'il faloit ſçavoir pour l'adminiſtration des Sacremens ſous la conduite de Monſieur Deydier, qui leur donna juriſdiction & approbation au nom de Monſieur de Beryte dont il étoit Grand Vicaire, au commencement de Novembre afin qu'ils puſſent oüir les Confeſſions de tous les Chreſtiens en ſa place; comme ils firent ſans relâche avec grand zele & grand fruit, pendant que Monſieur Deydier preparoit des Rituels & des Miſſels à leur uſage en tournant les Rubriques en leur langue. Le Pere Jean dît la Meſſe le jour des Rois de l'année ſuivante, & le Pere Benoît fut contraint de differer un peu davantage à cauſe qu'eſtant âgé, il avoit plus de peine à retenir les choſes qu'il faloit apprendre par cœur.

Si leur ordination donna quelque jalouſie à deux ou trois des Catechiſtes anciens moins vertueux que les autres; tous les Chreſtiens ne purent aſſez en loüer Dieu.

On voyoit ces deux Preſtres parcourir tous les Corps de Garde, & toutes les maiſons particulieres pour y conferer les Sacremens de Penitence & d'Extrem'Onction, & pour porter le S. Viatique à des malades chez qui un Preſtre eſtranger ne pouvoit pas mettre le pied, & la facilité qu'ils avoient de ſecourir leurs freres, jointe à la charité qu'ils faiſoient paroiſtre, & à la reputation de l'auſterité de leur vie, leur attira l'affection, & l'eſtime de tout le monde.

Il eſt aſſez probable qu'ils ſuivirent Monſieur Deydier à la ville Royale, & qu'ils l'aſſiſterent dans une Ceremonie qui combla tous les Fideles d'une joye inexplicable. Juſqu'alors les cinq Egliſes que l'on y comptoit n'eſtoient que des maiſons particulieres où l'on s'aſſembloit dans quelques ſales; mais les Chreſtiens ayant bâty une veritable Chapelle dans le meſme endroit où eſtoit auparavant l'Egliſe de la Nativité, Monſieur Deydier la benit ſolemnellement le 4. jour de Novembre; & depuis ce temps là il fut ſi conſolé d'y voir la foule, & le concours du Peuple, qu'il finit ainſi ſon Journal de cette année.

C'eſt une choſe admirable, dit-il, que nous faiſons nos aſſemblées, & nos prieres tous les Dimanches & Feſtes dans cette Paroiſſe, & dans les quatre autres de cette Ville avec plus de liberté qu'on n'ait jamais fait, meſme dans le temps que le Roy témoignoit moins d'averſion pour les Miniſtres de l'Evangile. Mes meilleurs amis & plus entendus en cette Cour croyent qu'il ſçait fort bien qui je ſuis, & tout ce que je fais; mais qu'il diſſimule dans l'attente de ce que j'ay dit qu'il viendroit bien-toſt un vaiſſeau d'Europe, qui m'apporteroit des preſens que j'aurois l'honneur de luy faire.

J'envoye à Siam par un Navire qui va à Bantam trente huit Volumes qui ſont des Copies des principaux Livres qui ont eſté compoſez juſques icy, la pluſpart par les Peres Jeſuites ſur noſtre ſainte Religion en

langue & caractere du Tonquin, afin que nous ne les perdions pas en cas de persecution. J'y envoye aussi quatre boëtes fort proprement travaillées pour mettre les têtes des quatre Martyrs que Monsieur de Beryte veut faire passer en Europe, & je joints à cela quelques pierres d'Autel que l'on ne peut faire à Siam faute d'Ouvriers qui ne manquent pas icy.

Enfin, pour finir je vous diray que comptant tous ceux qui ont esté baptisez cette année, tant par les Catechistes que par moy, sans y comprendre plusieurs Payens, qui dans la necessité reçoivent ce Sacrement de toutes sortes de personnes, je trouve que le nombre monte à plus de sept mille quatre-vingt, dont j'ay les noms, & dont j'ay baptisé quinze cens pour ma part. Je pense que le tout peut monter jusqu'à dix mille; car tous les jeunes Catechistes ne m'ont pas encore envoyé leurs Extraits, & s'il n'arrive quelque changement que je ne prevois pas; j'espere que la moisson de l'année prochaine sera encore bien plus abondante.

Année 1669.

L'Année 1669. fournit tant de matiere qu'elle suffiroit elle seule pour une relation fort ample, si l'on y racontoit exactement toutes les choses remarquables. On les peut reduire toutes en general à trois chefs, dont le premier regarde la persecution que le Roy renouvelle contre les Chrestiens dans le Tonquin; le second le progrez que nostre sainte Religion y fit par le zele de Monsieur Deydier; & le troisiéme le Voyage de Monsieur de Beryte dans ce mesme Royaume avec deux Missionnaires François.

La persecution.

QUant à la persecution, ses commencemens furent fort foibles; mais elle fut tres-violente dans la

ſuite. Le Roy ayant convoqué ſes principaux Officiers le 10. de Janvier, il leur demanda s'il y avoit encore des Chreſtiens dans ſes Eſtats, & ſi l'on y conſultoit encore des Pythoniſſes ; c'eſt-à-dire des femmes qui ſe mêloient de deviner. Ils luy répondirent à l'égard du dernier chef, qu'il y avoit bien des perſonnes qui s'adreſſoient encore à ces ſortes de Sorciers, & à l'égard du premier que depuis le départ des Peres Portuguais il y avoit grande apparence que leurs Diſciples ne faiſoient plus rien contre la défenſe des Edits. Cela va bien, dit le Roy, puis ſe tournant vers un Magiſtrat, dont la fonction répond à celle d'un Lieutenant Civil ; Je vous ordonne, dit-il, de veiller ſoigneuſement ſur mes ſujets, & ſur les Eſtrangers, & ſi vous en découvrez quelques-uns qui ſuivent cette Loy, ne manquez pas de les punir.

Monſieur Deydier eut auſſi-toſt avis de cet ordre par un Eunuque Chreſtien, & cela l'obligea à travailler plus ſecretement que jamais. Il ne laiſſa pas neanmoins de faire ſes courſes ordinaires avec aſſez de liberté juſqu'au mois d'Avril, qu'il commença de craindre, parce qu'il apprit que l'on avoit enlevé à pluſieurs Catechumenes de la Paroiſſe de Ké Dou Coi, la meilleure partie de leurs biens en haine de leur Religion, & qu'un certain Renegat d'une autre Paroiſſe voiſine s'en eſtant fait le perſecuteur depuis quelques mois, en avoit pris inſolemment les Images, la Croix, les Chandeliers & les Ornemens ; mais ceux qui luy porterent ces deux nouvelles affligeantes le conſolerent en meſme temps, en l'aſſeurant que les Catechumenes avoient ſouffert avec joye la perte qu'ils avoient faite, & que le perſecuteur eſtoit mort ſubitement comme un enragé, laiſſant aux Chreſtiens le moyen de recouvrer ſans peine ce qu'il leur avoit pillé à l'exception des Ornemens que l'on trouva coupez par morceaux.

Un Payen d'un autre Village Officier du Roy ne

fut pas puny moins severement. Il avoit fait à peu prés le mesme larcin, & il avoit dit à plusieurs Gentils qu'il faloit détruire l'Eglise où les Fidelles s'assembloient. A peine fut-il de retour chez-luy, qu'il fut saisi d'un mal qui le fit crier comme un desesperé, & ses trois garçons devinrent muets. Ce miserable reconnut sa faute, & estant sorty promptement de ce peril, il demanda le Baptesme pour lequel il se fit instruire; mais ses enfans continuërent de porter la peine de son crime, & l'on ne nous mande pas que Dieu leur ait rendu l'usage de leur langue.

Ces exemples de la protection de Dieu sur son Eglise, firent esperer à Monsieur Deydier que tout iroit bien, & luy donnerent lieu de respirer un peu de ses craintes; mais elles se renouvellerent bien-tost par les avis qu'il receut de tous costez le mois suivant.

Il sçeut qu'un Payen du Bailliage de Tralu publioit hautement qu'estant un jour entré dans l'Eglise où l'on baptisoit; il avoit apperceu au nombre des Catechistes le fils du Chüa Nhi, qui est un des Rois rebelles de la race que l'on appelle de Nhac Mac; que le Roy legitime poursuit à toute outrance, & bien que ce bruit fust une pure calomnie, elle estoit neanmoins capable d'aigrir extrêmement la Cour contre nostre sainte Foy.

On luy dit aussi qu'il y avoit quelques Soldats, qui pour se rendre considerables faisoient estat d'aller informer contre les Chrestiens de Kien Lao, de Tralu & de Lang Lang, où Monsieur Deydier estoit pour lors, afin de les deferer au Prince.

Il apprit encore que les Chrestiens de Man Trou dans l'Isle de Kemen se voyant en aussi grand nombre que les Payens, avoient elevé une Eglise bien plus haute que le Temple des Idoles, & que les Payens en avoient esté d'autant plus choquez, que la longueur de cette Eglise aboutissoit au flanc de leur

Temple, bien qu'ils les eussent priez instamment de ne la pas faire, parce que cette situation passe pour une espece d'affront parmy eux, de sorte que plusieurs d'entr'eux estant tombez malades pour lors, & attribuant leur maladie à l'injure que l'on faisoit à leurs faux-Dieux, ils avoient porté leurs plaintes au Gouverneur qui sans autre forme de procez avoit fait abattre sur le champ par vingt Soldats tout le corps du nouveau bâtiment & brûler au bord de la mer les colomnes & le bois dont il estoit composé.

Enfin, ce qui acheva de l'épouvanter, fut la lecture de l'ordre du Roy à l'occasion d'une Patache Portugaise arrivée depuis peu contre ses défenses au Tonquin. Cet ordre estoit adressé au Gouverneur du Midy, & il estoit conceu à peu prés en ces termes: Pour ce qui regarde la Loy des Chrestiens, il y a déja longtemps qu'elle est défenduë par un Edit; ainsi il faut bien prendre garde qu'aucun de nos subjets ne la suive. Il faut même rechercher dans ce vaisseau tous les Livres & autres choses pour lesquelles les Portugais ont devotion, afin de s'en saisir; & à l'égard de nos subjets qui ont encore quelque conversation avec eux, il faut en sçavoir asseurément la verité, & les bien châtier selon nostre coûtume, &c.

Le Gouverneur qui fut chargé de cette Commission fut animé par quelques Gentils qui l'avertirent qu'il y avoit des Peres dans cette Patache, qu'ils avoient déja visité quelques Eglises, & que les Chrétiens les estoient allé voir dans leur Vaisseau. De plus, il les soupçonna d'avoir caché quelques marchandises, & sur une simple conjecture il se mit furieusement en colere, protestant à la face du Ciel, qu'il sçauroit bien venir à bout des Chrestiens de sa Province,

Il n'en falut pas davantage pour faire resoudre Monsieur Deydier à se retirer du lieu où il estoit, & il se

ſentit encore plus preſſé, lors que deux femmes des Villages voiſins vinrent luy dire à la haſte que dix ou douze Huiſſiers du Gouverneur le cherchoient. Aprés eſtre un peu revenu de cette alarme qui jetta tous les Fideles dans la derniere conſternation, il fit evader tous les Catechiſtes & ſe cacha le mieux qu'il put juſqu'à ce qu'il ſçeuſt ce que ces gens-là ſeroient devenus.

Dés qu'il put ſe mettre ſeurement en chemin, il partit pour venir à la Capitale où il arriva le jour de l'Aſcenſion qui tomboit au 30. de May, & trois ou quatre jours aprés, le Roy commanda à un de ſes grands Eunuques d'aller de ſa part aux premiers Lettrez & Conſeillers d'Eſtat, dire qu'ils dreſſaſſent un Edit contre la Religion Chreſtienne, & qu'ils le fiſſent publier par tout ſelon les formes accoûtumées.

Lors que le Roy donna cet ordre, un autre Eunuque qui avoit eſté l'an paſſé en Ambaſſade au Japon, eſtant bien aiſe de flater la paſſion de ce Prince, luy dît: Sire, l'ordre que l'on garde au Japon contre la Loy des Portugais eſt ſi bon, que perſonne n'oſe plus l'embraſſer ny en faire l'exercice. Mais il ſemble que dans voſtre Royaume, les Chreſtiens ſe mocquent de vos Edits : Raphaël luy ſeul les interprete à ſa mode, & il aſſemble chez luy plus de trois mille perſonnes qui font impunément tout ce que vous défendez. Icy un autre Eunuque prenant la parole pour donner à dos au ſieur Raphaël, dît : Il eſt vray que cet homme eſt puniſſable ; je vis il y a quelques mois la Pompe Funebre de ſon fils, & je ſçay qu'il y avoit trois Peres de la Loy, avec une foule preſque innombrable de leurs Sectateurs. A quoy un troiſiéme Eunuque ajoûta en tirant à quartier un de ſes amis qui l'eſtoit auſſi du ſieur Raphaël, mais qui n'eſtoit pas connu pour tel : Hé bien, dit-il, ſi je diſois que Raphaël cache chez luy un Pere étranger, pourroit-il s'attendre à

moins qu'à avoir la teste tranchée ?

Ces discours par forme de conversation aigrirent extrêmement l'esprit du Roy, & ne servirent pas peu à l'affermir dans le dessein qu'il avoit déja pris d'exterminer les Chrétiens par plusieurs motifs ; dont le premier fut que suivant les exemples de ses Predecesseurs ; il vouloit se conformer à l'Empire de la Chine, où il avoit appris depuis peu par son Ambassadeur qui en estoit de retour, qu'on ne souffroit pas un Chrétien, que leur Religion y avoit esté défenduë tout de nouveau, leurs Livres & leurs Images brûlez, & trente PP. mis aux fers. Le second fut, que non seulement dans la Chine, & dans le Japon; mais aussi dans la Cochinchine on les faisoit tous mourir, & qu'il estoit à propos de suivre la Politique de ses voisins. Mais le troisiéme & le principal fut, qu'il estoit tres-mécontent du present que le vaisseau Portugais nouvellement arrivé luy avoit apporté ; comme il l'avoit témoigné en presence de ses femmes; Ces Portugais, dit-il, pensent-ils que je les laisse dans mon Royaume en me presentant si peu de chose ? outre que le petit Eunuque qui avoit esté député pour faire la visite de cette Patache avec le Gouverneur de la Province, estant de retour à la Cour, luy dît que ce n'estoit que Croix, Images, Chapelets & Medailles. Et pour nous, dit le Roy, qu'avez-vous trouvé ? Il répondit avec un ton d'indignation, rien du tout, ou du moins si peu de chose que je n'oserois presque le dire à vostre Majesté : j'ay veu trois ou quatre petits coffrets, & rien davantage. Le Gouverneur parla à peu prés de mesme maniere, soit qu'il receut le Roy passant par son Gouvernement, soit lors qu'il luy porta en Cour ces petits coffrets, où le Roy ne trouva rien qui luy agreast, bien qu'il y eust un miroir dont on auroit bien donné cinq cens écus à Canton, & trois pieces de satin, dont l'une estoit richement dorée & les deux autres à fleurs.

Cependant il ordonna qu'on rendist ces presens à ceux qui les luy faisoient, qu'on laissast le Vaisseau monter la riviere, qu'on gardast les Peres dans le Corps de-Garde, & qu'on luy apportast tous leurs petits meubles de devotion. Il les visita luy-mesme, tous les uns aprés les autres, puis les montrant à sa Cour; Voila, dit-il, avec quoy ils achetent les cœurs des Peuples, & ne voulant pas pousser les choses jusqu'à l'extremité, il leur envoya dire qu'il leur donnoit la vie pour cette fois, & qu'ils pouvoient s'asseurer d'avoir la teste tranchée s'ils y revenoient jamais, qu'au reste il vouloit qu'on fist brûler en leur presence tout ce qu'ils avoient apporté.

Ils ne voulurent pas assister à cet horrible sacrilege; mais le Gouverneur ne manqua pas de s'y trouver, & voyant que le feu ne consumoit pas les Images de cuivre, il les fit briser à coups de marteaux en proferant ce blasphême : Si leur Dieu avoit quelque pouvoir il ne laisseroit pas traiter ainsi les marques de sa Religion. Ainsi tout fut brûlé à la reserve de quelques Chapelets d'Ambre, de Corail, de Cristal & de verre doré de Venise, dont quelques Officiers osterent les croix pour en faire des brasselets & des colliers à leurs femmes.

Cette execution ne satisfit pas pleinement le Roy, il fit un second Edit qui fut signifié au Lieutenant Civil, & à tous autres Gouverneurs & Juges des Provinces en cette forme & teneur.

Le Conseil du Roy selon l'ordre qu'il a receu de sa Majesté, ordonne à tous Sergens & Huissiers des Gouverneurs, contre la Loy des Portugais ou Chrétiens qui trompent les Peuples, que les Eglises qu'ils ont bâties seront abattuës ; & totalement détruites par tout le Royaume. Que pour l'avenir qui que ce soit, homme ou femme, qui s'assemblera à l'ordinaire, & qui portera sur soy quelques marques de cette

Religion, on donnera cinquante coups de bâton à la personne, & l'on déchirera en mille pieces toutes ces marques, &c.

Ce second Edit en attira bien-tost un troisiéme: car ayant esté signifié au Gouverneur de la Province du Midy, qui luy representa que l'autre portoit une peine trop legere, que les Chrestiens s'en mocqueroient, & qu'il faloit laisser cela à la discretion des Gouverneurs, qui estoient bien plus en état de déraciner cette Loy que les lettrez.

Ce méchant homme ennemy declaré de nostre sainte Foy, se servit de l'humeur chagrine où le Roy estoit pour lors à cause de deux évenemens tres fâcheux qui le touchoient vivement.

Il y avoit en ce temps-là dans la Cour un Ambassadeur de la Chine qui venoit de le forcer pour ainsi dire, par l'autorité de son Maistre à rétablir le Roy Caobang dans ses Etats, dont il l'avoit chassé l'année passée par une guerre tres-juste.

Outre ce chagrin qui l'accabloit, il en conservoit un autre depuis la mort de sa mere, dont la perte luy estoit encore fort sensible; parce qu'il l'avoit toûjours beaucoup aimée, & il le montra bien quand il fut question de l'ensevelir. Car bien que dans son Royaume on ait fort grande horreur des corps morts & qu'on les fasse toucher ordinairement par les moins considerables du menu peuple; lors qu'on lava celuy de sa mere il voulut verser l'eau luy-même, & il le fit revêtir de soixante Paires d'habits fort precieux, mettant encore tout au tour plusieurs pieces de satin, pour le tenir ferme dans sa tombe selon la coûtume du Tonquin. Tout le monde en use de même à l'égard de ses Parens, chacun selon ses facultez; par ce que l'on croit que quand les corps des peres & des meres, ne sont pas bien a leur aise dans les sepulchres, ils causent des maladies à leurs enfans.

Il n'y avoit pas plus de quinze jours que cette grande Princesse estoit morte, lors que l'Ambassadeur dont nous venons de parler arriva, de sorte que deux chagrins se suivant de prés s'unirent ensemble, & jetterent l'esprit du Roy dans un abattement prodigieux. Cet Ambassadeur avoit eû sa premiere Audiance du Büa dés le premier jour de Mars & il s'y estoit passé plusieurs choses qui luy avoient fort dépleu. Car on le fit attendre depuis les dix heures du matin jusqu'au soir sans entrer dans le Palais ; parce que le Büa ne vouloit pas venir au devant de luy, surquoy ayant protesté qu'il s'en retourneroit, le Büa fit enfin ce qu'il voulut en qualité de tributaire de la Chine. Cette premiere difficulté fut suivie d'une seconde. Dans l'entreveuë le Büa ne voulant pas rendre le salut à l'Ambassadeur ; celuy-cy en fit ses plaintes & l'obligea à le faire malgré luy, puis ayant mis la lettre de l'Empereur son Maistre avec grand respect sur une table preparée à ce dessein ; le Büa fit brûler au tour quantité de parfums pour honorer la lettre & le sceau de l'Empereur, & joignit à cette ceremonie une profonde reverence jusqu'à terre, & c'est ce qu'on appelle obeyr à l'ordre de l'Empereur.

La lecture de la terre apprit au Büa, que la fin de l'Ambassade estoit de negotier les interests du Roy de Caobangh qui s'estoit refugié auprés de l'Empereur de la Chine, & qui selon le bruit commun luy avoit offert son Royaume. Cette negotiation ne pouvoit pas estre fort agreable au Roy du Tonquin, aussi refusa-t'il d'abord d'entendre à la proposition qu'on luy faisoit, & pour tirer les choses en longueur, il dit qu'il envoyeroit un Ambassadeur à la Chine pour representer ses raisons, ne doutant pas qu'on ne deût luy faire bonne justice, quand on feroit reflexion que ce Roy de Caobangh estoit de la race de celuy qui s'étoit élevé sur le thrône par violence en se rendant maî-

tre de la partie Septentrionale du Tonquin, qu'on appelle Coabangh, aprés avoir tué par un execrable attentat un des Roys legitimes de la race de Nha Le, dont le Roy pour lors regnant descendoit en droite ligne; d'où il concluoit que ses Predecesseurs ayant toûjours entretenu depuis ce temps-là une guerre implacable contre les descendans de ce premier Usurpateur, il n'estoit pas juste qu'on le contraignist à rétablir un homme qui n'avoit point de droit legitime, & à perdre le fruit d'une victoire qui luy avoit coûté tant d'hommes, & tant de fatigues.

Avec la force de ces raisons il employa toutes sortes d'adresses pour amuser l'Ambassadeur de la Chine, & quoy que la mort de sa mere eût fait cesser tous les divertissemens, il ne laissa pas de luy en donner plusieurs, entre lesquels on marquera icy la ceremonie, qu'on appelle en langue du Pays Te Ki Dar, & qui se fait de cette sorte.

Le Roy range son armée en bataille dans une grande plaine, & l'on prepare au milieu quantité de bassins magnifiques, dont les uns sont pleins de monnoye de papier doré, & les autres remplis de toutes sortes de viandes. Ce Prince offre tout cela à ses ayeux avec de grandes reverences, & les prie de vouloir luy estre favorables. Il convie aussi tous les rebelles & tous les malins esprits à venir prendre part à ce festin; mais au lieu des reverences qu'il fait aux premiers, il prend un coutelas en main, dont il donne de grands coups en l'air, avec des gestes d'un homme furieux, qui menace pendant que ses troupes font une décharge generale: & parce qu'il vouloit cette année donner une haude idée de ses forces à l'Ambassadeur de la Chine, il ordonna qu'on tirast cinq fois ses canons & tous ses mousquets avec le reste de l'artillerie.

Il y eut d'autres spectacles qui succederent à celuy-cy durant l'espace de trois ou quatre mois pour differer

insensiblement la conclusion du traité que cet Ambassadeur negotioit; mais enfin, lassé d'attendre & poussant l'affaire avec la derniere hauteur, soit par le ressentiment qu'il conservoit de sa reception, soit à cause de l'ordre precis qu'il avoit receu de son Maître, il contraignit la Cour du Tonquin à faire restitution de Coabangh à l'Usurpateur dépoüillé, sans vouloir donner aucun temps pour aller ménager à la Chine une affaire de cette importance par un Ambassade extraordinaire.

Ce fut justement dans cette conjoncture que le Gouverneur de la Province du Midy fit ses derniers efforts auprés du Roy du Tonquin pour l'irriter contre les Chrestiens; & cela luy fut d'autant plus facile, que l'esprit de ce Prince avoit pour lors plus de disposition à décharger sa mélancolie sur les premiers objets qui se presenteroient à son indignation, de sorte qu'il fit publier le troisiéme Edit que l'on a envoyé traduit de cette maniere en nostre langue.

Le Grand & Generalissime Chef de tous les Peuples à qui privativement appartient le pouvoir de gouverner cet Etat, le Grand Maistre pardessus les Maîtres, le Pere de tout ce Royaume, le Vertueux qui a du merite, de la bonté, de la vaillance, la claire lumiere, qui a bien de l'intelligence & de l'esprit, le S. Tay, premiere Estoile, Chef de toutes les autres étoiles: Le Roy Edit à tous Gouverneurs de quelques Provinces que ce soit, à qui le Roy a donné le Gouvernement.

Le sieur Chî êt Chié qui a la charge de prester main forte & d'envoyer par toutes les Provinces, les Troupes de mer & de terre, & tous les Regimens Royaux, les plus grands de tous les Officiers à qui il appartient de maintenir toutes choses en bonne ordre dans ce Royaume touchant la Loy des Chrestiens, qui est une Loy d'une coûtume extravagante qui trompe le

monde,

monde, &c. Quoy que l'année de Canh Dâû, il ſoit émané un Edit qui la défend ; neantmoins comme il ſe peut faire qu'on ſuive encore cette ancienne coûtume, il faut la défendre tout de nouveau pour la déraciner entierement & pour l'avenir, il faut examiner ſi nos Peuples obeyſſent à noſtre Edit qui la défend, & s'ils ſe conforment à la bonne & ancienne Coûtume de ce Royaume. Que ſi les Sergens & Huiſſiers ſont negligens à faire leurs viſites, & que les Peuples ne s'amendent point de cette Coûtume, il faut les châtier ſelon les Ordonnances : C'eſt icy l'Edit du Roy, donné la 7. année du Regne de Büa Canh Tri, le 2. jour du cinquiéme mois.

Ce troiſiéme Edit ayant donc eſté rendu le 29. de Juin, le Roy toûjours animé par le Gouverneur de la Province du Midy, commanda que les Vaiſſeaux qui aborderoient dorénavant au Tonquin s'arrétaſſent à Nhiem, où eſt le Palais de ce Seigneur idolâtre, que ceux qui eſtoient pour lors dans la ville Royale deſcendiſſent au bas de la riviere, & que l'on en chaſſât même tous les Etrangers qui y demeuroient.

Il faut remarquer en paſſant que Monſieur Deydier pour adoucir les termes de ces Edits que l'on publia en moins d'un mois : il n'a pas envoyé copie du premier; mais il marque ſeulement, qu'un de ſes amis luy en ayant communiqué le projet que le Conſeil en avoit fait, il y remarqua une amende de ſeptante-cinq écus, contre ceux à qui l'on trouveroit quelque marque du Chriſtianiſme. Il fit agir auſſi-toſt, auprés du premier Conſeiller d'Etat, dont le Maiſtre d'Hoſtel eſtoit Chrétien, & qui eſtoit né luy-même dans un Village preſque entierement converty. Cet homme tout Politique qu'il eſtoit ſe laiſſa gagner, & non ſeulement il obtint qu'on oſteroit cette peine ; mais auſſi pour le ſoulagement de ceux qu'on perſecutoit, il eut le credit de faire ajoûter que la recherche ſeroit faite aux

dépens des Huissiers qui la feroient, au lieu que la coûtume estoit qu'elle se fist aux dépens des Communautez, qui les exigeoient en suite des Chrestiens avec des usures cruelles. Cette clause passa dans le second Edit, & le Roy voulut en publiant le troisiéme en rendre la publication encore moins onereuse à ses Peuples, en ordonnant aux Villages de se le signifier les uns aux autres. sans qu'il fust necessaire de députer pour cela des Officiers exprés, dont les Voyages auroient beaucoup coûté.

Ces trois Edits furent executez sans delay. Ce fut en vertu du premier que l'on brûla toutes les saintes Images qui se trouverent dans la Patache Portugaise venuë de Macao, & que le Gouverneur de la Province du Midy envoya par tout son Gouvernement faire un roole exact des Eglises, & des Ornemens pour le presenter au Roy, & prendre des ordres particuliers sur ce qu'il auroit à faire.

Ce fut en vertu du second que ce mesme Gouverneur, sans avoir égard aux Prieres de Dia Lao Cou, qui l'avoit adopté pour fils, & à qui il devoit sa fortune, envoya abattre prés de deux cens Eglises contenuës dans son roolle, & qui avoient esté bâties depuis l'arrivée de Mr Deydier, & faisant brûler les Ornemens qu'on luy apporta en presence de tous les Chefs des Villages qu'il avoit appellez auprés de luy, il leur défendit de souffrir qu'aucun gardast cette Loy à peine d'avoir la teste tranchée. Le Lieutenant Civil voulut faire le même dans la ville Royale. Car aprés avoir fait signifier l'Edit aux Chefs de trente-six Communautez qui la composent, il envoya visiter par ses Huissiers la maison du sieur Raphael où estoit l'Eglise de saint Joseph, & en suite celle de la Resurrection; mais comme Mr Deydier avoit mandé aux Catechistes d'aller eux-mêmes dans toutes les Eglises pour avertir les Chrestiens de cacher ce qui pouvoit les découvrir;

& de déguiſer les endroits où l'on s'aſſembloit par des cloiſons, des murailles & des portes qui leur donnaſſent la forme des maiſons particulieres diviſées en pluſieurs chambres; les Huiſſiers ne trouverent rien, & furent obligez de s'en retourner ſans rien faire. Dieu permit neanmoins qu'eſtans entrez chez un Gentil pour y chercher du tabac, dont le debit y eſt auſſi rigoureuſement défendu que l'Exercice de la Loy de Dieu, ils ſe ſaiſirent d'un coffre où eſtoient les Ornemens de l'Egliſe de la Nativité qui ſortoient quaſi des mains de l'Ouvrier; mais les Marguilliers l'ayant ſçeu accoururent auſſi-toſt, & les racheterent pour tres-peu de choſe, de ſorte que le Lieutenant Civil auroit entierement manqué ſon coup, n'eſtoit que ces Huiſſiers paſſans par hazard chez quelques Chrétiens ſans les connoiſtre pour tels, y prirent quelques Images qu'ils luy porterent, & qu'il fit brûler publiquement à ſa porte ſans ordonner aucun châtiment contre les perſonnes à qui on les avoit priſes.

Enfin, en vertu du troiſiéme Edit on continua de tous côtez des perquiſitions tres-exactes qui obligerent Monſieur Deydier à ſe reduire luy-même dans une eſpece de priſon, d'où il ne laiſſa pas d'agir tant auprés des Catechiſtes qu'il envoyoit à ſa place dans les Provinces les plus éloignées, qu'auprés du commun des Fideles à qui il fit faire défenſe de s'aſſembler tant que la tempeſte dureroit, leur ordonnant de ſe contenter de faire leurs prieres chacun en particulier le plus ſecretement qu'ils pourroient, afin de ne pas aigrir un mal qui eſtoit déja ſi violent. Et voilà l'état où eſtoit la perſecution vers la fin du mois de Juillet, mais il faut preſentement rapoiter les progrez que nôtre ſainte Religion avoit faits depuis le commencement de l'année juſqu'alors.

Les progrez de noſtre ſainte Religion dans le Tonquin, juſqu'à la fin de Iuillet.

AVant que le Roy eût témoigné la moindre indignation contre les Chreſtiens, Monſieur Deydier eut le temps d'aſſembler à ſon ordinaire tous les Catechiſtes, qui s'eſtant rendus auprés de luy à la Cour, la veille du jour des Rois, firent une retraite de quatre jours, comme pour ſe preparer au combat où Dieu les alloit engager ſans qu'ils le previſſent. Et en effet, ils prirent tant de ferveur qu'ils ſe jetterent tous incontinent comme des lions dans les lieux de leurs Miſſions pour animer tous les Fideles à une genereuſe ſouffrance, en cas qu'ils fuſſent découverts, malgré toute la prudence dont ils uſerent pour ſe cacher.

Pendant qu'on gardoit des meſures encore plus grandes dans la ville Royale, que par tout ailleurs, un des principaux Eunuques du Palais leva le maſque, par une action qui auroit eu ſans doute des ſuites tres-funeſtes, ſi elle n'avoit eſté l'effet d'une inſpiration particuliere. Au commencement de chaque année, qui tombe toûjours au premier jour de Février dans le Tonquin; c'eſt la coûtume d'arborer vis à-vis des maiſons de grandes perches qu'on appelle Neu, où les Gentils attachent de la monnoye de papier doré & argenté, au lieu que les Chreſtiens, quand ils ont la liberté, plantent des croix. Cet Eunuque ſans avoir égard à l'état des choſes eut le courage d'en faire mettre une au ſommet d'une haute perche, afin qu'elle fuſt plus viſible, & ce trait de hardieſſe qui devoit paſſer pour une grande imprudence dans l'eſprit des Politiques, attira l'admiration de tous les Grands du Royaume. Juſques-là qu'un autre Eunuque tres-bien en Cour, dît fort ſerieuſement en preſence de pluſieurs autres, que puis que parmy les hommes Ou Gia Dieu, & par-

my les femmes Ba Gia Cou, qui passoient chacun dans son sexe pour les deux plus grands esprits de l'Etat, se soûmettoient avec tant d'éclat à la Loy de Dieu, il n'y avoit plus personne qui deust balancer, puisque cet Exemple devoit tirer aprés soy la conversion de tout le monde.

Quelques-jours aprés Monsieur Deydier voyant qu'il estoit impossible d'occuper trois Prêtres dans la ville Royale en un temps où l'on n'osoit presque rien faire, prit la resolution d'y laisser le Pere Benoist, & d'envoyer le Pere Jean Vanhoe en 2. Provinces en attendant qu'il pût partir luy même, pour celle du Midy.

L'occasion de faire partir le Pere Jean se presenta le 12. Février, sous pretexte d'accompagner le corps du fils de Ba Pia, femme du sieur Raphaël. Il sortit à la faveur de ce Convoy pour se rendre au plûtost dans les Eglises principales de Tinh Hoa & de Ke Vo, qui sont deux Gouvernemens considerables où deux personnes attendoient depuis long-temps le Baptesme & la Penitence. Sa visite dura plus de trois mois, pendant lesquels il confessa plus de trois mille Chrétiens & baptisa plus de quinze cens Infideles, dont quelques uns ayant vêcu quatre-vingt & nonante ans, tres-attachez à l'Idolâtrie, moururent incontinent aprés avoir receu le S. Baptême. Entre ceux qui se confesserent, il y en eut plusieurs qui n'avoient pû participer à ce Sacrement depuis vingt & vingt-cinq années, & il s'en trouva un entre les autres sur qui Dieu fit un miracle de misericorde, si nous pouvons juger de la verité de sa conversion par les apparences. Il y avoit vingt-huit ans qu'il avoit tout-à-fait renoncé au Christianisme, mais ayant esté touché tout d'un coup il fit sa confession avec tant de larmes, qu'il estoit difficile de paroistre plus penitent. Comme il estoit Pêcheur & assez pauvre, il prit un de ses amis le mesme jour pour aller pescher ensemble : avant que de jetter

leurs filets ils firent devotement leurs Prieres, aprés quoy il dit; Pêchons promptement s'il y a moyen, car je me ſens foible, & puis nous irons entendre la Predication. A peine eut-il achevé ces paroles qu'il tomba dans l'eau & diſparut ſans qu'on puſt jamais trouver ſon corps, quoy que les Chreſtiens le fiſſent chercher avec beaucoup de diligence, ne pouvant aſſez benir Dieu, de ce qu'aprés un ſi long égarement Dieu luy avoit preparé un ſecours extraordinaire ſi à propos pour bien mourir.

Quant à Monſieur Deydier il ne put partir que le ſoir du 25. Mars, jour auquel il envoya le Pere Benoiſt baptiſer une des principales Dames du Palais qui s'appelloit Dice Lao Canh que le Roy conſideroit extrêmement, tant à cauſe qu'elle avoit eſté une des premieres femmes du feu Roy ſon pere, que par ce qu'elle luy rendoit de bons ſervices. Cette Dame eſtoit tombée malade, Dice Lao Cou alla l'exhorter à reconnoître le vray Dieu. Quelques Catechiſtes avec d'autres femmes devotes y allerent enſuite & la gagnerent ſi bien qu'elle leur donna deux Idoles, qu'elle avoit adorées juſqu'alors, l'une de cuivre doré de la figure d'un homme, & l'autre de bois auſſi de la figure d'une femme. On les porta tous deux à Monſieur Deydier qui les mit huit ou dix jours durant dans ſa chambre la corde au col, aux pieds de ſon Crucifix, comme Dagon aux pieds de l'Arche pour faire hommage à ſa grandeur, pendant que le Prêtre des Idoles infiniment affligé les redemandoit à cette Dame qu'il tenoit depuis ſi long-temps captive de la ſuperſtirion de ſes Anceſtres. Ce nombre de jours ſervit auſſi à éprouver la fermeté de la malade dans ſa reſolution, & le jour de l'Annonciation le Pere Benoiſt luy donna le ſaint Baptême avec le nom d'Anne à l'âge de ſoixante-neuf ans. Dice Lao Cou luy ſervit de maraine & fut témoin de la conſolation de ſon ame & du ſoulagement de ſon corps.

Monſieur Deydier auroit fait la ceremonie luy-même ſi on l'eût jugé à propos, mais comme il eſtoit Etranger, on crut qu'il ne devoit pas ſe faire voir aux enfans de cette Dame, parce qu'eſtant des plus conſiderables du Royaume, & n'ayant pas les mêmes ſentimens que leur mere, ils auroient pû le deſſervir auprés du Roy.

Il ſe retira le même jour ſur le ſoir dans l'Egliſe de la Nativité où il paſſa toute la nuit à confeſſer, & au lever du Soleil il partit pour la Province du Midy, qui eſt la plus nombreuſe en Chrétiens. Il eſt preſque incroyable de dire combien Dieu le favoriſa dans cette miſſion de deux mois, quoy qu'elle ſe fiſt dans une Province où la perſecution s'échauffoit bien plus que dans les autres à cauſe de la haine du Gouverneur. Il baptiſa quinze cens quatre-vingt-dix-ſept Payens. Il confeſſa plus de quatre mille Fideles; il en communia environ trois mille; il donna l'Extrem'-Onction à prés de cent perſonnes, & fit à peu prés deux cens Mariages.

Il eut la conſolation de voir pluſieurs Egliſes qu'on avit bâties cette année, & dont quelques-unes étoient à deux & trois Nefs ſoûtenuës de huit ou dix pilliers.

Il receut à Ke Voi un ſorcier agé de cinquante-cinq ans, qui ne pouvant ſe guerir luy-meſme par ſes ſortileges, brûla tous les inſtrumens de ſon métier, & mourut le meſme jour qu'il fut baptiſé, avec une extrême contrition de ſes pechez.

Il vit à Ke Uuong trois jeunes filles qui vivoient enſemble dans la pratique d'une chaſteté inviolable en attendant que la Providence fiſt naiſtre l'ouverture de former quelque Communauté où elles puſſent ſe reünir avec quantité d'autres qui eſtoient répanduës dans le Royaume, & qui avoient ce meſme deſir.

Il paſſa delà à Kien Lao, d'où les Chrétiens l'eſtoient

venu prendre dans un batreau à huit rames : & dans le temps qu'il arriva au bord de la riviere pour entrer dans ce batteau, ce fut une merveille qu'il ne fut pas découvert, à cause que le Roy passoit avec grand nombre de Galeres pour honorer la pompe funebre de sa mere; mais ce qui devoit le perdre le sauva. Car il s'embarqua dans cette confusion comme s'il eût esté quelque Officier de cette Cour, sans que personne y prist garde, & s'estant écarté le soir du Convoy à la faveur des tenebres, il arriva à Kien Lao l'11. Avril sur les deux heures du matin, où il trouva la Paroisse la plus nombreuse du Royaume, & où il passa toute la quinzaine de Pasques avec une satisfaction qu'il explique luy-mesme dans son Journal en ces termes.

Je travaillay, dit-il, dans cette Paroisse avec tant de liberté & le concours des seuls Paroissiens qui la composent fut si grand, que bien que personne des Paroisses voisines ne s'y trouvast à cause des défenses que je leur en avois faites, les trois Nefs, & même tous les dehors qui sont encore plus grands que les dedans, estoient entierement remplis le jour des Rameaux aussi bien que les autres Festes suivantes, & tous les arbres qui sont au tour estoient chargez de monde.

Nous passâmes la Semaine sainte en Meditations sur les Mysteres douloureux de la Passion de Nostre-Seigneurs : nous fîmes un S. Sepulchre où nous gardâmes le S. Sacrement, le Jeudy-Saint j'y lavay les pieds à douze Vieillards qui s'employent ordinairement à toutes sortes d'œuvres pies envers les Chrétiens. Cette ceremonie tira les larmes des yeux à toute l'assemblée, & l'adoration de la Croix le jour suivant ne fit pas moins d'impression Nous observâmes aussi le Samedy-Saint toutes les Ceremonies de l'Eglise, & quand je montay à l'Autel pour mettre le Parement

blanc au lieu de noir, il se fit un batement de mains si general & si subit, qu'on eût dit d'un coup de tonnerre, parce que cette Eglise estoit composée de trois mille ames. Cela me donna pourtant beaucoup moins de frayeur que de consolation, dans la pensée que ce bruit suppleoit en quelque façon au son des cloches d'Europe.

Je baptisay en cette derniere visite plus de quatre cens Payens,& le seul Samedy-saint aprés l'Office j'en comptay cent, entre lesquels je remarquay une Pythonisse, qui peu auparavant avoit plus de cinquante Disciples, à qui elle apprenoit son métier. Je luy fis avoüer publiquement que ce n'estoit qu'une pure tromperie, que ceux qui en faisoient profession ne faisoient que mentir adroitement, & que ceux qui les consultoient perdoient leur argent, leur peine & leur ame.

Ce fut en cet endroit que Monsieur Deydier apprit l'arrivée de la Patache Portuguaise, qui portoit trois Peres Jesuites avec un Frere. Comme il leur avoit écrit à Macao pour leur demander du secours, il fut ravy de cette nouvelle, & il renvoya aussi-tost celuy qui la luy avoit apportée, & luy donna un paquet qu'il adressoit au Catechiste de la Province du Levant, à qui il ordonnoit d'acheter au plûtost quelques rafraîchissemens, & de les porter de sa part à ces Peres, avec la lettre qu'il leur écrivoit, pour leur témoigner sa joye de sçavoir leur heureuse arrivée à bon port, pour leur faire connoistre en peu de mots l'état de la Religion Chrestienne dans le Tonquin. Ils ne manquerent pas de luy faire une réponse civile & obligeante, mais il ne la receut que le 6. du mois de May, lors qu'il estoit dans la Paroisse de Tralu,où il demeura jusqu'au dix-septiéme, & où le Pere Jean Vanhoe Prêtre Tonquinois vint le rejoindre. Son sejour y fut tres-utile;

car quoy qu'il y eust déja fait une visite environ deux ans auparavant ; neanmoins il y trouva beaucoup de Chrestiens qui avoient tres-grand besoin de son secours, parce qu'ils s'estoient rendus coupables d'Idolâtrie en assistant à une espece de Procession que les Gentils avoient faite pour rendre graces à leur Idole de les avoir ramenez en bonne santé de la guerre de Coabangh. Ils vinrent eux-mesmes s'accuser avec beaucoup de douleur, & ils voulurent faire une reparation publique dans l'Eglise, lors que tout le monde estoit assemblé. Quelques luitteurs qui dans cette réjoüissance generale avoient fait la reverence à l'Idole avant de commencer leur combat, selon la coûtume du Païs en de pareilles occasions, s'avancerent vers l'Autel, lors que Monsieur Deydier estoit revestu de ses habits Sacerdotaux sur le point de dire la sainte Messe, & aprés avoir demandé pardon à Dieu de leur faute en se prosternant plusieurs fois la face contre terre, ils se tournerent vers le Peuple pour luy faire satisfaction du scandale qu'ils avoient causé, & pour le conjurer de ne les pas imiter dans un si mauvais exemple. Aprés quoy Monsieur Deydier prenant la parole leur remontra fortement la grandeur de leur peché, & leur donna les moyens de s'en garantir à l'avenir sans rien faire qui dépleust aux Payens.

Ayant donc mis cet ordre à Tralu, il passa à Bui Eu, où il ne demeura que deux jours pour confesser ; & où il ne baptisa que des enfans, parce que tous les adultes estoient Chrestiens. Delà il vint à Lang Lang, & il eut la joye d'y voir une Eglise fort propre, que l'on avoit achevé de bâtir depuis peu, avec une maison plus retirée, où quelques-uns des Chrestiens principaux avoient dessein de demeurer. Il fit la benediction de l'Eglise, & baptisa soixante quatre personnes, entre lesquelles estoient les deux Chefs du Village avec toute leur famille. Puis laissant le Pere Jean pour ad-

miniſtrer le meſme Sacrement à quelques autres qui s'y diſpoſoient, non ſeulement dans le lieu, mais dans les Paroiſſes voiſines, il ſe rendit à Trou Lé, où il confeſſa tous les habitans; car il n'y en trouva pas qui ne fuſt déja converty à la foy. Enfin, avancant toûjours ſon chemin, il paſſa une nuit à Luc Thuy, & aprés avoir baptiſé quelques enfans, celebré la ſainte Meſſe, & obligé quelques Chreſtiens à ſe démettre de la charge qu'ils avoient du Temple des Idoles, il monta dans un batteau de Kien Lao, qu'il avoit envoyé querir, & où il trouva un Chreſtien Officier du Roy qui alloit en Cour faire ſon quartier, qui ſe chargea de le conduire ſeurement en la ville Royale chez le ſieur Raphaël.

Dieu permit pour faciliter leur route, que le Roy du Tonquin retournât auſſi dans ce temps-là de Thanh Hoa dans ſa ville, de ſorte qu'ils paſſerent tous les Corps de Garde ſans qu'on examinaſt leur bateau, parce qu'on les prit pour des Perſonnes qui ſuivoient la Cour, & Monſieur Deydier arriva en trois jours & demy chez ſon cher Hoſte, qui fut d'autant plus réjoüy de le revoir qu'il avoit eſté affligé du bruit qui avoit couru, que quelques Huiſſiers s'étoient ſaiſis de ſa perſonne, lors qu'ils eſtoient allé abattre l'Egliſe de Mantrou.

Tous les Chreſtiens vinrent auſſi-toſt avec empreſſement pour luy témoigner leur joye; mais parce que la perſecution eſtoit pour lors fort allumée, il les renvoya ſans bruit pour éviter les accidens qui pouvoient naiſtre de leurs Aſſemblées, & il entra en ſolitude pour faire les ſaints Exercices, & ſe renouveller dans la vie interieure. Cependant le Pere Jean eſtant venu le rejoindre, il reſolut de l'envoyer viſiter les Egliſes de Thang Hoa, de Nhe An, & de Bochinh, parce qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il n'y avoit eu aucun Pere, & ce long abandon luy faiſoit croire qu'il y au-

roit à travailler long-temps en tous ces endroits. Quelque diligence qu'on fit, ſon déplaiſir fut de ny pouvoir aller luy meſme à cauſe de la perſecution ; car les Chreſtiens de ces trois Egliſes eſtoient venus le trouver pour luy expoſer leurs beſoins, & le prier de les ſecourir dans leur preſſante neceſſité.

L'arrivée de Monſieur de Beryte au Tonquin.

MOnſieur de Beryte ayant jugé que ſa preſence eſtoit abſolument neceſſaire au Tonquin, tant pour y ſecourir en perſonne cette Egliſe affligée, que pour y conſacrer un Eveſque à la place de Monſieur de Metellopolis, en cas qu'il y eût ouverture de le faire paſſer à la Chine, partit de Siam avec Meſſieurs de Bourges & Bouchard ſur un vaiſſeau François, qui mit à la voile le 23. de Juillet de la preſente année 1669. Leur Navigation fut aſſez heureuſe les premiers jours ; mais le mauvais temps ſucceda bien-toſt, & aprés avoir eſté jettez ſur les coſtes de Camboye par un vent contraire & coſtoyé long-temps la Cochinchine, dont ils apprehendoient les Galeres & les courans d'eaux, ils furent contrains d'aller faire aigade en l'Iſle de Haynan, & ils moüillerent le 22. du mois d'Aouſt.

Cette Iſle eſt grande, fertile & peuplée quoy que remplie de montagnes. Depuis que le Tartare s'eſt rendu maître de la Chine, il y a envoyé des troupes qui gardent la ville Capitale, & qui ſe ſont emparez de la meilleure partie de l'Iſle ; le reſte eſtant encore habité par des Chinois naturels du païs, qui ne reconnoiſſent point ce nouvel Empereur, & qui pour cette raiſon retiennent leurs cheveux comme autrefois.

Le Vaiſſeau aborda juſtement du coſté qu'ils habitoient, & deux jours s'étant écoulez, il parut ſur le rivage quelques gens de pied & de cheval bien armez qui paroiſſoient avoir mauvais deſſein ; neanmoins comme

l'Isle de Haynan est comprise dans l'étenduë de la Mission des Vicaires Apostoliques envoyez par le saint Siege en Orient, on jugea à props de prendre langue & de s'informer un peu du naturel du Païs. L'on se servit pour ce sujet de l'Interprete du Vaisseau, qui étant originaire de Canton, parloit assez bien la langue Mandarine de la Chine. Cet homme prit pretexte d'aller acheter en quelques Villages des rafraîchissemens, & le lendemain on renvoya la Chaloupe pour le reprendre; mais parce que les Matelots qui menoient cette Chaloupe le voyoient accompagné de plusieurs Chinois; ils prirent l'épouvante & revinrent à leur bord. Cependant le nombre de Chinois croissant toûjours & l'Interprete ne paroissant plus, le Vaisseau se mit en mer sans luy, quoy qu'avec bien de la douleur; mais on y fut obligé, parce que les Chinois preparant quantité de Barques, on crut qu'ils avoient dessein de venir attaquer ce Navire estranger, comme un bâtiment des Holandois dont ils sont les ennemis declarez, & ainsi on leva les ancres, & bien qu'il n'y eût pas plus de trente lieuës de là à la Barre du Tonquin; neanmoins il falut quatre jours pour y arriver, & l'on moüilla à cinq brasses le 30, du mois, suivant la coûtume de tous les Vaisseaux qui attendent en cet endroit quelque Pilote du païs, pour les conduire à l'embouchure de la riviere.

Il se passa un jour sans qu'aucun Pilote se presentât, & peut-estre que comme l'on n'avoit jamais veu le Pavillon François dans ces Ports-là, personne ne voulut s'exposer à venir joindre le Vaisseau. Il falut donc envoyer à terre un homme qui écrivit en Portugais le sujet de sa navigation Le Mandarin du lieu dépescha aussi-tost en Cour un Exprés pour porter en diligence ce billet, & en attendant l'ordre qu'on luy donneroit, il ne laissa pas d'envoyer un Pilote au Vaisseau pour l'amener seurement.

La Providence voulut que ce Pilote fuſt Chrétien, & ayant connu Monſieur de Beryte, il luy rendit de tres-bons offices, & fit tenir ſa lettre à Monſieur Deydier qui luy donna promptement tous les avis neceſſaires pour ſa ſeureté, en l'informant de la perſecution qui duroit depuis quelque mois.

Cependant le Mandarin ayant eu réponſe de la Cour, mit des Gardes au vaiſſeau François, & leur fit faire un roole exact des Marchandiſes & des Perſonnes avec ordre d'y tenir une eſpece de garniſon pour empeſcher qu'on ne détournaſt aucuns effets.

Il s'informa par écrit de la Nation des François, du ſujet qui les faiſoit venir au Tonquin, & combien de Preſtres ils amenoient avec eux. Le Capitaine du vaiſſeau ſatisfit à tout avec beaucoup de prudence, & declara que depuis l'établiſſement de la Compagnie Royale de France pour les Indes Orientales, il eſtoit allé en pluſieurs Ports pour voir ce qu'on pourroit y faire pour le commerce afin de leur en envoyer ſon rapport, ſur lequel ils prendroient leurs meſures, & luy feroient ſçavoir leur reſolution ; qu'au reſte à l'égard du nombre des Preſtres il n'y avoit qu'une perſonne ſur ſon bord qui en euſt l'habit, & qui ſervoit d'Aumônier & de Pere à tout l'équipage ſelon la coûtume generale des vaiſſeaux Chrétiens.

Cette declaration fut tres-bien receuë, & le Roy en ayant eſté informé, agrea que nos Vaiſſeaux traſiquaſſent dans ſon Royaume. Il dît meſme au ſujet du Preſtre, qu'il n'eſtoit pas coupable d'eſtre venu contre ſa défenſe, parce qu'il ne la ſçavoit pas, & comme on luy ouvrit la caſſette où eſtoient les Ornemens de l'Egliſe dont les Officiers s'eſtoient ſaiſis, il commanda qu'on la rendiſt au méme état qu'on l'avoit priſe.

Les choſes en ſeroient demeurées là ſi la jalouſie de quelques libertins ennemis de la Religion Chrétienne

n'eût publié que la venuë du Vaisseau dont il s'agissoit, n'estoit que pour introduire dans le Tonquin un Evesque, & plusieurs Ecclesiastiques qui estoient en habit déguisé. Il falut donc consulter les principaux Protecteurs du Christianisme dans le Tonquin, pour conclure avec eux ce qu'il faloit faire pour se mettre à couvert de cette accusation; & ils jugerent qu'il estoit necessaire de presenter au Roy une Requeste qu'ils s'offrirent de dresser eux-mesmes, estant comme asseurez que de la maniere qu'elle seroit conceüe, sa Majesté n'écouteroit plus les ennemis des François, & qu'au contraire ils recevroient de luy des graces extraordinaires.

En effet, ce Prince ayant leu la Requieste prit occasion de s'enquerir de la grandeur de la Nation Françoise, & ceux-là mesme qui en ont plus de jalousie furent obligez d'avoüer qu'elle estoit la plus florissante, la plus nombreuse, & la plus redoutable de toute l'Europe. Quelques personnes puissantes en Cour, & amies de Mr Deydier ajoûterent en parlant au Roy, que tous les Estrangers demeuroient d'accord que les François estoient une Nation des plus considerables de l'Europe, & qu'ainsi il feroit en mesme temps un acte de Justice de leur accorder autant ou plus de Privileges qu'à aucune autre Nation, & une chose avantageuse pour son Estat de les attirer par ses faveurs à venir faire commerce dans ses Ports, puis qu'il estoit vray qu'ils pouvoient y apporter abondamment tout ce que l'on pouvoit y desirer.

Il n'en falut pas davantage pour determiner son esprit, & il dît hautement sur l'heure que les François seroient les tres-bien venus, qu'il les traiteroit beaucoup mieux que tous les autres Estrangers, & dés à present s'il y avoit quelqu'un d'entr'eux qui voulust s'établir il le permettoit tres-volontiers. Il resolut mesme de donner des marques publiques de l'estime

qu'il avoit pour eux, & les fit convier deux ou trois fois à de superbes festins, où son principal dessein estoit de regaler leur Nation, & de leur faire voir les magnificences de sa Cour, leur donnant ensuitte le plaisir de la reveüe de ses troupes, & de l'exercice de ses Elephans, dont la discipline & l'adresse leur parurent admirables.

Toutes ces bontez furent receües des Missionnaires comme autant de graces de Dieu, qui tenant en ses mains les cœurs des Roys avoit si heureusement tourné celuy de ce grand Prince. Ils luy en rendirent leurs tres humbles graces par des Prieres publiques, & ils demeurerent déguisez dans la maison qu'on leur avoit assignée pour leur demeure où ils rendirent des services tres-notables à toute l'Eglise du Tonquin, qui se trouvant pour lors composée d'environ cent mille Chrestiens; sçavoir de quatre vingt-mille que les PP. Jesuites avoient convertis, & de vingt mille ou davantage qui avoient embrassé la Foy depuis leur départ, avoient besoin d'un nombre considerable de Ministres, tant pour conserver ces glorieuses conquestes, que pour en faire tous les jours de nouvelles. Cette necessité parut si pressante à M. de Beryte qu'il voulut y pourvoir par la plus nombreuse & la plus prompte ordination qui seroit possible des meilleurs sujets que Monsieur Deydier luy presenteroit: & pour cet effet il écrivit à tous ses Catechistes qui estoient répandus dans les Provinces, de se rendre en diligence auprés de luy, afin qu'il pust choisir les plus capables & les disposer à recevoir les saints Ordres.

Ils ne manquerent pas de venir au plûtost & M. de Beryte choisit sept Catechistes du permier rang, pour leur conferer la Prestrise; donnant seulement les Ordres Mineurs à ceux en qui il ne trouva pas les qualitez que l'on juge necessaires au Sacerdoce dans

ce Royaume. Ce n'eſt pas qu'il manque des ſujets de grand merite entre les Catechiſtes du ſecond rang & & les autres Seminariſtes ; mais il y avoit deux choſes à deſirer en eux : un âge un peu avancé, & une reputation bien établie par le ſervice de pluſieurs années, ce qui ne ſe trouve communément que dans des perſonnes âgées, tout au moins de quarante ans.

Il y en eut un neantmoins entre les ſept qu'on ordonna Preſtres, qui n'avoit que trente ans, & qui s'appelloit, Tite Van Tri, mais ſa rare vertu jointe à l'approbation generale qu'il avoit luy merita ce paſſe-droit. Les ſix autres ſe nommoient Monſieur Martin âgé de ſoixante-huit ans, Monſieur Antoine Van Hé de cinquante-ſix ans, Monſieur Philippe Van Nhion de cinquante-deux, Monſieur Simon Kien de ſoixante, Monſieur Jacob Van Chiu de quarante ſix, & Monſieur Leon Van Tru de meſme âge.

Tous ces Meſſieurs eſtoient des perſonnes de grande grace, qui dés leur plus tendre jeuneſſe avoient eſté appliquez aux plus ſaintes fonctions, dont de ſimples Clercs peuvent eſtre capables, & qui avoient acquis une eſtime univerſelle par l'innocence de leurs mœurs & la fidelité aux obligations de leur Etat. Ils firent enſemble une retraite de pluſieurs jours où Monſieur de Beryte n'eut pas de peine à leur donner une haute idée du Sacerdoce, ny à les établir dans les diſpoſitions prochaines pour le recevoir, parce que le ſaint Eſprit travailloit depuis long-temps dans leurs cœurs pour les éclaircir luy-meſme par ſes lumieres & les perfectionner par ſes dons.

Eſtant donc ſi bien preparez de longue-main par les ſoins d'un ſi grand Maiſtre, leur ferveur s'augmenta infiniment dans ces derniers exercices, & il eſtoit aiſé à les voir & à les entendre, de connoiſtre qu'ils avoient déja par avance la plenitude de l'eſprit Eccleſiaſtique, & qu'il ne leur manquoit plus que le pou-

voir & la juriſdiction pour en faire de dignes ſucceſſeurs des Apoſtres dans l'adminiſtration des Sacremẽs. Auſſi Monſieur de Beryte eut une extrême conſolation de les ordonner, ſoit à cauſe de l'excellence de leurs Vertus, qui les rendoient dignes de cet honneur autant que les hommes peuvent l'eſtre, ſoit à cauſe de la grande benediction qu'ils répandroient bien-toſt ſur tout le Tonquin, en ſe diſperſant par les Provinces où l'obeyſſance les envoyroit.

Mais s'il eut ſujet d'eſtre pleinement ſatisfait de ce coſté-là, il fut fort affligé de l'impuiſſance où il ſe vit de conſacrer un Evêque, parce que le Bref du S. Siege qu'il avoit pour cela ne le luy permettant que ſuppoſé que l'entrée de la Chine fuſt libre, il la trouva entierement fermée par les ſuites de la guerre de Coabangh, dont on a parlé aſſez amplement dans ſon lieu, le Roy du Tonquin s'eſtant remis en poſſeſſion de cette Province en ſix mois. Celuy qui la poſſedoit pour lors par une uſurpation qui duroit depuis cent ans, ſe retira dans une Province de la Chine, dont le Gouverneur eſtoit ſon proche parent. Celuy-cy luy ayant conſeillé d'aller droit à Pequin & de ſe faire tributaire de l'Empereur, qui luy donneroit aſſeurément ſa protection, il ne perdit point de temps, & l'Empereur ayant agrée ce qu'il propoſoit, envoya declarer au Roy du Tonquin qu'il euſt à rendre à celuy de Caobangh l'Etat dont il s'eſtoit emparé; ſi bien que le Roy du Tonquin ne voulant pas attirer ſur ſes bras un ſi puiſſant ennemy, dans un temps où il vouloit ſe ſervir de toutes ſes forces par mer & par terre, pour recouvrer à quelque prix que ce fuſt la Cochinchine, qui a eſté auſſi demembrée de ſon Royaume, ſe contenta du riche butin, & du grand nombre d'Eſclaves qu'il avoit fait à Caobangh & renonçant à ſes conqueſtes en retira toutes ſes troupes. Mais parce qu'il ne le faiſoit que malgré luy, il avoit défendu à ſes ſubjets par un

ressentiment de politique, d'aller à la Chine, & aux Chinois de venir au Tonquin. On continuoit neantmoins quelque commerce entre ces deux Nations sur les Frontieres, en de certains lieux où les Gouverneurs choisissoient des Mediateurs qui traitoient des marchandises qu'on apportoit de part & d'autre ; mais on ne permettoit pas reciproquement à qui que ce soit l'entrée de l'Etat ennemi, comme ils se l'accordoient autrefois par amis ou par argent.

Les choses estant en cet état Monsieur de Beryte vit bien qu'il estoit impossible d'executer le principal dessein qui luy avoit fait entreprendre son Voyage, & qui, comme nous avons déja dit, estoit la Consecration d'un Evêque Vicaire Apostolique, qui remplist le Vicariat de Nanquim, vaquant par la mort de Monsieur de Metellopolis. Car comme il n'avoit permission de le consacrer qu'en cas qu'il pust entrer à la Chine, il falut benir Dieu d'estre privé de cette consolation, & tout ce qu'il put faire fut de joindre ses prieres avec celles de tous ses Ministres Evangeliques, pour demander à Dieu l'entrée de ce vaste Empire, qu'ils devoient attendre de sa Providence dans le temps qu'il luy plairoit leur marquer.

Ils se bornerent donc pour lors à travailler dans le Tonquin, & ayant employé en Cour le credit de leurs amis, pour obtenir que Messieurs de Bourges & Bouchard y demeurassent, pour servir cette Mission en habit déguisé & pour attendre l'occasion de passer à la Chine, il plut à Dieu benir leur entreprise, par la permission que le Roy leur donna de bâtir un logement dans son Royaume. Et parce que Monsieur Deydier en consequence des derniers Edits n'avoit plus la liberté de visiter les Provinces comme auparavant, ny de faire aucune Assemblée dans la ville Royale, il se retira dans le vaisseau François par le sentiment des Principaux Chrestiens du Pays, sur tout de

cette Dame de grande qualité qu'il avoit baptisée l'année precedente. Cette Dame luy dit, qu'estant si necessaire au Tonquin pour l'interest du Christianisme, elle donneroit bon ordre qu'il n'en sortist pas, & quand mesme on ordonneroit à la Cour de le renvoyer par ce Vaisseau, elle sçauroit bien l'en tirer, qu'elle dépescheroit une Galere aprés luy lors qu'il seroit en mer, pour le porter, sans que personne en sçeust rien dans l'un des douze Villages qui luy appartenoient, où il pourroit faire seurement toutes ses fonctions.

La bonté de cette genereuse Chrestienne ne s'arréta pas-là, elle voulut encore se rendre la Protectrice de tous les François, en faisant une forte recommandation en leur faveur auprés de la troisiéme personne du Royaume qu'elle avoit adopté pour son fils, & de qui la fortune des Chrestiens dépendoit en partie, à cause qu'il avoit le Gouvernement d'une des cinq Provinces. Elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit rendre sa recommandation efficace; elle luy dît, qu'aprés tous les bien-faits qu'il avoit receus d'elle, & tout l'amour dont elle luy avoit donné de si grandes marques, elle ne luy demandoit point d'autre reconnoissance que celle de proteger les François en toutes choses. Car elle sçavoit bien que sous ce nom elle couvriroit aisément dans la suite tout ce qui se feroit pour l'avancement de la Foy.

Ce Gouverneur ne put rien refuser à une priere si pressante, & au lieu qu'il avoit défendu peu auparavant aux Prestres étrangers d'instruire aucun Tonquinois, & mesme de les recevoir sur leur bord sous pretexte de visite, il commença à dissimuler tout; il ne se mit pas mesme en peine de les faire observer; au contraire il promit de les servir de bonne maniere en toutes rencontres.

Dés que les Catechistes eurent avis de cette faveur,

qu'un si grand Seigneur promettoit aux Missionnaires François, ils avertirent de tous costez les Fideles de l'arrivée d'un Evêque, qui leur administreroit sans peril le sacrement de Confirmation, s'ils pouvoient l'aller recevoir. On vit aussitost plusieurs batteaux de Chrestiens qui venoient en troupes de toutes Provinces, tant pour avoir la joye de voir ce charitable Pasteur qui s'estoit exposé pour les secourir, que pour prendre part aux graces qu'il leur apportoit. Ces jours se passoient ordinairement à les disposer aux Sacremens, & on les leur conferoit la nuit avec une si grande benediction, que ceux qui en ont esté les témoins en ont écrit en ces termes. Les saintes occupations dont nous estions accablez presque sans relâche, nous faisoient agréablement souvenir de l'état de la Primitive Eglise où les Fideles ne s'assembloient qu'en cachette : nous estions embaumez de la devotion de ces bons Tonquinois, lors qu'ils entendoient la sainte Messe, & du profond respect qu'ils portoient à tous les Prestres. Il faut avoüer que leur modestie, leur empressement à recevoir les Sacremens, leur docilité, leur cordialité, & la surprenante inclination qu'ils ont, non seulement à se soûmettre aux veritez de la Foy; mais encore à suivre les conseils de l'Evangile, sont admirables; & nous ne pouvons douter par l'experience des choses que nous avons veuës, qu'il n'y ait bien-tost un nombreux & florissant Christianisme dans ce Royaume. Les deux Catechistes qui furent faits Prestres à Siam en 1668. sont d'une prudence, d'une pieté, d'une oraison, d'une austerité de vie, & d'un talent incomparable pour l'Instruction familiere, & pour les autres Predications, où ils sont tres-éloquens en leur langue.

Nous avons la mesme esperance de sept autres Catechistes qui ne font que sortir de l'Ordination. Outre ces neuf Prestres naturels du Pays, il y a deux

autres Personnes de merite & de vertu, qui ont receu la Tonsure & les Ordres Mineurs, & qui travaillent avec bien du zele, sans parler d'un bon nombre de dignes sujets qui se forment dans un Seminaire, & qui promettent beaucoup pour la pieté & la science. Nous voyons avec admiration des personnes engagées dans le mariage qui gardent une tres-parfaite continence pour vacquer uniquement à Dieu, & d'autres veuves & filles vertueuses qui ont fait vœu de chasteté, & qui vivent en commun avec une fidelité & une edification qui ne cedent presque en rien à nos Religieuses d'Europe. Enfin, on peut dire que tous les Chrestiens en general y suivent la pureté de la Doctrine & des mœurs, & nous n'avons rien à desirer que la liberté entiere de leur rendre nos services & d'augmenter leur troupeau. Car si les Edits ne mettoient point d'obstacle au zele de nos Ouvriers, on pourroit aisément chaque année convertir quinze & vingt mille personnes, tant les dispositions sont belles dans l'esprit des Peuples pour y jetter heureusement les precieuses semences de nostre sainte Religion, dont nous rendons incessamment tres-humbles graces à celuy qui est l'unique auteur du peu de bien qui se fait par ses serviteurs indignes.

Année 1670.

COmme cette année n'est pas moins feconde en évenemens que la precedente, il faudra la diviser en quatre ou cinq articles par rapport aux choses principales qui s'y sont faites.

Ce qui se passa au Tonquin avant le départ de Monsieur de Beryte.

OUtre les saintes occupations que l'on a marquées à la fin du Chapitre precedent, & qui continuerent encore les deux premiers mois de cette année 1670. Monsieur de Beryte pensa qu'un des meilleurs moyens d'avancer la gloire de Dieu estoit de convoquer un Synode, ou une Assemblée où l'on concerteroit une conduite uniforme pour travailler avec succez à la conversion des Infideles & à l'edification des Chrestiens.

Les neuf Prestres du Tonquin s'y trouverent avec Monsieur Deydier grand Vicaire, & Messieurs de Bourges & Bouchard Missionnaires François, & aprés avoir demandé instamment lumiere à Dieu par le saint Sacrifice & les Prieres accoûtumées, le 14. de Février on arresta plusieurs poincts.

1. Que nul ne seroit admis à l'office de Catechiste qu'il n'eust esté examiné par Monsieur l'Evesque ou son Vicaire general qui luy donneroit ses Patentes aprés l'avoir jugé digne de cet employ, & avoir fait Profession publique de Foy.

2. Que les Catechistes rendroient compte de ce qui se passeroit à l'égard de la Religion aux Prestres qui seroient les Administrateurs des Provinces dans lesquelles ils travailleroient, & ces Administrateurs feroient le mesme de trois en trois mois à Monsieur l'Evesque ou à son Vicaire general.

3. Qu'on proposeroit à chaque Eglise un peu nombreuse, où il n'y auroit ny Prestre ny Catechiste, ny Ecclesiastique, quelque Chrestien des plus vertueux qui auroit soin de faire les Prieres les jours de Feste & de veiller sur les autres, & qui seroit obligé d'en rendre compte aux Catechistes, ausquels la Province seroit subordonnée.

4. Que pour garder le meilleur ordre qu'on pourroit, quoy que le Tonquin ſelon la diviſion Politique ne fuſt diviſé qu'en cinq Provinces, on le diſtribueroit ſelon le Gouvernement Eccleſiaſtique en neuf Egliſes principales, auſquelles on appliqua les neuf Preſtres naturels, dont l'un ſe devoit borner à la ſeule ville Royale. Et parce que ces nouveaux Preſtres avoient laiſſé les places de Catechiſtes vacantes par leur ordination, on les remplit par le choix de Meſſieurs Antoine Cam Dingh, Ignace Tay, Coſme Hhao, Jacques Câû Gèn, Paul Vau Tuyen, Benoiſt Vau Tay, Michel To, Tadée Ba Tanh, & Gilles Van Thuang.

5. Que l'on feroit tous les ans une aſſemblée devant Monſieur l'Eveſque ou ſon Vicaire general; où tous les Adminiſtrateurs des Provinces ſe trouveroient pour y traiter des affaires de la Religion.

6. Que ſuivant l'exemple de la Primitive Egliſe, il ſe feroit une bourſe commune de tous les biens, revenus offerts gratuitement, & aumônes, pour eſtre employez par l'ordre des Adminiſtrateurs à la ſubſiſtance de tous ceux qui ſerviroient les Egliſes, des Seminariſtes & des Pauvres, & qu'au cas que la bourſe particuliere de chaque Province ne ſuffiſt pas pour ſes beſoins, il y ſeroit pourveu par le ſecours de la bourſe generale.

7. Que pour éviter que les Adminiſtrateurs ne fuſſent divertis de leurs occupations ſpirituelles par le ſoin du temporel, ils s'en déchargeroient chacun dans ſa Province ſur deux Laïques au moins, qui recevroient ou dépenſeroient ce fonds par leur ordre, & qui leur en rendroient compte, afin qu'ils puſſent eux-mêmes auſſi le rendre devant Monſieur l'Evêque ou Monſieur ſon Vicaire general, auſquels il appartiendroit de determiner les dépenſes extraordinaires de l'avis neanmoins des Adminiſtrateurs, lors qu'à la fin de l'année il ſe trouveroit encore quelques deniers entre leurs

mains, dont on disposeroit toûjours pour le bien commun des Chrestiens.

8. Que tous les Administrateurs garderoient une parfaite conformité de vie, de doctrine, d'instruction & d'exercices de pieté, se souvenant toûjours que la divine bonté les a élevez au rang des Disciples de Jesus-Christ, & qu'en cette qualité ils sont les fondemens de l'Eglise du Tonquin, dont ils ont l'honneur & l'avancement entre leurs mains, & qu'ils doivent estre la regle de tous ceux qui leur succederont dans la suite.

9. Que ces mesmes Administrateurs auroient un soin tout particulier des veuves & des filles qui voudront garder la continence, & se voüer au service de Dieu pour vivre en commun.

10. Qu'ils n'auroient pas moins de zele pour élever les jeunes garçons à la pieté, afin d'envoyer ensuite au Seminaire ceux qu'ils jugeroient propres à la Clericature. Et parce que ce Seminaire paroissoit l'œuvre le plus important de tous, Monsieur de Beryte voulut qu'il fust le principal employ de son Vicaire general qui s'appliqueroit pardessus tous à y former les jeunes gens, qui aprés de suffisantes épreuves seroient trouvez propres au Sacerdoce.

11. Que l'on traiteroit souvent dans les Instructions & Predications des Commandemens de Dieu, & de l'Eglise, & principalement de l'obligation d'honorer Dieu par la Foy, en expliquant les cas où les Chrétiens sont obligez de la professer exterieurement, afin de remedier à l'erreur de ceux qui depuis la publication des derniers Edits avoient cru pouvoir s'y soûmettre en tout, pourveu qu'ils retinssent la Foy dans leur cœur: & pour prevenir le mesme desordre dans les autres qui pourroient peut-estre y tomber à l'avenir par une tentation d'autant plus dangereuse qu'elle est fortifiée par le desir naturel qu'on a de conserver

les biens, l'honneur & la vie.

12. Que les differends qui naiſtroient entre les Fideles ſeroient terminez à l'amiable par l'Adminiſtrateur de chaque Province, & que ſi quelqu'un ſe trouvoit notablement lezé il pourroit avoir recours à Monſieur l'Eveſque ou à ſon Vicaire general.

13. Qu'à l'égard des difficultez qui arriveroient au ſujet de la doctrine, des mœurs, de la diſcipline, des Sacremens, des cas de conſcience, & generalement de celles qui touchent la Religion, on s'adreſſeroit directement à l'un ou à l'autre.

14. Que l'on choiſiroit pour Patron du Tonquin le glorieux ſaint Joſeph, & que l'on auroit auſſi une devotion particuliere aux deux ſaint Julian & Mitite, dont les Reliques avoient eſté apportées de Rome avec les Patentes neceſſaires pour pouvoir les expoſer; & l'on reſolut qu'elles demeureroient dans la ville Royale; ſçavoir celles de ſaint Julien en l'Egliſe de la Reſurrection, & celles de ſaint Mitite en l'Egliſe de la Nativité.

15. Enfin, que l'on écriroit à Noſtre S. P. le Pape pour le remercier de la grace qu'il avoit faite au Tonquin, de luy donner un Eveſque Vicaire Apoſtolique.

Et parce que Monſieur de Beryte apprit qu'il y avoit déja, pluſieurs femmes qui vivoient enſemble depuis pluſieurs années, qui avoient fait quelque vœu ſimple, ce fut principalement à celles à qui il adreſſa des Reglemens en leur écrivant la lettre qui s'enſuit.

Mes Cheres Sœurs, depuis mon arrivée en ce Royaume une de mes plus grandes occupations a eſté de m'informer exactement de l'état de cette Egliſe. Dans le compte qu'on m'en a rendu j'ay appris avec une extrême joye que vous vous eſtes conſacrées à Dieu d'une maniere particuliere. Comme cet engagement eſt une marque évidente d'une miſericorde divine toute ſpeciale ſur vous, il eſt bien juſte que vous ſoyez

plus reconnoiſſantes que les autres qui n'ont pas receu la meſme grace ; & pour vous en donner le moyen j'ay cru que je devois vous propoſer un genre de vie qui me paroiſt fort avantageux à ſa gloire, & dont vous pourrez connoiſtre l'utilité par la lecture des petits Reglemens que je vous envoye. Il y a déja long-temps que je les ay dreſſez en faveur de quelques ames choiſies de Dieu qui m'en ont preſſé pour leur conſolation. Ne doutez pas que ſi vous voulez prendre ce chemin de perfection, vous ne parveniez à une tres-ſublime connoiſſance, & à un tres-haut amour de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST, en quoy conſiſte tout le bon heur de cette vie & de l'autre.

Cette lettre eſt ſuivie des Reglemens dont il leur parle & dont on ne croit pas qu'il ſoit neceſſaire de mettre icy le détail : il ſuffira de dire que la maniere de vie qu'il leur propoſe eſt fondée ſur les paroles de S. Paul, qui dit que JESUS-CHRIST eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent pas pour eux-mêmes, mais pour celuy qui eſt mort & reſſuſcité pour eux. Suivant cet Oracle Apoſtolique on a jugé que pour entretenir & augmenter la ferveur de l'Egliſe du Tonquin, on pourroit y conſeiller une maniere de vie qui auroit pour but d'honorer la Mort & Paſſion de JESUS-CHRIST, & dans laquelle on feroit une Profeſſion ſpeciale de mediter tous les jours ſur ſes ſouffrances, ce moyen eſtant le plus ſeur & le plus court pour apprendre à le connoiſtre & à l'aimer.

Au reſte les emplois principaux des perſonnes qui ſe ſentent appellées à vivre ainſi, ſont.

1. D'unir continuellement leurs oraiſons, leurs penitences & leurs larmes, aux prieres, aux douleurs & au Sang du Sauveur du monde, pour demander à Dieu la converſion des Infideles qui ſont dans l'étendue des trois Vicariats Apoſtoliques, & ſur tout dans le Tonquin.

2. D'instruire les jeunes filles tant Chrestiennes que Payennes aux choses que les personnes de leur sexe doivent sçavoir, afin d'avoir occasion de leur insinuer les Principes de la Religion Chrestienne: & elles doivent avoir cet exercice si a cœur qu'elles ne doivent jamais l'interrompre que dans le temps de la plus rigoureuse persecution.

3. D'assister les femmes & les filles malades, soit qu'elles soient Fidelles, soit qu'elles soient Idolâtres, afin que la charité de leurs soins leur donne moyen de traiter avec elles des affaires du salut eternel, & que si elles en connoissoient quelqu'une qui menast une vie scandaleuse, elles feront tous leurs efforts pour la retirer de son desordre.

4. De veiller dans les maisons sur les petits enfans qui sont en danger de mourir avant que d'avoir receu le saint Baptesme, afin qu'elles en avertissent l'Administrateur ou le Catechiste, & qu'en leur absence, en cas de necessité elles les baptisent elles-mesmes.

Ces quatre choses suffisent pour donner une idée generale du dessein qu'a eu Monsieur de Beryte en unissant des femmes de pieté les unes aux autres pour se perfectionner par une sainte emulation.

Ce Prelat ayant fait dans le Tonquin tout ce qu'il y pouvoit faire dans l'estat où estoient les affaires de la Religion, ne pensa qu'à retourner à Siam comme au principal lieu de sa residence. Il emmena avec luy Monsieur Bouchard, & laissa Monsieur de Bourges, avec Monsieur Deydier pour estre les deux principaux appuis de la florissante Eglise, dont il se separoit avec douleur. Il commença donc à descendre la riviere dés le 19. Fevrier 1670. mais le vent n'estant pas favorable pour sortir du Port aprés trois tentatives en differens jours, il falut attendre à la Barre, & pendant qu'il y estoit arresté il écrivit à deux Dames de grande consideration qui pratiquoient les Reglemens dont

on a parlé, & il leur donna les dernieres marques de ſon zele ſur le point de ſon depart par la lettre qui ſuit.

PIERRE LAMBERT PAR LA GRACE DE DIEU, ET DU S. SIEGE APOSTOLIQUE, Eveſque de Beryte, Vicaire Apoſtolique: A nos Cheres ſœurs, Agnes & Paule, ſalut & benediction. J'euſſe bien deſiré vous entretenir aprés la ſainte action que vous fiſtes le jour des Cendres en ma preſence, pour vous dire encore quelque choſe de la perfection à laquelle la miſericorde de Dieu vous appelle; mais ayant eſté obligé de m'embarquer ce meſme jour-là pour retourner à Siam, & me voyant retardé à la Barre par des vents contraires, j'ay eu la penſée de vous écrire ce mot pour vous avertir que vous n'eſtes plus à vous, mais toutes à JESUS-CHRIST à qui vous vous eſtes tout à-fait données pour ne vaquer plus deſormais qu'à ſa connoiſſance & à ſon amour par la Meditation & l'Imitation de ſa vie ſouffrante, & par la fidelité à vos obligations. A quoy je vous exhorte autant que je puis, ſçachant bien le grand avantage que vous en recevrez, & qui ſe répandra ſur toute l'Egliſe. Je vous recommande auſſi tres-particulierement d'avoir un grand ſoin de vos Compagnes: vous les devez conſiderer comme les ſacrez dépoſts que Dieu a mis entre vos mains. Souvenez vous de leur inculquer ſouvent la principale fin que vous vous propoſez, qui eſt de continuer la vie ſouffrante de JESUS-CHRIST, & de luy demander tous les jours par vos oraiſons, par vos larmes & par vos emplois & vos ſacrifices la converſion des Infideles, & celle des mauvais Chrétiens. Mais ſur tout il importe extrêmement de pratiquer tous ces ſaints Exercices, comme ſi nous étions en la place de JESUS-CHRIST qui ne pouvant plus les faire par luy meſme en eſtat de Voyageur ſur la terre ſe ſert de certaines perſonnes choiſies qu'il remplit de ſon eſprit pour continuer ainſi la vie mortelle & ſa vie

de Sacrifice jusqu'à la consommation des siecles. Vous voyez par là, mes sœurs, la grandeur de vostre dessein, & que vous devez estre entierement mortes au monde & à vous-mêmes ; c'est-à-dire aux sens, à la nature corrompuë, & à la raison purement humaine, pour ne plus vivre desormais que de la vie de JESUS-CHRIST en suivant toutes ses maximes les plus élevées. Faites je vous prie une reflexion continuelle sur cela & ne m'oubliez pas devant Dieu. A la Barre du Tonquin, ce 26. Fevrier 1670.

Aprés cette lettre écrite Monsieur de Beryte demeura encore 22. jours sans que les vents permissent de mettre à la voile ; mais enfin, le temps s'estant fait beau on leva les ancres le 14. de Mars, & Dieu donna tant de benediction à ce Voyage aprés un si long retardement, que l'on ne fut qu'un mois en mer & tous les passagers arriverent en bonne santé à Siam contre l'esperance de tout le monde.

De la Persecution qui s'éleva aprés le départ de Monsieur de Beryte.

IL semble que Dieu n'avoit fait venir au Tonquin Monsieur de Beryte, que pour fortifier les Fideles contre la persecution que sa Providence leur preparoit pour les éprouver. Car à peine estoit-il party que les Infideles commencerent à observer Messieurs Deydier & de Bourges qui estoient demeurez ensemble en habit seculier.

Ces Messieurs ne demeurerent qu'un mois en repos, & ils employerent ce temps-là à instruire durant la nuit les nouveaux Prestres & les autres Ecclesiastiques qui avoient receu les Ordres moindres, & le jour ils s'occupoient à la veuë de tout le monde à bâtir la maison que le Roy leur avoit permis d'edifier dans l'esperance d'un commerce avantageux avec les François

qu'il desiroit avec passion.

Mais on commença bien-tost à les soupçonner d'estre Peres, c'est-à dire Prestrés, soit à cause de leur maniere de vie, soit à cause qu'un miserable Chrestien qui les connoissoit & qui avoit apostasié depuis peu, avoit découvert la verité des choses à plusieurs personnes; & le bruit s'en estoit tellement répandu que les Payens crurent avoir assez de fondement pour les deferer au Gouverneur de la Province Meridionale ennemy declaré du Christianisme.

Comme leur demeure estoit située dans l'étenduë de son Gouvernement, il fit adroitement tout ce qu'il pût pour les surprendre dans quelque fonction qui pût luy servir de preuve solide contr'eux; & pour ce sujet il les fit visiter souvent sous pretexte de civilité par deux de ses Secretaires, qui sont les principaux Officiers des Grands, qui font dans ces Pays dans le Barreau, ce que nos Greffiers, Advocats & Procureurs font en Europe.

Ces Espions eurent beau couvrir leur dessein sous l'apparence d'amitié, ces Missionnaires les regarderent comme des ennemis secrets dont il faloit se cacher; mais quelque circonspection qu'ils apportassent pour ne donner aucune prise sur eux, ils le firent sans y penser le 18. d'Avril, lors que ces deux Secretaires leur emprunterent leur batteau, pour aller jusqu'à un vaisseau Chinois qui arrivoit du Japon. Car sans attendre qu'on eust pris aucune precaution, ils entrerent dans ce batteau, & ils y trouverent les deux Acolythes, Barnabé & Pierre, dont le premier fut aussi-tost reconnu Chrestien, à cause qu'il estoit saisi d'un coffre remply de Livres imprimez & manuscripts de nostre sainte Religion, avec un Chapelet, une Medaille, un Crucifix & une Image.

A cette découverte ces faux amis montrerent tout

le venin qu'ils couvroient depuis long-temps, & aprés avoir fait mettre Barnabé en prison, ils porterent le coffre au Gouverneur, qui crut d'abord que ce prisonnier estoit domestique des deux François, & qu'il avoit dequoy les convaincre de contrevenir aux ordres du Roy en enseignant leur Religion à ses subjets. Mais ils se deffendirent sur ce que Barnabé n'estoit point du tout à leur service, qu'il estoit bien vray qu'il s'étoit offert à eux depuis quelque jours, mais qu'ils ne l'avoient pas encore arresté, & qu'à l'égard des Livres & autres choses qu'on luy avoit trouvées, il les avoit receües des Peres Portugais qui estoient autrefois dans le Tonquin.

Cette réponse estant conforme à la verité Dieu y donna benediction, & les Missionnaires en furent quittes pour plusieurs menaces dont ils s'estimerent honorez; mais il en coûte davantage à l'Acolythe Barnabé. On luy avoit mis à la jambe un gros morceau de bois que l'on appelle une Cangue, selon la coûtume d'arrester les prisonniers du Tonquin. Ce bois a une ouverture au milieu où l'on fait passer le pied du coupable, & puis on la remplit à demy avec une grosse cheville qui empesche de se pouvoir débarasser.

Il comparoît donc en cet equipage devant les Commissaires que le Gouverneur nomma pour subir interrogatoire devant eux. D'abord on luy demanda son nom, il répond que son nom saint est Barnabé; car c'est ainsi que les Tonquinois parlent du nom de leur Baptesme, en l'appellant saint Nom. A cela les Juges indignez luy disent, Hé quoy? penses-tu estre un saint? A Dieu ne plaise, dit-il, que je sois dans cet orgueil, je ne suis qu'un miserable pecheur, mais j'ay voulu dire que le nom que j'ay receu lors que j'ay esté fait Chrestien, est celuy de Barnabé. Cette liberté les irrita, & ils luy repartirent en colere, Vrayment nous avons bien affaire de ton nom saint. Dis nous

ton

son nom Tonquinois, de quelle Province & de quel Bailliage es-tu ? & que vas-tu chercher à la maison des François ? Il satisfait nettement à toutes ces questions, & à l'égard de la derniere, il declare qu'ayant sçeu qu'il y avoit des Estrangers qui auroient peut-estre besoin de quelqu'un qui sçeust quelques lettres, il leur estoit allé offrir son service, & que si on ne vouloit pas luy permettre de les servir il faloit qu'il allast labourer la terre ne sçachant point d'autre métier. Ah Compagnon, repartent ses Juges, tu n'as pas la mine d'avoir jamais beaucoup cultivé les champs, ton pere & ta mere t'ont fait apprendre quelque autre chose, on n'apprend pas ce que tu sçais en plantant du ris, & si tu veux renoncer à ta Religion nous pourrons te faire subsister avec honneur sans servir & sans labourer. Pourquoy fais-tu Profession d'une loy estrangere ? pourquoy en gardes-tu les Livres ? pourquoy ce Chapelet, cette Croix & ces Images contre les défenses de ton Roy, & ne sçais-tu pas qu'on peut te couper la teste ? Barnabé répond : Ces Livres m'ont esté donnez par mes Parens, comme la meilleure partie de l'heritage qu'ils me laissoient, & je les conserve cherement depuis leur mort ; & toute ma consolation est d'en lire de temps en temps quelque Page pour m'instruire de la sainte Religion dans laquelle ils m'ont élevé. Je me sers aussi de ces Images, de cette Croix & de mon Chapelet, parce que ce sont des marques du Christianisme dont je fais profession dés mon bas âge, & qui est si profondément enraciné dans mon cœur, qu'il ne faut pas esperer de l'en arracher par promesses ny par menaces. Il est vray que le Roy me défend tout cela, mais je suis maintenant dans l'ordre, puis que je n'ay plus rien des choses dont il interdit l'usage, & qu'on me les a toutes enlevées. Si vous vouliez neantmoins me les rendre, je vous aurois grande obligation, & je

vous prie d'estre bien persuadez, que je suis resolu de mourir comme j'ay vescu, toûjours soûmis & fidel à mon Prince, sans interesser ma conscience, & sans violer les Commandemens du Dieu du Ciel & de la terre.

Aprés une declaration aussi genereuse que celle-là, on le condamne à une plus rude prison, & on luy oste la Cangue du pied, & on la luy mit au col. Celle-cy est un instrument de supplice fait à peu pres comme une échelle de huit à neuf pieds de long, & vers le milieu, il y a deux morceaux de bois en travers, en forme d'échellons, où l'on enferme le col du Prisonnier qui demeure chargé de ce fardeau jour & nuit. Barnabé fut donc mis en cet estat sous la garde d'une Compagnie de Soldats, entre lesquels il y en eut un qui estant Chrestien ne mit gueres à se découvrir à luy & qui luy promit de l'accompagner toutes les fois qu'il sortiroit pour aller demander l'aumône selon la coûtume du Pays, où les Prisonniers n'ayant point de pain du Roy vont en chercher par les ruës, accompagnez des Soldats qui les gardent. Il accepta cette offre d'autant plus volontiers qu'elle luy donna la liberté de s'aller confesser de temps en temps à quelques Prestres Tonquinois, qui estoient demeurez dans leurs batteaux sur le bord de la riviere pour le secourir au besoin & pour voir les suites que pourroit avoir sa prison.

On le laissa dix-neuf jours entiers sans luy faire autre chose, & le 20. jour on vint luy signifier de la part du Gouverneur qu'il estoit condamné à estre exposé trois jours durant en plein marché, avec un billet attaché sur ses habits à l'endroit de l'estomach, portant sa Sentence à peu prés en ces termes.

Cet homme a esté saisi & il est detenu prisonnier, parce qu'il garde une Religion extravagante contre les ordres du Roy : Nous l'avons fait exposer icy en

attendant que nous ayons avisé au châtiment qu'il merite, afin que le Peuple prenne exemple sur luy & qu'il ne se laisse pas tromper par cette Loy impertinente des Estrangers.

Comme ce billet estoit écrit en caracteres Chinois qui ne sont connus que des sçavans, le Peuple s'enqueroit avec curiosité ce qu'ils vouloient dire, & aprés l'avoir appris les Gentils mesme ne pouvoient s'empescher d'en témoigner du ressentiment & de la compassion en se disant les uns aux autres : Est-ce donc un peché que d'estre Chrestien? vrayment voilà un grand crime pour tenir si long-temps un pauvre jeune-homme aux ardeurs du Soleil & aux injures de l'air.

Pendant qu'on le plaignoit ainsi il s'offroit à Dieu en sacrifice, pour souffrir la punition qu'on luy preparoit aprés les trois jours marquez. Mais avant qu'ils fussent écoulez, il fut delivré aprés avoir receu vingt coups d'une baguette assez legere. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on le traitast doucement pour faire plaisir à M. de Bourges & Deydier, qu'il avoit envoyé appeller pour apprendre d'eux l'usage d'un instrument de Mathematique, & qui s'estoient excusez de l'aller trouver sous pretexte qu'ils n'en estoient pas trop bien instruits. Mais ce Politique jugea aussitost que la vraye raison de leur refus estoit le mauvais traitement qu'il faisoit aux Chrestiens, & cette consideration l'obligea de se radoucir un peu jusqu'à ce qu'il eust tiré d'eux la connoissance qu'il desiroit. Cette douceur simulée les engagea à luy aller rendre leurs respects, & à luy dire ce qu'ils sçavoient sur l'instrument dont il estoit en peine, & pour lors n'ayant plus besoin d'eux il leur fit de sanglantes reproches, de ce que malgré les défenses ils enseignoient aux Tonquinois leur Religion.

Sa passion se montra avec tant d'evidence, qu'ils

ne douterent plus qu'il n'en falût craindre les suites ; & ayant appris d'ailleurs qu'il avoit resolu de mettre des espions au tour de leur maison pour prendre les personnes qui en sortiroient, ils firent avertir tous les Fideles de n'y point venir du tout, ny jour ny nuit ; & cependant ils continüoient à instruire par écrit les nouveaux Prestres qui estoient dispersez dans la Ville & dans les Batteaux.

Ainsi toutes les adresses du Gouverneur estant renduës inutiles, il s'emporta contre les Soldats, comme si leur negligence eust esté la cause de ce qu'ils ne surprenoient personne : Mais s'en estant excusez sur ce que la maison des François avoit une porte qui donnoit sur la riviere, & que dans la multitude des batteaux qui alloient & venoient incessamment, il estoit impossible d'observer bien exactement ceux qui se couloient par une entrée si commode & si favorable ; il leur ordonna de faire murer cette porte, & de défendre de sa part qu'aucun batteau s'arrestast en cet endroit, ce qui fut executé fort exactement.

Cependant il brûloit du desir de satisfaire sa haine, & il en eut enfin l'ouverture par le moyen de ce malheureux Apostat dont on a déja parlé. Ce perfide avoit eu l'effronterie quelques-jours auparavant d'accuser ces deux François auprés des Visiteurs des Vaisseaux, en presence de M. Deydier qui luy reprocha son Apostasie en face. Mais n'ayant pas reüssi dans cette premiere accusation, il alla droit au Gouverneur le 22. Aoust pour luy dire le nom de ces deux Estrangers, leurs desseins, leur qualité de Prestres, & leurs occupations ordinaires dans la conversion des Tonquinois. Au reste, Seigneur, dit-il, je n'avance rien que je n'aye vû, j'ay esté témoin de tout ce que je dis lors que j'estois Chrestien, & je n'ay renoncé à cette Religion que depuis peu.

Le Gouverneur ravy d'un costé de cette décou-

verte, & de l'autre picqué d'un dépit secret, d'apprendre par d'autres que par ses gens des choses qui se faisoient, pour ainsi dire, à sa porte & devant ses yeux, resolut à quelque prix que ce fust de sçavoir bien-tost la verité par luy mesme. Il part donc dans ce dessein de la ville Royale où il estoit pour lors, pour retourner en son Gouvernement ; mais avant que de sortir de son logis M. Deydier qui estoit venu en cette Ville-là dés le mois de Juillet pour quelque affaire de Religion, vint luy rendre visite un moment aprés que l'Apostat s'en fut allé, & luy demanda sa protection pour se faire payer d'une dette dont le recouvrement l'arrestoit ; car il estoit bien aise de couvrir le dessein de son voyage en Cour, sous l'apparance de cette affaire, dont il pouvoit sortir aisément par le credit d'un homme de sa qualité. En effet, il luy donna sur l'heure des Officiers de sa maison, pour l'aider à tirer raison de son debiteur, & sans luy rien témoigner de ce qu'il avoit sur le cœur il se separe de luy prenant son chemin vers la riviere, où il prit une Chaloupe pour aller joindre sa Galere.

La Providence permit qu'il rencontra en chemin le batteau qui avoit amené M. Deydier, & qu'un Acolythe nommé Pie qui estoit dedans, & qui estoit occupé à lire ne se leva pas pour le salüer, parce qu'il ne l'avoit pas apperceu. Il s'approche donc de luy tout en colere, & luy ayant demandé à qui il estoit ; il répond qu'il est au service des François. Cette réponse donna lieu au Gouverneur de commander à ses gens qu'ils visitassent le batteau, pour voir s'ils n'y trouveroient point quelques marques de la Religion Chrestienne. Ils chercherent si bien qu'ils rencontrerent un Chapelet, qu'un autre Chrét en avoit caché sous une natte, & il n'en falut pas davantage pour faire passer leur maître de la colere à la fu-

rie. De ſorte que ſans autre information il fait prendre Pie, le fait battre cruellement, & aprés l'avoir fait lier en ſa preſence, il commande qu'on le tranſporte dans ſa Galere, & envoye appeller en meſme temps M. Deydier qui s'eſtant rendu incontinent auprés de luy, eſſuya d'abord tous ſes emportemens & luy ayant dit, que le Roy trouvant bon qu'il exerçaſt ſa Religion dans le Tonquin, on ne devoit pas trouver étrange qu'il ſe rencontraſt un Chapelet dans un batteau qui luy avoit ſervy ; il changea de diſcours, & luy demanda en quel endroit eſtoit l'autre grand batteau, où il avoit logé durant ſon ſejour à la ville Royale. A cela M. Deydier declare ſimplement oú il eſtoit ; & comme le Gouverneur ne doutoit pas qu'on n'y trouvaſt de quoy le convaincre d'eſtre Preſtre, il ordonne à ſes gens de ſe ſaiſir de ſa perſonne, pendant que d'autres iroient faire la viſite de ſon batteau. Ils le prennent donc par les cheveux, dans les boües, l'élevent en l'air, le jettent à terre de toutes leurs forces luy donnent pluſieurs coups de genoüil dans les reins, dont il ſe reſſentit plus d'un mois durant ; enfin, ils luy lient ſi étroitement les mains d'une corde derriere le dos, que les deux coudes ſe touchoient quaſi l'un l'autre : & ils l'obligerent en ſuite de monter dans la Chaloupe du Gouverneur pour eſtre conduit en ſa Galere, où il trouva ſon cher Pie, que l'on attacha comme luy à un poteau, aprés leur avoir lié les pieds à tous deux, & durant le chemin leurs bras & leurs mains devinrent ſi enflez & ſi noirs à l'endroit des ligatures, à cauſe de l'abondance du ſang qui s'y amaſſoit ; que le Gouverneur ayant mis une fois pied à terre, un Soldat touché de compaſſion relâcha leurs cordes pour leur donner quelque ſoulagement.

Ce barbare rentra bientoſt, ſans s'appercevoir de rien, & ayant une extrême impatience d'arriver à

Hien, où il pretendoit prendre M. de Bourges dans ſa maiſon ſans qu'on le pût avertir ; il fit faire ſi grande diligence à ſes rameurs qu'il ne falut que trois ou quatre-heures pour faire huit lieües, que l'on compte depuis la ville Royale juſques là,

Dés qu'il approcha de la maiſon des François, il fit ceſſer le bruit de certains baſtons dont on ſe ſert dans les Galeres pour donner ſignal aux rameurs, afin qu'ils puiſſent ramer de concert, & ayant mis en ordre une Compagnie de Soldats qu'il menoit avec luy, il en laiſſe une partie hors de la maiſon, & il entre à l'improviſte avec l'autre dans la Cour, dans un temps où toutes les portes eſtoient fermées, & où tous les domeſtiques repoſoient à cauſe de l'extrême chaleur. Monſieur de Bourges qui eſtoit ſeul éveillé ayant entendu un grand tumulte de voix mit la teſte à la feneſtre, & dés qu'il eut apperceu le Gouverneur dont il connut le mauvais deſſein par la fierté de ſon air, il deſcendit pour luy ouvrir les portes & le recevoir avec honneur ; puis il le conduiſit juſques dans ſa chambre, mais un ſoldat l'en tira bruſquement par l'ordre de ſon Maiſtre, en le traînant par les cheveux juſqu'à la porte de ſa maiſon, où il le traita de la même maniere que Monſieur Deydier l'avoit eſté quand on le ſaiſit.

Eſtant donc ainſi renverſé par terre aux pieds de celuy qui le gardoit, un autre accourant à luy le coutelas à la main fit ſemblant de vouloir luy couper la teſte; mais ce Miſſionnaire ſans s'émouvoir luy dit en ſoûriant, Tu n'auras pas l'honneur de faire un martyr. En effet il remit ſon coutelas dans ſon fourreau, & peu de temps aprés trois autres ſoldats ayant foüillé leur priſonnier & luy ayant trouvé quatre medailles, celuy qui les prit les luy paya ſur le champ d'un ſoufflet qu'il ne ſentit preſque pas, tant il eſtoit occupé pour lors interieurement à recommander à Dieu les meu-

bles d'Autel qui estoient dans la maison, & à implorer pour cela le secours des saints Anges. Cette priere eut son effet; Car quelque diligence que les soldats apportassent pour chercher par tout & pour découvrir l'Autel, & le lieu où l'on assembloit les Chrétiens, Dieu ne permit pas que les ornemens tombassent entre leurs mains, ny qu'ils remarquassent aucun lieu propre à faire l'exercice de nostre Religion. ils trouverent seulement une Aube, un Chapelet, quelques livres, & quelques manuscrits que l'on emporta.

Mais comme le Gouverneur ne sçavoit pas bien l'usage de l'Aube, il crut n'avoir rien qui pût servir de preuve infaillible pour convaincre les deux François d'estre Peres, & d'enseigner leur Loy aux Tonquinois; Ainsi aprés estre descendu dans la cour tout pensif, il s'assit dans un fauteüil, & fit venir devant luy les sept domestiques qu'on avoit liez par son ordre, & dont il croyoit pouvoir tirer la verité; Mais n'ayant rien déposé; sinon qu'ils estoient Chrétiens, il en condamna quatre à la prison, & en laissa trois à Monsieur de Bourges pour le servir, en luy disant: Je vous fais grace, parce que vous ne sçavez pas la langue du Tonquin, & que vous ne pouvez pas y dogmatiser; Mais pour vostre compagnon, il vouloit dire Monsieur Deydier, je l'ay déja traité comme il merite, & je le mettray en lieu où je sçauray bien répondre de sa personne. Puis se tournant vers un de ses Secretaires, il luy commanda de visiter encore quelques coffres qui n'avoient pas esté ouverts, & se reposant sur luy de l'execution, il se retira.

Ce Secretaire qui avoit esté puny d'une colique fort douloureuse, lors qu'il s'estoit saisi de l'Acolythe Barnabé, & qui par ce chastiment avoit appris à user de moderation, en donna des marques dés que son Maistre fut party: Car il délia Monsieur de Bour-

ges, & visita les coffres par maniere d'acquit, non pas tant pour rien faire contre les gens dont il avoit la fortune entre les mains, que pour executer du moins en apparence les ordres precis qu'il avoit receus. Ce fut luy neanmoins qui emmena l'Acolythe Pie avec les quatre domestiques dans la mesme prison où Monsieur Deydier estoit déja, & qui emporta l'Aube, les Chapelets, les Medailles, & les papiers.

Cependant quoy qu'il fust tard, le Gouverneur assemble dés le mesme soir son conseil, & fait comparoir en sa presence les six prisonniers, & ayant remarqué qu'entre les quatre qui avoient esté pris dans la maison des François, il n'y en avoit que deux qui paroissoient avoir de l'étude & de l'esprit, il élargit les deux autres qui n'estoient en effet que deux hommes de service. Il ne se trompa point dans le choix qu'il fit; car entre les deux qu'il retint; l'un estoit Acolythe nommé Pierre, âgé de vingt-deux ans, & l'autre estoit Clerc nommé Simeon, âgé de trente-cinq ans.

Il n'interrogea pas les quatre prisonniers ensemble, il fit venir d'abord Monsieur Deydier avec Pie. Il chargea le premier de toute sorte d'injures des plus honteuses, avec un emportement indigne d'un homme de sa qualité, & quoy qu'il ne pût prendre aucun avantage de ses réponses, il le condamna à estre mis aux fers avec plus de rigueur qu'auparavant. Ensuite il interrogea le second, qui disant toûjours qu'il étoit Chrétien, sans rien déposer de plus, il luy fit décharger sur les épaules trois coups furieux d'une canne d'Inde grosse comme le bras, & à chaque coup, il disoit en blasphemant, Prie maintenant ton Dieu de te délivrer de mes mains: A quoy cét innocent Acolythe ne répondant rien, il suivit la fortune de Monsieur Deydier avec qui on le conduisit en prison.

Aprés leur sortie Pierre & Simeon comparoissent, & sont traitez tous deux avec beaucoup plus de cruau-

té ; Car ne voulant rien déclarer qui pût faire tort à la Religion Chrestienne, en faisant connoistre ses Ministres, Pierre reçoit cinq coups de la mesme canne de toute la force d'un homme, & le Gouverneur craignant qu'il ne perdît la vie si on continuoit à le frapper de cet instrument, commande au Bourreau d'en prendre un autre plus souple, composé de petites cannes coupées par filets & tissuës ensemble. Il luy en fait donner soixante& dix coups à deux reprises, vingt à la premiere, & cinquante à la seconde. Et passant à Simeon aprés cinq coups de la grosse canne ; il le fait foüetter de l'autre verge dont il receut plus de cent coups, que l'on n'interrompoit que pour donner le temps au Gouverneur de l'interroger ; & comme il estoit plus maigre & plus delicat que Pierre ,il fut aussi plus blessé que luy, & plus sensible à la douleur qui luy tira les hauts, sans neanmoins luy faire perdre courage ny donner aucun avantage à son Juge, par l'ordre duquel on le ramena tout sanglant & tout meurtry dans la prison avec les autres.

Suite de la mesme Persecution.

LOrs que Monsieur de Bourges apprit toutes ces nouvelles, il ressentit vivement les douleurs de ses Freres; & il les auroit esté visiter sur l'heure, n'estoit que celuy qui l'avoit averti de tout, luy donna avis en mesme temps que le Gouverneur avoit dessein de renverser leur maison, pour y trouver du moins dans ses ruines les Ornemens qui y estoient ; car toute la constance des Prisonniers n'avoit pu luy oster de l'esprit la persuasion des choses que ce malheureux Apostat luy avoit dites, avec des circonstances si precises qu'il ne croyoit pas pouvoir en douter.

Ce fut dans cette pensée qu'il envoya trente Soldats, avec ordre d'abattre sans delay ce nouveau bâ-

timent, & ils l'eussent fait assurément sans une protection particuliere de Dieu, qui permit qu'au mesme temps qu'ils alloient mettre la main à l'œuvre, le Secretaire d'un des Visiteurs des Vaisseaux, amy des François passa par là, & leur dit qu'ils prissent garde à ce qu'ils alloient entreprendre, & que pour luy il ne croyoit pas que le Roy trouvast bon qu'on abatist sans son ordre exprés un logis élevé depuis peu par sa permission. Cette raison les arresta, & l'ayant communiquée au Gouverneur, il revoqua son ordre, & delivra de crainte Monsieur de Bourges, qui ne pouvant transporter ailleurs ses meubles d'Autel à cause des sentinelles posées par tout; les avoit enfermez dans des vaisseaux qu'il cacha bien avant en terre pour les soustraire aux ennemis de la Foy en cas de visite, ou de plus grande persecution.

Dés qu'il put respirer il alla voir son cher confrere dans la Prison, & aprés l'avoir embrassé avec autant de respect que de tendresse, il le trouva tres-content avec ses trois genereux Compagnons. On ne luy avoit mis que ce jour-là les fers ausquels il avoit esté condamné aussi bien que Pie; c'estoient deux gros anneaux de la grosseur d'un doigt joints ensemble par une chaîne de fer, longue environ d'une palme, ouverts pour y passer la jambe au dessus de la cheville du pied, & on les avoit resserrez sur la jambe mesme des Patiens à coups de marteau. Il falut payer le prix de ces instrumens de supplice, avec les droits de l'entrée de la prison, & l'on donna pour tout deux Teels & huit Maz, qui font en nostre monnoye onze livres quatre sols; car le Teel vaut environ quatre livres, & le Maz huit sols.

A peine avoit-on payé cette espece de taxe, que le Gouverneur en fit signifier le jour suivant une autre de trente Teels à Monsieur Deydier sans luy donner d'autre terme que le reste de la journée, pour y satisfaire, à

faute de quoy on les suspendroit tous quatre au plancher pour les bastonner, jusqu'à ce qu'ils consignassent l'argent. Monsieur de Bourges fit ce qu'il put pour en trouver chez ses amis ; mais ce fut en vain, & le soir estoit déja venu sans avoir aucune esperance d'en trouver, lors qu'un des Secretaires du Gouverneur mesme vint offrir cette somme à Monsieur Deydier, moyennant l'interest de deux cens quarante pour cent. Sur sa parole les Geoliers laisserent passer la nuit en paix les prisonniers ; mais le lendemain matin il se retracta. Et bien qu'on ne vist plus de resource du costé des hommes, un Marchand Chinois chez qui Monsieur de Bourges estoit allé à l'emprunt le soir precedent, apporta genereusement sans demander aucun profit six vingt livres, dont on avoit nn extrême besoin.

Le mesme jour on transfera Monsieur Deydier avec Pie, de la prison où ils estoient, dans un Corps-de-Garde, ouvert aux quatre vents sur le grand chemin, où ils demeurerent exposez durant trois jours à tous les passans, ayant les bras liez derriere le dos, & devant eux un petit pôteau, où l'on avoit pendu leur Chapelet, & attaché un écriteau qui contenoit leur Sentence, en termes d'autant plus honorables pour les Chrétiens, qu'ils estoient plus injurieux à la Loy de Jesus-Christ.

Cette punition n'appaisa pas entierement le Gouverneur; il se mit en teste qu'il en devoit coûter la vie à quelqu'un des Prisonniers : Il va donc en Cour pour irriter l'esprit du Roy par toutes les informations qu'il luy porta le 3. de Septembre. Et ayant obtenu une Audiance, où il pretendoit perdre absolument Monsieur Deydier, il dît d'abord au Roy qu'il avoit fait arrester un François, à qui il avoit trouvé un Chapelet, & il alloit sans doute ajoûter qu'il y avoit contre luy de grands indices qu'il estoit Pere, & qu'il en faisoit les fonctions : Mais le Roy l'interrompant,

ne luy donnant pas le loisir de tout dire, il luy declara brusquement qu'il vouloit que l'on mist les François en liberté.

Cet arrest de grace prononcé en faveur de Monsieur Deydier desarma son Persecuteur ; il repliqua neanmoins sans paroistre troublé : Mais, Sire, il faudroit du moins couper la teste à quelques Chrétiens pour intimider les autres, & pour arrester le cours de leur Secte, Non, non, répondit le Roy, je ne veux pas qu'on les punisse de mort; mais s'il y en avoit quelqu'un qui fust convaincu d'avoir commis de grands desordres dans ta Province, tu peux luy faire couper la main ; ou plûtost je t'ordonne de me l'envoyer, & j'en useray comme je jugeray à propos.

Le Gouverneur ne s'attendoit nullement à une pareille réponse; aussi en fut-il si déconcerté, qu'il ne pensa plus qu'à mettre sa réputation à couvert, en obtenant du moins qu'on renouvellast les défenses contre la Loy des Chrétiens, afin qu'on ne luy pust pas reprocher en retournant dans sa Province qu'il n'avoit rien fait à la Cour Il fit donc si bien par luymesme & par ses amis, que l'on publia incontinent l'Edit qu'il sollicitoit, où il eut le credit de faire mettre une augmentation de peine contre ceux qui contreviendroient aux défenses. Car au lieu que dans les Edits precedens on n'avoit condamné les contrevenans qu'à cinquante coups de bâton : on les condamna par celuy-cy à quatre vingt, & l'on ordonna que tous les Livres de nostre sainte Religion dont on pourroit se saisir, seroient mis au feu.

Il revient donc à Hien tout triomphant avec cette piece en main, & parce qu'il croyoit que personne ne sçauroit rien de tout ce qui s'estoit passé entre le Roy, & luy, il faisoit tous les jours des menaces contre Monsieur Deydier, dont ny luy, ny Monsieur de Bourges ne se mettoient pas fort en peine, parce qu'on

leur avoit mandé de la Cour des ordres que le Roy luy avoit donné d'élargir le François & de ne rien faire contre luy.

Cependant le Gouverneur demande à Monſieur de Bourges le roolle de ſes effets. Il s'excuſe ſur ce que ſes papiers luy avoient eſté enlevez, & il pretendit par là de les faire rendre, afin de retirer ceux qui euſſent pû faire connoiſtre les correſpondances qu'il avoit avec ſes amis; mais le Gouverneur en ayant eu le ſoupçon luy refuſa de les donner. Il le fit pourtant quelques jours aprés pour ſe débaraſſer de l'importunité de Monſieur de Bourges à qui il les envoya par un de ſes Secretaires, avec permiſſion de retirer ceux qui ſervoient à ſes affaires, Il ne manqua pas de choiſir juſtement les lettres & les écrits qui luy étoient le plus de conſequence, & ce fut une grande protection de Dieu, que pendant tout le temps que le Gouverneur les avoit eus entre ſes mains, il ne s'étoit preſenté perſonne qui euſt pû luy en faire la lecture.

Aprés avoir fait rendre ces papiers, il ne penſa quaſi plus au roolle qu'il avoit demandé. Mais il s'aviſa de faire ſous-main deux propoſitions aux François; l'une de tranſporter leur maiſon dans le quartier des Marchands Chinois, l'autre d'obliger Monſieur Deydier à luy venir demander pardon, moyennant quoy il le mettroit en liberté: que ſi l'on ne vouloit pas ſe ſoûmettre à cela, il ſçauroit bien s'en vanger ſur les Priſonniers par une longue détention. Et ce fut là le party qu'il fut obligé de prendre à cauſe du refus qu'on fit d'entendre aux propoſitions qu'il faiſoit.

Les choſes eſtoient en cet eſtat, lors que quelques eſpions que le Gouverneur avoit envoyez dans ſa Province, pour y découvrir autant de Chreſtiens qu'ils pourroient, luy en amenerent quelques-uns. Car bien que Monſieur de Bourges les eût avertis de ſe précautionner contre ceux qui les cherchoient; il en trou-

va neanmoins qui furent bien-aises d'avoir cette occasion de faire honneur à l'Eglise par la fermeté de leur Foy dans les souffrances.

On presenta entre autres au Gouverneur le 10. de Septembre trois hommes, dont l'un estoit déja tout blanc de vieillesse, & deux femmes assez âgées, dont la reputation estoit fort répanduë dans la Province, à cause qu'elles s'employoient à prier Dieu pour les malades, & que par cet exercice elles avoient non seulement guery les corps, mais aussi converty les ames. Ces cinq personnes estoient d'une rare vertu, & ils avoient déja montré leur constance dans leur Pays, où ils avoient essuyé la honte de plusieurs petits tribunaux de Justice subalterne qui les avoient condamnez à quelques amendes immediatement avant que de venir à Hien où ils furent mis dans la mesme prison que Monsieur Deydier. Là on leur mit la Cangue à la jambe, chacun ayant devant soy son Chapelet & sa Croix. Et l'on exposa au lieu le plus apparent un tableau de Nostre-Dame, tenant son cher Fils entre ses bras.

Aussi-tost les Infideles accoururent de toutes parts pour voir ce Tableau, & parce que les jours se passoient à répondre aux questions qu'ils faisoient par curiosité sur nos Mysteres; Monsieur Deydier ne trouva que le temps de la nuit pour confesser, & encourager ces cinq Chrestiens qui ne pouvoient assez remercier Dieu de les avoir mis dans la compagnie d'un Prestre.

Un des Secretaires du Gouverneur eut l'insolence de donner un coup au Tableau; mais il en fut puny sur le champ par une frayeur qui le saisit, & il perdit sa femme à six jours delà

Un autre Secretaire ayant voulu faire réprimende aux Chrétiens, & leur ayant dit qu'ils se corrigeassent; Monsieur Deydier ayant pris la parole luy dît, Dequoy

voulez vous qu'ils se corrigent? Vous avez dans vos prisons bien des voleurs, des faux témoins, des meurtriers; y en a-t'il pas un d'eux qui soit Chrétien? quiconque a l'honneur de l'estre, n'est pas capable de ces grands crimes; car la Religion qu'il professe est trop sainte pour le souffrir. Il y a environ vingt-ans que dans cette Province les Voyageurs ne pouvoient marcher en asseurance à cause du nombre des assassins: Mais depuis que plusieurs ont embrassé la Foy Catholique ces grands desordres ont cessé, & s'il se trouve encore des voleurs, je suis certain qu'ils n'ont pas embrassé la Loy de JESUS-CHRIST. Cette Loy commande d'obeyr au Roy, & aux Magistrats, d'honorer son pere & sa mere, d'aimer son prochain comme soy-mesme. Elle défend de jurer faussement & en vain, de mentir, de dérober, de tuer, de prendre la femme d'autruy; voulez-vous que les Chrestiens cessent d'observer toutes ces choses? Et si vous ne voulez pas, dequoy pretendez vous qu'ils s'amendent?

Icy un des Secretaires prenant la parole répondit, qu'ils devoient se corriger du culte qu'ils rendoient au Seigneur du Ciel, & suivre la coûtume du Tonquin dans l'adoration du Ciel mesme. Mais M[r] Deydier replique. Je sçay bien l'usage de ce Royaume; mais voulez-vous bien me permettre de vous dire ce que vous faites lors que vous adorez le Ciel avec tant de ceremonies, & que vous oubliez le Createur du ciel & de la terre, sans luy rendre aucun respect & sans vouloir mesme le connoistre ny souffrir qu'on vous en parle? Vous faites justement comme un homme qui iroit au Palais du Roy, & ferpit de grandes reverences aux murailles, aux portes, aux colomnes, & aux fenestres & tourneroit le dos au Roy qui seroit assis dans son trône, sans vouloir le regarder ny souffrir qu'on luy dist que le Roy est là, & qu'il faut le saluer, & luy rendre hommage; à vostre avis cet homme seroit

seroit-il bien sage & bien raisonnable ? Helas ? vous faites la mesme chose que luy ; le Ciel que vous adorez & que vous voyez n'est que la superficie exterieure de la maison Royale de Dieu. Il est au dedans comme un Roy dans son trône, ou il recompense ceux qui ont obey à ses Loix sur la terre. Pourquoy donc vous amusez-vous à adresser vos prieres à cette machine corporelle, qui n'a pas d'oreilles pour vous entendre, ny d'yeux pour regarder vos sacrifices? Pour-quoy negligez-vous de rendre ce que vous devez à celuy qui a creé cette Machine & qui par consequent est un esprit infiny, digne de toutes nos adorations, & sensible à tous nos vœux ?

Vous dites que vous rendez aussi bien que nous l'honneur qui est dû à vos Parens, principalement aprés leur mort. Mais souffrez que je vous dise ce que j'en conçois : car j'ay souvent fait reflexion sur les ceremonies que vous faites à leurs funerailles. Vous leur offrez de la monnoye de papier, & des habits de pareille étoffe : Dites-moy, je vous prie, voudriez-vous vous payer d'une monnoye aussi mince ? S'en sert-t'on dans ce Pays pour acheter les choses dont on a besoin dans le commerce de la vie ? Pensez-vous que dans le Pays où vous croyez que sont les morts on soit assez simple pour prendre du papier jaune pour de l'or, & du blanc pour de l'argent ? Pendant qu'ils vivoient sur la terre ils avoient des habits de soye, & vous croyez les honorer presentement de les vouloir habiller de papier. J'entends bien que vous dites que ce papier se change en or, en argent, & en habits veritables ; mais où sont les preuves dont vous appuyez ces vaines idées ? Si les Parens estoient dans un Pays où le papier passant par l'alembic prend une nature si precieuse, comment est-ce qu'ils n'enrichissent pas leurs enfans par le commerce qu'ils peuvent entretenir avec eux ? Enfin, aprés

leur avoir offert toutes ces monnoyes & tous ces habits, vous les conſumez par le feu. Que leur en reſte-t'il donc qu'ils puiſſent prendre pour eux, ſinon la fumée ou la cendre? En verité ils ſont bien faciles à contenter, s'ils ſont ſatisfaits de choſes ſi legeres & ſi peu ſolides,

Ce diſcours fut écouté avec approbation de pluſieurs Payens qui ſe diſoient les uns aux autres? Certainement cet Eſtranger dit bien, il a raiſon: Mais la crainte qu'ils avoient du Gouverneur les empeſcha d'en tirer le profit qu'ils devoient, pendant que les Chreſtiens & ſur tout les Priſonniers loüoient Dieu de la liberté avec laquelle ſon Miniſtre parloit à des Officiers conſiderables, & leur faiſoit voir avec evidence l'aveuglement des Idolâtres Tonquinois.

Ils reſiſterent pourtant à la lumiere divine, auſſi bien que le Gouverneur leur Maiſtre, qui n'avoit pas reconnu le doigt de Dieu dans un mal qui luy eſtoit venu au viſage dés le lendemain de l'ordre qu'il avoit donné d'empriſonner ces cinq Chreſtiens. Il fit ce qu'il pût pour ſe cacher en ſe tenant chez luy durant pluſieurs jours; mais il ne put empeſcher qu'on ne le ſçeut, & qu'on ne dît publiquement que le Dieu du Ciel le puniſſoit de ſa cruauté, & nonobſtant tout cela il condamna tout malade qu'il eſtoit ces pauvres Priſonniers à eſtre baſtonnez, le 15. de Septembre, à quoy il ajoûta une amende pecuniaire de vingt Teels.

Cette Sentence fut executée à l'heure meſme; on le conduiſit au marché; on les fit étendre le ventre contre terre, & l'on donna cinq coups de bâton aux deux femmes, trente aux deux Vieillards, & cinquante aux deux autres hommes dont l'un fut ſi cruellement traité, que ne pouvant ſe relever de luy-meſme il falut l'emporter à-bras pour le faire panſer de ſes bleſſures, pendant que l'autre qui eſtoit plus

robuste se releva courageusement, & quoy qu'il fût tout meurtry & tout sanglant depuis les épaules jusqu'au haut des cuisses ; il revint trouver M. Deydier avec de si grands épanchemens de joye, que ce sage Missionnaire luy commanda de se moderer, de peur qu'il n'irritast davantage la colere du Juge contre le Christianisme. Il se rendit à cette raison, car pour sa personne il ne craignoit rien, & il l'avoit bien montré à son retour dans la prison, où ayant demandé de l'eau pour se desalterer aprés son supplice, il fit le signe de la Croix sur le Vaisseau en presence des Geoliers, & de plusieurs autres Payens sans se mettre en peine des défenses qu'on venoit de luy faire, de professer desormais la Religion Chrestienne.

Au reste, comme luy & ses compagnons estoient pauvres, ils furent obligez d'emprunter une partie des vingt Teels qu'ils devoient payer, & l'on ne leur fit ce prest qu'à raison de dix pour cent chaque jour. C'est-à-dire, qu'en dix jours, au lieu de cinq Teels qu'ils avoient pris à interest, il falut en rendre dix. De sorte que les Missionnaires touchez d'une usure si épouvantable qui auroit bien-tost ruiné ces pauvres gens, leur firent donner sous-main, dequoy se redimer d'une pareille vexation, en acquittant cette dette & les mirent en estat de joüir entierement de la liberté qu'on leur avoit renduë par ordre du Gouverneur aprés l'execution de leur Sentence.

Il n'y avoit pas plus de treize jours qu'ils estoient hors de prison, lors qu'un autre Tonquinois nommé Antoine, fut trahi par un serviteur Idolâtre qui alla le découvrir comme Chrestien, à des Soldats à qui il donna avis qu'ils feroient leur compte dans cette capture, parce qu'il avoit de l'argent dans son batteau.

Cette esperance les anima, & ils allerent sans perdre temps se saisir de sa personne, ils trouverent avec

luy sa femme, deux petites filles, & quelques serviteurs Chretiens qui ayans pris l'épouvante laisserent leur Maître seul avec sa petite famille. Pour lors les Soldats ayans découvert sans peine le lieu où il mettoit ses Images, & ses Chapelets, & celuy où il enfermoit son argent, luy dirent qu'ils vouloient quarante Teels, & qu'a faute de les leur donner, ils l'alloient mener au Gouverneur. Ils vinrent pourtant à composition, & ils se contenterent de quatorze; mais aprés les avoir receus, ils ne laisserent pas de les conduire au Tribunal dont ils les avoient menacez, & pour mettre le comble à leur perfidie ils les accuserent de les avoir voulu corrompre par l'argent qu'ils avoient donné pour empescher qu'on ne les prist. Le Gouverneur leur adjugea cette somme pour recompense de leur crime & s'estant laissé toucher par les larmes de la femme & des enfans il ne retint que le mary en prison.

Cet homme avoit un tres grand zele pour la Foy, ayant interrompu son commerce temporel deux mois durant pour prester son batteau aux Chrestiens qui s'y assembloient toutes les nuits au nombre de quatre-vingt ou cent pour se confesser, se communier, entendre la sainte Messe, & recevoir la Confirmation, & il n'avoit point demandé d'autre recompense de cette charité; sinon que M. de Berythe voulust luy faire la grace de se servir de ce mesme Temple flotant sur l'eau pour y faire l'ordination des Prestres Tonquinois.

Estant donc si zelé Dieu voulut mettre son courage à l'épreuve, les Secretaires du Gouverneur le pressent de la part de leur Maistre de renoncer à sa Religion; & de leur donner sa renonciation par écrit; mais il protesta genereusement qu'il n'en feroit rien, qu'il ne pouvoit ny ne vouloit trahir sa conscience. Que neantmoins il estoit prest de donner un acte

ſigné de ſa main, par lequel il reconnoiſtroit qu'il eſtoit Chreſtien, & qu'il eſtoit preſt de ſubir le châtiment qu'il plairoit au Gouverneur.

En effet, il leur en mit un entre les mains qui eſtoit conceu en ces termes : Moy Antoine confeſſe avoir eſté ſaiſi & arreſté priſonnier pour avoir eſté reconnu Chreſtien, & avoir eſté trouvé avec des Images & des Chapelets que le Roy défend. Si une autre fois je ſuis repris avec des choſes ſemblables, je conſens de porter la peine qu'il plaira à Oû Gia Thuy Hieu d'ordonner, & s'il veut dés à preſent me condamner à la mort, je declare que je l'accepteray volontiers.

Les Secretaires ſe contenterent de cet écrit, & ils le firent peut-eſtre paſſer auprés de leur Maître pour une promeſſe tacite, par laquelle Antoine s'engageoit en termes ambigus à ne plus ſe ſervir de Chapelets ny d'Images : Mais il eſt certain que l'intention de ce ſerviteur de Dieu fut tres-éloignée de cette equivoque, & qu'il pretendit par cet écrit faire une proteſtation publique de vouloir mourir pour ſa Religion ſans avoir aucune veüe de ſe tirer adroitement d'un mauvais pas par une maniere de parler qui pût avoir pluſieurs ſens Quoy qu'il en ſoit, il demeura en priſon juſqu'au dernier jour de Septembre, ayant eſté pris le 26. du meſme mois, & il receut en plein marché vingt coups de bâton, avec cinq autres Chreſtiens qui eſtoient arrivez depuis deux jours des extrémitez de la Province, & qui furent condamnez auſſi bien que luy à trois Teels d'amende par teſte ; en ſuite dequoy on les mit en liberté. Les coups furent déchargez avec tant de violence que la canne demeura en morceaux entre les mains du bourreau : Mais Antoine ſe levant avec courage retourna ſur l'heure à la priſon pour prendre congé de M. Deydier, & il luy offrit un Teel d'aumône pour les

Pauvres, en action de grace de la faveur qu'il venoit de recevoir.

Aprés cela le Gouverneur faiſant un Voyage à la Cour, qui dura tout le mois d'Octobre, & le commencement de Novembre; on amena pluſieurs Chreſtiens au Juge qui occupoit le Siege pendant ſon abſence : il n'en fit baſtonner que deux, & les autres en furent quittes pour quelques Teels. Il eſtoit ſur le point de faire grace entiere á trois pauvres femmes qui avoient fait dix journées de chemin à pied, & dont l'une avoit un enfant à la mammelle qu'elle avoit apporté à ſon col : Mais le Gouverneur eſtant arrivé avant qu'elles fuſſent hors de priſon, leur fit donner à chacune vingt coups de bâton le meſme jour ſans la moindre compaſſion de leur foibleſſe, de leur miſere, & de leur âge.

Fin de cette Perſecution par la delivrance de M. Deydier & de ſes trois Compagnons.

PEndant qu'on puniſſoit & qu'on delivroit tous les Chreſtiens à meſure qu'ils eſtoient preſentez aux Juges, M. Deydier demeuroit toûjours priſonnier avec ſes trois compagnons malgré les ordres du Roy. Tout le monde en eſtoit ſi eſtonné que les Secretaires meſme du Gouverneur venans un jour luy rendre viſite, luy témoignerent avoir bien de la compaſſion de le voir ſi long-temps dans un eſtat ſi honteux à un honneſte homme, & luy conſeillerent de faire quelque ſoûmiſſion pour obtenir ſa liberté : Mais M. Deydier paya leur compliment de cette genereuſe réponſe. Je vous ſuis obligez Meſſieurs, de la part que vous prenez à mes intereſts, mais je vous aſſure que je n'ay point encore eu d'ennuy dans ma priſon, ny trouvé ſujet de confuſion dans mes fers ; ſi je me ſentois coupable de quelque crime, j'en aurois de la hon-

te & de la douleur : ma conſolation eſt de n'avoir donné aucun ſujet legitime à voſtre Maiſtre de me traiter comme il fait, & je ſuis ravi d'eſtre icy pour la ſeule cauſe de ma Religion, & pour l'amour du Dieu que jadore. Je ne me plains ny de la longueur de ma détention ny de la peſanteur de mes chaînes, auſſi ne ſuis je pas reſolu de faire la moindre démarche pour procurer ma délivrance ; je ſçay que le Roy en a donné l'ordre il y a déja long temps, & j'attendray avec joye la conſolation de la grace qu'il m'a faite.

Il anima ces paroles avec tant de ferveur, que les Secretaires virent bien qu'il eſtoit inutile de pretendre qu'il ſe rachetaſt ou par de lâches prieres, ou par des preſens intereſſez, & le Gouverneur l'ayant ſçeu, reſolut de le laiſſer encore ſouffrir, croyant qu'il ne trouveroit point de Patrons qui ſollicitaſſent ſon élargiſſement.

Il y en eut pourtant quelques-uns qui le firent de leur propre mouvement. Un Viſiteur des Vaiſſeaux l'alla trouver, & luy repreſenta aprés pluſieurs raiſons, que le Roy avoit ordonné qu'on delivraſt ce François ; mais cela ne produiſit rien. Madame Urſule (qui comme nous avons dit ailleurs, avoit adopté ce Gouverneur pour ſon fils) eut un peu plus de credit ſur ſon eſprit. Car luy ayant parlé avec autorité, & avec zele lors qu'il eſtoit à la Cour ; il fut obligé de luy dire pour ſe défaire de ſon importunité, que la grace qu'elle luy demandoit eſtoit déja faite, que les trois domeſtiques Tonquinois eſtoient hors priſon, & qu'il avoit commandé le meſme pour l'Etranger.

S'eſtant donc tiré des pourſuites de cette grande Dame par un menſonge, il fit reflexion que quand elle ſçauroit la verité, elle ou quelqu'autre perſonne pourroit luy faire une affaire auprés du Roy, en l'accuſant de n'avoir pas encore executé ſon ordre. De ſorte que le 28. de Septembre il envoya un de ſes

Secretaires à Monsieur Deydier pour luy dire qu'il estoit prest de le mettre en liberté, pourveu qu'il donnast une caution qui répondist de sa personne. D'abord il demanda quelque Marchand d'Europe pour caution, puis il se contenta de Monsieur de Bourges. Mais ce ne fut qu'en apparence pour tirer les choses en longueur; car en suite il le refusa, & il dît que si quelqu'un de Messieurs les Visiteurs des Vaisseaux vouloit le cautionner, il seroit pleinement content.

Cependant le 30. du mesme mois avant que de partir pour la Cour, il ordonne qu'on délivre les trois Serviteurs, & que pour le François on luy oste seulement ses fers, & qu'on le retienne en prison jusqu'à ce qu'il donne la caution qu'il demandoit. Mais cet ordre demeura sans execution.

Ou Gia Tuyen, l'un des Visiteurs, & amy des François ayant appris l'état des choses en repassant par Hien, au retour d'un Voyage qu'il avoit fait sur la frontiere, où le Roy l'avoit envoyé au devant d'un Ambassadeur du Roy de Camboye, alla droit à la ville Royale où il trouva encore le Gouverneur, & luy dit, qu'il répondoit volontiers de Monsieur Deydier, avec les deux autres Visiteurs ses Confreres. Il se rendit à cette proposition; mais il remit à son retour dans la Province à terminer cette affaire: encore falut-il que Messieurs les Visiteurs y envoyassent leurs Secretaires pour le presser, & que ces Secretaires donnassent par écrit un acte de cautionnement en bonne forme.

Aprés quoy ne pouvant plus se défendre d'acquitter sa parole, il fait sortir de prison Pie, Pierre, & Simon. Et pour contenter sa rage, il leur fit décharger cinquante coups de baston qui les mirent tout en sang, ajoûtant à cette peine portée par l'Edit de l'an passé l'ignominie de leur faire raser la teste. Leur Sen-

tence ne fut pas plûtost executée qu'ils retournerent en benissant Dieu, dans la maison de Monsieur de Bourges qui les receut comme de glorieux Confesseurs, en qui il honora non seulement les playes du corps : mais aussi comme il le mande luy-mesme, la nouvelle Tonsure de leur teste dans un Pays, où c'est une infamie d'avoir les cheveux coupez.

Tout cela se passa le 5. de Novembre, & le lendemain, le Gouverneur ayant fait venir Monsieur Deydier aprés deux mois & demi de prison, le menaça du dernier supplice s'il continuoit à enseigner les Tonquinois ; puis il le mit entre les mains du Secretaire de Ou Gia Tuyen pour le mener à la ville Royale dans la maison de son Maistre, quelque chose que Mr Deydier luy pûst dire pour luy representer la necessité qu'il avoit de retourner à la maison des François pour les interests de sa Nation, parce que Mr de Bourges son associé ne sçavoit pas la langue du Tonquin ; mais le Gouverneur qui estoit persuadé qu'ils estoient tous deux Prestres, n'eut aucun égard à ses remontrances, & tout ce que l'on put faire, fut d'obtenir du Secretaire qui en estoit chargé, qu'il le laissât seulement deux jours avec Monsieur de Bourges sans que le Gouverneur en sçeut rien.

C'est ainsi que la persecution finit dans la Province Meridionale, qui fut quasi la seule où l'on maltraita les Chrestiens. On leur fit neanmoins quelques vexations dans celle de Nghe An, située au couchant de la Province Nam. On en prit environ trente qui ne furent condamnez qu'à une amende pecuniaire par l'ordre du Gouverneur, qui n'usa d'aucune autre rigueur, pour les contraindre à renoncer à la Foy.

Mais un des principaux Juges nouvellement pourveu de sa charge, voulant se faire valoir dans son district, envoya des Huissiers par tout, & fit publier que quiconque accuseroit un Chrestien auroit cinq Teels, &

que celuy qui découvriroit un Catechiste ou un Pere seroit recompensé d'un bœuf.

L'avarice de ces Huissiers a'la si loin, que composant avec les Chrestiens, il s'en trouva quelques-uns à qui ils extorquerent jusques à cent Teels, qui est une somme tres considerable dans un Pays où l'argent est si rare parmi le menu Peuple ; aussi falut-il que les Villages entiers se taxassent par une espece de contribution pour satisfaire à ces brigans.

Entre tous les autres où ils exercerent leur fureur, il y eut le village de Langlan qui souffrit extrêmement: ils en abbatirent l'Eglise, & aprés avoir vendu les materiaux à leur profit, ils tirerent encore cinquante Teels de la Communauté. Mais ce qui affligea les Chrétiens plus que tout le reste, est que ces malheureux en démolissant l'Eglise, & la maison joignante où demeuroit Monsieur Martin Mat Prestre, ils trouverent (outre quatre Teels d'argent, & quatre paires d'habits qui appartenoient à quatre Seminaristes du Tonquin) cinq ou six Livres qui traitoient de nostre sainte Religion, & ils les joignirent à une Lettre Circulaire écrite aux Chrestiens de la Province, qu'ils avoient trouvée dans une autre maison du Village. Comme cette lettre estoit signée de Monsieur Deydier, ils s'adresserent à un bon Chrestien nommé Mathias, pour sçavoir de luy qui il estoit, où il demeuroit, & quelle fonction il faisoit. Mais ce bon Chrestien n'ayant voulu rien declarer on le mena prisonnier au Juge, avec quelques autres qui furent bien-tost mis en liberté, sans autre punition que celle d'une amende pecuniaire.

Mathias ne fut pas traité si doucement, parce qu'on avoit appris qu'il avoit soin de l'Eglise de son Village, & qu'on le soupçonnoit d'estre Catechiste. On luy mit donc d'abord la Cangue a la jambe, & quelque temps aprés sans luy oster celle-cy, on luy en mit une

au col. Il comparut trois fois, protestant toûjours avec un courage intrepide, mêlé de respect pour ses Juges, qu'il ne pouvoit renoncer à JESUS-CHRIST, ny quitter la Religion d'un Dieu, sans se rendre coupable de la plus noire apostasie.

Le Gouverneur s'estant trouvé present au Conseil la derniere fois qu'il comparut, fut si indigné du refus qu'il faisoit d'obeïr, qu'il dît tout haut qu'il meritoit d'avoir la teste tranchée; mais ses Secretaires voulant adoucir son esprit, luy dirent adroitement que ce miserable ne meritoit pas qu'un Gouverneur de Province se mist en colere, qu'il estoit déja estropié d'une jambe, & qu'il seroit assez puni s'il luy en coûtoit une main.

Cependant le juge ne crut pas devoir aller si vîte, n'ayant pas d'ordre exprés du Gouverneur. Il renvoye donc Mathias en prison pour le matter par la souffrance; & enfin ne pouvant fléchir son esprit, il se contenta de l'avoir tenu prisonnier six mois, & sans autre chastiment il l'élargit. On croit que la raison pour laquelle il le traita si doucement, fut que dans ce temps-là il receut de tous costez des plaintes contre les Huissiers, dont il avoit ignoré jusqu'alors les vexations épouventables, & parce qu'il craignoit qu'on ne luy imputast à luy mesme, tous ces desordres; il tourna sa juste colere contre ceux qui en estoient les autheurs, & les ayant mis en prison, les contraignit de rendre jusqu'au dernier sol ce qu'ils avoient pris aux Chrétiens, en vendant leurs meubles, & en engageant leurs propres enfans. Puis il leur défendit de faire desormais aucune recherche de ceux qui suivoient la Loy des Chrétiens, laissant ce soin aux seuls chefs de chaque Village: encore y garda-t'il une grande moderation, en ce qu'il ne voulut pas que l'accusation fust fondée sur de legers indices; car un de ces chefs ayant accusé un Medecin sans avoir de fortes preuves contre luy; il le

condamna à une amende exemplaire, qui arresta le faux zele de tous ceux qui voudroient faire à l'avenir de pareilles accusations.

Ce n'est pas que les Chrestiens fussent tout-à-fait à couvert d'insultes; mais on y alla depuis plus doucement, sans neanmoins rien diminuer de la diligence avec laquelle on tâcha de découvrir les Catechistes: Et Monsieur Vite Van Tri qui travailloit avec benediction dans cette Province, se voyoit tous les jours à la veille d'estre pris, parce qu'il avoit esté déferé par deux mauvais Chrestiens, qui ne pouvant souffrir le reproche qu'il leur faisoit d'avoir quitté leurs femmes Chrétiennes pour en prendre d'Idolâtres avoient resolu de s'en défaire, & de le perdre; mais grace à Dieu, on n'a pas appris qu'ils soient venus à bout de leur funeste dessein.

Progrez de la Foy durant la persecution.

ON ne peut pas nier que la persecution n'ait mis un grand obstacle à l'avancement de la Religion dans le Tonquin; car selon les dispositions des années dernieres, il semble que tout le Royaume devoit bien-tost devenir Chrestien; mais Dieu avoit bien d'autres desseins, & il a voulu qu'on s'appliquast principalement à affermir ceux qui s'estoient déja convertis, sans donner le temps de procurer un si grand nombre de nouvelles conversions que l'on avoit sujet d'en esperer, si les Ouvriers Evangeliques eussent pu travailler auprés des Infideles, avec la mesme facilité qu'ils avoient euë jusqu'alors.

Ils n'ont pas laissé neanmoins de baptiser plusieurs personnes; car quoy qu'ils ayent esté obligez de se conduire comme de sages Pilotes, qui durant le temps de la tempeste pensent beaucoup plus à éviter les écueils, & le naufrage qu'à s'avancer dans leur rou-

te; la providence leur a donné de certains intervalles dans lesquels ils ont trouvé le moyen de faire en même temps l'un & l'autre en se parant de l'orage par leur prudence, & en travaillant à étendre le Royaume de Jésus-Christ, par leur zele.

Les memoires que quelques-uns d'entr'eux envoyerent à Messieurs Deydier & de Bourges, portent par la supputation qu'on en a faite, qu'on avoit donné le saint Baptesme à cinq mille trois cens personnes, & l'on en aura trouvé assurément un plus grand nombre, lors que tous les Prestres & les Catechistes auront envoyé leurs journaux; outre que le Pere Fucity Jesuite en aura sans doute baptisé plusieurs de son costé par la benediction que Dieu aura donnée à son travail.

Monsieur Van Tri, nouveau Prestre écrivoit du 4. Aoust, que depuis le temps qu'il avoit esté envoyé dans la Province de Nghe An, il n'avoit pu encore arriver qu'à l'entrée de la Province; parce que sur les chemins les Chrestiens couroient aprés luy pour se confesser, & entendre la sainte Messe, & il marquoit que depuis les festes de la Pentecoste jusqu'à ce temps-là, il avoit confessé deux mille six cens dix-huit personnes, qu'il en avoit communié neuf-cens soixante & dix-sept, & baptisé quatre cens quarante-un.

Il mandoit aussi qu'estant arrivé à Nghe An, il avoit trouvé qu'une grande partie de Chrestiens ne s'estoient jamais confessez, parce que cette Province estant la plus éloignée de la Cour, il estoit difficile qu'ils quittassent leur maison pour entreprendre un Voyage de trois semaines: Ainsi ce bon Prestre trouvoit incessamment des confessions de trente & quarante années, estant d'ailleurs accablé de la foule des Penitens, à cause que cette Province est la premiere qui ait receu la lumiere de la Foy, & où la mul-

titude des Chreſtiens eſt plus grande.

Au reſte, quoy que ſes amis le preſſaſſent de tous coſtez de ſe retirer dans la Province voiſine de Thanh Hao pour éviter l'ardeur de la perſecution, & quoy-qu'il ſçeuſt que deux miſerables Chreſtiens l'avoient accuſé à un capitaine Payen qui avoit juré qu'il le chercheroit ſi bien qu'enfin il tomberoit entre ſes mains ; tout cela ne fut pas capable de l'ébranler, & pendant que tout le monde trembloit pour luy, il demeuroit luy ſeul en aſſeurance : Il continuoit dans ſes emplois avec plus de précaution ; mais avec autant d'aſſiduité, proteſtant qu'il ne pouvoit abandonner ſes brebis tant qu'elles auroient beſoin de luy, qu'il n'eſtoit pas tant de fuir pour conſerver une vie de trois jours, lors que les ames eſtoient en danger de perdre une vie eternelle par ſon abſence : Qu'enfin ce n'eſtoit plus à luy à prendre ſoin de la conſervation de ſa perſonne qu'il avoit remiſe entre les mains de Dieu ſous la protection de ſaint Joſeph, & que pendant qu'il verroit la neceſſité preſſante de ſon Egliſe, il eſperoit tout de la Providence, & ne croignoit rien de la part des hommes.

Le courage de ce Preſtre Tonquinois peut faire juger aiſément de celuy de huit autres qui travaillerent chacun dans leur canton avec des fatigues incroyables ; car comme le Royaume eſt grand il n'eſtoit pas poſſible que neuf Preſtres ne fuſſent ſurchargez de leurs occupations. En effet, outre la multitude des confeſſions qu'ils entendoient, il faloit qu'ils prêchaſſent, qu'ils euſſent le ſoin des malades & des Agoniſans, & qu'ils répondiſſent aux Infideles qui venoient ſe faire inſtruire & demander le Bapteſme : Il eſt vray que quelques Catechiſtes les aidoient dans ces ſortes d'inſtructions, & qu'ils les ſoulageoient auſſi dans l'adminiſtration des ſacremens en preparant les Fideles à les recevoir : Mais comme il n'y a pas grand

nombre de gens qui faſſent ces ſaintes fonctions ; il n'y avoit quaſi pas moyen de ſuffire à tout.

En quoy on ne ſçauroit aſſez admirer les miſericordes Dieu, qui malgré les Edits du Roy tant de fois renouvellez, & le mauvais traitement qu'on faiſoit aux Chreſtiens en les emprisonnant, en les baſtonnant, & en les dépoüillant de leurs biens, a ſçeu faire connoiſtre la beauté & la ſainteté de noſtre Religion, pendant qu'on s'efforce de la défigurer par les ſouffrances, & de la rendre odieuſe à tout le monde. Mais bien loin que la perſecution ait ſervi pour rebuter les Payens, & pour dégouter les Catholiques : Au contraire les ſignes du Ciel qui la précederent, la conſtance des Confeſſeurs qui combattirent, & les accidens tragiques arrivez aux Miniſtres de l'Enfer qui furent punis, ont animé les uns à conſerver, & les autres à embraſſer une Loy ſi viſiblement protegée de Dieu.

En effet, lors que l'orage ſe formoit, & qu'il commençoit déja à éclater par le bruit des menaces, environ vers le 30. de Juin JESUS-CHRIST avoit déployé dans l'air le ſaint & terrible étendart de la Croix, afin que cette Egliſe ſe diſpoſaſt non pas tant à combattre qu'à vaincre ſous cet éclatant drapeau. On vit au milieu de la nuit deux grandes Croix, qui d'abord parurent blanches, & qui ſe changerent en ſuite en couleur d'or. Les Chreſtiens de l'Egliſe de Thõ Mât furent les premiers favoriſez de la veuë de ces deux ſignes de ſalut, & ceux de Ke Su en furent auſſi témoins aprés eux ; les Infideles voulurent avoir part à ce ſpectacle, & ils ſe demandoient les uns aux autres avec beaucoup d'étonnement ; N'eſt-ce pas là le ſigne que les Chreſtiens adorent ? pendant que les Fideles à qui Dieu parloit beaucoup plus au fond de l'ame par ſa grace, qu'il ne parloit à leurs yeux par ce

nouveau Phœnomene, ne doutoient pas que ce prodige ne fût le presage d'une persecution contre laquelle la bonté divine vouloit les armer par la pensée de l'honneur, de la joye, & du profit qui se rencontrent à participer aux souffrances & à la Croix du Sauveur du monde.

Mais s'ils furent si bien preparez par cet évenement extraordinaire, ils ne furent pas moins consolez par le courage de leurs Freres, lors que la nouvelle de leur Prison, de leurs fers, & de leurs bastonnades se répandit dans tous les villages des Provinces. Comme les Tonquinois sont d'un naturel fort timide, il y avoit sujet de craindre qu'ils ne cedassent aux premieres attaques; mais Dieu pour les fortifier permit que Monsieur Deydier, trois Ecclesiastiques & cinq autres Chrestiens des plus fervens fussent les premiers pris & châtiez, afin que leur generosité servist d'exemple & d'aiguillon à tous ceux qui les suivroient dans le combat, & il voulut même que presque tous ceux qui eurent part à cette persecution, fussent mis dans la même Prison que Monsieur Deydier; afin qu'il les encourageast par la force de ses Discours & par l'administration des Sacremens; aussi furent-ils tous si constans dans la confession du nom de Jesus-Christ, & si joyeux au milieu des coups; que le Gouverneur de la Province Meridionale ne pouvant assez admirer d'où leur venoit tant de fermeté, avoüa tout haut que c'estoit un mystere qu'il ne comprenoit pas; car s'étant persuadé qu'il viendroit aisément à bout des plus resolus; & qu'il les feroit trembler de son seul regard, il fut bien surpris lors qu'ayant commandé qu'on perçast devant luy d'une lance deux Tonquinois qui estoient Acolythes, il vit qu'ils attendirent de pied ferme sans changer de couleur, ceux qui firent semblant de les aller percer; car le Gou-

verneur avoit dit que son intention n'estoit pas qu'ils les perçassent en effet : Mais qu'il vouloit seulement faire épreuve de la constance de ces deux Chrestiens, qui virent approcher la mort sans reculer & sans paslir ; tant il est vray que la grace suppleoit en eux au défaut de la nature.

Toutes ces choses ayant esté connües dans les Provinces, obligerent les fideles à rendre graces à Dieu de ce qu'il authorisoit par tant de marques la Religion Chrestienne ; principalement quand ils firent reflexion sur toutes les autres circonstances, sur la douceur que le Roy avoit fait paroistre lors qu'il sçeut qu'un puissant Gouverneur, malgré toutes ses recherches & toutes ses sentinelles n'avoit rien pû découvrir qui pûst convaincre les François d'estre Peres ; c'est-à-dire Prestres, selon la maniere ordinaire de parler du Pays, & sur la vengeance visible que Dieu avoit tirée de tous ceux qui avoient le plus contribué à la persecution.

Quatre personnes avoient eu part à l'emprisonnement de Barnabé. Le Gouverneur, deux de ses Secretaires, & le Juge principal : Le premier & le dernier perdirent chacun leur fils peu de temps aprés, & les deux autres furent attaquez en leurs propres personnes : l'un fut saisi sur le champ d'une colique qui le reduisit à l'extrêmité, en sorte qu'on le crut mort ; l'autre mourut en effet à quelques mois delà d'une langueur, qui le rendit si maigre & si défiguré qu'il n'estoit pas connoissable, & sans que les Medecins pussent rien comprendre en son mal ; enfin, un Soldat qui avoit pillé plusieurs Chrestiens dans les Villages revenant chargé de son butin, tomba mort sans qu'on pût découvrir la cause d'un si funeste accident.

Il y eut encore d'autres accidens semblables dont on n'a pas mandé le détail, & qui ont servi aux

Chreſtiens pour augmenter leur confiance ; car bien qu'on pûſt abſolument les attribüer à d'autres cauſes qu'à la Juſtice divine, qui prenoit les intereſts du Chriſtianiſme en main ; ils en eſtoient neanmoins communément perſuadez, & cette perſuaſion paroiſtra ſans doute aſſez bien fondée à tous ceux qui jugeront des choſes ſans aucune préoccupation. Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que la Providence en a tiré la converſion de pluſieurs ames qui avoient veſcu juſqu'alors dans le Paganiſme, & un grand accroiſſement de ferveur pour ceux d'entre les Fideles qui faiſoient profeſſion d'une plus grande vertu.

Entre les Perſonnes de ce dernier rang, il ne faut pas omettre ce que firent dans la ville Royale quelques veuves & quelques filles, dont la vie exemplaire merite bien de finir cette Relation. Elles eſtoient entrées avec grand courage dans la pratique des Reglemens que M. de Berythe leur avoit laiſſez en partant; les unes s'y eſtoient déja beaucoup avancées, les autres commençoient avec beaucoup de ferveur, & leur nombre augmenta ſi fort qu'elles furent obligées de ſe ſeparer en deux maiſons, afin de n'eſtre pas découvertes ſi aiſément.

La grande edification qu'elles donnoient en excita quantité d'autres à ſuivre en particulier leur exemple; & dans un village prés de la Ville, une bonne Chreſtienne nommée Line, gagnée par la bonne odeur de leur vertu demanda la communication de leurs Reglemens, dont elle fut ſi charmée, que bien qu'elle euſt prés de cinquante ans, elle embraſſa cette maniere de vie avec cinq ou ſix filles qu'elle aſſembla pour demeurer toutes enſemble autant que la prudence le pourroit permettre.

Une des petites filles de Madame Urſule, appellée Catherine, commença dés-lors, & a toûjours continüé depuis à demander avec une ardeur incroyable

qu'on la receust au nombre de ces servantes de Jesus-Christ. Cette jeune Demoiselle qui avoit beaucoup d'esprit & de grace, n'avoit point eu depuis trois ans qu'elle avoit esté baptisée d'autre occupation, ny d'autre divertissement que de lire & de mediter les Livres & les veritez de nostre sainte Religion avec tant d'avidité qu'elle ne pouvoit s'en lasser. Elle pouvoit passer pour sçavante à la maniere du Tonquin, car elle sçait les Lettres Tonquinoises, & cette connoissance luy servoit d'un grand secours pour contenter sa devotion dans la lecture des Traitez de Pieté: Elle pressa fort M. Deydier de luy permettre de quitter la Ville, & la maison de Madame sa grande-mere, afin d'aller se joindre à ces vertueuses femmes, qui faisoient profession de mener une vie plus retirée que le commun des Chrestiens; leur habit pauvre luy plaisoit infiniment, & leur penitence la plus austere l'attiroit avec des chaînes invisibles, dont la grace seule est capable de faire sentir la force.

Comme elle ne vouloit point entendre parler d'aucun parti pour le monde, ses Parens luy faisoient continüellement des reproches, principalement deux de ses sœurs, dont l'une a épousé le fils aisné du Roy, & l'autre le fils adoptif de Oû Gîa Thûy Hueu, qui est ce fameux Persecuteur des Chrestiens, Gouverneur de la Province Meridionale. Elles eurent beau luy reprocher que les Peres de la Loy des Chrestiens luy faisoient renoncer au bon sens, elle souffrit tout sans rien repartir, & sans rien diminuer de l'ardeur qu'elle avoit pour la vie retirée, pauvre, & penitente, mais M. Deydier ne jugea pas qu'il fust temps de consentir à ses desirs, de crainte qu'en quittant sa demeure ordinaire on ne la fist chercher, & qu'on ne découvrist enfin, la sainte Troupe à laquelle elle se seroit jointe: De sorte qu'il luy conseilla de demeurer encore auprés de sa grande-mere pour luy tenir

compagnie dans sa vieillesse ; elle a obey avec soumission, attendant neanmoins avec impatience qu'il plaise à Dieu rompre ses liens, & la mettre en liberté.

Cette mesme passion enflamme si fort le cœur de plusieurs autres filles de qualité, que si la persecution pouvoit entierement cesser, elles auroient de grandes dispositions à se consacrer entierement à la vie parfaite de l'Evangile ; car l'experience fait voir que les femmes de ce Pays-là qui sont cultivées par la grace du Christianisme, seroient avec le temps aussi capables que celles des Royaumes les plus Catholiques de l'Europe, de vivre en communauté & en continence: Et en effet, celles qui se sont engagées les premieres dans la ville Royale, à cette maniere de vivre s'estoient éprouvées elles-mesmes durant quinze ou vingt-ans par la pratique la plus exacte de la chasteté, auparavant que d'en faire le vœu simple, & elles avoient esté si fideles à garder la resolution qu'elles en avoient prise, qu'il y a tous les sujets du monde d'esperer qu'elles n'auront ny moins de grace, ny moins de fidelité aprés qu'elles s'y sont engagées par un lien plus fort & plus heroïque, parce que la generosité de cet engagement attire pour l'ordinaire une protection speciale de Dieu sur les ames qui se devoüent les premieres à la perfection dans une Eglise naissante, & qui ont l'honneur d'ouvrir à toutes les autres un si glorieux chemin par leur exemple.

Conclusion de toute cette Relation.

APrés tout ce que l'on a dit des quatre Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye, & du Tonquin; il y a lieu d'esperer que les Personnes de vertu qui ont fait paroistre quelque desir de voir cette Relation, y trouveront dequoy satisfaire leur pieté, & que tout le monde avoüera que l'envoy des Evesques François est l'effet d'une providence & d'une protection particuliere de Dieu sur les Eglises de leurs Missions, puis qu'il est si visible qu'il a

beni leurs travaux au delà de ce que l'on pouvoit esperer dans les premieres années d'une entreprise si haute & si difficile.

Ce n'est pas une gloire mediocre pour toute la France en general, ni une petite consolation pour les gens de bien en particulier de voir qu'un nombre si peu considerable d'Ouvriers que le saint Siege a choisis chez nous, ait servi d'instrument à JESUS-CHRIST pour operer ce qu ils ont fait dans les Indes, & il n'y a point de bon Chrestien, ni de bon François qui puisse raisonnablement se dispenser de prendre la part qu'il doit à une œuvre où sa Religion, & sa Patrie sont si saintement & si glorieusement interessées.

C'est pour cela que l'on a voulu rendre un compte exact au public des principales choses qui se sont faites par la misericorde divine depuis cinq ou six années, afin que tout le monde connoissant l'honneur que Dieu fait à des hommes nez parmy nous de se servir d'eux pour avancer sa gloire dans les Pays les plus éloignez, soit excité à rendre de tres-humbles graces à celuy qui merite luy seul d'estre glorifié pour tout ce qui se fait dans le ciel & sur la terre.

Les Missionnaires n'écrivent presque pas une seule fois qu'ils n'inspirent ce juste sentiment de reconnoissance avec des termes si forts & si pressans qu'il est difficile de n'en estre pas touché ; car ils sont tellement penetrez eux-mesmes de cette sainte disposition, que s'ils pouvoient avoir mille cœurs & mille langues, ils voudroient les employer toutes à publier les loüanges de leur Divin bien-facteur, & leur plus grand desir seroit d'estre incessamment occupez à benir sa bonté dans l'Oraison, si ses Ordres ne les attachoient à une action continüelle pour le salut & la conversion de leurs Freres. Mais dans l'impuissance oú ils sont de pouvoir payer seuls de si grandes dettes, ils conjurent tous leurs amis de faire suppléer à leur défaut par toutes les bonnes ames qui sont sensibles à l'honneur de Dieu, soit parmi les gens du monde, soit dans les plus saints Monasteres ; afin que les autres levent de concert les mains au Ciel, pendant qu'ils ont l'épée de l'Evangile à la main pour faire des conquestes à JESUS CHRIST en détruisant par tout le funeste empire du demon.

Il est certain qu'à juger des choses selon l'experience du passé ils pourroient avancer beaucoup ce grand dessein en peu de temps, si on leur donnoit le double secours qu'ils demandent, celuy des Prieres que l'on doit unir aux leurs, & celuy des Ouvriers qu'il faudroit leur envoyer, s'il plaisoit à Dieu de donner son Esprit à un bon nombre d'Eccle-

ſiaſtiques qui fuſſent aidez de quelque ſecours pour les frais de leur Voyage; Encore a-t'on cette confiance en ſon aimable Providence, que les fonds ne manqueroient pas ſi les ſujets ſe preſentoient; mais c'eſt à elle ſeule à faire l'un & l'autre, & tout ce que l'on peut y contribüer eſt de dire avec ferveur ce que les Miſſionnaires ont inſeré dans une lettre de 1668. *Obſecro Domine mitte quos miſſurus es*; Seigneur envoyez mais envoyez promptemét ceux que vous avez deſtinez de toute Eternité pour la conſommation de voſtre ouvrage. Ils repetent ſouvent ces belles paroles, principalement ceux qui ſont dans la Cochinchine, & le Tonquin au milieu d'un Peuple partie Chreſtien & partie Idolâtre, qui leur demande d'un coſté la conſolation & l'adminiſtration des Sacremens, & qui de l'autre leur tend les mains pour ſe faire inſtruire, & pour ſe rendre capable du Bapteſme.

M. Deydier ſe voyant ſeul dans le Tonquin au commencement de ſa Miſſion, & ne pouvant ſuffire par les travaux du jour & de la nuit à tous ceux qui ſe preſentoient, écrit qu'il reſſentoit la douleur d'une mere qui ſe verroit ſans pain, pendant qu'une troupe d'enfans crians à la faim ſeroit ſur le point de mourir devant ſes yeux. C'eſt le veritable eſtat oú M. Deydier s'eſt trouvé pluſieurs fois dans le Tonquin, & Mrs. Hainques & Brindeau dans la Cochinchine, & il eſt impoſſible de lire quelques endroits de leurs lettres ſans eſtre attendri juſqu'aux larmes.

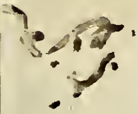
Combien de fois ſe ſont-ils ſouvenus en pleurant de tant de Preſtres qui n'ont pas d'occupation en Europe: & principalement de tant d'Eccleſiaſtiques qui étudient dans la fameuſe Univerſité de Paris, oú leur merite les a fait connoiſtre & ils diſoient au fond de leur cœur: Helas? ſi tant de perſonnes d'eſprit, & qui d'ailleurs ont de la vertu ſçavoient ce que nous voyons, & ce que nous faiſons icy, pourroient-ils demeurer les bras croiſez en Europe, pendant que tant d'ames qui ont couſté ſi cher à JESUS-CHRIST ſe perdent en grand nombre, non ſeulement parmy les Payens, faute d'un homme qui leur annonce la Foy; mais auſſi parmy les Chreſtiens dont pluſieurs meurent peut-eſtre en peché mortel ſans pouvoir ſe confeſſer, manque d'un Preſtre.

Ils ont écrit ſouvent qu'ils ne pouvoient comprendre ce qui pouvoit empeſcher un homme de cœur de ſe donner une bonne fois à Dieu pour aller cultiver ces terres abandonnées, dont la neceſſité preſſante & extrême devroit ſoliciter puiſſamment la charité la plus cōmune. Aprés tout, la ...

de la Navigation ne peut estre alleguée pour obstacle, non plus que les travaux de la vie Apostolique, & l'incertitude du succez; car jamais le passage dans les Indes n'a esté plus cõmode qu'il est depuis l'établissement de la Cõpagnie Royale de France. Il est vray que les longues Navigatiõs ont toûjours leurs peines; mais si les Marchands les méprisent toutes par l'interest du gain temporel qu'ils attendent de leur Commerce, ne devroit-on pas rougir de les craindre quand il s'agit de gagner des ames à JESUS-CHRIST, & de participer à l'honneur de son Apostolat? Il n'est pas necessaire d'avoir une si forte complexion qu'on se l'imagine; on a veu par experience depuis dix-ans, que les naturels les plus delicats, & les corps qui paroissoient les plus foibles sont ceux qui se sont le mieux portez dans le Voyage, & qui se sont trouvez plus en estat de porter toutes les fatigues jusqu'à s'estonner eux-mesmes, de la force que Dieu leur donnoit dans les tempestes pour faire les manœuvres, & les services les plus rudes, & ils ont mandé qu'il ne faloit que s'abandonner comme il faut entre les mains de Dieu, pour éprouver qu'il fortifie les plus foibles dans les occasions où il faut payer de sa personne.

Quant à l'austerité de la vie; on ne peut nier qu'elle ne paroisse grande, mais on s'y fait en peu de temps, & l'exercice de quelques mois avec un peu de courage, détrompe facilement la timidité de ceux qui se la representent comme un monstre terrible & épouventable.

Enfin, le succez de ces Missions ne peut plus passer pour incertain. On voit croistre la semence qu'on avoit jettée, & la fecondité presente répond de celle de l'avenir. On ne peut donc pas s'excuser sur cette raison qui avoit quelque apparence, lors qu'on n'avoit point encore receu de nouvelles de ce qui s'étoit fait. Mais depuis qu'on a vû des commencemens si heureux; il faut changer de sentimens, & il est certain que tout ce qu'on peut dire pour se dispenser d'aller porter si loin un secours si necessaire, c'est qu'on ne se sent pas appellé à un employ si sublime qui demande une vocation speciale. Mais quoy que cela puisse estre vray à l'égard de quelques-uns, il faut bien se garder de se tromper soy-mesme, & de couvrir sa tiedeur sous le pretexte d'un défaut de vocation, & plaise à Dieu que l'on ne demande pas un jour raison du sang & de la damnation de tant de Payens à ceux qui se croyent presentement fort à couvert de cette accusation devant le Tribunal de JESUS-CHRIST. Il faut donc que tous les Prestres s'offrent à luy à l'exemple



d'un Prophete : *Ecce ego, mitte me* ; Je suis prest Seigneur, si vous voulez, envoyez-moy, ou du moins ils doivent se joindre à tous les Chrestiens zelez pour luy dire, *Illuminare his qui in tenebris & in umbrâ mortis sedent* : Divin Soleil de Justice portez vostre lumiere dans les yeux & dans le cœur de tous ces Peuples qui sont malheureusement assis dans les tenebres, & qui reposent sans y penser à l'ombre de la mort non seulement temporelle, mais eternelle.

FIN.

Extraict du Privilege du Roy.

PAR Privilege du Roy, donné à Paris le 31. Aoust 1673. Signé DESVIEUX, & seellé; Il est permis au Sieur PIERRE LE PETIT Imprimeur ordinaire du Roy, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, *Les Relations du succés qu'ont eu les Missions Apostoliques de France depuis quelques années dans les Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye & du Tonkin*, pendant quinze années, à compter du jour qu'elle seront achevées d'imprimer pour la premiere fois. Et deffenses sont faites à toutes sortes de personnes de les imprimer, faire imprimer, d'en vendre & debiter d'autres Impressions que de celles dudit Sieur le Petit, ou de ceuxqui auront droit de luy, aux peines portées par ledit Privilege, & aux charges y contenuës.

Ledit Sieur LE PETIT a cedé un tiers dudit Privilege au Sieur EDME COUTEROT, & un autre tiers au Sieur CHARLES ANGOT, Marchands Libraires à Paris.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 23. Decembre 1673.

Signé D. THIERRY Syndic,

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le huitiéme Mars 1674.